



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

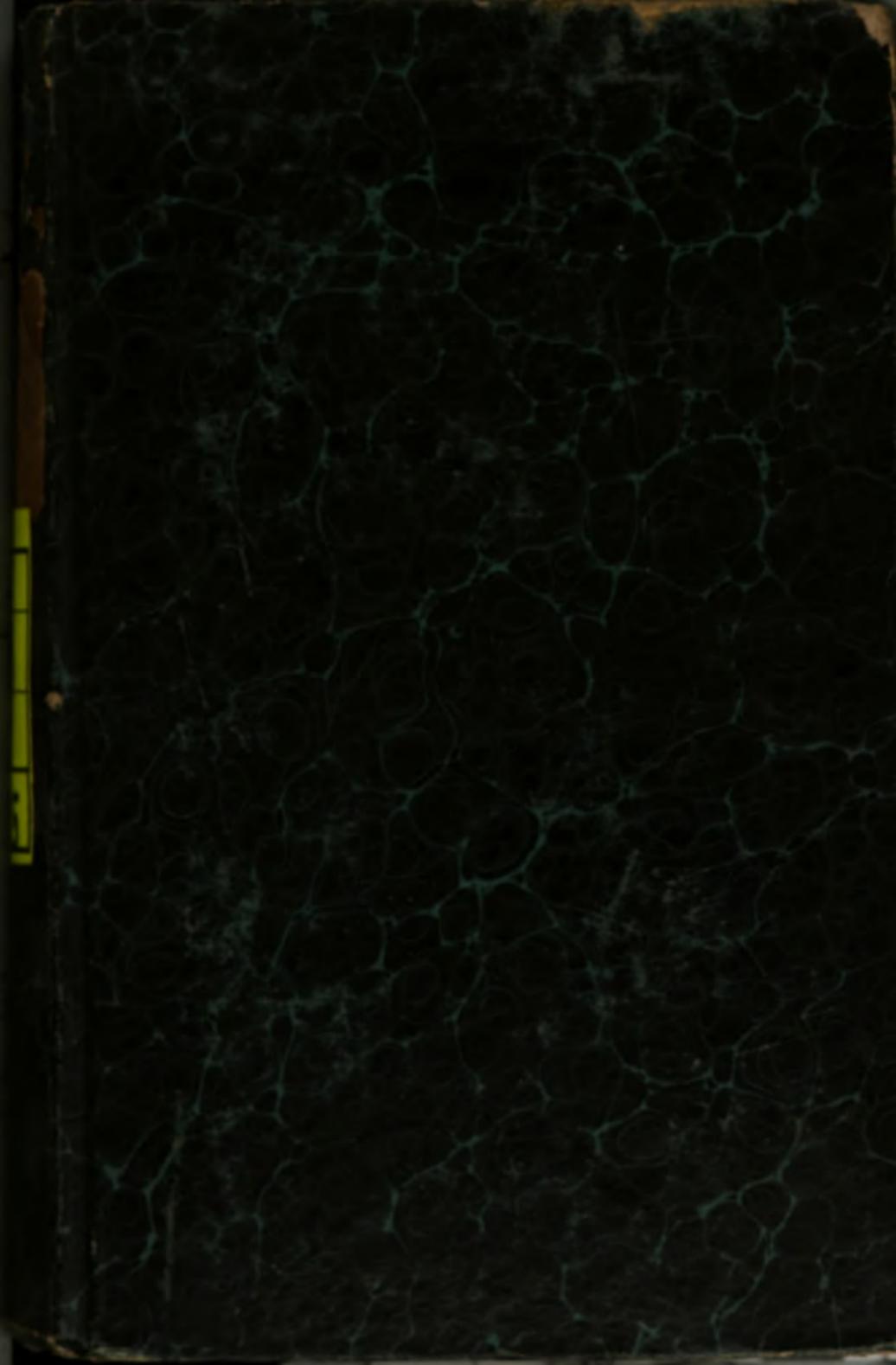
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Mercur.

Mr.

511^s - 1780,5

MERCURE
DE FRANCE,
POLITIQUE,
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.
(N^o. 19.)

SAMEDI 6 MAI 1780.

PROSPECTUS.

NOUVELLE Édition des Lettres édifiantes & curieuses, réunies aux Mémoires du Levant. Ouvrage en 22 Volumes in-12, proposé par souscription. Les Lettres édifiantes & curieuses, avec les Mémoires du Levant, forment un Recueil considérable, & non moins intéressant pour ceux qui aiment les Arts & les Sciences, que pour les personnes pieuses qui conservent du zèle pour les progrès de la Religion.

Cet Ouvrage est encore très-recherché ; mais on se plaint qu'il devient fort rare ; c'est ce qui détermine à en donner une nouvelle édition.

On ne retranchera rien d'essentiel de la première ; on y ajoutera même beaucoup de Lettres & de Mémoires qui n'avoient point encore paru. Cependant ; pour la commodité du Public, cette

Collection, aujourd'hui en 43 Volumes, sera réduite à 22 Vol. d'environ 500 pages chacun, d'un caractère très-lisible, mais moins fort que celui de la première édition.

M. de Fontenelle disoit des Lettres édifiantes & curieuses, que jamais Ouvrage n'avoit mieux rempli son titre.

Conditions de la Souscription.

On donnera 6 liv. en souscrivant, & ainsi de suite 6 liv. à chaque livraison de 3 volumes en feuilles, qui se fera au moins de trois mois en trois mois; & l'on recevra gratis les trois derniers volumes, en présentant la quittance de la Souscription, qu'on laissera alors au Libraire.

Chacun des volumes, quoique presque tous ornés de Cartes Géographiques & de Planches relatives, pour la plupart, à l'Histoire Naturelle, ne sera donc que de 2 liv. pour les Souscripteurs.

Ceux qui n'auront pas souscrit paieront chaque volume 2 liv. 10 s. On promet la plus grande exactitude; & si le nombre des Souscripteurs se trouvoit insuffisant pour cette entreprise utile, mais dispendieuse, par la voie des Journaux on avertira les Souscripteurs de retirer leur argent au bout de six mois que la Souscription cessera d'être ouverte. On pourra souscrire dès le moment de la publication du Prospectus jusqu'à la fin de Septembre de cette année, à Paris, chez J. G. MÉRIGOT le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

On trouve chez le même Libraire une nouvelle édition des Mémoires pour servir à l'Histoire de feu M. le Dauphin, avec un Traité de la Connoissance des Hommes, fait par ses ordres en 1759.

Jan. 1780.

MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

S A M E D I 6 M A I 1780.



A P A R I S ,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Des Matières du mois d'Avril.

P		PIÈCES FUGITIVES.	
<p><i>Le Ruiffeau</i>, 3 <i>Air d'Atys</i>, 6 <i>Chanfon</i>, 49 <i>Les Muses Réunies, Prologue</i>, 52 <i>Vers à M. de la Harpe</i>, 97 <i>A Zilia</i>, 98 <i>Lettre aux Rédacteurs du Mercure</i>, 103 <i>Réponse de M. de la Harpe aux Vers que M. le Marquis de Villette lui a adreffés</i>, 145 <i>Vers sur Mlle de Condé</i>, 147 <i>Observations Critiques fur les Fabliaux</i>, <i>ibid.</i> <i>Épître d'une Jeune Polonoife à une de fes Concitoyennes</i>, 191 <i>Enigmes & Logogryphes</i>, 9, 65, 110, 161, 198.</p>	<p><i>Contes de J. Bocace</i>, 86 <i>Poëme fur les Eclipses</i>, 111 <i>Voyage Pictor. de l'Italie</i>, 120 <i>Lettre à Madame la Baronne de * * , fur la chaleur du Globe</i>, 126 <i>Atlas portatif, à l'ufage des Collèges</i>, 130 <i>Mélanges d'une grande Bibliothèque</i>, 162 <i>Abrégé de l'Hiftoire générale des Voyages</i>, 167 <i>Monde Primitif</i>, 200 <i>Les Amours, Élégies</i>, 216 <i>Observations fur Londres & fes environs</i>, 226</p>		
		S P E C T A C L E S.	
<p>NOUVELLES LITTÉR. <i>Almanach des Mufes</i>, 10 <i>Almanach de MONSIEUR</i>, 36 <i>Description Historique de la Lorraine & du Barrois</i>, 38 <i>Lettres choifés de Voiture</i>, 66 <i>Médecine Domestique</i>, 82</p>	<p><i>Concert Spirituel</i>, 39 <i>Académie Roy. de Mufiq.</i> 177, 230. <i>Comédie Françoisé</i>, 42, 179 <i>Comédie Italienne</i>, 44, 186, 233. <i>Académies</i>, 133 <i>Variétés</i>, 88, 235 <i>Gravures</i>, 94, 141, 191 <i>Mufique</i>, 46, 142 <i>Annonces Littéraires</i>, 47, 242, 147, 191, 239.</p>		

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Gême.



MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 6 MAI 1780.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

M E S A G E S .

IL fut un tems, il m'en souvient encor,
C'étoit le bon tems de ma vie.

Parmi les jeux , à l'abri de l'envie ,
Mes jours avoient un libre essor.

Tout à mes yeux étoit prodige :

Une source qui jaillissoit,

La fleur qui couronnoit la tige ,

Le Zéphir qui la caressoit,

Un nid de Fauvettes Que dis-je ?

Un Papillon m'intéressoit.

Aujourd'hui , tout est grand ; armés de leur balance,

Les États attentifs croisent leurs mouvemens ;

Le Midi craint le Nord , le repousse en silence ;

La Paix vole indécise aux champs des Musulmans ;

Sur un Monarque aimé notre Empire s'appuie ;

A ij

De vrais Républicains combattent leurs tyrans ;

 Tout est spectacle ! & je m'ennuie.

Il fut un tems , ce beau tems est passé ,

 Où mon esprit , aux voûtes éternelles

 S'élançoit d'un vol empressé.

Audacieux aiglon , dans mes courses nouvelles ,

Imitant l'Aigle altier qui traverse les Cieux ,

Je suivois ses sentiers ; & du flambeau des Dieux

 J'allois ravir les étincelles ,

 Et l'Algèbre & ses profondeurs ,

 Et les secrets de la Chymie ,

 Et les systèmes séducteurs

 De la pompeuse Astronomie ;

Je sondai tout , hormis la science des cœurs . . .

J'en avois un pourtant ; je l'appris de Thémire.

 C'est alors que , dans mon délire ,

 Je m'écriois : » Tout n'est qu'erreurs ,

 » Hors le sentiment qu'elle inspire ! »

 Il fut , ce tems , cet heureux tems ,

 Où je disois à ma Maîtresse :

 » Prends mon cœur & mes dix-huit ans ;

 » Hélas ! c'est toute ma richesse . . . »



*VERS pour mettre au bas du Portrait de
M. D'ALEMBERT.*

S'IL parle, il fait prendre le ton
De Théophraste dans Athènes.
S'il prend la plume, c'est Platon;
Avec le compas, c'est Newton;
Quand on le voit, c'est La Fontaine.

(Par M. de V...)

*L'AMOUR CRÉÉ PAR LA BEAUTÉ,
ou les Illusions du Cloître, Historiette
Anacréontique **

DANS un Couvent de Naples, où, loin du monde & des plaisirs, quelques jeunes filles vont faire profession de s'ennuyer, deux Pensionnaires, Euphrosine & Aglaé, ayant à peine quinze ans, jolies, spirituelles, ne demandant pas mieux que de devenir sensibles, voyoient à regret s'évanouir les plus beaux jours & les plus belles nuits de leur printemps. La jalousie de leurs compagnes & le besoin de s'amuser, besoin si pressant à leur âge, achevèrent entre-elles

* Une petite statue de cire, faite par deux jolies Pensionnaires de Couvent, a donné lieu à ce badinage.

une liaison que la conformité de goûts avoit commencée. Il faut aux femmes un objet d'affections. Les deux charmantes Pensionnaires concurent bientôt l'une pour l'autre la tendresse la plus vive. Les mêmes agrémens qui, dans le monde, en auroient fait deux rivales, dans le cloître en firent deux amies.

Fatiguées de leur solitude, elles cherchèrent dès-lors à s'y procurer quelques amusemens qui pussent au moins les distraire de l'image qu'elles se faisoient des plaisirs de la société. On peut prescrire des bornes à la liberté des filles qui ont quinze ans, mais on n'en donnera jamais à leur imagination. Celle de nos jeunes Récluses, à chaque instant plus inventive, leur fournissoit des dédommagemens de toute espèce. Un jour pourtant qu'elles ne savoient que faire, elles se mirent à lire. Il n'est pas étonnant que ce fût-là leur dernière ressource ; car, hélas ! elles ne lisoient jamais de Romans, ni de Contes pour rire, ni toutes ces jolies bagatelles du jour qui font rêver l'esprit, & disposent le cœur à faire encore mieux. Aucune de ces brochures ne paroissoit dans le Couvent ; la Supérieure y mettoit bon ordre. En revanche, tout ce qui s'appelle livres de dévotion, y avoit ses entrées libres.

Euphrosine & Aglaé aimoient beaucoup la Bible. En la parcourant, elles tombent ce jour-là sur un des Chapitres de la Genèse,

où elles trouvent que le Créateur voyant le premier homme former encore des desirs au sein des délices du Paradis terrestre, dit : *faisons-lui une compagne*. Eh bien ! ma bonne, s'écrie aussi-tôt Euphrosine, nous ne sommes pas, à beaucoup près, dans le Paradis terrestre, & nous nous ennuyons pour le moins autant que notre premier père ; que ne nous faisons-nous aussi un compagnon ? En conscience, le Ciel nous devrait bien ce présent. Un compagnon ! répond Aglaé, mais tu n'y penses pas. Eh ! comment ? Par quel moyen ? Les voilà qui cherchent, qui se promènent en rêvant autour de leur cellule.

Une petite *Madone* de cire, qu'elles n'avoient pas encore apperçue, s'offre tout-à-coup à leurs yeux. Elles se la montrent du bout du doigt en souriant, mais elles n'osent point s'en saisir. Un reste de scrupule combat quelque temps en sa faveur ; il cède enfin au desir que l'on a de se procurer un compagnon. Il faut que le Lecteur apprenne, avant tout, que les deux amies savoient parfaitement dessiner, & qu'elles avoient même quelques notions de la sculpture. La statue est déjà dans les mains d'Euphrosine. Comme elle possédoit fort bien la Fable, sa première idée fut d'en faire un Hercule : c'étoit son héros, chacun a le sien. Aglaé, plus prudente, se décida pour un petit Cupidon, afin, dit-elle, qu'en cas de surprise, la Mère Supérieure, en voyant ses

aîles, pût aisément le prendre pour un Ange. Bref, voici la *Madone* en pièces, & mes belles à l'ouvrage.

Grâce aux plus jolis doigts du monde, la cire molle & flexible s'arrondissoit & prenoit déjà des formes heureuses, lorsqu'il s'éleva tout-à-coup une dispute entre nos deux jeunes ouvrières, au sujet des traits dont elles devoient former le visage de l'Amour. Où trouver, dit Euphrosine à son amie, des yeux aussi beaux, aussi doux, aussi tendres que les tiens? Allons, il aura tes yeux. Non, répond Aglaé, ce sont les tiens qu'il faut lui donner; ils sont vifs & malins; ils conviennent à l'Amour. Je gage que lui-même les choisiroit. Eh bien, dit Euphrosine, je consens à ce que tu veux: il aura donc des yeux semblables aux miens; mais c'est à condition que ta bouche fraîche & vermeille servira de modèle à la sienne. Ainsi, la figure de Cupidon ne fut qu'un assemblage des traits d'Euphrosine & d'Aglaé.

Sous la main de nos jeunes Prométhées, les charmes de l'Amour naissent à mesure, croissent, se développent, autant toutefois qu'il leur étoit possible de les développer. On se souviendra qu'elles n'ont pas quinze ans.

Quoi qu'il en soit, ses bras terminés par de petites mains rondes & potelées; faites sur celles d'Euphrosine, offrent à l'œil & au toucher des contours frais & gracieux. Mais

ce que les friponnes paîtrissent avec le plus de soin & de plaisir, ce sont les jambes de l'Amour. On ne peut en effet rien voir d'aussi parfait. La beauté des formes s'y joint à la justesse des proportions: on ne cesse de les louer que pour admirer des pieds mignons & délicats; c'étoient ceux d'Aglaé.

Leur ouvrage à peu-près fini, elles ne se lassent point de l'examiner, & semblent y trouver sans cesse quelque chose à désirer. Il est touché, retouché; on critique, on corrige, & toujours on soupçonne un mieux auquel on voudroit atteindre. C'étoit bien d'ailleurs le plus joli chef-d'œuvre qui fût jamais sorti de la main des femmes; tous ses traits sembloient respirer; il ne lui manquoit guères que la parole. Il passoit tour-à-tour des mains d'Aglaé dans celles d'Euphrosine; cette dernière ne le rendoit que pour le reprendre aussi-tôt. Qu'il est gentil!... Quelle bouche! Quels yeux!... Aglaé, vois, il semble nous sourire... Ces mots étoient accompagnés des caresses les plus vives. Elles tâchoient, par mille & mille baisers, de lui donner une âme & des sens. Il est sûr qu'on en auroit une à moins.

Après ces premiers transports, Aglaé proposa d'habiller l'Amour. L'habiller, dit Euphrosine! Eh! pourquoi? Ce seroit dommage. Pour moi, reprit Aglaé, je ne saurois le voir ainsi nud, sans éprouver une secrète peine. Quoiqu'il soit insensible, je crois à

chaque instant que le pauvre petit grelotte de froid. N'y auroit-il pas un moyen de le couvrir, sans pourtant le cacher? Tiens., je ne fais, mais il me semble qu'alors je le regarderois avec moins d'inquiétude. Une gaze légère & transparente mit nos belles d'accord, en voilant le Dieu qu'elles venoient de former. Il est encore inutile de prévenir qu'on mit un art infini à donner à certe toilette tout l'air & toutes les grâces de la négligence.

Ainsi nos jeunes filles, enchantées de leur ouvrage, ne trouvoient plus leur cellule aussi déplaisante, & passoient avec lui des heures entières. Elles le caressoient, le baisoient, le baisoient encore, lui parloient, le grondoient de ne pas répondre, & lui adressoient les vœux les plus tendres.... Les illusions n'ont qu'un temps. Celle des deux Pensionnaires fut, hélas! trop tôt dissipée. On commença par négliger le pauvre petit Amour; on ne lui dit bientôt qu'un mot en passant. Plus de caresses, plus de baisers, à peine un léger coup-d'œil, On s'aperçut enfin que cet objet si fêté, si cheri, n'étoit qu'un morceau de cire. On plaîsanta d'abord de sa folie, on finit par en rougir; & tout ce grand changement ne fut, qui le croiroit! que l'effet d'une visite au parloir.



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Montre*; celui du Logogryphe est *d'Estaing*, où se trouvent *destin, sage, âne, singe, Ange, Denis, saint, dais, étang, nid, tige, gain, anse, danse, sein, gaze.*

É N I G M E .

DE s mains de l'Art je reçus l'existence ;
Le fer , le feu , la terre & l'eau
Eurent tous part à ma naissance ,
Et pour combattre l'air je quittai le berceau.
Par mon état placée à la classe femelle ,
Je n'eus jamais d'époux ; j'ai cependant un fils ;
Je le porte en mon sein ; & sa nature est telle ,
Qu'il existoit peut-être avant que je *naquis*.
D'un soufre menaçant , mortel , je te délivre ,
Car je suis , de tous temps , ardente à te servir ,
Ma voix t'avertit de bien vivre ,
Et toi , de mes bienfaits tu perds le souvenir.
Des plaisirs & des jeux quand la troupe légère
T'entraîne , à tes devoirs je fais te ramener ;
Je te rends à l'Amour ; & plus d'une Bergère
N'eût pas reçu sans moi l'hommage du Berger.
Prends-tu le deuil ? Sensible à tes alarmes ,
Par de tristes accens je réponds à tes larmes ,

A v j

L'hymen couronne-t'il ton amoureuse ardeur ?
 Par mille cris joyeux je chante ton bonheur.
 Et quand la nuit , sortant de ses demeures sombres ,
 Sème dans l'Univers le silence & les ombres ,
 Tu dors ; & respectant ce précieux sommeil ,
 Je me tais pour ne point trop hâter ton réveil.
 Pour prix de mes bienfaits , quelle est ma destinée ?
 Tu me charges de fers , me mets la corde au cou ;
 Au plus haut d'un gibet je me vois attachée ;
 C'est l'acte d'un ingrat , ou bien celui d'un fou.

(Par M. Bodin , C. D. F. D. R.)

L O G O G R Y P H E .

Nous ne formons qu'un corps, quoique deux sœurs
 jumelles ;
 Nos bras élastiques & grêles
 Forment les mêmes mouvemens ;
 Du plus actif des élémens
 L'on évite par nous les atteintes cruelles ;
 Et Ducérceau , jadis en vers charmans ,
 Jaloux de nous rendre immortelles ,
 Célébra nos divers talens.
 Le retour de Zéphyr nous poursuit & nous chasse ;
 Mais aussi-tôt que la neige & la glace ,
 Tristes filles de l'Aquilon ,
 De l'empire François couvriront la surface ,
 Chacun nous sommerà de rentrer au salon.
 Sous cette enveloppe un peu sombre

Si tu ne peux , Lecteur , nous deviner ,
De trois fois trois nos pieds forment le nombre ;
Ton affaire à présent est de les combiner.
D'abord tu trouveras un arbre très-utile ;
 Un oiseau jaseur & fripon ;
 En Languedoc un port fort bon ;
Des États de Savoye une agréable ville ;
 Une autre encore où le grand Constantin
 Contre Arius fit tenir un Concile ;
 L'un des sept tons de l'Arétin ;
 Un mont connu , des Alpes fort voisin ;
 Au Bûcheron un outil nécessaire ;
 Le temps où la moisson mûrit ;
Un son impératif qui prescrit de se taire ;
Ce que l'enfant embrasse & ce qui le nourrit ;
De la liqueur bachique une honnête mesure ;
De la belle Cypris la magique ceinture ;
Un petit trait piquant ; un Empereur Romain ;
 Des Athlètes l'antique armure ,
Et le vent frais qui vient des portes du matin.

(Par M. l'Abbé Dourneau.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Essai sur la Musique Ancienne & Moderne.
4 Vol. in-4°. À Paris, chez Onfroy,
Libraire, rue du Hurepoix.

RASSEMBLER, du moins en substance, tout ce que l'on a écrit d'intéressant ou de sensé sur la Musique; présenter le tableau de ses efforts, de ses progrès, de ses révolutions dans tous les temps & dans tous les lieux; joindre à l'exposition & à la discussion de ses principes les recherches les plus intéressantes sur les instrumens qu'elle a inventés, sur les usages auxquels on l'a consacrée, sur les Artistes, les Savans & les Poètes qui l'ont enrichie, éclairée ou servie: tel est le plan de l'Ouvrage que nous annonçons au Public. Cette entreprise, aussi utile que vaste, exigeoit à la fois le talent de l'Artiste, les lumières du Savant, le zèle infatigable & noble de l'Amateur. Une érudition immense, curieuse & variée, une critique fondée sur la connoissance profonde de l'Art, aussi éloignée de la froide analyse du raisonneur que des préjugés exclusifs & despotiques de l'enthousiaste, ont présidé à l'exécution. Cette érudition, cette analyse, ces discussions n'ont rien d'aride ni de repoussant. Faites avec choix, elles amusent sans fatiguer; &

d'ailleurs cet Art est trop cher aux ames sensibles dont il fait les délices , pour qu'elles ne s'occupent pas avec plaisir & empressement de tout ce qui le concerne , de tout ce qui peut les mettre à portée de comparer leurs sensations à celles que le même Art a fait éprouver à d'autres peuples & dans d'autres temps.

L'Auteur examine l'histoire & la théorie de la Musique chez les Grecs anciens & modernes , chez les Romains , les Égyptiens , les Juifs , les Chaldéens , les Gaulois , les Chinois , les Persans , les Turcs , les Arabes , les Russes , les Hongrois , les Morlaques & les Européens modernes. Il joint à cette histoire tout ce qu'il a pu découvrir sur les instrumens , tant anciens que modernes , de ces différens peuples ; & tels sont les vastes objets qu'embrasse son premier Volume.

Ses regards ont dû se tourner d'abord vers la Musique ancienne ; mais tout concourt à répandre sur cette partie de l'histoire de l'Art , l'obscurité & l'incertitude. Les monumens qui nous en restent , ou ne décident rien , ou se contredisent , & sont plus propres à nous égarer qu'à nous instruire. Que penser en effet d'un Art dont les Philosophes les plus graves ne parlent qu'avec enthousiasme ; dont les Historiens rapportent les effets les plus extraordinaires , qui étoit l'organe des oracles , des lois , de la morale , l'un des objets principaux de l'attention publique , & la partie la plus essentielle de l'éducation , mais dont les

principes compliqués , les signes innombrables , la theorie abstraite & minutieuse , semblent s'arrêter aux premiers élémens de la Musique moderne , & donner le démenti le plus formel à tout l'étalage de gloire & de puissance dont on a voulu la décorer »

Le premier moyen de concilier ces contradictions apparentes semble devoir se tirer de la constitution physique & morale des peuples anciens. « La Musique ne nous touche qu'à proportion de la sensibilité de nos organes. Il y a tel homme pour qui l'harmonie n'est que du bruit; il y en a d'autres qu'elle transporte jusqu'à suspendre en eux le souvenir de leurs affaires & de leurs chagrins. »

» Ce que l'Histoire nous a conservé des effets étonnans que la Musique produisoit chez les Grecs , mis à côté de l'imperfection de cet Art chez cette nation , ne prouve que son extrême sensibilité. Nés sous un climat plus chaud que le nôtre ; plus susceptibles de passions que nous ne le sommes ; doués d'un goût plus vif , d'un sentiment plus exquis pour les plaisirs , & d'une pénétration plus active pour tout ce qu'ils voyoient & entendoient ; élevés d'ailleurs , pour la plupart , dans la liberté du gouvernement populaire , se livrant sans crainte à tout ce qui pouvoit flatter leur imagination , & n'épargnant rien de ce qui étoit capable de leur procurer du plaisir : c'est à la délicatesse des

» organes des Grecs qu'il faut faire hon-
 » neur de toutes les merveilles que l'on a
 » débitées au sujet de leur Musique.... »

! L'union constante de la Poésie & de la
 Musique semble encore jeter quelque lu-
 mière sur les faits dont il s'agit. La Poésie
 pouvoit communiquer à la Musique une
 partie de sa puissance ; cela est vrai de nos
 jours , à plus forte raison chez les anciens ,
 dont la Musique étoit beaucoup plus subor-
 donnée à la Poésie que parmi nous. Mais
 comment allier cette conjecture avec l'idée
 de Platon , qui vouloit « qu'avec une lyre
 » on pût si bien représenter les sentimens &
 » les pensées , que l'Auditeur fût à portée
 » de les deviner & de les distinguer ; qu'un
 » Musicien peignît par les *seuls* sons d'un
 » instrument , un ordre ou une prière , un
 » consentement ou un refus , un conseil ou
 » une persuasion ? » Comment accorder
 Platon avec lui-même , lorsqu'après avoir
 conçu une si grande idée du pouvoir de la
 Musique , il avance que la Musique instru-
 mentale est *une chose sans signification* ?
 Comment se former une idée précise d'un
 Art sur lequel le même homme , l'un des
 plus grands hommes de l'antiquité , réunif-
 soit des idées si incohérentes , & même si
 contradictoires ?

Laiſſons les Historiens & les déclama-
 teurs , & cherchons dans ce qui nous reste
 des principes de la Musique ancienne , ce
 qui peut nous éclairer davantage.

Sous le nom de *Musique*, les anciens comprenoient un grand nombre d'objets. Indépendamment de l'influence qu'ils supposoient à l'harmonie dans la création & dans les lois de l'Univers, dans les fonctions de nos facultés, en un mot, dans toute la nature; la Musique proprement dite, réunissoit d'abord le chant, la poésie & la danse: dans la suite, elle se sépara des deux dernières, & cette révolution dût lui faire perdre beaucoup de sa considération.

Nous ne suivrons pas l'Auteur dans le détail des divisions anciennes de la Musique en théorique physique ou artificielle, & pratique usuelle ou narrative. Ce plan, qui renfermoit la science de l'acoustique, le rapport calculé des intervalles, les règles de la mélodie, du rythme, de la poésie, de la danse, & même du geste, est plus vaste que le nôtre, soit que les anciens eussent cru devoir réunir sous le même nom des connoissances qui tenoient ensemble par une dépendance mutuelle & plus intime que chez nous, soit que chacune de ces sciences, plus simple encore & moins approfondie, ne suffit pas pour former seule un corps de théorie qui eût une certaine consistance.

Le rythme ou la mesure faisoit le point capital de la Musique des anciens, & en étoit l'ame; tandis que la simple mélodie n'en étoit, pour ainsi dire, que le corps.

L'exactitude de leur prosodie les rendoit

très-scrupuleux sur la mesure, & dès-lors très-sensibles au rythme.

“ Nous osons assurer, continue l’Auteur, ”
 „ que dans ces fameux effets tant vantés de ”
 „ la musique des anciens, après la poésie, ”
 „ le rythme étoit ce qui devoit les faire ”
 „ naître ; car le rythme seul, sans le se- ”
 „ cours des paroles ni de l’harmonie, est ”
 „ capable d’agiter l’ame, comme on l’éprou- ”
 „ ve en entendant des tambours, timbales, ”
 „ cymbales, &c.

„ Nous croyons aussi que le rythme de la ”
 „ Musique vocale ancienne étoit plus parfait ”
 „ que le nôtre. . . . mais qu’en revanche, ”
 „ celui de notre Musique instrumentale ”
 „ l’emporte infiniment sur celui de leur Mu- ”
 „ sique de même espèce.

„ Nous l’emportons également sur eux ”
 „ dans la *Mélopée*, ou *Art de composer un* ”
 „ *chant*, dont l’exécution recevoit le nom ”
 „ de *mélodie*. ”

Les règles de leur Musique comprenoient les sons, les intervalles, les genres, les systèmes, les modes, les nuances & la mélopée.

Soit que leurs oreilles fussent plus délicates que les nôtres, soit que leur enharmonique fût, comme le nôtre, une espèce de charlatanerie, ils comptoient le quart de ton au nombre de leurs *intervalles*. L’emploi de ce quart de ton constituoit leur *genre* enharmonique ; celui des demi-tons constituoit leur *genre* chromatique, & le diato-

nique procédoit par les intervalles que nous appelons *intervalles naturels*.

Les sons combinés les uns avec les autres formoient les *systèmes*. Le *système* ou l'assemblage des sons, usités dans la plus ancienne Musique, se réduisoit à un tétracorde composé de quatre sons diatoniques. Les nouveaux sons dont elle s'enrichit, formèrent de nouveaux tétracordes & de nouveaux systèmes.

Les *tons* ou *modes* répondoient à peu près à ce que nous avons appelé du même nom.

Les *muances* étoient les changemens qui pouvoient arriver dans le cours d'un chant. Ces changemens portoient ou sur le genre, ou sur le système, ou sur le mode, ou sur la mélodie, lorsque le chant, par exemple, passoit du sérieux au gai, du grave à l'impétueux, &c.

La *mélodie* étoit réduite à un petit nombre de préceptes, parce qu'il ne s'agissoit pas alors de composition à plusieurs parties, & que le Musicien n'avoit pour objet que de chercher des chants qui s'accordassent bien avec la quantité des syllabes. Aristide Quintilien reconnoît dans la mélodie neuf sortes de *nomes* ou chants déterminés par des règles fixes, & dit qu'ils se chantoient sur neuf modes différens.

Tout cela n'est pas trop satisfaisant, & l'on a cherché presque inutilement à l'éclaircir par des commentaires sans nombre.

Nous avons, comme les Grecs, des genres, des systêmes, des modes & des nuances. Nous y mettons moins d'importance qu'eux; & ce ne sont encore parmi nous que les premiers rudimens de l'Art. Que penser de ces *nomes*, dont les modes, l'usage & l'expression étoient déterminés? Étoient-ce ce que nous nommons des airs? Étoient-ce des formules musicales qui servoient de motif & de base aux chants plus étendus que l'on en tiroit? Ne seroient-ce pas plutôt ces formes de couplets que nous connoissons dans la poésie ancienne sous le nom d'*alcaïque*, de *saphique*, &c. & sur le modèle desquels les Poètes composoient les strophes de leurs odes? Le rythme & le mode auroient pu y être déterminés sans que cela fixât les inflexions vocales.

Chaque son du systême antique avoit pour caractère ou pour *note* une lettre de l'alphabet, & ces caractères s'écrivoient sur une seule ligne. Suivant les genres, les systêmes, les modes auxquels on les faisoit servir, ces lettres étoient ou entières ou mutilées, simples, doublées, alongées, accentuées, &c. Ils avoient aussi des caractères de durée. En un mot, tous les caractères usités montoient au nombre de 1620; nombre prodigieux, & d'après lequel il n'est pas étonnant qu'il fallût trois ans d'étude pour sortir des premiers élémens de l'Art.

Cette dissertation sur la Musique Grecque est accompagnée de quatre morceaux

de Musique ancienne, les seuls qui nous restent. L'Auteur présente ces morceaux notés avec les caractères antiques, & avec les notes de notre Musique ; il a même essayé d'y ajouter trois parties vocales d'harmonie, afin de faire voir ce que les anciens auroient gagné à connoître le contrepoint. Ces morceaux si précieux, quoique si peu décisifs, sont suivis d'une table générale des caractères en usage dans la musique ancienne, comparés aux sons correspondans du système moderne.

Ce fut des Grecs que les Romains reçurent leur musique. Les Étrusques avoient une musique avant la fondation de Rome ; mais elle étoit très-bornée ; & jusqu'à l'arrivée d'Évandré, on ne connoissoit en Italie que les pipeaux des Bergers. Ainsi l'on peut appliquer à la musique Romaine tout ce qu'on peut savoir de la musique Grecque.

Nous avons déjà dit que cet Art comprenoit le geste & la danse. L'Auteur examine avec le plus grand détail tout ce qui nous reste sur cette partie de la musique des anciens. Cela le conduit aux recherches les plus curieuses sur les jeux des anciens, sur leurs théâtres, sur leurs drames, sur ces pantomimes dont on conte tant de merveilles, sur la forme même des applaudissemens ; car chez ces peuples tout étoit assujéti à des formes & à des coutumes fixes & déterminées. Par-tout on voit les traces d'un enthousiasme que l'habitude augmentoit loin

de l'affoiblir : le fameux cri des Romains, *panem & circenses*, peut en donner une idée. Mais quelle étoit la musique d'un peuple qui se plaçoit à voir couler le sang des Gladiateurs, à voir briser des chars & écraser ceux qui les conduisoient, chez qui les femmes même devoient à la mort, par un geste féroce, le malheureux qui s'immoloit à leurs barbares plaisirs ? Et tels étoient les passe temps du sage Caton, du voluptueux Luculle, du poli Cicéron, de l'harmonieux & sensible Virgile.

« Quoi qu'il en soit, la musique des Ro-
 » mains étoit si peu de chose par elle-même,
 » que Vitruve fut obligé, pour expliquer le
 » système d'Aristoxène, d'adopter tous les
 » termes de la langue Grecque. On ignore
 » s'ils eurent des Compositeurs fameux ;
 » leurs noms ni leurs ouvrages ne sont pas
 » venus jusqu'à nous. On fait seulement
 » qu'ils aimoient beaucoup les chansons, &
 » qu'ils chantoient presque toutes leurs
 » poésies. Il paroît comme certain que plu-
 » sieurs odes d'Horace ont été parodiées sur
 » des airs Grecs ; on prétend même qu'il
 » nous en reste quelques-uns dont on se sert
 » encore pour nos hymnes, entre autres un
 » qui a été fait du temps de Sapho, & sur
 » lequel on chante l'hymne *Ut queant laxis*,
 » qui a été faite dans les premiers siècles de
 » l'Eglise. »

L'Auteur a fait graver cet air avec des paroles d'Horace. S'il est aussi ancien qu'on

le dit, nous avouons avec lui que c'est un monument précieux de la musique ancienne. Mais il nous permettra de lui observer qu'en voulant l'assujétir à notre mesure à deux temps, il en a probablement altéré le rythme. Non-seulement les syllabes brèves n'ont pas un rapport exact de durée avec les syllabes longues qui devoient toujours en être doubles, mais elles ne sont pas même égales entre elles.

Les Romains n'avoient donc à eux que la déclamation & la danse ; mais ce qui semble s'éloigner singulièrement de nos usages, c'est de noter & même de soutenir par des instrumens leur déclamation oratoire. Comme elle se formoit des accens & du rythme, il su^{ff}isoit d'y employer les caractères des accens & de la mesure. Ces notes déterminoient les sons & leur durée ; cependant l'Orateur ou l'Acteur pouvoit déclamer avec plus ou moins de lenteur. Cicéron écrivoit à Atticus qu'il avoit ralenti sa déclamation, & obligé le joueur de flûte qui l'accompagnoit à ralentir les sons de son instrument.

La musique, soit vocale, soit instrumentale, accompagnoit les festins, les triomphes, les funérailles, les sacrifices, tous les jeux & toutes les fêtes.

Ici se présente une difficulté. Ce qui précède a pu faire penser que les beautés de la musique dépendoient beaucoup de la poésie qui lui étoit jointe, & dont elle observoit scrupuleusement

scrupuleusement le rythme. Cette musique n'étoit, à ce qu'il semble, qu'une déclamation plus accentuée, & dans laquelle l'expression la plus forte se bornoit à quelques légers écarts. Ce n'étoit qu'une sorte de plein chant monotone, & dont la marche vague & incertaine n'avoit ni le retour ni l'enlacement flatteur de nos modulations, ni les charmes puissans de notre harmonie. Avec des paroles énergiques, dans l'appareil d'une fête ou d'une cérémonie intéressante pour des âmes Républicaines, il pouvoit toutefois exciter l'enthousiasme. Mais d'où la musique instrumentale tiroit-elle sa puissance? Comment expliquer ses prodiges, aussi fréquens que ceux de la musique vocale? Faudra-t'il accorder aux anciens une mélodie assez féconde, assez puissante pour les émouvoir indépendamment de la poésie? Le rythme seul suffira-t'il en ce cas pour exciter ou calmer les passions au gré de l'Artiste? Ou les Grecs seront-ils dans le même cas que ces peuples barbares, qui n'ont besoin, pour être violemment émus, que d'un bruit sans art, causé par des instrumens aussi barbares qu'eux?

Quoi qu'il en soit, l'Auteur se croit fondé à conclure que la musique ancienne étoit fort inférieure à la nôtre. Il ne croit, dit-il, depuis Jubal jusqu'à Lulli, qu'à un plein-chant qui a varié dans tous les siècles. Il est également persuadé que les anciens ne connoissoient pas l'harmonie, quoique leur mu-

Sam. 9 Mai 1780,

B

sique en fût susceptible ; ce qu'il a essayé de prouver , en joignant aux morceaux qu'il en cite , des parties vocales d'accompagnement.

Il ne croit pas qu'on doive , avec Rousseau , les féliciter de n'avoir pas connu le contrepoint. En effet , comment Rousseau , qui connoissoit l'impression que produit sur l'oreille & sur l'ame le retour d'une consonnance quelque temps suspendue , qui a lui-même assigné le caractère d'expression particulier à chacun des accords , qui a écrit *que l'harmonie découverte ou perfectionnée ; avoit ouvert à la musique de nouvelles routes pour plaire ou pour émouvoir ** , comment Rousseau a-t'il pu avancer ce paradoxe ? Auroit-il voulu prétendre que l'expression n'est pas le but des Arts , ou plutôt qu'ils s'éloignent de la perfection à mesure qu'ils ont plus de moyens de peindre ou de toucher ?

« Quand on songe , dit Rousseau , que de
 » tous les peuples de la terre qui ont une
 » musique & un chant , les Européens sont
 » les seuls qui aient une harmonie , des
 » accords , & qui trouvent ce mélange
 » agréable , &c. il est bien difficile de ne pas
 » soupçonner que toute notre harmonie
 » n'est pas une invention gothique & barbare..... C'est comme si l'on disoit :
 » quand on songe que de tous les peuples
 » du monde qui ont une poésie plus ou
 » moins étendue , les Européens sont les

* Dictionnaire de Rousseau , Art. Opéra.

» feuls qui aient un Homère, un Virgile,
 » un Horace, un Racine, un Voltaire, un
 » Tasse, un Milton, & qui trouvent dans
 » leurs vers un charme inexprimable, il est
 » bien difficile de ne pas soupçonner que
 » tout cela n'est que barbarie. »

Rien de plus juste que ce raisonnement : rien de plus juste encore que la manière dont l'Auteur combat ce principe chimérique que quelques Amateurs se sont fait si gratuitement : *par-tout où il n'y a pas d'imitation, il n'y a pas de musique.* Certainement la musique est quelquefois imitative, mais cette faculté ne lui est pas essentielle ; elle se réduit même à peu de chose quant aux images physiques, & ne mérite sérieusement l'attention de l'Artiste que dans les accens de la voix, par rapport au sentiment. Alors il est incontestable que l'accent musical doit être imitatif, c'est-à-dire, analogue à l'accent que la nature ou le génie des langues ont attaché à l'expression de telle ou telle affection de l'ame. Mais, en cela même, l'erreur de ceux qui ont abusé du mot d'*imitation*, est de prétendre qu'*imiter* soit faire une chose *semblable*, au lieu qu'en musique, comme en poésie, ce n'est que faire une chose plus ou moins approchante de la vérité. L'imitation musicale est vague comme celle de la pantomime ; elle doit bien être assez distincte & assez sensible pour réveiller dans l'ame l'idée ou le sentiment général de telle ou telle affection,

comme la joie, la douleur, la tendresse, la crainte, &c. ; mais ni l'un ni l'autre ne peut atteindre, sans le secours de la parole, à l'indication précise & individuelle de tel ou tel sentiment. Ainsi, dans le même sens que la pantomime est imitative, la musique peut l'être, & c'est dans ce sens-là que nous disons avec l'Auteur qu'il imite en masse, & non pas en détail.

Mais nous ne saurions être entièrement de son avis, lorsqu'à propos des regrets que les Philosophes Grecs donnoient à la Musique des premiers temps, il rappelle ceux des Amateurs modernes de Lulli, & qu'il dit : « La Musique n'est bonne que quand elle amuse, *Il n'y a pas de beau fixe en Musique comme en Peinture, Sculpture & Architecture.* »

Cette proposition nous semble du moins avoir besoin d'être entendue & éclaircie. Elle présente un sens que l'Auteur désavoueroit sans doute, & qui pourroit décourager les Artistes, en ne leur offrant, pour prix de leurs veilles, que des applaudissemens de mode ou d'habitude, fruits passagers d'un vain caprice. Qu'il nous soit permis de hasarder quelques idées à ce sujet.

Nous avouons que la beauté musicale tient beaucoup aux mœurs & aux circonstances. La beauté physique elle-même, n'est-elle pas soumise aux caprices des sens, du climat & de l'opinion ? En poussant ce raisonnement, un Rigoriste nicroit l'exis-

tence du *beau* dans tous les genres possibles.

Un Art fait des progrès lorsque ses moyens s'augmentent, que sa carrière s'étend, que ses objets s'aggrandissent & se multiplient. Les productions d'un Art sont d'autant plus *belles*, qu'elles atteignent à un but plus reculé, plus important, plus difficile, & qu'elles donnent le sentiment du *beau* à des hommes plus exercés & plus délicats.

A chaque pas que fait un Art, la sphère du *beau* change donc pour lui. Ce qu'on appeloit la beauté par excellence, peut devenir une beauté médiocre; elle peut devenir triviale; la concurrence seule peut lui faire perdre de son prix; mais si elle a un but d'une importance quelconque, elle ne cessera pas d'être une beauté. Nous admirons encore, dans Lulli le naturel de son récitatif & la facilité de son style. Maintenant que l'Orchestre s'est ranimé, que la mélodie s'est enrichie, que des tableaux pathétiques ou terribles ont remplacé la froide & monotone langueur de la musique de l'autre siècle, on l'oublie & on la dédaigne. Mais, ce qu'elle avoit de bon, son naturel, sa facilité, nous paroît tel encore; ce qu'on y desire, c'est l'énergie, la variété, la chaleur, qualités qui n'ont rien de capricieux ni d'arbitraire.

Le *beau fixe* & le *beau relatif* ne sont point contradictoires. Il y a un *beau fixe* dans tous les Arts, puisque tous les Arts ont un but, & que tout ce qui atteint à

ce but, est beau. Mais ce but a plusieurs parties plus ou moins importantes, & c'est l'importance de ces parties qui détermine le beau relatif.

Un Art ne peut changer de but, mais ce but peut s'étendre. S'il change, l'Art se dégrade. C'est ainsi qu'au moment de la perfection, la crainte de n'être qu'imitateurs égare les Artistes, leur fait abandonner la vraie route, parce qu'elle est trop battue; ou que, revenant sur leurs pas, ils s'attachent à une partie qui avoit été négligée, & font leur objet principal de ce qui ne devoit être qu'un accessoire.

Après avoir ainsi rassemblé & discuté tout ce que l'on peut savoir de la Musique des Anciens, l'Auteur examine l'état de cet Art chez les autres peuples qui l'ont cultivé. Il suit le même plan que pour la Musique Grecque; il expose l'histoire, la théorie de la Musique chez ces différens peuples, & tâche d'en donner l'idée la plus complète qu'il est possible. Des faits curieux, des coutumes singulières animent ce vaste tableau. Mais dans une matière si étendue, où l'Auteur lui-même a été forcé, par l'abondance des détails, à ne les présenter souvent que sous la forme de simples notices, il nous est impossible de le suivre pas-à-pas.

Les Bardes avoient établi dans les Gaules une Musique analogue sans doute à leur culte barbare. Cependant elle étoit assu-

jétie à des règles & avoit des écoles. Elle s'enfuit avec eux à l'approche des Romains. Transmis aux Gaulois , les Arts de Rome se virent bientôt étouffés par les peuples du Nord ; mais la Musique réfugiée aux pieds des autels y conserva , quoique défigurée , un pouvoir proportionné à celui de l'Eglise On la voit ensuite inspirer les Troubadours , les Ménétriers , les Romançiers , se perfectionner avec les autres Arts , & atteindre enfin le siècle où nous vivons.

Chez les Chinois , comme chez tous les peuples qui ont une Histoire , on retrouve les mêmes contes , la même prévention , le même enthousiasme que chez les Grecs. Mais ce Peuple singulier avoit trouvé les principes de Pytagore & le système des Egyptiens ; il avoit soumis au calcul , approfondi & perfectionné la Musique longtemps avant les Linus & les Amphions. Depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours , on voit les Empereurs Chinois mettre la Musique au nombre des principaux objets de leur administration , assurer l'invariabilité de ses principes , & régler même la facture des instrumens par des Édits solennels. Peuple heureux , qui se suffit à lui-même ; dont les Maîtres , libres d'affaires étrangères , peuvent s'occuper uniquement de ses besoins , & même de ses plaisirs !

Chez les Persans , les Turcs & les Ara-

bes, on retrouve des traces de la Musique Grecque. Ils ont, comme les anciens, des modes, & peut-être des nomes, si toutefois les phrases harmoniques & invariables dont ils font usage, peuvent représenter ce que les Grecs appeloient des nomes. On expliquera comme on voudra le rapport singulier & frappant qui se trouve entre la gamme Arabe & la gamme Italienne. Mais en faisant attention aux lettres initiales de chaque mot, il est difficile de se persuader que cette ressemblance soit un effet du hasard.

*Gamme Arabe.**Gamme Italienne.*

Alif, mim, lam.
 Be, fe, sin.
 Gim, sad, dal.
 Dal, lam, re.
 He, sin, mim.
 Waw, dal, fe,
 Zain, re, sad.

A. mi, la.
 B. fa, si.
 C. sol, do ou ut.
 D. la, re.
 E. si, mi.
 F. do, fa.
 G. re, sol.

Après tant de révolutions, les Grecs modernes conservent encore de foibles restes des mœurs & de l'esprit de leurs ancêtres. Passionnés pour les plaisirs & surtout pour la Musique, ils chantent encore à table, boivent à la santé de leurs Maîtresses, & finissent par danser au son de la lyre ou de la Guittare. L'Auteur présente quelques-unes de leurs chansons. On y apperçoit encore les traces de la delica-

tesse d'un meilleur âge; elles respirent la passion & la volupté, & le goût Oriental qui s'y est mêlé, n'a pas entièrement étouffé le génie de cette Nation célèbre.

C'est aux Grecs, peut-être que les Turcs doivent leurs chansons. Elles ne sont pas dénuées de cette finesse de sentiment, de ces mouvemens naturels & passionnés qui caractérisent Anacréon & même Horace.

La seconde partie de ce premier volume est employée toute entière au détail des instrumens de Musique chez tous les peuples anciens & modernes. La facture, les principes, les passages même de mélodie les plus favorables aux principaux de ces Instrumens, tout concourt à faire de cette partie intéressante un répertoire aussi complet que l'ont pu former trente années de travail & de recherches. Des figures très-bien gravées, tirées des monumens anti-ques, des manuscrits du moyen âge, des voyageurs les plus estimés, expliquent le texte. En un mot, l'Auteur n'a rien négligé, ni rien épargné pour remplir le vaste plan qu'il s'est tracé.

Nous aurions bien voulu suivre l'Auteur dans toute l'étendue de sa carrière, & donner du moins au Public une idée suffisante de son travail: mais forcés de nous restreindre, ce que nous allons ajouter n'est qu'une notice rapide & très-imparfaite des différens objets qui remplissent les trois derniers Volumes.

Le troisième Livre renferme l'abrégé d'un traité de composition. Des rapprochemens curieux, des discussions pleines de la meilleure critique y tempèrent l'aridité des préceptes. L'Auteur trouve dans son sujet le moyen de jeter encore un nouveau jour sur la Musique ancienne, sur la division, jusqu'à présent vicieuse, de notre échelle, sur le tempérament, en un mot sur la théorie entière de ces sons, de ces intervalles, de ces accords que la physique & le calcul peuvent bien déterminer, mais qu'il n'appartient qu'au talent & au génie d'employer & de faire valoir. A la suite de ce Livre sont gravés plusieurs morceaux d'harmonie travaillée, parmi lesquels on en verra quelques-uns des 16^e & 17^e siècles.

Le quatrième Livre traite des chansons, de ce genre où nous sommes si jaloux d'exceller, & dans lequel, il faut l'avouer, nous avons bien moins d'obligations à nos Musiciens qu'à nos Poètes. La partie historique de ce Livre est aussi complète qu'intéressante. Après des recherches sur les chansons Grecques & Romaines, sur les révolutions de la langue romance, & sur ces fameux Provençaux qui formèrent Pétrarque & furent les premiers Maîtres de l'Italie, on verra avec plaisir une notice de nos anciens Chanfonniers, & une collection nombreuse de celles de leurs chansons que le temps nous a conservées. Les plus curieuses sans

doute font celles du Comte de Champagne , & de l'infortuné Châtelain de Coucy. L'Auteur a recouvré ces dernières avec la musique du temps. Il a joint cette musique aux paroles ; & si elle est par elle-même peu capable de nous plaire , il n'en est pas moins intéressant de retrouver ces mêmes airs qui attendrissoient l'épouse du barbare Fayel , & qui soulageoient les peines & la douleur de l'infortuné Raoul.

Le reste de l'Ouvrage contient tout ce que l'on peut savoir des Poètes , des Musiciens , des Auteurs , des Chantéurs qui ont bien mérité de la musique , parmi les anciens , & parmi les modernes , soit par leurs talens , soit par leur travail sur la théorie de l'Art , en France & en Italie depuis Gui d'Arezzo jusqu'à nos jours. Les notices alphabétiques que l'Auteur en donne , renferment tout ce qui peut les rendre intéressantes : anecdotes curieuses , opinions exposées & discutées , &c. cette partie est complète. Les articles de nos Poètes lyriques sont accompagnés des plus jolies & des moins connues de leurs chansons. Les Savans verront avec plaisir les articles *Aristoxène* , *Pythagore* , *Guy d'Arezzo* , *Roussseau* , *Roussfier* , *Blainville* , *Rameau* , *Tartini* , *Zarlino* , &c. Les Amateurs litont de même les articles *Piccinni* , *Sacchini* , *Traetta* , *Pergolèse* , *Philidor* , *Quinault* , *Métastase* , &c. &c. Mais ils regretteront de ne pas voir à

côté de ces Hommes célèbres, ceux dont l'Allemagne s'honore à juste titre, les *Stamitz*, les *Hayden*, les *Vaggenzeil*, & sur-tout le Chevalier *Gluck*, méritoient d'y occuper un rang distingué. On pourroit aussi reprocher à l'Auteur d'avoir laissé de la confusion dans quelques parties de ce grand Ouvrage.

NOUVELLES Lettres d'un Voyageur Anglois, par M. Sherlock.

Incenditque animum fama venientis amore.

Vol. in-8°. A Londres, & se trouve à Paris, chez Esprit, Libraire, au Palais Royal, & chez la Veuve Duchesne, rue S. Jacques.

CET Ouvrage peut être regardé comme le second Volume de celui que M. Sherlock a publié il y a quelques mois, & dont on a rendu compte dans un des Numéros précédens. Il contient quarante-quatre Lettres, dont les principales traitent de l'Italie, de la Poésie, de la Musique, de Paris, du Goût & de Shakespear. L'accueil bien mérité, que le Public a fait aux premières Lettres du Voyageur Anglois, promet à ce nouveau Recueil un succès pour le moins égal. On n'y trouvera point ces détails minutieux & froids, dont la plupart de nos Voyageurs entlent leurs Volumes. M. Sherlock ne traîne point, comme eux, son Lecteur sur les

grandes routes; il ne le retient point dans les auberges; mais lui faisant franchir d'un saut les espaces qui séparent les objets intéressans, il ne l'arrête que dans les lieux où il peut trouver quelque agrément ou recueillir quelque fruit. Quoique l'Auteur embrasse plusieurs matières, son Livre est fort court; & ce reproche, que les Lecteurs font si rarement, ils le feront sûrement tous à M. Sherlock. Mais pourquoi le condamner sans l'entendre? Peut-être a-t'il pensé qu'il falloit traiter notre légère nation comme l'on traite ces estomacs foibles & délicats, auxquels on ne permet qu'une petite quantité d'alimens à la fois. Si c'est par cette considération qu'il s'est décidé à ne publier qu'un petit volume, avouons-le, il n'a fait par-là que nous donner une preuve de plus de son discernement. Au reste, le petit volume de M. Sherlock renferme plus d'idées dans ses deux cent pages que n'en contiennent souvent des ouvrages de longue haleine; & nous pouvons appliquer ici ce que l'on a dit du même Auteur à l'occasion de ses premières Lettres : *il use, on ne peut mieux, du talent Anglois, de penser beaucoup en peu de mots, & de parler à l'esprit par abbréviation.*

Ce qui distingue sur-tout M. Sherlock de la foule des Voyageurs Écrivains, c'est qu'il ne répète jamais ce que d'autres ont dit avant lui. Il rapporte ce qu'il a vu, & il a tout vu avec ses yeux; il écrit ce qu'il a

pensé, & il n'a point pensé d'après les autres : par-tout il est lui-même. C'est-là ce qui donne à son ouvrage ce caractère d'originalité, qui, lorsqu'il est accompagné de la raison & du goût, est, j'ose le dire, l'empreinte & le sceau du génie.

M. Sherlock commence par nous présenter l'Italie dans son ensemble; & la manière dont il le fait, est aussi nouvelle qu'ingénieuse. Il envisage ce beau pays comme un tableau; & après nous en avoir donné une copie peinte à grands traits : " voilà le tableau, " dit-il; voici le cadre, la Méditerranée & " les Alpes ". La beauté de ce dernier trait est trop frappante pour avoir besoin de commentaire.

Ne vous attendez pas à trouver dans ces Lettres les noms de tous les tableaux fameux ou de toutes les belles statues de l'Italie. M. Sherlock a bien senti qu'une pareille nomenclature (qui d'ailleurs se trouve par-tout) fatiguoit vainement la mémoire sans intéresser l'esprit, & qu'il y avoit des objets qu'on ne pouvoit voir qu'avec ravissement, & dont on ne pouvoit lire les descriptions qu'avec ennui. Il a fait un livre & non pas un catalogue. Les chef-d'œuvres les plus parfaits sont les seuls qui trouvent place dans ses Lettres, & il n'en parle jamais qu'avec une clarté, une grâce & une noblesse qui font disparaître aux yeux du Lecteur tout ce que de semblables descriptions ont pour l'or-

dinaire de sec & de rebutant. Non content de nous montrer l'ouvrage qu'il veut nous faire connoître, il nous montre dans l'ouvrage le génie de l'Artiste. C'est ainsi que dans ses premières Lettres il a peint le génie du Sculpteur Grec par l'Apollon du Belvédère; & c'est ainsi que dans ce nouveau Recueil il nous fait voir dans la *Transfiguration* le génie de Raphaël. Ce morceau est admirable; mais son étendue nous empêche de le citer, & sa précision nous ôte la possibilité de l'abrégé.

Si M. Sherlock juge les productions de l'Art en Amateur éclairé, il juge les hommes en Philosophe profond. Le portrait qu'il fait des Italiens est digne de Salluste. « L'Italien en général est extrêmement bon, ou » mauvais à l'excès. Il y a d'excellens cœurs » dans ce pays; mais, comme les grands » tableaux, ils sont rares. Les hommes y » naissent avec des passions violentes, & ne » recevant point d'éducation, il n'est pas » étonnant qu'ils commettent souvent de » grands crimes. Sous un extérieur froid ils » cachent des cœurs brûlans, & leur extérieur n'est froid que pour cacher leurs » cœurs, &c. » Voici ce qu'il dit de l'esprit des Napolitains. « Examinez le Napolitain » sur tous les sujets dont il est instruit, & » vous verrez s'il manque d'esprit naturel: » il ressemble au sol de son pays. Un champ » labouré dans le Royaume de Naples donne

» les récoltes les plus abondantes ; négligé ;
 » il ne produit que des ronces & des char-
 » dons. Il en est de même de l'esprit des ha-
 » bitans : cultivé , il est capable de tout ; en
 » friche , il ne produit que des folies & des
 » vices. »

Les femmes sont dans tous les pays un objet trop intéressant pour le cœur , & pour l'esprit un sujet d'observations trop fertile ; pour que M. Sherlock. ait oublié de parler de celles de l'Italie. « Les femmes en général » ne sont pas jolies en Italie ; mais quand » elles attachent , elles attachent pour long- » temps. Plus parfaites que les hommes » dans les raffinemens de la dissimulation , » elles paroissent d'une naïveté qui trompe » même les Italiens. Ajoutez à cela l'en- » chantement de leur voix , &c. » M. Sherlock s'étend ensuite sur les mœurs des Italiennes ; & de tout ce qu'il dit d'elles , on peut conclure que ce n'est pas seulement chez nous que la Nature a donné l'inconstance pour compagne à la Beauté , comme si elle eût craint que les femmes ne régnaissent sur les hommes avec trop d'empire , si elles étoient à la fois aimables & fidelles.

L'idée des femmes Italiennes rappelle naturellement l'idée des Chevaliers Servans. L'Auteur des *Nouvelles Lettres* remonte à leur origine , & nous explique comment de gardiens qu'ils étoient de la chasteté des femmes , ils en sont devenus les corrup-

teurs. « Les mœurs du pays ont dégénéré ;
 » le feu Platonique que Pétrarque avoit
 » rallumé est actuellement éteint , & l'état
 » du Chevalier Servant est devenu le plus
 » corrompu qu'il y ait sous le ciel ; ses de-
 » voirs sont entièrement changés , & sa
 » situation est la plus avilissante que je con-
 » noisse ; car avant de jouir des droits de
 » l'Amour , le malheureux est forcé de tra-
 »ahir l'Amitié ». Ce trait fait l'éloge du
 cœur de M. Sherlock. Ce n'est point la
 réflexion amère d'un scrupuleux moraliste ,
 c'est le cri d'un honnête homme , dont l'ame
 franche & loyale se soulève à la vue de la
 trahison. Il entre ensuite dans le détail de la
 conduite du Cigisbée, de celle de la femme,
 de celle du mari , & saisissant à la fois le
 côté plaisant & le côté sérieux de son sujet :
 « tout cela , conclut-t'il , fait une *brouillerie*
 » d'Amour & d'Amitié , qui seroit comique
 » si elle n'étoit pas affreuse. »

J'invite tout homme de Lettres à lire avec
 attention ce que M. Sherlock dit des Grecs.
 Il fait voir qu'ils ont excellé dans tous les
 Arts ; que les Artistes & les Écrivains les
 plus parfaits , de quelque nation qu'ils fus-
 sent , les ont eus pour maîtres & pour mo-
 dèles , & que personne ne les a encore éga-
 lés. Pourquoi les bornes qui me sont pres-
 crites ne me permettent-elles pas de citer les
 éloges que le Voyageur Anglois donne au
 Prince des Poètes ! Il parle de lui dans plu-

sieurs endroits de ses Lettres, & toujours avec une chaleur & une élévation qui feroient croire qu'Homère lui a prêté son génie pour le louer. Il est bien à souhaiter que la vive admiration que M. Sherlock sent pour les Grecs, puisse passer toute entière dans l'ame de ses Lecteurs, & rappeler enfin les Artistes & les Écrivains à l'étude des bons modèles qu'ils ont malheureusement trop négligés.

Mais si l'Auteur des *Nouvelles Lettres* veut qu'on étudie les Auteurs Grecs, il ne veut pas qu'on les copie. « Il faut prendre leur » esprit, dit-il, mais non pas leurs idées.... » La Nature est l'original que vous avez à » copier. Homère, Virgile, Sophocle l'ont » peinte avec hardiesse & avec vérité; pei- » gnez-la donc comme ils l'ont peinte; & » puis vous pouvez devenir un Homère ou » un Sophocle; mais Copiste des Copistes, » vous resterez toujours servile & froid. »

Suivez les conseils de M. Sherlock, jeunes Poètes, vous qui dites & répétez qu'il n'y a plus d'idées nouvelles, que toutes les matières sont épuisées; étudiez la Nature; & si vous avez des yeux pour voir, vous ne direz plus qu'il n'y a rien de nouveau, & vous ne le ferez plus dire à vos Lecteurs.

Le Recueil de M. Sherlock renferme encore plusieurs Lettres sur la Musique. Son objet est de prouver que notre langue est rébelle à l'harmonie. Il en apporte deux rai-

sons principales. La première, c'est qu'elle est chargée de syllabes sourdes & nazales; la seconde, c'est qu'elle manque presque entièrement d'accent. Je ne vois pas que l'on puisse nier ces deux faits, ni se dispenser d'avouer avec M. Sherlock, que la langue Italienne, plus mélodieuse, plus sonore, plus cadencée que la nôtre, est à tous ces titres infiniment plus favorable à la Musique.

Jusqu'ici le Lecteur aura admiré dans le Voyageur Anglois un esprit juste & profond, un goût sûr & éclairé. Croiroit-on que celui qui a si bien analysé les chef-d'œuvres du Vatican, qui a su apprécier Homère, Virgile, Boileau, & qui a vanté aux Italiens la perfection de Racine, croiroit-on que c'est le même homme qui va s'extasier pour Shakespéar? Voici comme il entre en matière.

« Malheur au profane qui pense à arracher
 » une feuille des lauriers qui ornent les im-
 » mortelles têtes de Corneille & de Racine.
 » Malheur à l'ame ignoble & à l'esprit ré-
 » tréci qui s'imagine qu'on ne peut élever
 » un ouvrage sublime sans en déprimer un
 » autre, & qui croit que pour rendre jus-
 » tice à la façade du Louvre, il est néces-
 » saire de déchirer le péristyle de S. Pierre.
 » Que Corneille & que Racine portent
 » avec fierté les couronnes qu'ils ont si jus-
 » tement méritées; que Sophocle & Eu-
 » ripide les admettent pour égaux, & que
 » la voix de toutes les Nations confirme

» leur arrêt; que Molière soit préféré à
 » l'Italie & à la Grèce; que Plaute & Aris-
 » tophane récusent la décision; mais que
 » l'impartiale Europe leur impose silence,
 » & les force, en dépit d'eux, de reconnoître
 » un supérieur. Que *Shakespéar* aussi ait sa
 » place, & qu'elle soit celle, & celle seule
 » qui lui seroit accordée par les suffrages
 » unanimes d'Homère & de Milton, de
 » Virgile & de Pope, d'Horace, de Longin
 » & de Boileau. »

M. Sherlock entreprend ensuite de réfuter M. de Voltaire; &, quoiqu'il s'en acquitte avec beaucoup d'esprit & d'adresse, nous sommes persuadés qu'il ne fera chez nous aucun prosélyte. Quand même il pourroit nous rendre sensibles toutes les beautés qu'il voit dans son Poète chéri; quand même ces beautés seroient aussi nombreuses & aussi sublimes que ses défauts sont multipliés & choquans, ce seroit encore vainement qu'il viendroit l'offrir à notre admiration. Ce ne sont pas de beaux traits semés dans un Ouvrage qui en font le mérite, c'est la perfection de l'ensemble. Si la façade du Louvre présentoit de belles colonnes Corinthiennes, couplées avec des pilastres d'une architecture Gothique, certes elle pourroit étonner par les contrastes; mais au lieu de passer pour un chef-d'œuvre de goût, elle ne pourroit jamais être regardée que comme un monument de Barbarie. Ce que l'on di-

roit ; dans ma supposition , de la façade du Louvre , voilà positivement ce que l'on peut dire de chacun des Drames de Shakespéar. Nous conseillons donc à M, Sherlock d'abandonner le projet qu'il paroît avoir , de faire chez nous l'apothéose du Poëte Anglois. Nous osons lui prédire qu'il ne convertira personne , & qu'on ne croira pas plus en France à la divinité de Shakespéar , qu'il n'a cru lui-même en Italie , à la divinité du Dante.

Nous regrettons beaucoup d'avoir été forcés de passer sous silence plusieurs lettres qui offrent toutes une lecture piquante & variée , & sur-tout celle où l'Auteur fait un éloge si bien senti de M. le Maréchal de Biron. Nous remarquerons en passant que personne ne possède mieux que M. Sherlock le talent si difficile de louer sans fadeur. Les louanges qui sortent de sa plume, supposent une connoissance de l'homme & une pénétration si parfaites , & sont exprimées avec une noblesse si imposante , & un ton de franchise si persuasif , qu'il est vrai de dire qu'elles honorent à la fois celui qui les reçoit & celui qui les donne. *

Les nouvelles Lettres du Voyageur Anglois finissent par ces mots : » les premiers efforts que j'ai faits pour plaire au Public

* Voyez la Lettre XXXV sur M. le Maréchal de Biron , la Dédicace à Milord Bristol , & une Note sur M. l'Abbé de Lagard , Lettre XXIV.

„ ont été favorablement reçus : si celui-ci
 „ est accueilli avec la même indulgence ,
 „ je continuerai d'écrire ; s'il ne mérite pas
 „ cet accueil , comme je n'écris que pour
 „ la gloire , si je cesse d'intéresser , je jette
 „ ma plume. „

Non , M. Sherlock ; que votre plume
 reste encore long tems entre vos mains ,
 pour notre instruction & pour votre gloire.
 Continuez d'écrire , & vous continuerez
 d'intéresser. Quand , avec des idées neuves
 & vraies , avec un goût délicat , un tact
 sûr , un esprit droit & orné , une imagi-
 nation brillante , une expression heureuse ,
 quand , avec tous ces avantages , on montre
 encore un cœur droit & le caractère d'une
 ame honnête , on peut se flatter , de plaire
 à tout homme qui pense & qui sent , &
 d'obtenir l'estime & l'admiration des gens
 de goût & des gens vertueux de toutes les
 Nations & de tous les siècles.

GRAVURES.

*C*OLLECTION Précieuse & Coloriée des Planètes
 les plus belles & les plus curieuses , qui se cultivent
 tant dans les Jardins de la Chine que dans ceux
 de l'Europe , par M. Buchoz , Médecin de MON-
 SIEUR. Seconde Partie , cinquième Cahier. In-fol.
 Papier d'Hollande. A Paris , chez l'Auteur , rue de
 la Harpe , la première porte cochère après le Col-
 lège d'Harcourt , en montant.

Ce Cahier ne le cède en rien aux précédens ; il

renferme dix plantes : le Lys jaune à feuilles étroites, le Pain de Pourceau à fleurs rouges, le Lys blanc, la Rose panachée à fleurs semi-doubles, le Pavot cornu, une Tulipe nouvelle de toute beauté, la Fleur des Incas, l'Amaryllis jaune, la Pivoine à fleurs simples, & l'Ixia d'Afrique à fleurs couleur de safran. Ce Cahier sera suivi incessamment du sixième. On espère finir, dans le courant de l'année, toute la Collection, qui renfermera 20 Cahiers, dont les 10 premiers sont destinés aux Fleurs de la Chine, & les 10 autres, aux fleurs les plus belles qu'on cultive dans nos Jardins. On donnera l'Explication gravée de ces Planches à la suite du vingtième Cahier. Le Prix de chaque Cahier est de 24 l. Il en paroît actuellement quinze.

La Petite Jeannette, Estampe gravée d'après le tableau original de M. Greuze, Peintre du Roi, par Christ Guérin. A Paris, chez l'Auteur, rue de Tournon, maison du Journal de Littérature. Prix, 1 l. 16 s.

On trouve chez le même Graveur l'*Œuvre de M. Muller*, Graveur du Roi.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

TANGU & *Félimé*, Poème en 4 Chants, par M. de la Harpe, de l'Académie Française. Vol. in-12 avec figures. Prix, 3 liv. 12 s. A Paris, chez Piffot, Libraire, quai des Augustins.

Procès-Verbal des Séances de l'Assemblée Provinciale de haute-Guienne, tenue à Villefranche dans les mois de Septembre & d'Octobre 1779; avec la permission du Roi. Vol. in-4°. Prix, 3 l. 12 s. A Villefranche, chez Vedeilhié, Imprimeur du Roi, & à Paris, chez Moutard, rue des Ma-

thurins. On rendra compte au premier jour de cet Ouvrage, si intéressant pour toutes nos Provinces.

Histoire universelle depuis le commencement du Monde jusqu'à présent, composée en Anglois par une société de gens de Lettres, & nouvellement traduite en François par une société de gens de Lettres, enrichie de Figures & de Cartes. Tomes 1 & 2 in-8°. A Paris, chez Moutard, Imprimeur Libraire, rue des Mathurins.

Troisième Cahier des Hommes Illustres de la Marine Française, leurs actions mémorables & leurs Portraits. In-4°. A Paris, chez M. Graincourt, rue de la Jussienne; Jorry, rue de la Huchette, & Bastien, rue du Petit-Lion.

Suite des Éloges lus dans la Séance de la Société Royale de Médecine, par M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société. In-4°. A Paris, chez Pierres, Imprimeur - Libraire, rue Saint-Jacques.

T A B L E.

<i>Mes Ages,</i>	3	<i>Essai sur la Musique Ancienne</i>	
<i>Vers pour mettre au bas du</i>		<i>& Moderne,</i>	14
<i>Portrait de M. d'Altem-</i>		<i>Nouvelles Lettres d'un Voya-</i>	
<i>bert,</i>	5	<i>geur Anglois,</i>	36
<i>L'Amour créé par la Beauté,</i>	5	<i>Gravures,</i>	46
<i>ibid</i>		<i>Annonces Littéraires,</i>	47
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	11		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 6 Mai. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 5 Mai 1780. DESANCY.

Jeu. 135.

M E R C U R E
D E F R A N C E.

S A M E D I 13 M A I 1780.

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

C O N S E I L A U X A M A N S Q U I T T É S.

RIEN ne retient un cœur qui veut briser sa chaîne,
Rien ne ramène un cœur tout prêt à s'en aller.

On y prendroit une inutile peine.

Qu'y faire donc? savoir s'en consoler.

Votre amante vous quitte? eh bien, faites comme elle;

Enflammez-vous pour de nouveaux objets,

Et n'allez pas, maudissant la cruelle,

Fatiguer les échos d'inutiles regrets.

Si votre cœur refuse une chaîne nouvelle,

Dites qu'ailleurs vos vœux sont adressés;

Et si par fois encor vous pleurez l'infidelle,

Au moins cachez-lui bien les pleurs que vous versez.

(Par M. Dieudonné Guibal , Professeur de
Mathématiques à Lunéville.)

Sam. 13 Mai 1780.

C

AU RÉDACTEUR, DU MERCURE.

MONSIEUR,

La réputation des Chançons Provençales & Languedociennes est faite depuis long-tems. L'autre jour, en lisant un excellent Ouvrage dont vous avez rendu compte, (les *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*) je trouvai une Chançon Provençale que je ne connoissois point, & qui me fit grand plaisir. J'essayai de la traduire en François. Si vous jugez, Monsieur, que j'aie rendu, au moins en partie, les graces ingénues de l'Original, je vous prie d'imprimer ma traduction à côté du texte. A quelques détails près que j'ai cru ne pouvoir passer dans l'idiôme François, j'ai traduit littéralement, couplet par couplet, & en vers de même mesure. Ils peuvent être chantés sur l'air : *quoi ! ma Commère, es-tu fâchée?* comme l'indique l'Auteur de l'Ouvrage que j'ai cité, ou bien sur l'ancien air original que je vous envoie noté, & qui ne me paroît pas sans agrémens.

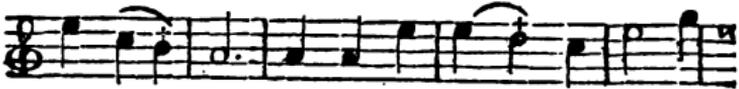
J'ai l'honneur d'être, &c.



CHANSON PROVENÇALE.



LE beau Tir-cis, loin de la plai-ne, Seu-



let un jour, Con-toit aux bois sa dou-ce



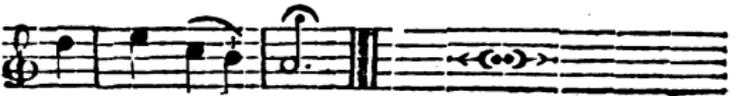
pei-ne, Son mal d'a-mour: Ber-ge-re



plei-ne d'in-jus-ti-ce, Va-t-il chan-



tant : Faut-il qu'ain-si l'on me ha-ïf-se,



Quand j'ai-me tant ?

Lou beou Tircis se proumenavo

Soulet un jour,

Countan ez bouez ce qu'en duravo

Dou maou d'amour ;

C 11

MERCURE

Et lié dijié : belle Bergièro ,

Yeou t'aime tant !

Que t'ai fa per estre tant fièro

Despiei un an !

MON chien & mes moutons pâtissent

Pleins de langueur ;

Pauvrets , hélas ! ils dépérissent

Par ta rigueur.

Tandis que le mal de leur maître

Les fait souffrir ,

Je suis fidèle & je veux l'être

Jusqu'au mourir,

MOUN chin & meiz avets patiffoun

De teïs rigours ;

Leï peccaires desperiffoun

De jours en jours ;

Maï per ce qu'cz deï maou dou mestré ,

Creboun lou couer ;

Ez fidele , & lou voaou ben estré

Jusqu'a la mouer.

CRUELLE , hélas ! tu te fais gloire

De mon fouci.

Belle , ah ! crois-moi , dans ta mémoire

Retiens ceci :

La rose , dont la rouge feuille

Parfume l'air ,

DE FRANCE.

53

Lorsqu'au printemps on ne la cueille,
Meurt en hiver.

*Tu té faz uno fausso glori
De me fugi,*

*Vos pas mettre din ta mémori
Ce qu'yeou t'ai di :*

*Que lei flous lei plus expandidos
Dou beou printén,*

*Quand din soun tén soun pas culidos)
L'iver pui vén.*

TOI qui, dans mon jardin sans cesse
Chantes l'Amour,

Roussignol, vas voir ma maîtresse
Au point du jour.

Vole ; & dis-lui, dans ton langage
Tant amoureux,

Qu'il n'est que moi dans ce village
De malheureux.

*Roussignou que cantez s'en cesso
Din moun jardin,*

*Vai dire à la mieou Mestresso,
De bouen matin,*

*Et digo lié din toum lengagi
Tant amoureux,*

*Que seou lou bergié dou vilagi
Lou mens huroux.*

C ii)

MAIS bien que ta voix si jolie
 Ait mille appas,
 Si ma maîtresse est endormie,
 Chante tout bas.
 Parle du ton qu'Amour conseille,
 Avec douceur ;
 Ne touche qu'un peu son oreille,
 Beaucoup, son cœur.

*Maï bén que ta voix sié poulido
 Et douz, toun chan,
 Si ma Mestresso ez endormido,
 Cante lié plan,
 D'un toun que tendresso conseillo,
 Sensé estre fouer,
 Noun toquez qu'un paou soun aureillo,
 Maï prou, soun cuer.*

Tes cheveux sont plus noirs qu'ébène ;
 Blanche est ta main ;
 Le lys des champs égale à peine
 Ceux de ton fein.
 Ta lèvre est la rose nouvelle
 Du point du jour :
 Et quand l'Amour te rend si belle ;
 Tu fuis l'Amour !

*Toux teint ez plus uni que glacço ;
 Plus beau qu'un lix :*

*Et ta bouco vermeillo esfacó
Tous leïs rubis.
Giz de jayiet n'ez comparablé
A teïs beou peoux,
Teïs yeux que me fan misérablé;
Soun douz souleous.*

TA beauté laisse tes compagnies
Au rang dernier,
Comme un sapin dans nos campagnes,
Le bas fraifier.
Mais, belle, hélas! de ta rudesse
S'il faut parler,
Je n'ai rien vu que ma tendresse
Pour l'égalér.

PASSEZ en beouta tei compagnos
De la façoun
Que leï haous sapins dei montagnos
Fan ei bouïffons :
Mai, per ce qu'ez de ta rudesso,
N'ai ren trouba,
Que la grandour de ma tendressó ;
Per l'égala.

LE ciel est témoin de mes peines
Et de mes pleurs;
J'attendris l'écho de nos plaines
Par mes douleurs;

. M E R C U R E .

Toi seule tu ne fais que rire
 De mon chagrin ;
 La mort au moins , de mon martyre
 Sera la fin.

*Lou ciel ez témouin de mei penos
 Et de mei plours ,
 La terre porte mas cadavos
 Et maz doulours :
 Tu soulette n'en faz que rivé ,
 Et te trufa :
 Mai vendra 'n tems que mou martyre
 S'y finira.*

PAR bonheur écouitoit la belle ,
 Et sans ennui ;
 Et voyant bien qu'il n'aimoit qu'elle ,
 N'aima que lui.
 Un doux souris lui fait comprendre
 Qu'il est heureux ;
 Mais il faudroit , pour le bien rendre ,
 Aimer comme eux.

*PER bonheur la bell escoutavo
 Sci despici ,
 Et conneiffen coumben l'aimavo ,
 L'aimét aussi ;
 S'approché d'eu , & d'un air tendré ,
 Lou regardé ;
 Facu ama coum eu , per comprendre
 Ce que senté.*

L'HÉRITIER MALHEUREUX,

Anecdote.

AH! maudite fortune ! tu es encore plus ingrate que légère. Tu n'as pas d'yeux pour faire le bien ; tu vois très-clair à faire le mal. Souvent on te trouve sans te chercher , & l'on te fait fuir en courant après toi.

On n'a jamais eu pour cette ingrâte un amour plus vrai & plus naïf que le pauvre Orophile ; il avoit un goût décidé pour les héritages , parce qu'il jugeoit que de toutes les manières de s'enrichir , celle d'hériter étoit toujours la plus commode & la plus innocente. Tous les habits noirs en *pleureuses* qu'il rencontroit le faisoient sourire , & lui donnoient des idées agréables. Voilà peut-être un héritier , se disoit-il ! Il prétendoit que ce mot étoit le plus doux & le plus harmonieux de la langue Françoisse.

Orophile avoit un oncle & une tante. Tous deux étoient riches , & tous deux l'appeloient auprès de leur personne. Est-ce à la tante, est-ce à l'oncle qu'il donnera la préférence ? C'est ce qu'il ne voulût décider qu'après une mûre délibération. Comme Orophile vouloit n'avoir rien à se reprocher , il n'épargna ni les interrogations ni les démarches. Avant de prendre son parti, il s'étoit fait donner un état de leurs biens ; il avoit fait lever leur extrait-baptistaire, pour savoir

au juste leur âge ; & enfin il avoit pris sur leur santé l'avis de leurs Médecins. Il se décida pour la tante , parce qu'avec autant de fortune que l'oncle , elle avoit au moins douze ans de plus. On voit qu'Oriphile n'agissoit point en étourdi , & qu'il raisonnoit sa conduite.

Rendu auprès d'elle , il mit en pratique les premiers principes de l'art de plaire ; il étudia le caractère de la vieille tante. Le succès étoit difficile ; mais une grande envie de réussir en fournit presque toujours les moyens. Du côté des petits soins , il n'étoit jamais en défaut ; & pour le travail , il étoit infatigable. Madame Erbine , (c'est le nom de la veuve) aimoit beaucoup la lecture ; mais comme elle ne pouvoit plus lire sans lunettes , & qu'elle ne vouloit point passer pour avoir besoin de lunettes , elle faisoit lire continuellement son neveu , sous prétexte qu'il lisoit bien. Le pauvre Oriphile étoit condamné à faire des lectures continues : le jour , pour amuser sa tante , la nuit , pour l'endormir. Et il lisoit presque toute la nuit , parce que Madame Erbine ne pouvant jamais fermer l'œil sans le secours d'un Orateur ou d'un Poëte , comme elle ne s'endormoit qu'au bruit de la voix de son Lecteur , elle se réveilloit aussi dès que la voix se faisoit.

Le jour il n'étoit pas question d'aller prendre un seul repas en ville. Il n'avoit point à se négliger , parce qu'il y avoit d'autres

parens, & de proches parens. Enfin la vie d'Oriphile n'étoit qu'un travail & un sacrifice continuel. Aussi Madame Erbine ne parloit que de son charmant neveu. Il étoit charmant en effet. Avec le titre d'héritier, il avoit *les grâces de l'État*. Il avoit appris à être gracieux dans ses révérences, minutieux dans ses soins, ingénieux dans ses complaisances; il faisoit l'éloge du temps passé, & la satire du temps présent; il ne se plaisoit qu'avec la vieillesse, les jeunes gens l'excedoient. Il ajoutoit sur cela de nombreuses réflexions: que des quatre âges de l'homme il y en avoit deux à réformer; que de plein saut, on auroit dû passer de l'enfance à la vieillesse; que l'intervalle qui s'écouloit entre ces deux points de la vie humaine, étoit réellement du temps perdu, puisqu'il étoit toujours partagé entre des projets fous & des démarches insensées; enfin mille autres discours tout aussi profonds qui enchantoient la bonne tante, même un peu trop pour les intérêts d'Oriphile; car la satisfaction qu'elle en avoit influoit sur sa santé, & sembloit la rajeunir. Oriphile se plaignoit tout bas du trop grand succès de ses soins; ce qui lui fournissoit une réflexion morale. Il est bien malheureux, disoit-il en lui-même, qu'un galant homme ne puisse mériter un héritage que par des soins qui servent à en retarder le moment!

Tandis qu'il s'enfonçoit dans ces réflexions, il reçut une lettre qui lui apprenoit

que son oncle étoit bien malade & abandonné des Médecins. Orophile , toujours sensé , raisonnant ses moindres actions , fit des réflexions nouvelles ; & il conclut , en se résument , qu'il falloit quitter la tante pour aller trouver l'oncle , parce qu'une jeune personne agonisante est naturellement plus près de la mort qu'une autre plus âgée , mais en bonne santé. Voilà qui s'appelle raisonner , songer à tout. Sa conscience même y étoit intéressée ; car enfin les malades ont plus besoin d'être secourus que ceux qui se portent bien. Il écrivit donc son départ à la tante , qui cria beaucoup , mais inutilement ; puisqu'Orophile étoit déjà auprès de son oncle.

Cet Oncle s'appeloit d'Herminy. Orophile eut assez d'adresse pour s'excuser de n'être pas venu plus tôt auprès de lui. Il montra tant de zèle pour le servir , que par les soins du présent , il fit oublier la négligence du passé. Enfin , il ne tarda point à gagner la confiance & l'amitié du malade. Mon cher neveu , lui dit un jour ce dernier , dans un moment d'épanchement ; si tu avois toujours été auprès de moi , je ne serois pas dans l'état où je suis ! & Orophile fut sur le point de lui répondre : si vous n'étiez pas dans l'état où vous êtes , je ne serois pas auprès de vous.

Cependant d'Herminy , que la Faculté & la *Société Royale* avoient abandonné , se mit entre les mains d'un Charlatan , qui

parvint à le guérir, soit par science, soit par hasard. Ce *guérisseur* avoit cherché & cherchoit encore la pierre philosophale. D'Herminy, revenu en santé, lui ayant demandé un jour comment il avoit pu le guérir, quand les plus fameux Médecins l'avoient condamné, il répondit que c'étoit par des secrets qu'il avoit découverts dans l'étude de l'Alchymie. S'étant liés tous deux étroitement, l'Alchymiste, qui étoit de bonne-foi, découvrit à d'Herminy une partie de ses secrets.

Un jour, ce dernier entra chez son neveu, avec un air de santé formidable. Mon cher Orophile, lui dit-il, avec une effusion de joie & de tendresse : je viens te faire une confidence, qui, j'en suis sûr, te fera le plus grand plaisir. Tu connois l'homme qui m'a guéri? — Oui, mon oncle, dit Orophile, & je fais quelle reconnoissance je lui dois pour un tel service. Oh, reprend d'Herminy, tu ne fais pas encore toutes les obligations que tu lui as. Orophile, qui connoissoit les prétentions de l'Alchymiste, s'imagina d'abord qu'il avoit communiqué à son oncle le secret de faire des lingots; & aussi-tôt, avec un air d'attendrissement, il demanda à d'Herminy si son ami lui avoit appris à faire de l'or. Mieux que cela, répond son oncle: Mieux que cela, s'écria Orophile! Je ne vous entends plus. Alors d'Herminy, croyant combler de joie son tendre neveu, lui confia, en baissan-

la voix , que l'Alchymiste lui avoit donné une liqueur qui devoit le faire vivre des siècles entiers. On devine assez l'impression que fit sur le tendre neveu cette confiance inattendue. Elle étoit d'autant plus faite pour alarmer , que la guérison inespérée de d'Herminy lui prêtoit de la vraisemblance , & devoit inspirer de la confiance pour le savoir de l'Alchymiste. Orphile en fut si effrayé qu'il s'enfuit à toutes jambes , en souhaitant à son oncle une douce immortalité.

En attendant qu'il pût faire négocier sa réconciliation avec sa tante , il se logea dans une maison où logeoit aussi la vieille Orphise. C'étoit une personne aussi chargée d'années que de richesses , & encore plus accablée d'infirmités. Dans le chagrin où étoit Orphile , elle n'eût pas excité son attention , s'il n'eût appris par hasard qu'elle étoit riche & sans parens. Cette circonstance l'intéressa. La pauvre femme , se dit-il ! être riche , & n'avoir pas le moindre neveu auprès de soi ! Il lui fit , en qualité de voisin , une visite d'honnêteté ; il prit fort bien , revint bien vite , ensuite fort souvent , & avec tant de fruit , que , sans avoir jamais eu la moindre explication avec elle , il fut bientôt regardé comme l'héritier de la maison ; il en recevoit presque les complimens.

Depuis peu il venoit aussi chez Orphise un jeune homme assez aimable , qui alar-

moit un peu Orophile. Un jour Orphise se trouvant seule avec ce dernier , lui dit du ton le plus affectueux : Mon cher Orophile , j'ai fait l'épreuve de vos sentimens pour moi ; j'ai reconnu votre attachement , votre amitié désintéressée ; il faut que je vous fasse part d'un projet que j'ai conçu. Orophile à ces mots croyoit déjà voir un Notaire prêt à écrire son nom en toutes lettres sur un bon & valide testament, lorsqu'Orphise ajouta : je me marie ; vous connoissez ce jeune homme qui vient ici fort souvent ? c'est lui que j'épouse , & je lui fais donation de tous mes biens.

A cette confidence , qui valoit bien celle qu'il avoit reçue de son oncle , Orophile demeura muet & immobile. Félicitez-moi donc , lui dit Orphise , puisque vous vous intéressez à mon bonheur ; car vous savez que ce jeune homme est aimable. Orophile , en balbutant , lui fit un compliment qui n'avoit pas le sens commun. Un moment après il lui dit adieu ; & dès le lendemain il quitta son appartement. Il étoit furieux ; & , pour achever de le désoler , on lui apprit en même tems que sa tante ne vouloit plus entendre prononcer son nom. Il faut avouer néanmoins que jusqu'ici Orophile est irréprochable , & que s'il n'est pas encore arrivé au grade d'héritier , il n'a rien négligé pour y parvenir.

Il étoit si piqué de n'avoir pu réussir encore , qu'il avoit juré de renoncer à ce

genre de poursuites , lorsqu'un nouvel incident vint réveiller dans son cœur son amour pour les héritages. Il lut dans les papiers publics qu'un particulier fort âgé, rapportant de chez l'étranger une grande fortune, desiroit savoir s'il lui restoit encore des parens. La ressemblance de son nom avec celui de la mère d'Oriphile, fit concevoir à ce dernier les plus flatteuses espérances. Il se présenta comme parent de l'étranger. Je ne fais point s'il l'étoit : mais il le prouva. Le vieillard le pria de rester auprès de lui pour lui fermer la paupière. Oriphile ne demandoit pas mieux ; car il étoit bon parent. Il ne tarda pas à gagner l'amitié du vieillard qui étoit bon homme. On l'appelloit Valémon. Bientôt il ne vit plus que par les yeux d'Oriphile , ne jugea que par son esprit. Il avoit pour lui toute la tendresse d'un père. Après le lui avoir prouvé par ses discours , par ses éloges, il en vint à la grande preuve , au testament. Oh ! pour le coup , le voilà héritier , & le hasard concourut à lui faire sentir plus vivement cette jouissance. On eût dit que Valémon, en assurant sa succession à Oriphile, vouloit encore en accélérer le moment ; car, le Testament à peine écrit, il tomba malade. Enfin la fortune avoit mis un terme à son ingratitude ; le tems de la Justice étoit venu, & Oriphile ne négligea rien pour mériter de plus en plus son bonheur.

Depuis quelque tems Valémon étoit en

procès. Ce procès devint plus considérable qu'on ne l'avoit d'abord imaginé : il devint même désastreux. Valémon le perdit, je veux dire, Orophile; car Valémon eut l'adresse de mourir un quart d'heure avant qu'on apprît la perte de son procès. Orophile fut reconnu pour le véritable héritier de Valémon : mais comme il étoit écrit que la fortune le persécutoit jusqu'au bout, la perte de ce procès entraîna toute la fortune du défunt. Enfin, le malheureux Orophile, en qualité d'héritier, ayant plus à payer qu'il ne recueilloit de la succession, fut obligé d'y renoncer légalement. Et voilà sans contredit un héritier malheureux ! Après avoir couru toute sa vie après les héritages, il n'en put attrapper qu'un seul, & il se vit forcé de le répudier. Il n'eut d'autre consolation que le témoignage de sa conscience; car il n'avoit jamais rien épargné pour hériter fructueusement.

(Par M. Imbert.)



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Cloche* ; celui du Logogryphe est *les Pincettes*, où se trouvent *pin, pie, Cette, Nice, Nicée, si, Cenis, scie, été, st, sein, pinte, ceste, Tite, le cest, Est.*

É N I G M E.

AL'ÉCRITURE je dois l'être,
Et l'écriture me détruit;
Elle seule me fait paroître,
Et seule au néant me réduit;
Toujours soumise à son caprice ;
Il faut qu'en tout temps je subisse
La loi qui plaît à son humeur ;
Et, (quel est mon destin bizarre !)
Si l'écrivain fait une erreur,
A mes dépens il la répare.
Veux-tu dans quelqu'endroit, Lecteur,
Me trouver de grande mesure ?
Vas chercher des vers sans césure,
Ou des grosses de Procureur.

(Par M. Parthon.)



LOGOGYPHE

D'UNE moitié de ma substance
 La terre est toujours le berceau ;
 A l'air, l'autre doit sa naissance ;
 Et je suis tout entier dans l'eau.
 Si vous m'ôtez un pied, Sylvie,
 Craignez-moi ; car tel est mon sort :
 Mon tout est utile à la vie ;
 Sans ce pied, je donne la mort.

(Par M. de Sionville.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉLOGE DE VOLTAIRE, par M. de la Harpe, de l'Académie Française, vol. in-8°. de 112 pages, prix, 1 liv. 16 sols. A Paris, chez Piffot, Libraire, Quai des Augustins.

L'EXISTENCE de Voltaire est, sans contredit, la plus belle époque de l'esprit humain : c'est sur-tout pendant le cours de sa brillante carrière qu'on a secoué le joug de l'école pour cultiver la raison & se livrer à l'étude des choses utiles ; jamais la Philosophie ne prit un essor aussi favorable aux Nations : tandis que les Montesquieu, les Buffon, les

Rainal, &c. faisoient circuler cet esprit vivifiant dans la législation, dans l'histoire naturelle, dans les sciences économiques & politiques, Voltaire rendoit le même service à l'art dramatique, à l'épopée, à l'histoire, à tous les genres de littérature. Aussi, quel enthousiasme n'a-t-il pas excité avant, comme après sa mort? La gloire de son nom a franchi l'Europe & les mers; elle brille à Pétersbourg & à Philadelphie comme au centre de la France. Par-tout on rencontre son image à côté des monumens de son génie; la peinture, la gravure, la sculpture, ont reproduit cet Écrivain sous mille allégories inspirées par la reconnoissance & l'admiration; pendant 60 ans il a été l'idole des Artistes, des Savans & des Hommes-de-Lettres les plus distingués; les Souverains, les grands personnages de son siècle, jaloux de son suffrage, & cultivant à l'envi son amitié, l'ont comblé de tous les honneurs auxquels un simple particulier puisse jamais aspirer: pour achever le supplice de ses détracteurs, il suffiroit de mettre au jour les lettres de cette multitude d'hommes de tous les rangs & de toutes les nations, telles qu'on les a retrouvées dans ses papiers après sa mort: à la tête de cette liste, unique dans les fastes du monde, on compteroit les noms d'un Benoît XIV, d'un Stanislas, de tous les Rois du Nord, & sur-tout de ce Monarque philosophe & littérateur, qui le premier traça l'Éloge funèbre de Voltaire, au pied

des montagnes de la Bohême, au milieu du tumulte d'un camp, lorsqu'assailli par toutes les forces de la Maison d'Autriche, il combattoit encore pour la liberté de l'Empire Germanique.

Parmi les écrits dignes de transmettre à nos neveux les sentimens & les opinions de la saine partie du Public sur la personne & les Ouvrages de cet homme extraordinaire, on distinguera sans doute ceux du Panégyriste de Catinat & de Fénélon. Après l'avoir célébré en vers au Théâtre & à l'Académie Française, il a voulu se signaler de nouveau par un Éloge en prose; cette nouvelle production justifiera ce que nous avons déjà observé sur le mérite littéraire de M. de la Harpe; elle ajoutera même à sa réputation dans l'esprit des Lecteurs non prévenus.

L'Éloge est divisé en trois parties: dans la première on passe en revue les principaux Ouvrages de Voltaire, & chacun d'eux fournit au Panégyriste ou des faits précieux, ou des remarques savantes, des rapprochemens instructifs, des peintures éloquentes, des jugemens dictés par un goût exquis, des portraits d'une touche mâle & fidelle; en un mot, on y retrouve tous les moyens que rassemble l'Orateur, lorsqu'il entreprend la défense d'une grande cause, & qu'il veut exciter un vif intérêt.

D'abord il justifie la Henriade, qui, malgré la fureur des Critiques, a fait naître dans l'Europe entière la plus tendre vénération pour

Henri IV. C'est dans ce Poëme que l'Auteur déclare une guerre éternelle à la superstition, à la tyrannie, au fanatisme. « Pour la première fois l'Humanité entendit plaider sa cause en beaux vers, & vit ses intérêts confiés à l'éloquence poétique. Celle-ci avoit plus d'une fois consacré, dans Louis XIV, les victoires remportées sur le monstre de l'hérésie, victoires trop souvent déshonorées par la violence, & que la Religion même a pleurées; Voltaire lui apprit à célébrer d'autres triomphes, ceux de la Raison sur le monstre de l'Intolérance; triomphes purs, & qui ne coûtent de larmes qu'aux ennemis du genre-humain. »

C'est encore dans la Henriade que Voltaire a su consacrer des vérités d'un autre ordre, & qui seules pourroient immortaliser son Poëme. Quel homme chez les anciens ou chez les modernes fut embellir comme lui la langue d'Uranie? Où trouveroit-t'on des vers comparables à ceux-ci ?

Dans le centre éclatant de ces orbes immenses,
Qui n'ont pu nous cacher leur marche & leurs dis-
tances,

Luit cet astre du jour par Dieu même allumé,
Qui tourne autour de soi sur son axe enflammé,
De lui partent sans fin des torrens de lumière;
Il donne en se montrant la vie à la matière,
Et dispense les jours, les saisons & les ans,
A des mondes divers autour de lui flottans.

Ces astres asservis à la loi qui les presse ,
 S'attirent dans leur course & s'évitent sans cesse ;
 Et , servant l'un & l'autre & de règle & d'appui ,
 Se prêtent des clartés qu'ils reçoivent de lui.
 Par-delà tous les cieux , le Dieu des cieux réside , &c.

« Avec des beautés si neuves & si frappantes , avec l'intérêt attaché au nom du Héros , avec un style toujours élégant & harmonieux , tour-à-tour plein de force & de charme , faut-il s'étonner que la Henriade , quoique destituée de l'ancienne Mythologie , ait triomphé de toutes les attaques , se soit encore affermie par le temps dans l'esprit des connoisseurs , & soit devenue un ouvrage national ? »

M. de la Harpe parcourt ensuite les Pièces Dramatiques de son Héros : ici l'on reconnoît un Littérateur versé dans la théorie & la pratique de ce grand Art ; plein de son sujet , il en parle avec véhémence , son style est riche & facile , ses idées & ses sentimens se précipitent , on a sous les yeux les magnifiques scènes dont il retrace le souvenir , on en découvre la magie , on se croit transporté au Théâtre même où Voltaire dispute à Corneille , à Racine , à Crébillon la gloire de charmer ses Concitoyens.

M. de la Harpe saisit avec une sagacité admirable les nuances fugitives qui caractérisent le génie de ces quatre Auteurs Tragiques ; il balance leurs défauts & leur mé-

rite respectif avec une équité rare , & fait rendre à chacun le tribut d'éloges que leur doivent le goût & la raison. Quel tableau séduisant il nous fait de Zaïre ! Avec quelle supériorité il développe les causes de l'enthousiasme universel pour ce chef-d'œuvre de l'intérêt tragique ? " Auroit-on cru qu'après Racine, on pût sur la Scène ajouter, quelque chose aux triomphes de l'Amour ? Ah ! c'est que parmi ses victimes on n'a jamais montré deux êtres plus intéressans, plus aimables que Zaïre & son amant. La douleur de Bérénice est tendre, mais la passion de Titus est foible. Hermione, Roxane, Phèdre sont fortement passionnées ; mais les deux premiers parlent d'amour le poignard à la main, l'autre ne peut en parler qu'en rougissant. Tout l'effet de l'Auteur ne peut aller qu'à faire plaindre ces femmes malheureuses & forcénées ; & c'est tout l'effet que peut produire sur le Théâtre un amour qui n'est pas partagé. Mais jamais on n'y plaça deux personnages aussi chers aux Spectateurs qu'Orosmane & son amante ; jamais il n'y en eût dont on desirât plus ardemment l'union & le bonheur. Tous deux entraînés l'un vers l'autre par le choix de leur cœur ; tous deux dans cet âge où l'amour, à force d'ardeur & de vérité, semble avoir le charme de l'innocence ; tous deux prêts à s'unir par le nœud le plus saint & le plus légitime : Orosmane enivré du bonheur
de

de couronner sa maîtresse; Zaïre, toute remplie de ce plaisir, plus délicat peut-être encore de devoir tout à ce qu'elle aime : quel tableau ! & quel terrible pouvoir exerce le génie dramatique, quand tout-à-coup, à ce que l'amour a de plus séduisant & de plus tendre, il vient opposer ce que la Nature a de plus sacré, ce que la Religion a de plus auguste ! A-t'il jamais fait mourir ensemble de plus puissans ressorts ? Et n'est-ce pas-là que, se changeant pour ainsi dire en tyran, tourmentant à la fois & l'Auteur qu'il inspire & le Spectateur qu'il subjugué, il se plaît à nous faire passer par toutes les angoisses de la crainte, du désir, de la douleur, de la pitié, & à régner parmi les larmes & les sanglots ? Quel moment que celui où l'infortuné Orosmane, dans la nuit, le poignard à la main, entendant la voix de Zaïre ! . . . Mais, prétendrois-je retracer un tableau fait de la main de Voltaire avec les crayons de Melpomène ? C'est à l'imagination des Spectateurs à se reporter au Théâtre dans cette nuit de désolation ; c'est aux cœurs qui ont aimé à lire dans celui d'Orosmane, à comparer ses souffrances & les leurs, à juger cet état épouvantable, où l'ame mortellement atteinte, ne peut être soulagée ni par les pleurs, ni par le sang ; ne trouve dans la vengeance qu'un malheur de plus ; & , pour se sauver de l'abyme du désespoir, se jette dans les bras de la mort. »

Voilà ce que les savans & respectables
Sam. 13 Mai 1780. D

Critiques de M. de la Harpe qualifient de *fébréſſe*, de *peſanteur*, d'*incohérence d'idées*, de *ſentimens glacés & factices*. Les morceaux ſuivans ne ſont également à leurs yeux que de *l'emphaſe & de l'incorrection*; ils n'offrent ni *penſées*, ni *couleurs*.

• Comme autrefois l'hypocrifie s'étoit débattue contre Molière, qui la peignit dans toute la baſſeſſe, le fanatiſme s'eſt efforcé d'échapper à Voltaire, qui le peignoit dans toute ſon horreur. Mais cette horreur s'arrête au terme que l'Art lui a preſcrit; & ce même art fait la tempérer par la pitié. S'il ſerre l'ame, il la ſoulage. Semblable à ce Guerrier dont la lance guériſſoit les bleſſures qu'elle avoit faites, le Poète fait mêler aux ſentimens amers qui déchirent le cœur, un ſentiment plus doux qui le conſole; il nous attendrit après nous avoir fait frémir, & nous délivre, par les larmes, de l'oppreſſion qui nous tourmentoit. Ce mélange heureux des émotions les plus douloureuſes & les plus douces, ce paſſage continuel & rapide de la terreur à l'attendriſſement, & de l'impreſſion violente des peintures atroces, au charme conſolant des affections les plus chères à la nature; ce ſecret de la Tragédie, qui l'a jamais poſſédé comme l'Auteur de Mahomet & de Sémiramis ?

• C'eſt dans ce Drame auguſte & pompeux, (Mahomet) rempli d'une terreur religieuſe, & ſur lequel ſemble s'arrêter, dès la

première Scène, un nuage qui renferme les secrets du Ciel & des Enfers, & d'où sort enfin la vengeance; c'est dans cette Tragédie sublime aussi imposante qu'*Athalie*, & plus intéressante; c'est dans le troisième Acte de *Tancrède*, dans le cinquième de *Mérope*; dans le premier de *Brutus* que la Scène s'est agrandie par un appareil qu'elle avoit eu bien rarement depuis les Grecs.

» Eh! n'étoit-ce pas encore une nouvelle richesse que cette peinture des Nations, qui a donné aux Ouvrages de Voltaire un coloris si brillant & si varié? Sans doute ce mérite ne fut pas étranger au peintre de la grandeur Romaine, encore moins à celui qui traça avec tant de fidélité & d'énergie les mœurs Grecques & les mœurs du Sécail, l'avilissement de Rome sous les tyrans, la Théocratie toujours si puissante chez les Juifs. Mais combien cette partie du Drame a-t-elle encore plus d'effet & plus d'étendue entre les mains de l'Écrivain fécond qui a mis sous nos yeux le contraste savant & théâtral des Espagnols & des Américains, des Chinois & des Tartares; qui a su attacher l'intérêt de ses Tragédies aux grandes époques de l'histoire, à la naissance du Mahométisme, qui, depuis, a étendu sur tant de peuples le voile de l'ignorance & le joug d'un despotisme stupide; à l'invasion d'un nouveau monde devenu la proie du nôtre; à ce triomphe unique dans les Annales du genre humain, de la raison sur

la force, & des loix sur les Armes, qui a soumis les Sauvages, conquérans de l'Asie, aux tranquilles Législateurs du Katay; à ce règne de la Chevalerie, qui seule, en Europe, au dixième siècle, balançoit la férocité des mœurs; éprouoit l'héroïsme guerrier, le seul qu'on connût alors, & qui suppléoit aux Loix par les principes de l'honneur! »

C'est ainsi que M. de la Harpe fait louer le génie Dramatique de Voltaire. Tous les gens de goût seront d'accord avec lui sur les observations qu'il fait à ce sujet; il en faut cependant excepter deux qui pourront trouver des contradictions: la première tend à réfuter une opinion du Discours prononcé par M. Ducis le jour de sa réception à l'Académie Française; Discours dans lequel on attribue les fruits du génie Dramatique à l'influence des mœurs & du siècle. M. de la Harpe ne croit point que le souvenir encore récent de nos Guerres civiles ait pu exalter la tête de Corneille, ni que la Cour voluptueuse de Louis XIV ait servi à diriger l'ame de Racine vers les rôles de tendresse & d'amour. Traitant ces idées de préventions, il soutient que l'esprit d'un peuple influe moins sur l'homme de génie que celui-ci n'influe sur son siècle, & que *le Génie est plus fait pour donner la loi que pour la recevoir*. A cet égard, nous croyons que si l'Auteur du Discours Académique a donné trop d'action à cette

influence, son Collègue en diminue beaucoup trop l'empire; il n'est point de caractère qui ne soit plus ou moins soumis à cette cause; elle agit sur l'homme à son insçu, elle le modifie à tout âge; & s'il la reconnoît, c'est parce qu'elle agit d'une manière trop continue.

M. de la Harpe nous paroît aussi trop sévère dans le jugement qu'il porte sur les dernières Tragédies de Voltaire. Il dit qu'Œdipe a été le moment de la naissance de ce grand Tragique; Zaire, celui de sa force; Mérope, celui de sa maturité, & *Tancrede*, où il a fini. Il est bien vrai que les Pièces postérieures à l'époque de *Tancrede*, annoncent la décadence du génie, mais elles n'en supposent nullement l'extinction totale. Pour s'en convaincre, il suffit de les comparer à celle où le grand Corneille a fini; quelle distance entre les dernières productions de l'Auteur d'Agésilas, & de l'Auteur des Scythes, du Triumvirat, des Pélopidés, d'Irène & d'Olimpie! Au reste, le reproche que nous faisons ici à M. de la Harpe, prouve du moins qu'il a vu, se garantissant de l'aveugle engouement des Panégyristes.

C'est à regret que nous abandonnons la partie de ce Discours où l'Auteur entre dans les détails les plus intéressans sur les Discours en vers, sur la Pucelle, sur l'Histoire de Charles XII & de Louis XIV, sur l'Histoire Générale, & une multitude d'au-

tres ouvrages en prose, fortis de la même plume; nous nous bornerons à citer le morceau qui concerne les Pièces légères. Ces Poésies qu'on appelle Fugitives, parce qu'elles semblent s'échapper avec la même facilité & de la plume qui les produit, & des mains qui les recueillent, mais qui, après avoir couru de bouche en bouche, restent dans la mémoire des Amateurs, & sont consacrées par le goût. Il seroit également difficile, ou de se rappeler toutes les siennes, ou de choisir dans la foule, ou d'en rejeter aucune. Ce n'est ni la finesse d'Hamilton, ni la douceur naïve de Deshoullières, ni la gaité de Chapelain, ni la mollesse de Chaulieu; c'est l'ensemble & la perfection de tous les tons; c'est la facilité brillante d'un esprit toujours supérieur & aux sujets qu'il traite, & aux personnes à qui il s'adresse. S'il parle aux Rois, aux Grands, aux femmes, aux beaux esprits, c'est le tact le plus sûr de toutes les convenances, avec l'air d'être au-dessus de toutes les formes; c'est cette familiarité libre & pourtant décente, qui laisse au rang toutes ses prérogatives, & au talent toute sa dignité. Il est le premier qui, dans cette correspondance, ait mis une sorte d'égalité qui ne peut pas blesser la grandeur, & qui honore le Génie; & cet art, qui peut être aussi celui de l'amour propre, est caché du moins sous l'agrément des tourmens. C'est là sur-tout qu'il fait voir que

La grace étoit un des caractères de son esprit. La grace distingue sa politesse & ses éloges. Chez lui la flatterie n'est que le desir de plaire, dont on est convenu de faire un des liens de la société. Il se joue avec la louange; & quand il caresse la vanité, sûr qu'alors le seul moyen d'avoir la mesure juste, c'est de la passer un peu, jamais du moins il ne paroît ni être dupe lui-même, ni prétendre qu'on le soit. Il écrit à la fois en Poète & en homme du monde; mais de manière à faire croire qu'il est aussi naturellement l'un que l'autre. Il loue d'un mot, il peint d'un trait, il effleure une foule d'objets, & rapproche les plus éloignés; mais ses contrastes sont piquans & non pas bizarres. Il n'exagère point le sentiment, & ne charge pas la plaisanterie. Cette imagination, dont le vol est si rapide, le goût ne la perd jamais de vue. Le goût lui a appris, comme par instinct, que si les fautes disparoissent dans un grand ouvrage, une bagatelle doit être finie; que le talent, qui peut être inégal dans ses efforts, doit être toujours le même dans ses jeux, & qu'il ne peut se permettre d'autres négligences que celle qui est une grace de plus, & qui ne peut appartenir qu'à lui.

Pourquoi M. de la Harpe, après avoir si bien développé le caractère des Poésies fugitives de Voltaire, ne s'est-t'il pas étendu de même sur ses Romans? Les bornes que doit se prescrire un Orateur, l'ont sans doute

So MERCURE

empêché d'approfondir un genre de Littérature où son Héros a fait une aussi grande révolution que dans l'Histoire. Consacré jusqu'alors aux aventures de galanterie, le Roman s'est affranchi de l'esclavage de l'amour & des femmes pour devenir l'organe de la raison contre l'imposture, & le défenseur de la Nature contre nos institutions barbares. A la voix de l'Auteur de *Candide* les Nations des deux mondes sont venues comparoître sur ce théâtre magique, avec leurs ridicules, leurs vices, leurs erreurs. C'est-là que, pour attaquer plus efficacement nos coutumes & nos opinions insensées, il les met aux prises avec les coutumes & les opinions de cent autres peuples non moins absurdes que nous-mêmes. C'est-là, comme l'observe l'Auteur du Discours déjà cité, qu'offrant le côté plaisant des plus grands objets, & le côté moral des plus petits, il substitue à l'intérêt d'une intrigue, aux mouvemens d'une grande passion, le tableau bizarre de nos inconséquences, & les traits satyriques d'un esprit plein de sens & de gaîté; c'est-là que, par une association nouvelle, il a su faire marcher ensemble le génie de l'Histoire, celui de la Comédie, celui de la Satyre, celui de la Philosophie morale, & quelquefois le merveilleux des Orientaux, qui devient philosophique par les grandes leçons qu'il en tire, & qui étonne & amuse par le charme que tout merveilleux a sur notre imagination.

Avec d'aussi puissans moyens, quel empire Voltaire ne dû-t'il pas exercer sur son siècle? C'est sous ce point de vue que M. de la Harpe le considère dans la seconde Partie de son Éloge. « Il reproduisoit sous toutes les formes ces maximes d'indulgence fraternelle & réciproque, devenues le code des honnêtes gens, ces anathêmes lancés contre l'espèce de tyrannie qui veut tourmenter les ames & assujétir les opinions, ce mépris mêlé d'horreur pour la basse hypocrisie qui se fait un mérite & un revenu de la délation & de la calomnie. Le persécuteur fut livré à l'opprobre, & l'enthousiaste à la risée. La méchanceté puissante craignit une plume qui écrivoit pour le monde entier, & qui fixoit l'opinion; & alors s'établit une nouvelle Magistrature, dont le Tribunal étoit à Fernay, & dont les oracles, rendus en prose éloquente & en vers charmans, se faisoient entendre au-delà des mers, dans les Capitales, dans les Cours, dans les Tribunaux & dans les Conseils des Rois. Le pouvoir inique, ou prévenu, ou oppresseur, qui essayoit d'échapper à cette juridiction suprême, se trouvoit de toutes parts heurté, investi par cette force qu'exerce la société chez un peuple où elle est le premier besoin. Partout on rencontroit Voltaire; par-tout on entendoit sa voix; & il n'y avoit personne qui ne dût craindre d'être inscrit sur ces tables de justice & de vengeance, où la main du génie gravoit pour l'immortalité. »

Retiré dans une folitude au pied des Alpes, ce vieillard octogénaire étoit devenu l'objet de tous les regards, d'oracles, des ames sensibles & raisonnables, l'appui des innocens opprimés. " C'est là que vous vîtes couverts des haillons de l'indigence & baignés des larmes du désespoir, déplorables enfans de Calas, & zoi, malheureux Sirven, victimes d'un fanatisme atroce, & d'une jurisprudence barbare; c'est là que vous vîtes embrasser ses genoux, lui raconter vrs destrestres, & implorer ses secours & sa pitié. Hélas! & qui vous amenoit dans la solitude champêtre d'un Philosophe chargé d'années? On ne vous avoit point dit que ce fût un homme puissant par ses places ou par ses titres. Vous n'êtes vus autour de lui, aucunes de ces marques imposantes des fonctions publiques, qui annoncent un soutien & une sauvegarde à quiconque fait l'oppression; & vous êtes à ses pieds! & vous venez l'invoquer comme un Dieu tutélaire!... Vous avez pensé que, fait pour éclairer les hommes, il l'étoit aussi pour les secourir... Jouissez déjà des pleurs qu'il mêle à ceux que vous versez. Reçus dans ses bras, dans son sein, vous êtes désormais sacrés, & la persécution va s'éloigner de vous. Ah! ce moment lui est plus doux & plus cher que celui où il voyoit triompher Zaire & Mérope; & l'agrandit davantage à nos yeux. Qui, s'il est beau de voir le génie dormant aux hommes rassemblés de puissantes émoi

mons, oh ! qu'il paroît encore plus auguste, quand il s'attendrit lui-même sur le malheur, & qu'il jure de venger l'innocence !

Après avoir considéré Voltaire comme l'Oracle & le bienfaiteur de son siècle, le Panégyriste jette un coup-d'œil rapide sur les persécutions & les tracasseries continuelles qu'il eut à essuyer dans sa Patrie. Affailli par une multitude innombrable de libelles, exilé pour la charmante Pièce du Mondain, obligé de s'expatrier lui-même pour finir & publier le siècle de Louis XIV, il s'efforce en vain d'appaîser ses ennemis par des chef-d'œuvres ; Zaire est déchirée dans vingt brochures, Oreste & Nanine sont accueillies avec dédain ; par leurs intrigues Sémiramis tombe, & les représentations de Mahomet sont arrêtées. On s'efforce de l'humilier en prodiguant à un simple Poète lyrique le nom de grand ; on le met en parallèle avec Piron, à qui l'on accordé les honneurs du génie, pour ne laisser à son rival que ceux d'un bel-esprit ; on lui cherche en tous lieux des rivaux ou des maîtres qui puissent l'arrêter au milieu de sa course. « Alors vivoit à Paris, dans une obscurité volontaire, dans une oisiveté que l'on pouvoit reprocher à ses goûts, & dans une indigence qu'on pouvoit reprocher à sa patrie, un homme d'un génie brut & de mœurs agrestes, qui, après s'être fait, quoiqu'un peu tard, une réputation acquise par plus d'un succès, depuis trente ans s'étoit laissé oublier, en

oublant son talent. Cet homme étoit Crébillon, Écrivain mâle & tragique, qui, avec plus de verve que de goût, un style énergique & dur, des beautés fortes & une foule de défauts, avoit pourtant eu la gloire de remplir l'intervalle entre la mort de Racine & la naissance de Voltaire. Mais ce feu sombre & dévorant dont il avoit, pour ainsi dire, noirci ses premières compositions, n'avoit depuis jeté de loin en loin que de pâles étincelles, & paroissoit même entièrement consumé, semblable à ces volcans éteints, qui, après quelques explosions subites & terribles, se sont refroidis & refermés, & sur lesquels le voyageur passe, en demandant où ils étoient. »

C'est ce vieillard oublié qu'on ramène tout-à-coup sur la scène, & qu'on peint, dans mille brochures, comme le Dieu de la Tragédie, & l'unique héritier du génie de Racine & de Corneille. On l'oppose à Voltaire qui n'avoit, disoit-on, qu'une réputation usurpée par l'intrigue & les cabales. Crébillon fait jouer son *Catilina*, Voltaire sa *Sémiramis*; le drame barbare de l'un est applaudi avec des transports insensés, l'autre n'obtient que des outrages.

On a souvent blâmé ce grand homme d'avoir poursuivi avec trop d'ardeur ceux qui s'acharnoient contre sa personne ou ses Ouvrages; mais on oublie à quels excès ses ennemis osèrent porter la licence; on ne

veut point se souvenir que pendant la moitié de sa carrière il a toléré les Critiques, sans en réfuter aucune; ce n'est qu'après quarante ans de persécutions qu'il se détermine à punir enfin des agresseurs trop long-temps couverts du masque de l'hypocrisie. Un homme doué d'une sensibilité si vive pour les maux de ses semblables, pouvoit-il être insensible aux traits qu'on lui lançoit de toutes parts? Plaignons-le, non d'avoir humilié la sottise insolente & l'ignorance présomptueuse, non d'avoir fait une justice éclatante des fanatiques, des calomniateurs & des fourbes, mais de ce qu'il n'a pu en exterminer toute la race; & disons avec son éloquent Panégyriste, " que si Voltaire a été égaré par un sentiment trop vif des maux qu'a faits à l'humanité l'abus d'une religion qui doit la protéger; .. s'il n'a pas assez respecté le trône sacré qui rassemble tant de nations sous son ombre immense, il faut laisser à l'Arbitre Suprême, à celui qui seul lit dans les consciences, à juger ses intentions & ses erreurs, ses fautes & ses excuses, les torts qu'il eut, & le bien qu'il fit. Voltaire fut du moins un des plus constans adorateurs de la Divinité.

Si Dieu n'existoit pas, il faudroit l'inventer.

Ce beau vers fut une des pensées de sa vieillesse, & c'est le vers d'un Philosophe. Quand on ira visiter le séjour qu'il a long-temps embelli & vivifié, on lira son nom

sur le frontispice d'un temple élevé par son ordre & sous ses yeux, au Dieu qu'il avoit chanté. Ses vaisaux qui l'ont perdu, leurs enfans, héritiers de ses bienfaits, diront au voyageur qui se sera détourné pour voir Fernay : « Voilà les maisons qu'il a bâties, » les retraites qu'il a données aux arts utiles, » les terres qu'il a rendues à la culture & » dérobées à l'avidité des exacteurs. Cette » colonie nombreuse & florissante est née » sous ses auspices, & a remplacé un dé- » sert. Voilà les bois, les avenues, les sen- » tiers où nous l'avons vu tant de fois. » C'est ici que s'arrêta le charriot qui por- » toit la famille désolée de Calas. C'est-là » que tous ces infortunés l'envièrent » en embrassant ses genoux. Regardez cet » arbre consacré par la reconnoissance, & » que le fer n'abattra point ; c'est celui » sous lequel il étoit assis, quand des La- » boureurs ruinés vinrent implorer ses se- » cours, qu'il leur accorda en pleurant, & » qui leur rendirent la vie. Cet autre en- » droit est celui où nous le vîmes pour la » dernière fois... » Et à ce récit, le voyageur qui aura versé des larmes en lisant Zaire, en donnera peut-être de plus douces à la mémoire des bienfaits. »

Tel est l'hommage vrai, noble & touchant que M. de la Harpe a su rendre aux mânes du Philosophe de Fernay. Au lieu de chercher les raches qu'on pourroit découvrir dans cet Éloge, & dont aucun Ouvrage

n'est exempt, au lieu même de nous étendre en éloges sur un grand nombre de morceaux que nous n'avons pu citer, nous allons transcrire un fragment de lettre écrite à ce sujet, par un homme qui réunit le goût & les talens littéraires à la distinction que donnent la naissance & les dignités.

*EXTRAIT d'une Lettre de M. de **

Ce Discours paroit avoir réuni tous les suffrages, si l'on excepte, comme de raison, ceux qui sont par métier & par système les ennemis de Voltaire & de son Panégyriste, & dont l'avis est connu d'avance, parce qu'ils ne peuvent jamais en changer. Mais quoi qu'ils puissent dire, il est bien beau, bien honorable à l'Auteur de s'être surpassé lui-même, après des Ouvrages tels que l'Éloge de Fénelon, celui de Catinat, celui de Racine, celui de La Fontaine, qui sont mis par tous les bons juges au rang des chef-d'œuvres de notre langue. On peut dire, après l'Éloge de Voltaire, ce que M. de la Harpe lui-même disoit, en parlant de l'Éloge de Marc-Aurèle par M. Thomas: *si ce n'est pas-là du génie & de l'éloquence, il n'y en eut jamais.* En effet, ce Discours réunit tout; le mérite d'avoir rempli un sujet si vaste, & d'avoir rajourni ce qui sembloit si usé, le mérite du plus bel ensemble, devenu bien rare aujourd'hui que nous n'avons plus que des morceaux; une marche claire, soutenue & attachante, ouvrage de l'Art, mais où l'Art est toujours caché; la flexibilité d'un style qui a tous les tons & tous les mouvemens, ingénieux & fin dans la discussion, toujours noble & oratoire, & s'élevant quand il le faut au pathétique & au sublime; une foule d'idées ou de philosophie, ou de morale, ou de goût; enfin,

une diction si pure, si animée & si intéressante, qu'il est impossible de ne pas achever l'ouvrage, quand on l'a commencé, & de n'avoir pas envie de le relire quand on l'a fini.

Je ne peux pas non plus me refuser à une réflexion que bien d'autres feront comme moi : c'est pourtant là cet Écrivain en butte à tant d'injustices & de calomnies, constamment poursuivi par des ennemis nombreux & acharnés, qui annonçoient publiquement le projet de le décourager du moins un talent qu'on n'espéroit pas d'aneantir ! Ils accabloient de sécheresse & de froideur, l'Auteur de *Mélanie* & de l'*Éloge de Fénelon* : ces deux Ouvrages sont peut-être ceux où il y a le plus de ce charme de style qui rappelle les beaux jours de Louis XIV. Il est temps enfin d'être juste, & je me féliciterai d'en donner l'exemple. Plus un homme d'un véritable talent a été persécuté, plus il devient intéressant pour les âmes honnêtes. Et quel plus noble usage de ce talent que les Muses rivales & l'*Éloge de Voltaire* ? Quel Écrivain donne plus d'espérances à notre Littérature, & mérite plus d'être encouragé ? On ne sait ce qui doit étonner le plus, ou de l'injustice avec laquelle on a traité un écrivain si distingué, ou du courage qu'il a eu de poursuivre avec éclat sa carrière au milieu de tant d'obstacles.



SPECTACLES.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON a retiré l'Acte de *Philémon & Baucis*, & on y a substitué *la Cour d'Amour*, ou les *Troubadours*, Acte de *l'Union de l'Amour & des Arts*.

Aglæe, Présidente de la Cour d'Amour, n'a point encore fait l'aveu de la tendresse que Floridan lui a inspirée. Le Berger a su mettre dans ses intérêts Céphise, amie de son amante, sous le nom de Misis; le visage couvert d'un masque, il se présente au tribunal d'Aglæe, & la prie de prononcer sur un fait d'amour. Il se plaint d'une Bergère insensible qui refuse de répondre à sa flamme. La Présidente juge en sa faveur; il se démasque, apprend à Aglæe qu'elle vient de se juger elle-même. Émue, attendrie, convaincue de la fidélité de son amant, elle avoue sa défaite, & cède à son vainqueur.

L'histoire des Tribunaux bizarres, connus sous le nom de *Cours d'Amour*, pouvoit offrir à l'Auteur de cet Acte des détails & des accessoires qu'il a eu tort de négliger. Le sujet est plutôt apperçu que traité. La Scène entre Floridan & Aglæe manque des développemens nécessaires à son intelligence, & qui sont indispensables même à l'Opéra. Le

rimens de quelques esprits indociles, qui se croient les conservateurs du bon genre, parce qu'ils sont religieusement attachés à de vieilles erreurs; mais on aura toujours à leur répondre par l'exemple des grands Maîtres de notre Littérature, qui ont su se faire un nom immortel, & mériter d'être placés au rang des Génies créateurs, sans s'écarter des bornes qui ont été posées par le goût & par la raison.

Nous parlerons dans le prochain Numéro de la remise de *Castor & Pollux*.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE SAMEDI 29 Avril, on a donné la première représentation de la reprise de *la Veuve du Malabar*, Tragédie en cinq Actes, par M. le Mière.

Cette Tragédie, jouée pour la première fois le 30 Juillet 1770, n'avoit eu qu'un succès médiocre. M. le Mière y a fait des changemens considérables. Nous donnons ici une analyse succincte de cet Ouvrage.

Le chef des Bramines veut hâter le sacrifice auquel une veuve doit se dévouer après la mort de son époux, suivant le barbare usage du pays. Un Bramine nouvellement initié, est chargé de l'affermir dans la résolution qu'elle a prise, & de la conduire au bûcher qui doit la consumer. Tout indigné qu'il est de cette coutume atroce, le jeune initié accepte ce fatal ministère, dans le

dessein de soustraire à la mort cette malheureuse victime du fanatisme & de la superstition. Quelle est sa surprise, quel est son effroi, quand il retrouve une sœur dans cette infortunée ! Sa terreur redouble encore quand il apprend de sa bouche qu'ayant épousé par soumission le mari qu'elle vient de perdre, ayant renoncé pour jamais à l'espérance de revoir un François dont elle étoit adorée, elle est résolue à mourir. Cependant la ville est assiégée par des troupes Françaises. On demande à leur Général une trêve de douze heures, elle est accordée. Ce temps est destiné à la consommation du sacrifice. Montalban (c'est le nom du Général François) en est instruit, & prend sans la connoître encore, le plus grand intérêt au sort de la victime. Il se propose de l'arracher à son cruel destin. On peut juger, s'il s'affermir dans son projet, quand il apprend que la femme pour laquelle il veut s'armer est une maîtresse adorée, & dont le souvenir vit encore dans son ame. Au moment même où le farouche Bramine fait allumer le bûcher, où toute entière à son désespoir, l'infortunée s'y précipite, Montalban, suivi de ses soldats, s'introduit dans la ville par un souterrain qu'il a découvert, arrache la maîtresse aux flammes, abolit, comme vainqueur, l'abominable usage qui privoit l'État de tant de mères & de citoyennes, & pardonne aux malheureux que le fanatisme avoit rendus barbares.

Les deux premiers Actes de cette Tragedie sont froids ; le troisieme est plein de beautés du premier ordre ; le quatrieme est un peu languissant , & la catastrophe est énergique. Le style est celui de M. le Miere, c'est-à-dire , tour-à-tour nerveux , fier , dur , barbare , négligé. Au reste , cet Ouvrage ne peut que lui faire honneur , malgré les défauts qu'on y remarque : il est inspiré par l'humanité. On y trouve des pensées fortes , d'autres un peu hasardées , de la douceur & de la sensibilité. Le caractère de Montalban a généralement produit la plus grande sensation. M. la Rive l'a très-bien conçu ; & nous croyons que ce qu'il y a déployé de talens & de nouveaux moyens d'ame & d'intelligence , doit le rendre cher au Public éclairé.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 2 Mai , Mde Perceval a débuté par le rôle de *Marion* dans les *Fausse Confidences* , & le Vendredi 5 , par celui de *Lisette* , du *Jeu de l'Amour & du Hasard*.

Une fort belle figure , une taille qui a de la majesté ; un organe rond , mais plus ferme que flexible ; de l'intelligence , de l'usage , de l'esprit , de la décence , & même de la disposition à la noblesse ; telles sont les qualités que nous avons apperçues dans Mde Perceval : elles sont précieuses , mais

conviennent - elles toutes à l'emploi des Soubrettes, qui exige un jeu rapide de phisionomie, de la légèreté, de la souplesse, un débit vif & animé? Nous ne le croyons pas. Est-il possible à l'Actrice dont nous parlons, de parvenir à forcer sa nature au point de lui prêter les nuances de jeu qui paroissent incompatibles avec sa constitution? Nous n'osons prononcer sur cette question; mais nous en pouvons douter. Au surplus, le temps fera voir si notre doute est ou n'est pas fondé.

Le Mercredi, on a donné la première Représentation d'*à Trompeur; Trompeur & demi, ou les Torts du Sentiment*, Comédie-Proverbe en un Acte, mêlée d'Ariettes; Musique de M. Desfaides.

Comme l'Auteur du Poëme s'occupe de corrections & de changemens qu'il a jugés nécessaires, nous attendrons, pour en rendre compte, que la Pièce ait été remise sous le titre du *Retour du Sentiment*, qu'on a cru devoir substituer au premier.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

MONDE Primitif, analysé & comparé avec le Monde Moderne, considéré dans les origines Latines, ou Dictionnaire Étymologique de la Langue Latine, avec une Carte & des Planches, par M. Court de Gebelin. Seconde Partie. in-4^e. A-Paris,

D E F R A N C E .

chez l'Auteur , rue Poupée ; & chez Valleyre l'aîné ,
Sorin & Saugrin , Libraires.

Les Ouvrages suivans se trouvent chez Nyon
l'aîné , rue du Jardinot , quartier S. André-des-Arts.

1°. *Histoire des Colonies Européennes dans l'Amérique* , traduite de l'Anglois de M. William Burck.

2 vol. in-12. Prix , 5 liv. reliés. 2°. *Le Lutrin* , en
Latin & en François , avec Fig. 1 Vol. in-8°. Prix ,

2 liv. 8 sols. 3°. *Recueil d'Ouvrages sur l'Économie
politique & rurale* , traduit de l'Anglois par M. de

Fréville. 2 vol. in-8°. Prix reliés , 10 liv. 4°. *Mé-*
langes Historiques , Politiques & Critiques , ou *Précis*

des événemens les plus intéressans de l'Histoire an-
cienne & moderne , & principalement de l'Histoire de

France , depuis le règne de Louis XV jusqu'en 1766 ,
par M. Ducrot. 2 vol. in-8°. Prix , 6 liv. reliés.

5°. *Histoire du Cardinal de Polignac*. 2 vol. in-12.
Prix , 6 liv. reliés. 6°. *Abrégé de l'Histoire de la*

Milice Française du P. Daniel , avec un *Précis de*
son état actuel. 2 vol. in-12. avec Fig. Prix , 6 liv.

reliés 7°. *Réflexions Critiques & Patriotiques*.
Troisième Édition. 1 vol. in-12. Prix , 2 liv. 10 s.

8°. *Traité des Vernis*. in-12. Prix , 1 liv. 10 sols.

9°. *Fables extraites d'Ovide* , traduites en François
avec le Latin à côté , & des notes sur chaque Fable ,
par M. de Kervillats. in-12. Prix , 30 sols.

Miscellanea , ou *Amusemens d'un Solitaire des*
bords de la Vienne , in-12. Prix , 2 liv. A Paris ,
chez Bastien , Libraire , rue du Petit-Lion.

Pensées du Pape Clément XIV , extraites de ses
Lettres. Vol. in-12. Prix , 2 liv. A Paris , chez
Lottin le jeune , Libraire , rue S. Jacques.

Porte-Feuille du Physicien , ou *Recueil instructif*
des actions & des mœurs des animaux , par M. de la

Croix. 2 Parties in-12. Prix, 3 liv. A Paris, chez le Jay, Libraire, rue S Jacques.

De l'état & du sort des Colonies & des anciens peuples. Vol. in-8°. Prix, 3 liv. A Paris, chez Debure l'aîné, quai des Augustins.

Shakespéar, traduit de l'Anglois par M. le Tourneur. Tomes 7 & 8. A Paris, chez Mérigot, Libraire, quai des Augustins.

Pensées sur plusieurs points importants de Littérature, de Politique & de Religion, recueillies de l'Histoire Ancienne & du Traité des Études de M. Rollin, par M. l'Abbé Lucet. Vol. in-12. A Paris, chez les Frères Etienne, Libraires, rue S. Jacques.

N. B. En annonçant la Traduction nouvelle de *Bocace*, in-8°. & in-12., avec cent onze Estampes, on a omis de prévenir le Public que la reliure se paye séparément.

T A B L E

CONSEIL aux Amans qui- tés,	Éloge de Voltaire,	67
Chançon Provençale,	49 Académie Roy. de Musiq.	89
L'Héritier Malheureux, Anc. dote,	Comédie Françoisé,	91
Enigme & Logogryphe,	Comédie Italienne,	93
	57 Annonces Littéraires,	94
	66	

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercuré de France*, pour le Samedi 13 Mai. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 12 Mai 1780. DESANCY.

MERCURE

DE FRANCE.

SAMEDI 20 MAI 1780.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

A MA PREMIÈRE MAITRESSE.

POURQUOI m'appeliez-vous infidèle, volage ?

Nous ne pouvions nous aimer bien long-tems.

Vous avez plus de quarante ans.

Moi, je n'ai pas encor la moitié de votre âge.

Je promis autrefois de ne changer jamais ;

Vous jurâtes aussi d'être toujours la même.

Vous laissez par le temps moissonner vos attraits,

Et vous voulez que je vous aime ?

Je ne vois plus en vous la belle que j'aimois. . .

Quelle métamorphose étrange !

Vos yeux mornes n'ont plus ce feu que j'admirois. . .

Donc c'est vous qui changez, ce n'est pas moi qui change.

(Par M. D... Avocat au Parlement de Rennes.)

Sam. 20 Mai 1780.

E

*A. Mademoiselle DEVARDON, sur son
Ode de la Parfaite Indifférence, imitée de
Métastase.*

TO I, qui de Cupidon méprises la puissance,
Es-tu bien sûre, Églé, d'avoir brisé ses fers ?
Hier, je t'écoutois prôner l'Indifférence ;
Majs l'Amour, dans tes yeux, se moquoit de tes vers.
(Par M. M. . .)

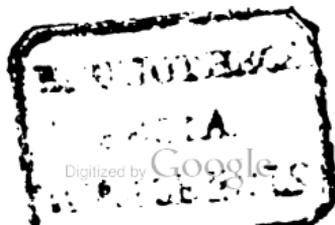
Réponse de Mademoiselle DEVARDON.

JAMAIS la froide Indifférence
Ne conduisit au vrai bonheur.
Si dans mes vers elle a la préférence,
L'Enfant ailé l'emporte dans mon cœur.

A Madame DE. de Genève.

VO U S demandez un impromptu
Pour ces yeux, ces traits, ce sourire,
Pour les grâces de la Vertu.
C'est trop de choses à décrire,
Et je renonce à l'impromptu.

(Par M. de V. . .)



LA TOURTERELLE ET LE PINÇON,

Fable.

Sous un de ces rians berceaux,
 Ouvrage heureux de la Nature,
 Un soir d'été, sur la verdure
 Babilloient de jeunes oiseaux.
 Une charmante Tourterelle,
 Y mêloit ses plaintifs accens.
 Hélas! pourquoi, leur disoit-elle,
 Avec des dehors si touchans,
 Mon Tourtereau n'est-il qu'un traître?
 J'aimois, j'étois aimée, au moins je croyois l'être;
 L'inconstant m'a quittée: un triste souvenir
 Est tout ce qu'en partant le perfide me laisse;
 Mes pleurs feront-ils plus que n'a fait ma tendresse?
 Il a fui sans retour, je n'ai plus qu'à mourir.

Un Pinçon au brillant plumage,
 Au babil importun, reprit d'un ton railleur:
 Se plaindre d'un amant volage,
 C'est dire en un autre langage
 Qu'on a perdu plus que son cœur.
 Retenez bien cette leçon, ma belle:
 D'un jeune amant quand on comble les vœux,
 On croit avoir fait un heureux,
 Et l'on n'a fait souvent qu'un infidèle.

(Par Mlle Julie de Ruperi.)

E ij

*OBSERVATIONS sur les degrés de certitude
des Connoissances humaines.*

JAMAIS on ne fit de plus nobles efforts pour découvrir la vérité. De toutes parts on cherche à lever le voile sous lequel la nature a voulu nous la cacher. Les siècles derniers furent donnés à la Littérature. Celui-ci est consacré plus spécialement à la recherche du vrai; on a abandonné l'esprit de système; on veut des faits; on en fait des collections immenses; on multiplie les méthodes... Si on n'a pas fait tous les progrès qu'on devoit attendre, c'est, je crois, qu'on ne s'est pas assez attaché à remonter aux premiers principes de nos connoissances. On ne fait pas encore bien clairement l'idée que l'on doit attacher au mot évidence. L'un la trouve où l'autre ne voit que probabilité. Que dis-je? Souvent ce qui est évident pour celui-ci, est absurde pour celui-là.

Convaincu que l'évidence doit être une, j'ai recherché d'où pouvoient venir ces contradictions, & j'ai vu qu'on n'avoit point encore d'idées de ce qu'on doit appeler certitude. J'ai tâché d'aller à la source de nos connoissances, & de fixer les différens degrés de certitude que nous pouvons avoir.

Quand je sens, je sens; il ne se peut que je ne sente pas. C'est une vérité incontestable, que jamais personne n'a niée; c'est un

degré de certitude au *maximum*. Je sens du blanc, je sens du noir, je flaire des odeurs agréables, je goûte des saveurs délicieuses, j'entends des sons mélodieux... Ce sont autant de sentimens, qui ont toute la certitude possible pour moi. Quand je les sens, il ne se peut que je ne les sente pas.

Ce sont ces sentimens que j'appelle idées premières, & il n'y a d'autres idées premières que celles que j'acquiers ainsi. Tout le monde convient de leur existence.

Non-seulement je sens, mais je fais que je sens. Je sens que j'écris sur ce papier, que les traits que ma plume y trace sont d'une couleur toute différente que celle de ce papier. C'est ce que j'appelle juger. Ce jugement est pour moi aussi certain que le sentiment premier. Je suis tout aussi sûr que je sens la couleur noire différente de la couleur blanche, que je suis sûr que je sens du blanc, que je sens du noir. Ainsi, tous les jugemens de cet ordre ont toute la certitude possible. Toutes les vérités appuyées sur de pareils jugemens, auront donc la plus grande certitude pour moi. C'est ainsi que j'acquiers l'idée des rapports de mes différens sentimens les uns avec les autres. Plusieurs jugemens réunis forment le raisonnement.

Les vérités de cet ordre sont en très-grand nombre. Tous les axiomes dont on sent l'évidence, mais qu'on ne sauroit démontrer, sont dans cette classe. Je sens qu'une ligne droite est plus courte qu'une courbe, partant

l'une & l'autre de deux mêmes points, que deux droites se coupant, forment des angles opposés au sommet parfaitement égaux; que deux droites ou courbes semblables, comprises entre deux parallèles & également inclinées, sont proportionnelles; que la figure inscrite est plus petite que la circonscrite... Je conclus en général pour toutes ces vérités, qui ne se prouvent que par le sentiment, parce que le sujet & l'attribut sont synonymes, & qu'elles se réduisent à dire, deux lignes égales sont égales, une ligne plus longue est réellement plus longue; car dire une figure inscrite est plus petite que la circonscrite, c'est dire ce qui est plus petit est plus petit. Ces vérités se sentent & ne se démontrent pas. On appelle démonstration lorsqu'il y a un certain nombre de comparaisons à faire. Elles sont également certaines, étant fondées sur le sentiment.

Ce que nous venons de dire des combinaisons de l'étendue, nous pouvons le dire de toutes les combinaisons de nos autres sentimens, des couleurs, des odeurs, des saveurs, des sons, des tact, de la faim, de la soif, des différens degrés de force, de mouvement, de vitesse, des nombres, des différens degrés de sensibilité, &c. Tous ces différens sentimens peuvent se combiner, se comparer, & donneront des vérités de toute certitude.

C'est ainsi qu'on peut calculer la sensibilité, l'intelligence & tous les autres senti-

mens moraux & leurs différens degrés, comme on calcule l'étendue & ses différentes formes, la force, le mouvement & leurs différens degrés. On pourra donc appliquer le calcul à la métaphysique & à la morale, comme on a fait à la physique.

Toutes les qualités des êtres, telles que l'étendue, la figure, la mobilité, &c. la sensibilité, l'intelligence, l'amour, la haine, &c. sont susceptibles d'un grand nombre de degrés d'intensité, dont nous pouvons exprimer le premier par 1, & le dernier, le plus intense, par *maximum* 8. La série des nombres naturels 1, 2, 3... 8 représentera donc les différens degrés d'intensité de chacune de ces qualités. Le *minimum* d'intelligence sera l'être qui aura le moins de connoissances possibles. Le *maximum* d'intelligence sera celui qui connoîtra tout ce qu'un être peut connoître.

Tous les êtres peuvent se réduire à deux grandes classes, les étendus ou matériels, & les spirituels ou intelligens. Les êtres étendus peuvent être plus ou moins étendus, plus ou moins denses, avoir telle ou telle figure, &c. Ces qualités sont susceptibles d'un certain nombre de combinaisons qu'on peut exprimer par des séries. Elles ne peuvent, à la vérité, être sommées; mais exprimons ces combinaisons par la série a, b, c, d... x, ou celle des nombres naturels 1, 2, 3... 8. Cette nouvelle série donnera tous les êtres étendus possibles.

E iv

L'être spirituel peut avoir un nombre plus ou moins grand d'idées premières, telles que les sons, les odeurs, les saveurs, les couleurs & toutes les autres idées que nous ne connoissons pas. Il peut les avoir à un seul degré ou à plusieurs. Il peut en avoir d'une seule espèce, ou de plusieurs, ou de toutes. Ce qui nous donnera pour l'être spirituel un nombre de combinaisons comme pour l'être étendu, que nous représenterons également par la série 1, 2, 3, 4... 8. Telles sont les fameuses séries des êtres.

Nous donnerons également un exemple de la manière dont on peut appliquer le calcul à la morale. Soient deux êtres intelligens A, B, dont l'un ait 100 degrés de perfection & l'autre 10, je devrai à l'un 100 degrés d'estime, d'amour, & à l'autre 10, puisque ces sentimens sont en raison des perfections. Si c'est moi qui ai 10 degrés de perfection, je me devrai 10 degrés d'estime & 100° à A, appelant cet excès d'estime respect; le respect que je devrai à cet être sera = 90 degrés.

Tous les premiers axiomes de métaphysique, tels que ceux-ci, le tout est plus grand que sa partie, deux êtres semblables à un troisième, sont semblables entre-eux, &c. sont également fondés sur le sentiment, & ont la même certitude.

L'évidence, cette lumière vive, ne fera donc que le sentiment. Elle nous entraîne d'une manière victorieuse, parce que sentant,

nous ne pouvons pas ne pas sentir. Mais comment se peut-il que si souvent on se trompe, croyant avoir l'évidence ? Ceci tient à plusieurs causes. La première est la difficulté de savoir sentir. Que de choses voit le Naturaliste dans un insecte, dans une plante, dans une pierre, dans un métal, que n'apperçoit pas celui qui ignore cette science ! C'est sur-tout dans de longs raisonnemens qu'on se trompe. Si j'ai, par exemple, dix sentimens à comparer, dix rapports à saisir, je manquerai un ou deux de ces rapports, & dès-lors je crois avoir l'évidence. C'est ce qui rend les démonstrations mathématiques compliquées si difficiles à saisir pour la plupart des esprits. Il faut pour lors imiter l'insecte, qui remonte par son fil pour voir quel est le chaînon manqué.

Une autre source d'erreurs très-féconde, est l'inexactitude du langage. La plupart des disputes gissent sur les mots. On n'y attache point d'idées fixes, en sorte qu'ils sont pris en sens différens. Dès que le vrai sens est déterminé par des définitions exactes, on est bientôt d'accord.

Mais il est des vérités d'un autre ordre, dont la certitude n'est plus la même. J'éprouve un sentiment avec le sentiment de l'avoir déjà éprouvé : c'est la mémoire. Je me souviens d'avoir été aux Tuileries. J'y retourne. Je les vois telles que la mémoire me l'avoit dit. Elle ne m'a donc pas trompé. Je vérifie ainsi la mémoire par

mille épreuves, & je vois que souvent elle ne me trompe pas, d'autres fois elle me trompe. Tout ce qui m'est assuré par la mémoire, n'aura donc que différens degrés de probabilité, dont le plus intense sera exprimé par $\infty - 1$, & le moindre par 1, & on pourra former des séries de ces degrés de probabilités exprimées, par celle des nombres naturels 1, 2, 3... $\infty - 1$.

La mémoire me dit que j'ai été aux Tuileries. J'y vais, je le vois. Elle me dit que cette plume a jadis écrit; j'en conclus qu'elle peut encore écrire. C'est ce que j'appelle analogie. L'analogie est donc un raisonnement par lequel je conclus de ce qui a été ou est, à ce qui sera ou à ce qui a été. Ce raisonnement n'est appuyé que sur les probabilités, car souvent l'analogie trompe. On pourra également exprimer ces différens degrés de probabilité par la série des nombres naturels, depuis $\infty - 1$ jusqu'à 1; mais l'analogie n'est fondée que sur la mémoire, qui elle-même n'est que probable. Son plus haut degré de probabilité sera donc $\infty - 2$.

J'ai encore un troisième motif de crédibilité. L'analogie me dit que les autres hommes sont affectés comme moi. Effectivement je les vois agir comme moi dans les mêmes circonstances. Je leur dis ce dont j'ai été affecté, ils m'en disent autant. J'ai vérifié par mille expériences qu'assez souvent ils me disent la vérité, quoique très-souvent

ils me trompent. Leur témoignage ne sera donc également que dans la classe des probabilités; donc on pourra aussi exprimer les différens degrés par la série des nombres naturels; mais il n'est appuyé que sur l'analogie, dont le plus haut degré est $\gamma - 2$. Ainsi, la plus grande probabilité du témoignage des hommes sera $\gamma - 3$, & la moindre sera 1.

Toutes les connoissances que nous pouvons avoir sont fondées sur un de ces quatre motifs de crédibilité. Ou ce sont des sentimens que nous éprouvons, & elles ont toute la certitude possible; ou elles sont rappelées par la mémoire, & leur plus grande probabilité égalera $\gamma - 1$; ou elles seront fondées sur l'analogie, & leur plus grand degré de probabilité sera $\gamma - 2$; ou elles seront appuyées sur le témoignage des hommes, & $\gamma - 3$ donnera leur plus haut motif de crédibilité.

Apportons un exemple: je suis sûr de l'existence du soleil quand je le vois; je fais par la mémoire qu'il se lève toutes les 24 heures; l'analogie me dit qu'il se levera encore demain, & le témoignage des hommes m'assure que depuis des siècles il parcourt la même période.

Tels sont les différens motifs de crédibilité que nous avons. Toutes nos connoissances portent sur un des quatre, quelquefois sur plusieurs en même-temps.

On pourroit donc construire de la manière suivante des Tables des différens degrés de certitude des Connoissances Humaines.

Connoissances fondées sur les sentimens présens.	Connoissances rappelées par la mémoire.	Connoissances fondées sur l'Analogie	Connoissances fondées sur le témoignage des Hommes.
∅	∅ — 1	∅ — 2	∅ — 3
	∅∅ — 2	∅∅ — 3	∅∅ — 4
	∅∅∅ — 3	∅∅∅ — 4	∅∅∅ — 5
	∅∅∅∅ — 4	∅∅∅∅ — 5	∅∅∅∅ — 6
	∅∅∅∅∅ — 5	∅∅∅∅∅ — 6	∅∅∅∅∅ — 7
	∅∅∅∅∅∅ — 6	∅∅∅∅∅∅ — 7	∅∅∅∅∅∅ — 8

TABLE des motifs de crédibilité des Connoissances humaines.

Sentimens présens.	Mémoire.	Analogie.	Témoignages des hommes.
Certitude que je vois le Soleil quand je le regarde ∅	Qu'il a éclairé hier		
	∅ — 1	+ ∅ — 1	+ ∅ — 3
		Qu'il éclairera demain.	
		∅ — 2	+ ∅ — 3
			Qu'il a éclairé il y a 100 ans.
			∅ — 3
	Que le feu brûle.		Que Louis XIV a existé.
	∅ — 1		∅ — 3

En fixant, comme les Géomètres pratiquent pour les Sinus, la valeur de γ à un nombre quelconque, 10,000,000 par exemple, on pourroit peut-être classer quelques-unes de nos Connoissances, & assigner le degré de certitude que chacune peut avoir.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Marge*; celui du Logogryphe est *Poisson*, où se trouvent *pois*, *son* & *poison*.

É N I G M E.

POLYGAME ici-bas, là-haut célibataire,
 Mes attributs & mes goûts sont divers;
 Tantôt je plane dans les airs,
 Et tantôt je gratte la terre.
 Je ne me connois point d'égal:
 La hardiesse & le courage
 Furent toujours mon apanage;
 Et j'ai souvent triomphé d'un rival.
 Malgré cette fierté, qui-m'est si naturelle,
 Sur un fumier l'on m'apperoit souvent;
 Et sans changer de nom, je vois d'où vient le vent,
 J'annonce le beau temps, & l'orage, & la grêle.

Autrefois,
 A ma voix,

Un très-grand personnage
 De pleurs inonda son visage;
 Mais aujourd'hui mes chants infructueux
 Fatiguent les humains, sur-tout les paresseux.
 (*Par Mlle Brisoult l'aînée, à S. Dizier.*)

L O G O G R Y P H E.

JE n'ai que deux pieds, cher Lecteur;
 Cependant je marche sur quatre.
 Jadis un certain Dieu voulut, par sa faveur,
 Poser dessus mon chef des armes pour combattre.
 Ma forme approche assez de la forme d'un bœuf;
 Pourtant je ne fus pas autrefois aussi bête.
 En moi tu trouveras la figure d'un œuf,
 Si de mon corps tu détaches la tête.
 (*Par M. le C. de M., Colonel d'Infanterie.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE générale de Provence, tome II,
 in-4°. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-
 Libraire de la Reine, rue des Mathurins.
 Prix, 12 liv. en feuilles.

DANS l'extrait que nous avons donné du
 tome premier, on a vu ce qui s'est passé de
 mémorable en Provence, depuis la fonda-
 tion de Marseille jusqu'au règne d'Antonin.

Le tome second va nous présenter le tableau de tout ce que l'ambition & la cruauté peuvent produire dans les siècles de barbarie. Placée entre l'Italie & les Gaules, la Provence devient en proie à tous les partis qui se formèrent en-deçà des Alpes, & les mêmes causes qui détruisirent l'Empire Romain, mettent cette Province sous le joug des Barbares. En vain les Empereurs Romains s'efforcent de la défendre contre des usurpateurs : les Bourguignons & les Visigots s'en emparent, la cèdent aux Ostrogots, d'où elle passe aux Francs, sous lesquels les Normands & les Sarrafins mettent le comble à la misère publique. Au milieu de ces événemens, le peuple vexé, avili, dégradé, tombe dans un chaos où, à travers les usages, les mœurs & les loix des Barbares, on apperçoit encore l'empreinte de la domination Romaine. Nous allons suivre la marche de l'Auteur.

L'Empereur Constantin, après avoir heureusement échappé aux perfides attentats de Maximilien-Hercule, son beau-père, vint établir sa résidence à Arles, & ramena par sa présence la paix dans cette fertile contrée. Les prérogatives attachées à cette ville, & son heureuse situation, la faisoient regarder comme la plus importante des Gaules. Bâtie sur la rive gauche du Rhône, maîtresse du pont construit sur ce fleuve, elle ouvroit un passage à l'armée Impériale quand on vouloit aller châtier les Rébelles

dans la seconde Aquitaine, attaquer les Vendales en Espagne, & secourir la Narbonnoise seconde contre les entreprises des Visigots, après qu'ils se furent cantonnés sur les bords de la Garonne.

« Ces peuples sortis du fond du Nord,
 » après avoir ravagé l'Italie, vinrent en-deçà
 » des Alpes, où ils se rendirent formidables
 » par leur courage & la célébrité de leurs
 » exploits. Nés pour la guerre, ils n'ai-
 » moient que les armes & les chevaux.
 » Vaillans, hardis, infatigables, ils s'enga-
 » geoient volontiers dans une entreprise, &
 » la soutenoient avec autant de prudence
 » que de zèle. »

On ne peut se faire une idée des ravages que ces Barbares commirent dans la Provence; & ce qui paroîtra plus étonnant peut-être, c'est que malgré la violence de leurs persécutions, Euric, un de leurs Rois, eut la gloire de voir rechercher son alliance par plusieurs Souverains, & de les contenir tous par la terreur de son nom. Mais après sa mort, les Bourguignons & les Francs s'étant ligués, vinrent mettre le siège devant Arles, traînant par-tout avec eux l'horreur & l'épouvante. C'en étoit fait de la ville, si Théodoric, Roi d'Italie, n'eût accouru promptement à son secours. Battre les ennemis, les chasser, reprendre leurs conquêtes, fut l'ouvrage d'une même campagne.

Alaric II, gendre de Théodoric, ayant

perdu la vie dans une bataille contre Clovis, à Vouglé dans le Poitou, n'avoit laissé pour successeur qu'un fils en bas-âge, nommé Amalaric. Cependant la situation des affaires demandoit un Prince qui fût en état de gouverner par lui-même, & de prévenir les désordres de l'Anarchie. Théodoric fut déclaré tuteur de son petit-fils, le fit reconnoître pour Roi dans tous les États des Visigots, l'envoya en Espagne pour y recevoir une éducation convenable à son rang, & se réserva la Provence, qu'il gouverna avec autant de sagesse que de douceur.

« Ce Monarque signala son avènement à
 » la Régence par un trait de générosité bien-
 » capable de lui gagner les cœurs. Il écrivit
 » aux habitans d'Arles, qui avoient extrême-
 » ment souffert de la longueur du siège,
 » qu'un Souverain devant avoir pour objet
 » principal le soulagement du peuple, il les
 » déchargeoit d'une partie des impôts, &
 » leur envoyoit de l'argent pour subvenir
 » aux besoins des malheureux, & réparer
 » les murailles de la ville. »

Théodoric avoit toutes les vertus qui font un grand Roi, une valeur extraordinaire, & une bonté qui n'avoit au-dessus d'elle qu'une prudence plus rare encore. Il mourut à Rome l'an 526, laissant l'administration du Royaume entre les mains d'Amalazonte, son épouse, Princesse bien digne d'occuper un trône. Il y en a peu dans l'histoire qui méritent de lui être comparées

pour la pénétration & la vivacité de l'esprit ; la solidité du jugement , & la fermeté du caractère. Avec des qualités si brillantes , on ne peut que bien gouverner , quand on y joint le talent de cacher ses projets , & de pénétrer ceux des autres , talent qu'Amalazonte possédoit dans un degré éminent. Généreuse , affable & modeste , elle faisoit les délices de l'Italie. Ses vertus sembloient devoir lui assurer un règne long & paisible ; mais de quoi n'est pas capable la perfidie , quand elle est soutenue de la puissance ? Amalazonte fut étranglée dans le bain par ordre de Théodat , son cousin-germain , qu'elle avoit elle-même placé sur le trône. Ce perfide ne jouit pas long-temps de son crime ; il mourut peu de temps après ; & Vitigès , son successeur , craignant une irruption des Francs en Italie , fit un traité avec eux , & leur céda la Provence.

Après la mort de Clotaire , elle échut en partage à Gontran & Sigebert , ses fils , qui la désolèrent tour-à-tour. La famine & la peste survinrent , & cette fertile contrée ne fut bientôt plus qu'un vaste désert. A peine délivrée de ces fléaux de la colère céleste , la Provence vit fondre tout-à-coup sur elle un orage non moins terrible. Les Sarrasins séduits par Mahomet , animés de son fanatisme , poussés par le même esprit de rapine & de brigandage qui leur avoit mis les armes à la main , après avoir ruiné ou soumis en peu de temps l'Empire des Perses , pas-

sèrent d'Afrique en Espagne, firent tout plier sous l'effort de leurs armes, envahirent le Languedoc, & se répandirent plusieurs fois dans le reste des Gaules, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, jamais domptés.

La Provence fut, de toutes les Provinces qu'ils attaquèrent, la seule qu'ils ne purent alors envahir. Ils en furent écartés par la vigoureuse résistance des peuples situés sur la rive gauche du Rhône; mais la perfidie du Gouverneur fut rendre inutiles les efforts de ces généreux défenseurs de la Patrie. Les Sarrasins y commirent toutes sortes d'horreurs.

“ Avides de pillage, altérés de sang,
 „ ennemis jurés de la Religion & de ses
 „ Ministres, ils mettoient le feu aux Églises,
 „ détruisoient les Monastères, violoient les
 „ Vierges consacrées à Dieu, massacroient
 „ les Moines, pilloient les villes, maltraitoient les hommes, deshonorøient le sexe,
 „ & laissoient par-tout des marques de leur
 „ brutalité. ”

Informé de ces brigandages, Charles-Martel assemble promptement une armée, arrive devant Avignon, forme le siège de cette ville, l'empørte d'affaut, la livre au pillage & aux flammes, & passe les Sarrasins au fil de l'épée. De-là pénétrant dans le reste de la Provence, il chasse les Infidèles des villes dont ils s'étoient emparés, & les force d'aller chercher un asyle dans les montagnes. Cependant leur retraite ne fut pas de longue

durée ; on les vit revenir souvent à la charge, & l'on eût dit qu'ils ne mettoient entre leurs courses sur les mêmes terres, qu'autant d'intervalle qu'il en falloit pour laisser réparer aux habitans leurs premières pertes, afin de trouver un plus riche butin.

Après cette époque, la Provence passa successivement entre les mains de différens maîtres. Charles-le-Chauve étant mort, Bozon, son beau-frère, réussit par ses alliances, ses intrigues, & peut-être plus encore par la faveur du Pape, à se faire couronner Roi de Provence. En habile Politique, il signala les commencemens de son règne par de grands bienfaits qu'il répandit sur les Églises & sur les Monastères. Louis & Carloman s'unirent pour lui déclarer la guerre, & mirent sur pied une armée formidable. Le Pape craignant de s'attirer aussi leur ressentiment, abandonna les intérêts de Bozon ; & après avoir prodigué, peu de jours auparavant, les éloges les plus flatteurs à ce Prince, il n'eut pas honte de le traiter de présomptueux, de tyran, & de perturbateur du repos public. L'intrépide Bozon trouva dans son expérience des ressources pour conjurer l'orage. Ses ennemis, malgré la supériorité de leurs armes, ne purent jamais ni le faire enlever, ni l'attirer dans aucun piège. Par son adresse à manier les esprits, il fut maintenir dans l'obéissance les peuples & les soldats, & s'attacher constamment les Seigneurs qui s'étoient déclara-

rés pour lui, quoique l'Empereur & les Rois de France n'eussent oublié ni promesses ni menaces pour les détacher de ses intérêts. Il mourut paisiblement à Vienne, dont il s'étoit emparé au mois de Décembre 882, & laissa ses États à son fils Louis, encore mineur, sous la régence d'Ermengarde sa mère. Le règne de ce jeune Prince n'offre qu'un spectacle douloureux & attendrissant. Hugues qui lui succéda, rendit à la nation une sorte d'existence politique; & lorsque dans la suite elle eut donné des maîtres à la Lombardie, on la vit bientôt reprendre, pour ainsi dire, une forme nouvelle. Ses alliances avec les principales Républiques d'Italie, le commerce qu'elle fit avec elles, l'esprit de la Chevalerie qui succéda à la fureur des Croisades, ouvrirent une carrière aux talens & à l'industrie. Ces différentes causes contribuèrent enfin à ramener la liberté, le goût des Lettres, & cette politesse qui est une suite nécessaire de l'amour des Beaux-Arts.

Ceux qui liront cette Histoire, verront avec plaisir qu'à la fin de chaque époque l'Auteur a trouvé le moyen d'insérer quelques articles nouveaux, tels que l'hérédité de la noblesse sous le règne des Empereurs & des Francs, la naissance & les progrès de la puissance temporelle du Clergé, la dispute fameuse qui s'éleva entre l'Évêque d'Arles & celui de Vienne, au sujet de la Primatie, & les différens démembrements de

l'ancienne Narbonnoise, dont se formèrent de nouvelles Provinces. A ces articles l'Auteur ajoute encore tout ce qu'il a pu recueillir de plus intéressant sur ces fameux Troubadours si connus & autrefois si répandus dans la Provence.

Enfin l'Ouvrage est terminé par trois Mémoires. Le premier roule sur l'origine & les progrès de la langue Provençale; le second est une Dissertation sur la succession historique & chronologique des premiers Comtes de Provence. On y examine de quelle nature étoient autrefois les fiefs de cette Province, & à quelle époque ils ont commencé à devenir héréditaires. Le troisième traite des monnoies qui ont eu cours en Provence depuis la fin du dixième siècle jusqu'au milieu du treizième, où finit la partie historique de ce second volume,

Plan d'Établissement tendant à l'extinction de la Mendicité. In - 8°. A Paris, de l'Imprimerie de Cellot, rue Dauphine.

Un Établissement qui tend au soulagement de la Classe indigente, doit obtenir un accueil favorable du Ministère & du Public. Les vues de bienfaisance & de bon ordre qui sont développées dans cet Ouvrage, nous semblent mériter l'attention de tous les gens de bien.

Il existe dans le Royaume un grand nombre d'Hôpitaux; mais quelque bien admi-

nistrés qu'ils soient, leurs ressources sont bornées, & semblent chaque jour devenir plus insuffisantes. On a déjà formé plusieurs Établissmens avec succès : mais la plupart ne sont soutenus que par un seul genre de travail, & ne se soutiennent qu'aussi long-tems qu'ils peuvent satisfaire aux vues intéressées des Entrepreneurs. Les vues que l'on propose dans ce Mémoire, pourroient, sans augmenter les charges du Gouvernement, & sans attaquer sous aucun rapport l'état ni la fortune des particuliers, subvenir aux besoins de tous les vrais indigens ; contenir ceux qui, dans la paresse, usurent les droits que la seule impuissance de travailler peut donner à la libéralité des riches, & les rendroient tous utiles à la Société. C'est un ensemble de plusieurs objets d'industrie qui se soutiennent réciproquement pour épargner à l'ouvrier une suspension inattendue dans les moyens de pourvoir à sa subsistance, suspension plus dangereuse que la continuité même de la misère.

Le Citoyen qui a conçu le projet d'éteindre la mendicité, a réuni, dans un plan *de Commerce & de Charité*, les principaux moyens propres à la détruire. Il joint à ces avantages celui de servir l'Agriculture & les diverses Fabriques du Royaume : nous nous contenterons de les exposer en peu de mots.

Une Compagnie de Commerce pourroit

mettre en usage toutes les ressources dont les travaux de la Campagne, ceux des Fabriques & des autres métiers sont susceptibles, pour employer le plus d'hommes qu'il est possible, & diminuer le nombre des malheureux.

On établiroit à Paris un Bureau Général Correspondant avec tout le Royaume, qui seroit divisé en quatre-vingt Directions. Chaque Direction établiroit des Ateliers de Fabrique & d'Apprentissage dans tous les lieux de son district où ils seroient nécessaires. Les Ouvriers ou Apprentifs des Villes & des Campagnes qui ne trouveroient point à s'occuper, s'y seroient inscrire, & désigneroient les genres d'ouvrages auxquels ils sont propres. On leur paieroit le salaire de leurs travaux deux ou quatre sols pour livre au-dessous du cours ordinaire du Canton.

Le produit des *sols retenus* seroit destiné à la dépense des Maisons qu'on seroit obligé d'établir pour cet effet. Si ce produit ne suffisoit pas, on espère qu'il seroit augmenté par les secours des gens de bien. Quelle est l'ame honnête qui se refuseroit à ces bonnes œuvres, dont le fruit seroit de changer en citoyens utiles des malheureux abandonnés à eux-mêmes, qui se livrent à tous les vices qu'enfante le désœuvrement.

Quelles que soient néanmoins les ressources de la Compagnie de Commerce, elle

elle ne pourroit porter l'emploi des ouvriers indigens au-delà des besoins que les Fabriques & l'Agriculture ont de leurs travaux.

La Société de Charité devient alors très-nécessaire : elle seule peut suppléer par des travaux publics à la Compagnie de Commerce. Il faudroit que l'homme comparissant, loin de dispenser des secours indifférens, qui sont dérobés le plus souvent aux véritables besoins, consentît à réunir ses dons en une seule masse, qu'il confieroit aux personnes vouées au service des pauvres.

Par rapport aux malheureux sans asyle, il seroit à souhaiter qu'ils fussent tous réunis dans les maisons de Charité déjà établies; il suffiroit d'y faire quelques légères augmentations. Ceux qui seroient valides gagneroient assez, par leur travail, pour acquitter leur dépense, & les Sociétés de Charité paieroient celle des infirmes & valétudinaires.

Nous n'entrerons point dans tous les détails de l'Administration. Nous n'avons pu exposer que sommairement les raisons d'ordre & d'humanité qui font desirer l'exécution d'un plan si digne d'être approuvé.



Sam. 20 Mai 1780.



ŒUVRES de M. l'Abbé *Métastase*, nouvelle édition, corrigée & augmentée. A Paris, chez la veuve Hérissant, Imprimeur-Libraire, rue neuve Notre-Dame, *in-4°* & *in-8°*.

Les trois premiers volumes de cette magnifique édition viennent de paroître ; elle est dédiée à la Reine ; nous insérerons ici l'Épître Dédicatoire en vers de l'Éditeur (M. l'Abbé Pezzana) mais nous nous garderons bien de la traduire. Le charme de ce genre de poésie tient principalement à un langage poétique, noble, hardi, harmonieux, riche en images ; il seroit absolument détruit dans une traduction Française & en prose.

DEL regio tuo favor, del nome eccelfo
 Superbi, a riveder tornan la luce,
 Degni del cedro, alta Regina, i carmi.
 Del maggior vate, ch' oggi Italia onori.

CANDIDO cigno sotto gli ampj vanni
 Dell' austriaca scettrata aquila, il sai,
 Visse, e cantò finor. D'Idalie rose
 Godean le Grazie a lui tesser ghirlande,
 E ricantarne le soavi note ;
 Quando negli atti, e nel real sembante
 A te, crescente Augusta Pargoletta,
 Tempravan maestà, vezzi, e decoro ;
 Preslaghe e liete di fregiarne un trono,

E QUAL mai potev' io nume più fausto
 Impetrar su la senna a lui che seppe ,
 Sofocle auonio , di vetusti Eroi
 Costumi simular , vicende , e affetti
 Pinger si al vivo , che a gridar ne sprona :
 Ecco l'anima atroce di catone ,
 L'amante Dido , e l'iracondo Achille ?

TECCO dell' arti , e delle Muse il regno
 Palla divide , ed il cetrato Apollo ;
 Nè mai più altera fra le scene appare ,
 Di gemmato coturno il piè calzata ,
 Melpomene , d'allor che con secreta
 Forza , e diletto , da' tuoi vaghi lumi
 Elice il pianto , e dalle palme il plauso .

TRE securi , avventurosi carmi :
 Voi , scuola di virtù , fonte di vezzi ,
 Legge l'Anglo severo , il culto Gallo ,
 L'adusto Lusitano , e il freddo Russo ;
 Su l'Istro bellicoso a voi sorridente
 L'immortal Madre , ed il Germano invitto ;
 Figlia , e Germana , dal sublime foglio ,
 Ove regna congiunta a un nuovo Tito ,
 V' irradiierà d'un bel celeste riso
 L'Augusta Donna , amor de' franchi , e speme .

Cette édition joint au mérite typographi-
 que , à l'agrément des gravures , l'avantage
 d'une exactitude singulière ; après avoir

F ij

épuisé pendant l'impression tous les moyens possibles de s'assurer qu'il ne restoit plus de fautes, on a encore soumis chaque volume à l'examen le plus sévère, & on a refait des cartons pour le petit nombre de fautes qui avoient échappé aux soins de l'Éditeur. L'*in-4°*, grand papier, est un des plus beaux livres qui soient jamais sortis de la presse.

Les Poèmes de M. l'Abbé Métastase sont connus. Il a su faire des Tragédies intéressantes, malgré les entraves que lui donnoit la nécessité de se soumettre à la forme ridicule des Opéras Italiens, & d'interrompre les situations les plus touchantes par des airs destinés à faire admirer les tours de force d'un Musicien ou d'un Chanteur, & oublier les personnages, la pièce & le Poète. Son dialogue est naturel & rapide. Son style a tous les caractères qu'exige la différence des sujets & des personnages, mais il est toujours simple, noble & clair. Il a même cette dernière qualité à un degré tel que l'on peut commencer l'étude de la langue Italienne par la lecture de ses Tragédies; éloge le plus grand peut-être qu'on puisse faire d'un Écrivain, les autres qualités du style tiennent plus encore à la manière de penser ou de sentir qu'à l'art d'écrire.

L'Italie doit à M. l'Abbé Métastase l'avantage d'avoir produit un grand Poète tragique, avantage qu'elle ne partage qu'avec la Grèce & la France; car il n'a encore existé sur la terre que trois peuples qui aient eu des

Tragédies, quoiquè presque tous aient eu des spectacles dramatiques, & que même quelques-uns s'obstinent encore à préférer leurs farces nationales aux chefs-d'œuvres d'Athènes, * de Vienne & de Paris.

La Discipline de l'Église de France, vol. in-quarto. A Paris, chez P. D. Pierres, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques.

QUOIQUE cet Ouvrage ne suppose, de la part de son Auteur ni de profondes méditations, ni de vastes connoissances, ni de longues recherches, cependant il peut être fort utile à un grand nombre de personnes. On y trouve les règles qui concernent le Culte divin, les principaux monumens de la Jurisdiction Ecclesiastique & des matières bénéficiales, tout ce qui a rapport aux droits & aux obligations des Évêques, des Abbés Réguliers & Commendataires, des Officiaux & des grands Vicaires, des Cutes, des Chanoines & autres Bénéficiers. C'est dans le vaste dépôt des Mémoires du Clergé de France qu'on a recueilli tout ce que renferme cette nouvelle compilation; elle pourra même en tenir lieu à bien des égards.

L'Ouvrage est divisé en sept parties. La première traite des Sacremens & du Culte divin. La seconde, de l'autorité du Pape &

* Presque toutes les Pièces de M. l'Abbé Métastase ont été faites à Vienne, pour le Théâtre de la Cour Impériale.

des Évêques. La troisième, des droits & des devoirs des Curés & des Chanoines. Dans la quatrième, on examine ceux des Abbés Réguliers & des Prieurs Commendataires, la division des biens des Moines, leur origine, leurs exemptions, la discipline des Cloîtres, les vœux, &c. Dans la cinquième, les monumens principaux de la Jurisdiction Ecclésiastique, les fonctions des Officiaux & des Promoteurs, les appels comme d'abus. Dans la sixième, les matières bénéficiales, les droits des Gradués, ceux de patronage & de collation, ceux de régale, les résignations, les permutations, la simonie, le dévolut, &c. Dans la septième, on a rassemblé, d'après le P. Thomassin, les autorités des Saints-Pères & des Théologiens les plus fameux sur la vie cléricale, sur la discipline ancienne & nouvelle de l'Église. C'est-là qu'on apprendra à connoître & à admirer ces hommes qui, suivant Bossuet, *s'étoient nourris du froment des Élus, de cette pure substance de la Religion; pleins de cet esprit primitif qu'ils avoient reçu de plus près, comme de la source même, ce qui sort de leur plume est plus nourrissant que ce qui a été médité depuis.*

Dans la Préface de cet Ouvrage, on nous apprend que « des personnes de la première » considération dans le Clergé, qui ont ap- » prouvé l'idée & le plan de ce Livre, & » qui ont même pris beaucoup de part à sa » publication, ont conseillé à l'Auteur d'y

» ajouter un abrégé succinct de l'administra-
 » tion du temporel de l'Église de France,
 » & une liste de tous les Bénéfices, » On
 trouve ces deux objets à la fin du volume.

S P E C T A C L E S.

LE peu d'espace qui restoit à remplir dans le dernier Numéro de ce Journal, ne nous a pas permis d'y rendre un compte suivi de tout ce qui s'étoit passé de remarquable sur nos Théâtres. Nous reprenons dans cette feuille les articles que nous avons été obligés d'omettre, & nous indiquons, suivant l'usage, leurs dates & leurs époques.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE Dimanche 7 Mai, on a remis *Castor & Pollux*, Tragédie-Opéra de Bernard, musique de Rameau.

De tous les Ouvrages qui ont été représentés sur notre Théâtre Lyrique, avant la révolution de la musique en France, c'est celui qui, par le choix heureux du sujet, par les beautés de détail qu'on y rencontre, par l'affluence qu'il a toujours amenée, jouit de la considération la plus soutenue. Remis au mois d'Octobre 1778, il a, pendant plus de trente représentations, fixé le goût volage de

F iv

nos Spectateurs modernes , qui y accourent en foule au moment où nous écrivons. A quoi peut-on attribuer le succès constant qui semble lui être attaché? Au respect que l'on conserve avec raison, sans doute , pour celui de nos Opéras nationaux , dont la réputation a eu le plus d'éclat. Et ce respect n'est-il pas dû à la mémoire de l'illustre Musicien , dont le génie laisse beaucoup à désirer à des gens éclairés par les nouvelles découvertes qu'on a faites dans la musique ; mais dont la France doit & devra toujours s'honorer , malgré les cris de ceux qui adorent exclusivement les idoles qu'ils se font élevées. Il faut convenir que des oreilles, accoutumées aux effets d'orchestre créés par nos Musiciens actuels, doivent trouver vides les accompagnemens de Rameau ; que chez lui la Scène est souvent languissante & froide ; que ses transitions paroissent brusques & précipitées ; que le langage de ses différens Acteurs est à peu-près le même dans tout ce qui est dialogue ; mais malgré ces défauts, quelle richesse d'harmonie, quelle connoissance de la belle composition n'apperçoit-on pas dans les productions de *notre Musicien* ! comme son chant est quelque fois agréable & naturel ! comme la partie des airs de ballets est brillante & variée ! Puisqu'en dépit des nouvelles créations, il reste encore à Rameau des parties qui le font distinguer , il n'est pas très-étonnant que dans le sein de la Capitale il ait conservé des

Admirateurs, & qu'on s'y ressent encore du respect que l'envie même est obligée d'éprouver au souvenir d'un Artiste célèbre. Nous ne citerons pas l'Auteur de Castor comme un modèle, puisque notre système musical a changé; mais nous nous réjouissons toujours à l'aspect de la haute considération à laquelle il a su forcer des compatriotes, dont le défaut n'est pas de trop aimer ceux qui ont reçu le jour sur le sol qu'ils habitent.

Le Poëme, où l'on trouve de fort belles choses, est néanmoins susceptible de beaucoup de reproches, aujourd'hui sur-tout, qu'on est devenu plus exigeant & plus sévère. Qu'est-ce que la jalouse Phébé, sœur de Thelaïre, & amante de Castor, qui n'est utile dans l'exposition que pour annoncer qu'elle est rivale de sa sœur, & qu'elle peut *disposer des fureurs de Lincée*? Qui ne fait rien pour le nœud, qui disparaît au milieu du quatrième Acte, & dont on apprend la mort au cinquième, dans l'instant où elle est absolument oubliée? Qu'est-ce qu'un Lincée, *des fureurs duquel Phébé peut disposer*, personnage qui semble devoir fixer l'attention, puisqu'il a des armées à sa disposition, & qu'il peut prétendre à la main de Thelaïre; & qui n'est qu'un Acteur muet, un Pantomime obscur, qui vient à la fin du premier Acte immoler un rival aimé, pour tomber sur le champ sous l'effort d'un autre? Nous ne porterons pas plus loin ces détails; on sent combien

Flv.

nous pourrions les étendre; il suffit d'indiquer à ceux qui veulent suivre la carrière du Théâtre lyrique, les reproches qu'ont mérités leurs prédécesseurs par la légereté, l'insouciance avec laquelle ils ont traité des sujets vraiment dignes de la scène, & de leur prouver par l'exemple même des Ouvrages qui ont joui d'un succès distingué, combien les révolutions qu'a éprouvées depuis six ans le Théâtre de Polymnie, ont rendu difficile un art qui jusqu'alors avoit paru si aisé, qu'à peine daignoit-on y faire quelque attention.

Il faut pourtant dire quelque chose d'une inconséquence dont nous avons été frappés; il est très étonnant qu'elle n'ait encore été relevée par personne, & qu'on n'ait pas cherché à la faire disparaître. A la fin du premier acte, Castor tombe sous les coups de Lincée. Au commencement du second acte, *le Théâtre*, dit l'Auteur, *représente le lieu de la sépulture des Rois de Sparte, au milieu duquel est élevé un tombeau militaire pour les funérailles de Castor.* Voilà qui est clair & possible; un tombeau militaire est une décoration de circonstance, facile à placer en très-peu de temps. Mais que devient l'illusion quand ce tombeau militaire n'existe pas? quand le Théâtre n'offre à l'œil du Spectateur que l'idée d'un vaste tombeau bien massif, & qui n'a pu qu'être l'ouvrage d'un long temps? Que deviennent la raison & la vérité, quand autour de ce tombeau si

solidement établi, on entend le chœur des Spartiates chanter

Préparons, élevons d'éternels monuments

Au plus malheureux des amans.

Ils existent, il sont sous nos yeux; qu'on ne parle plus de les élever.

Voilà de ces vieilles erreurs qu'on a trop respectées, qui ont attiré tant de plaisanteries sur le genre & sur le spectacle de l'Opéra, & qu'il faut avoir le courage de bannir de la Scène, quand on connoît un peu les illusions dramatiques.

Les Ballets dont cet Opéra est rempli, sont exécutés avec une perfection qu'on ne peut rencontrer sur aucun autre Théâtre du monde. Il suffit de nommer les Vestris, les Gardel, les Dauberval, les Heinel, les Guimard, les Pessin, les Théodore, pour faire sentir combien la partie de la danse est agréable. Jamais la folâtre Therpsicore n'a vu marcher sur ses traces un aussi grand nombre de suivans dignes de ses faveurs & de nos éloges.

COMÉDIE FRANÇOISE.

DEPUIS long-temps M. la Rive sembloit avoir abandonné le genre de la comédie, pour se livrer tout entier au tragique, & les amateurs du spectacle n'avoient vu cet abandon qu'avec peine. En effet, la figure

aimable & noble de ce Comédien, sa constitution mâle & vigoureuse, lui donnent des droits incontestables sur les rôles comiques qui exigent un physique avantageux & une représentation imposante. D'ailleurs, l'habitude de jouer dans un genre qui ne demande qu'un débit simple & vrai, peut devenir très-utile à un Acteur tragique. Elle rend insensiblement son organe plus souple; en le rapprochant de la nature, elle l'écarte du ton souvent emphatique & boufflé qu'on emploie dans la tragédie. Il étoit donc de l'intérêt des connoisseurs & du talent même de M. la Rive, que ce Comédien n'abandonnât pas le genre comique. On l'y a vu reparoître avec plaisir les Lundi 24 Avril & Samedi 6 Mai, par le rôle du *Somnambule*, dans la Pièce de ce nom. Il l'a joué avec beaucoup de décence & de gaieté. On ne se fera vraisemblablement pas flatté en vain du plaisir de le revoir dans quelques autres rôles; & comme nous croyons que le vœu d'un assez grand nombre de gens de goût peut être de quelque poids auprès de M. la Rive, nous nous sommes volontiers chargés de le rendre public; & nous l'invitons à y répondre.

Puisque nous avons parlé du *Somnambule*, nous dirons deux mots de ses Auteurs. Dans la plus grande partie des nomenclatures dramatiques, cet Ouvrage est attribué à M. de Pont-de-Veyle; dans quelques autres on s'est contenté de dire qu'il y avoit

ou la plus grande part, sans faire mention de ceux qui ont coopéré à cette jolie Comédie. Nous allons réparer cette omission. Feu. M. le Comte de Caylus, dont le mérite est trop connu pour que nous entrions ici dans aucun détail sur cet objet, étoit lié d'amitié avec M. Sallé, homme de beaucoup d'esprit; il lui proposa de travailler ensemble à mettre un *Sonnambule* sur la scène. Un tel personnage ne parut pas moins susceptible de situations comiques à M. Sallé qu'à M. de Caylus; les deux amis s'occupèrent de ce dramatique projet; l'Ouvrage achevé, il fut lu devant M. de Pont-de-Veyle, qui le trouva assez agréable pour proposer aux Auteurs des avis capables d'ajouter à sa perfection. Sa proposition fut acceptée; la Pièce fut retouchée conformément à ses observations, & représentée avec un succès décidé. Comme M. de Pont-de-Veyle se chargea de tous les soins qu'exigent la lecture, la réception & la représentation d'une Comédie, & que les premiers Auteurs ne se nommèrent point, on a cité le premier, sans parler des autres. Des circonstances nous ont instruits de tous ces détails; & nous avons cru qu'il étoit du devoir d'un Observateur des Théâtres de leur donner de la publicité: car, quelque petite que puisse être la gloire attachée à la création d'une Pièce en un acte, encore faut-il rendre à chacun ce qui lui appartient. Cette anecdote

dote n'est pas la seule de ce genre que nous ayions à mettre au jour ; l'Auteur de ces articles en a plusieurs autres qu'il fera connoître à mesure que l'occasion s'en présentera.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Lundi 24 Avril, on a remis l'*Olympiade*, Comédie en trois Actes & en vers, mêlée d'Ariettes, parodiées sur la Musique de Sacchini.

Cet Ouvrage est du genre héroïque; par conséquent, dans le nombre de ceux que MM. les Comédiens Italiens devroient bannir de leur Théâtre. On le leur a déjà souvent répété, mais inutilement. L'habitude de jouer l'Opéra-Comique du genre bas ou Pastoral, ne peut que nuire beaucoup à la noblesse des moyens nécessaires à la représentation des Ouvrages d'un ton élevé. La simplicité rustique de Blaise ou de Mathurin, ne sauroit préparer l'Acteur qui les représente, à la dignité qui convient à un Chevalier ou à un Roi. Quelle que soit l'intelligence des sujets qui se trouvent chargés de ces derniers rôles, elle ne peut qu'atténuer, mais non pas bannir les effets attachés à la longue habitude d'un genre inférieur, & lorsque dans un Drame héroïque, on n'est que médiocrement noble, on avoisine beaucoup le ridicule. Les deux der-

nières représentations de l'Olympiade viennent de donner une nouvelle preuve de ce que nous avançons. MM. les Comédiens Italiens seront-ils enfin éclairés par le petit chagrin qu'ils ont éprouvé ? Nous l'ignorons , mais nous croyons nécessaire de leur dire qu'il y va de leur intérêt & de leur amour-propre.

Nous ne jugeons pas qu'il soit bien nécessaire d'entrer dans de grands détails sur un A&teur qui a débuté , le Samedi 29 Avril, dans l'emploi des Basses-tailles. Des moyens très-foibles, joints à une timidité extraordinaire , ne lui ont pas permis d'achever son début.

Le Vendredi 5 Mai, on a donné une représentation du *Jeu de l'Amour & du Hasard* , Comédie de Mativaux , dans laquelle Mlle Pitrot a joué le rôle de *Sylvia*. Nous avons reproché quelquefois à cette A&trice de ne point travailler à corriger ses défauts , & l'intérêt que nous prenons au talent nous avoit engagés à lui faire ce reproche. La loi que nous nous sommes rigoureusement imposée de n'écouter jamais que la voix de la justice, nous ordonne aujourd'hui d'accorder à cette jeune A&trice le tribut d'éloges qui lui est dû. La manière dont elle a rendu le rôle de *Sylvia* , prouve qu'elle s'est occupée sérieusement d'assouplir son organe , de combattre les vices de sa prononciation, de rechercher les moyens faits pour donner plus d'effort à son

ame, & d'expression à sa sensibilité. Il y a long-tems, nous osons le dire, que nous n'avons vu jouer un rôle d'Amoureuse avec un charme si attachant, & c'est avec une satisfaction bien douce que nous engageons publiquement Mlle Pitrot à continuer un travail capable de lui assurer incontestablement les suffrages des gens éclairés qu'elle a su réunir le jour de la représentation dont nous parlons.

Nous ne dirons rien de la reprise d'une Comédie de d'Alainval, qui a pour titre : *le Tour de Carnaval*. On y trouve de la gaité, de l'esprit, mais de mauvaises pointes, des plaisanteries du genre le plus misérable : enfin, elle n'est recommandable que par les divertissemens que Pannard y a ajoutés, & qui n'ont plus aujourd'hui l'attrait de la nouveauté, le premier attrait du Vaudeville.

Les autres Articles de ce Spectacle, au N^o. prochain.

VARIÉTÉS.

*LETTRE sur le Code des Gentoux, * à l'Éditeur du Mercure.*

QUORQUE le Mercure ait fait deux Extraits du *Code des Gentoux*, permettez, Monsieur, qu'on en

* La Traduction Française du *Code des Gentoux*, a été imprimée, il y a 18 mois, chez Stoupe, rue de la Harpe.

aise encore un mot. Cet Ouvrage important ; dont les Anglois ont publié quatre Éditions en moins de deux années, ayant excité l'attention des Philosophes, des Jurisconsultes, & de tous les vrais Littérateurs, on a demandé quelquefois dans la Grande-Bretagne, & dans les autres pays de l'Europe, si l'on peut compter sur l'authenticité de tous les détails du Code. Un Anglois, revenu de l'Inde depuis peu, a fait imprimer une Lettre qu'on sera sans doute bien-aise de connoître. La voici telle qu'elle est tirée d'un Papier Anglois.

Lettre de M. Ashley à M. Milford.

Le Code des Gentoux a été rédigé à Calcuta, par onze Brames, qui ont employé 22 mois à ce travail. Je les ai vus & questionnés pendant tout ce temps ; & je dois déclarer que rien n'égalait jamais leur exactitude & leur zèle. J'ai vérifié moi-même, dans les Shasters, les différens passages qu'ils transposoiens dans leur compilation ; & comme je lis assez bien la langue Samskrète, je puis vous assurer qu'ils n'y ont pas fait le moindre changement. J'ai suivi de plus la traduction qu'on a faite en Persan sous les yeux des Brames ; & puisque vous me supposez des connoissances dans cette langue, mon témoignage ne doit vous laisser aucun doute.

Ce n'est pas tout. Dès le moment où M. Hastings a conçu le projet de faire compiler ce Code, j'ai jugé qu'il seroit le plus curieux de tous les Livres que répandra l'Imprimerie ; qu'il seroit la plus vive sensation en Europe, qu'il ne tarderoit pas à se placer dans toutes les Bibliothèques, & qu'enfin il exciteroit une foule d'idées lumineuses dans la tête des Savans. Je me suis fait un plaisir de prendre toutes les informations qu'on pourroit me demander après mon retour. Pour cela, j'ai multiplié mes recherches

à l'infini. J'ai prié M. Halhed de me donner une copie de sa traduction Angloise, à mesure qu'il y travailloit; j'ai interrogé ensuite sur chaque partie du Code les hommes les plus éclairés des villes & des villages de l'Inde, & ils m'ont tous répondu que je leur citois mot à mot les lois d'après lesquelles ils étoient gouvernés par les Brame avant ces temps d'anarchie. Sur les cas qui n'étoient pas arrivés de mémoire d'homme (tels que l'article qui ordonne de plonger un fer chaud dans la fesse d'un Sooder qui s'assied sur le tapis d'un Brame), ils ajoutoient qu'une tradition dont ils avoient souvent entendu parler, étoit d'accord avec ma version.

Je voudrois qu'un Philosophe éclairé (vous, par exemple,) entreprît un Commentaire de ce Code; c'est-à-dire, qu'il rassemblât les réflexions & les discussions que présentent en foule les différens articles; je desirerois sur-tout qu'on montrât les lois que les différens peuples de la terre ont tirées de l'Inde, & qu'on m'expliquât par quel hasard les lois des Gentoux, sur les successions & le partage des propriétés, sont, jusques dans les détails les plus extraordinaires, d'une conformité parfaite avec celles des Romains.

SCIENCES ET ARTS.

ECLAIRCISSEMENTS sur le Chauffage économique préparé par le sieur Ling, extraits d'une Lettre de M. Morand, de l'Académie Royale des Sciences, à M. le Roi, de la même Académie.

QUOIQUE le sieur Ling nous annonce le charbon de terre, épuré à sa manière, comme une découverte nouvelle, comme un nouveau combuf.

tible dont les avantages sont méconnus même en Angleterre, l'Historiographe des mines de charbon de terre & de leur exploitation, des usages & du commerce de ce fossile en différens pays, M. Morand, bon Juge en cette matière, pense que, dans le fait, les braises (1) provenant des feux entretenus par du charbon de terre brut dans de grands appartemens, ou dans de grandes cuisines, ou dans des ateliers, les coaks fabriqués à la manière Angloise, & le charbon préparé par le sieur Ling, sont la même chose, avec cette différence que les braises résultent naturellement d'une combustion spontanée, c'est-à-dire, abandonnée à elle-même, & qui a déjà été utile dans son premier tems d'inflammation; que ces braises sont, en conséquence, plus complètement réduites; au lieu que les coaks, cowks ou cinders d'Angleterre, & les charbons épurés ou désoufrés de France, sont moins épuisés, parce qu'ils ont été veillés dans le cuissage: les coaks sont fabriqués en grande quantité, soit uniment, de la même manière que se prépare le charbon de bois, soit dans des fourneaux de brique, formant à la monte de charbon qu'on y renferme, une chemise à demeure pour servir à d'autres fournées successives. Du reste, toutes ces différentes braises, quelles qu'elles soient, sont dures, poreuses, légères, sonores comme le charbon de bois, &, comme toute espèce de charbon, surnagent à l'eau. Cette dernière qualité n'est donc pas particulière aux charbons préparés par le sieur Ling.

(1) Ces Braises portent différens noms en France: on les nomme *Escrabiles* en Provence, *Escarbilles* en Auvergne, *Carral* en Rouergue, *Gronesses* en Haynaut, *Gresillons recuits* dans le Lyonnais; on les appelle *Krahavs* à Liège.

Pour se former une idée juste de la houille épurée, du charbon désouffré, de quelque manière que ce soit, il est à propos de comparer cette braisè à celle qui, dans un beau feu de bois, succède au tems que la flamme ne peut plus avoir lieu, & qui se maintient ensuite plus ou moins. Les charbons épurés, lents à se détruire au feu, à parvenir à l'état incinéré, sont, après avoir été éteints, toujours susceptibles (à l'aide de la ventilation ménagée par une construction particulière des foyers) de reprendre au feu une incandescence paisible & tranquille, qui se soutient tant qu'ils ne sont pas détruits, & qui est accompagnée de chaleur sans flamme, & lorsque le tems est au sec, sans odeur marquée.

Ces avantages des charbons préparés, & leurs propriétés éprouvées dans quantité de pays, les ont fait proposer, dès 1770, pour chauffage aux personnes qui habitent des appartemens dont les cheminées ont l'inconvénient de renvoyer la fumée, ou qui craignent l'usage du charbon de terre brut. (1) Feu M. Venel, dans son Ouvrage publié en 1775, par ordre des Etats de Languedoc, a aussi adopté cette idée qui est très-simple. (2) En 1778, il parut à Paris un Imprimé de trois pages in - 4°. François & Allemand, intitulé : *Avantages de la méthode nouvellement découverte d'épurer le charbon de terre*, où l'on proposoit d'ap-

(1) Mémoires sur la nature, les effets, propriétés, avantages du feu de charbon de terre apprêté, pour être employé convenablement, économiquement & sans inconvénient, au chauffage & à tous les usages domestiques. In-12. A Paris, chez Lottin, 1770.

(2) Instructions sur les feux de houille, Part. I, Chap. IV. Espèces artificielles de houille, p. 93.

provisionner les pays qui sont entre le Rhin, la Sarre & la Moselle, avec des charbons de terre de la Principauté de Nassau - Sarrebruck, & du Comté de Linange, les seuls de ces Cantons qui soient susceptibles de cet épurement.

Il résulte que ce nouveau chauffage, quelle que soit la manière d'obtenir les braises ou braisons, sera (en la supposant toujours économique) très-commode, très-utile pour des cabinets de toilette, pour des antichambres, pour des dortoirs de Communauté, de grands ateliers, &c. Mais M. Morand est d'avis que l'usage en doit être borné aux seuls endroits de l'espèce qu'on vient de nommer, & dans des cheminées. Il présume que les personnes en état de se procurer un grand feu de bois, qui, de tems en tems, donne le spectacle récréatif d'une flamme en mouvement, ne s'accommoderoient pas d'un brasier triste & uniforme, quelque volumineux & quelque chaud qu'il pût être.

Quant aux usages particuliers auxquels ces braises sont applicables, le sieur Ling les donne pour très-utiles aux forges des Serruriers, des Maréchaux, des Taillandiers, & autres ouvriers de ce genre. Sur quoi, M. Morand observe à propos que les charbons préparés étant dénués de l'activité de la flamme, pourroient bien n'être pas d'un usage économique pour les ouvriers qui s'en serviroient. Il révoque aussi en doute la propriété de leurs cendres pour le blanchissage du linge. On ne les emploie à cet usage dans aucun pays, & il est à présumer que ce n'est pas faute de l'avoir tenté; feu M. Venel dit expressément l'avoir essayé sans succès. (1) Au surplus, en s'en tenant simplement

(1) Instructions sur l'usage de la Houille, Part. I, Chap. II, Section 3. Des cendres, p. 36, & Chap. V.

à l'avantage incontestable de pouvoir suppléer utilement, dans beaucoup d'occasions, avec ces braises de charbon de terre, au bois & au charbon de bois, dont il se fait une consommation immense qui doit faire craindre une disette de cette matière, on ne peut qu'applaudir au renouvellement du Projet de faire connoître dans la Capitale une ressource pour les Personnes plus aisées, auxquelles elle devient de jour en jour de la plus grande conséquence.

Le sieur Ling avance, dans l'intitulé & dans les détails de son Prospectus, que ce chauffage *n'exhale aucune vapeur délétaire, & n'expose pas les consommateurs aux accidens de l'asphyxie.* Cette assertion importante pour la santé publique, mérite une attention particulière, toute erreur sur ce point étant très-dangereuse. M. Morand croit donc devoir prévenir le Public que les braises allumées, tant celles qui sont préparées par le sieur Ling, que toutes les autres obtenues de toute autre manière, produisent le même gas méphitique; & qu'ainsi employées dans des lieux fermés, elles causeroient des asphixies. D'ailleurs elles n'exhalent réellement aucune vapeur nuisible en brûlant, c'est-à-dire, lorsqu'elles sont embrasées; mais, dit le Chymiste déjà cité, « les coaks répandent, dès le commencement de leur combustion, & sur-tout quand leur feu expire, quelques bouffées, rares à la vérité, mais très-sensibles, de vapeur acide sulphureuse; (1) en sorte, ajoute-il, que la préparation destinée à épurer les houilles ne les corrige que pour le tems de leur combustion, pen-

Section 4. Disette des Cendres propres à lessiver le linge.
p. 156.

(1) *Ibid.* Part. I, Chap. IV, Section 1, p. 97.

» dans lequel elles n'exhalent aucun principe sulphu-
 » reux. Cette préparation y a laissé subsister en
 » entier les principes & la disposition d'après la-
 » quelle toute houille brute ou préparée, exhale
 » à la fin de la combustion une légère vapeur
 » sulphureuse (1) qui se manifeste même assez
 » constamment dans un lieu fermé, si l'on se sert
 » de ce feu hors d'une cheminée. (2) » Il y auroit
 donc de l'imprudance à prétendre & à affirmer que
 jamais il ne peut en résulter d'effets incommodes
 & dangereux. Il ne faut pas non plus alarmer
 vainement les esprits : il sera plus aisé d'évi-
 ter les accidens en ne se servant de ces braises
 que dans des cheminées, & en ouvrant les fenêtres
 des appartemens lorsqu'elles entrent en combus-
 tion, ou que leur feu expire, que de parvenir à
 charbonner la houille de manière qu'on la dépouille
 entièrement de tout principe sulphureux.

Pour ce qui est du prix de ce chauffage, com-
 paré à celui du bois, l'économie n'en sauroit être
 bien connue & appréciée que par l'expérience que
 chacun en fera. Tout bon citoyen doit désirer de
 voir réussir une tentative utile : il doit même la
 favoriser dans tout ce qui peut dépendre de lui.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

DESCRPTION du Théâtre de la Ville de Vicence
 en Italie, chef-d'œuvre d'Antoine Palladio, levé &
 dessiné par M. Patte, Architecte, &c. in-4°. avec
 des planches en taille-douce. Prix, 3 liv. 12 sols.
 A Paris, chez l'Auteur, rue des Marais, Fauxbourg
 S. Germain; & chez Gueffier & Quillau, Impri-

(1) *Ibid.* page 98.

(2) *Ibid.* Chap. I, Section 1, p. 30, Note a.

meurs-Libraires. Cet Ouvrage, très-bien exécuté, mérite le suffrage des Amateurs, il honore le zèle & les talens de M. Patte.

L'Iliade d'Homère, Traduction nouvelle, précédée de Réflexions sur Homère, & suivie de Remarques, par M. Bitaubé. 3 Vol. in-8°. Prix, 12 liv. A Paris, chez Prault, Nyon, Piffot & Durand neveu, Libraires.

Fautes essentielles à corriger dans le N°. 20.

Page 89, ligne 13, *son amante*, sous le nom de *Miss*, lisez : *son amante*. Sous le nom de *Missis*.

Page 93, ligne 5, *énergique*, lisez : *magique*.

T A B L E

<i>À la première Maitresse</i> , 97	cié,	118
<i>À Mde Devardon</i> , 98	<i>Ouvres de M. l'Abbé Mé-</i>	
<i>À Mlle DE. ... de Genève</i> , ib.	<i>castase</i> ,	122
<i>La Tourterelle & le Pinçon</i> , 99	<i>La Discipline de l'Eglise de</i>	
<i>Fable</i> ,	<i>France</i> ,	125
<i>Observations sur les Connois-</i>	<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	127
<i>sances humaines</i> , 100	<i>Comédie Françoisse</i> ,	132
<i>Enigme & Logogryphe</i> , 109	<i>Comédie Italienne</i> ,	134
<i>Histoire générale de Provence</i> ,	<i>Lettre sur le Code des Gen-</i>	
110	<i>toix</i> ,	136
<i>Plan d'Etablissement tendant</i>	<i>Eclaircissemens sur le Chau-</i>	
<i>à l'extinction de la Mendic-</i>	<i>fage économique</i> ,	138
	<i>Annonces Litteraires</i> ,	148

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 20 Mai. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 19 Mai 1780. DESANCY.

Mer. 1780.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 27 MAI 1780.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

A M. le Comte DE TRESSAN.

LE joyeux Vieillard de Théos,
Qui du Temps captiva les aîles,
Et laissa dans un doux repos
Couler ses Chançons immortelles,
Occupé du soin de jouir,
Savoit aimer, chanter & boire,
Et sur sa route du plaisir
Fit connoissance avec la Gloire;
Mais sa main, qui dictoit des lois
A sa lyre aimable & rapide,
N'auroit pu soutenir le poids
Du compas que tenoit Euclide.
C'est dans le célèbre vallon

Sam. 27 Mai 1780.

G

Où Jean-Jacque instruisit Émile,
 Qu'il faut revoir Anacréon
 Sous les berceaux de Franconville ;
 Rival de l'Anglois indompté,
 Dont l'austère & mâle génie
 A couronné la Liberté
 Dans les murs de Philadelphie,
 Il gouverne les noirs foyers *
 Qui s'embrâsent dans l'atmosphère ;
 Et sa voix commande au tonnerre
 De venir mourir à ses pieds,
 Il porte dans le sanctuaire
 De d'Alembert & de Buffon,
 Des Grâces la palme légère
 Et les guirlandes d'Apollon.
 Si la Philosophie éclaire,
 Ses loisirs nous rendent heureux ;
 Et quoiqu'il soit un peu goûteur,
 Il voyage encore à Cythère.
 Mais parmi tous ces dons brillans,
 Il en est un plus cher encore ;
 Quand il voit M * * qu'il adore,
 Héritière de ses talens,
 Semer des fleurs dans sa carrière,
 Des larmes coulent de ses yeux ,

* M. le Comte de Tressan a dans son porte-feuille
 un excellent Ouvrage sur l'Électricité, où il a deviné le
 système du Docteur Franklin. (Note de l'Auteur.)



Le titre le plus glorieux
Est pour lui le titre de père.

(Par M. d'Oigni.)

A LESBIE, imitation de l'Italien.

NON, je ne suis plus jeune, ô ma chère Lesbie ;
J'ai vu déflourir mon printemps ;
Mes plus beaux jours ont coulé sur ma vie,
Et bientôt j'ai passé l'automne de mes ans.
Déjà, tenant en main le sablier du Temps,
Le vieux Nocher m'appelle en sa fatale barque,
Déjà de l'inflexible Parque
Je vois s'ouvrir les ciseaux menaçans.
Mais en moi les glaces de l'âge
N'ont point éteint le goût pour le plaisir ;
J'ai toujours même ardeur, Lesbie, & mon langage
Est encor celui du désir.
Que cette Divinité fière,
Qui règle à son gré nos destins,
De jours orageux ou sercins
Composé ma saison dernière,
Je n'irai pas de noirs chagrins
Semer la fin de ma carrière.
La faux du vieillard inconstant
Brille sur nos fronts, ô Lesbie ;
& l'éclair brillant de la vie

Gij

Luit & s'éteint au même instant.

Ah! connois le prix véritable

De cet instant qui fuit sans revenir ;

C'est en le donnant au Plaisir

Qu'on peut le rendre plus durable.

N'attends pas que de tes attraits ,

Par le temps , la fleur soit fanée ;

Quand on a perdu sa journée ,

Le soir amène les regrets.

Abandonne ton ame à la volupté pure ;

Suis la douce voix du désir ;

C'est le conseil de la Nature

Qui nous avertit de jouir.

Mais sois sage en ton choix, prends un amant paisible,

Dont l'âge ait modéré les feux ;

Qui, sans être moins amoureux,

Soit plus constant & plus sensible.

Un jeune cœur, trop facile à brûler,

N'a qu'une flamme inconstante, incertaine ;

Un souffle la fait vaciller,

Et l'air à son gré la promène.

Crois-moi, cette flatteuse ardeur,

Qu'aux yeux d'un jeune amant ton souris fait éclore,

Est l'effet de ses sens & non pas de son cœur ;

Ainsi, lorsque la nuit un brillant météore

Dans les airs attache tes yeux ,

Tu crois voir s'échapper de la voûte des cieux

Un rayon de pure lumière,

Et c'est une vapeur grossière
 Que la terre a produite en ses flancs sulphureux.
 Méprise la fougue éphémère
 D'un jeune adorateur violent, mais léger ;
 Son feu momentané ne sauroit satisfaire
 Qu'un goût frivole & passager :
 Ah ! pour voir les jours de ta vie
 Filés par la main du bonheur,
 Il ne suffit pas, ô Lesbie,
 De choisir un amant ; il faut choisir un cœur.
 Le mien t'offre, ô beauté chérie,
 Cet amour paisible & constant,
 De l'ardeur sans emportement,
 Et de la gaité sans folie.
 Si mes traits, par l'âge flétris,
 N'ont plus de ma première aurore
 La fraîcheur & le coloris,
 Des feux de mon midi tout mon sang brûle encore ;
 Ce sont les soins cruels, les soucis dévorans
 Qui, sur un jeune front, appellent la vieillesse ;
 On supporte le poids des ans
 Mieux que celui de la tristesse.
 Qu'indépendant des coups du sort
 L'homme s'arme d'indifférence ;
 Qu'au-dessus de lui-même il prenne son essor,
 Et chasse loin de lui la crainte & l'espérance ;
 Alors il verra, sans pâlir,
 Ce terme redouté, l'écueil de plus d'un sage,
 G iij

Ce terme où tout doit aboutir ;
 Quand ses derniers soleils se couchent sans nuage,
 Sans regret il les voit finir.
 Le temps nous fuit ; crois-moi , hâtons-nous d'en
 jouir ;

Réparons les pertes de l'âge ;
 De nos jours passés sans plaisir,
 Que le plaisir nous dédommage.
 Moins il me reste de moments,
 Moins j'en dois perdre la durée ;
 Ainsi, quand du soleil les rayons expirant
 Laisent briller au ciel l'astre de Cythérée,
 Qui de la nuit annonce le retour,
 Le Voyageur, pressant sa marche rallentie,
 Profite avec économie
 Des dernières faveurs du jour.

(Par M. Laurenceau.)

EST-CE UN RÊVE, Conte.

UN peu de philosophie, un peu d'insomnie, & si l'on veut des vapeurs, avec tout cela on ne dort guères, mais tout cela amène les plus jolis songes. En vérité je plains ceux qui dans leur lit dorment toujours & ne rêvent jamais. Un rêve est quelquefois si intéressant, si prophétique !
 Je révois donc. Tout-à-coup l'image du chaos me frappe & m'épouvante. Où suis-je, m'écriai-je, où vais-je ? Eh ! d'où suis-je

tiré ? Je surnageois parmi les élémens confondus ; & sur leur surface inégale planoient les génies architectes du monde. Insensiblement les élémens se séparèrent , mais la matière resta brute. Je vis ici les germes créateurs , là toutes les formes , plus loin le feu qui devoit tout animer. Aussi-tôt les génies pâtrirent la pâte docile : mais trop distraits , ils se jouoient en créant le monde , & multiplioient les méprises à l'infini. Dans le corps d'un homme , ils plaçoient l'ame craintive d'une femme ; dans celui d'une femme , les penchans , les desirs & l'intempérance d'un homme. Quelquefois ils oublioient de donner une ame à la beauté , & par un caprice étonnant , devoient au ridicule un être contrefait , en lui prodiguant trop d'amour-propre & trop de sensibilité. Je posai la main sur des cœurs de toutes les espèces ; les uns étoient si durs , qu'il n'étoit pas possible de les amollir ; les autres étoient si souples , prenoient tant de formes , qu'ils ne pouvoient jamais être propres à rien. A l'aide d'un magnétisme que les génies distribuoient au hasard , je vis parmi certains cœurs des rapprochemens singuliers & des contrastes bizarres. Si j'avois été éveillé , j'aurois reconnu les bigarrures de nos cotteries , de nos mariages , & de quelques-unes de nos conventions.

Devant moi s'ouvrit ensuite l'atelier diaphane des idées. Je distinguai aussi-tôt les anciennes à leur *à-plomb* , les nouvelles

à leur densité. J'étois déjà convaincu que pour élever le monde, les anciennes avoient dû être fortes & nourries; maintenant que l'univers est surchargé d'idées, il importe sans doute que les nouvelles soient assez volatiles pour percer sans déchirement l'atmosphère des vieilles connoissances, encroûté dans les vieux préjugés. Je vis, bon Dieu, quelles têtes! les unes étoient si légères, ce n'étoit que du vent: celles-ci étoient si vaines, ce n'étoit encore que du vent. Les siècles passés rouloient devant moi à travers cette fourmillière. Les uns étoient bien ignorans, les autres bien sanguinaires, ceux-là bien superstitieux; le plus odieux de tous étoit le seizième siècle. Ses mains étoient teintes de sang, dégouttantes des poisons qu'il avoit préparés; il sembloit encore regretter les flammes des bûchers nombreux qu'il avoit allumés. Après lui marchoit un génie revêtu d'une robe rouge, politique, vindicatif, moitié sujet, moitié despote, & qui cimentoit avec du sang la puissance royale, dont il avoit usurpé l'autorité; tandis qu'un foible Monarque vouloit & n'osoit la reprendre, & haïssant son Ministre, livroit à sa vengeance les sujets qu'il aimoit le plus. Un grand problème restoit encore à résoudre en France, savoir si ce génie, avec moins de sang répandu, n'auroit pas pu faire autant de bien qu'il en a fait à l'État, & si ce sang n'étoit pas répandu plutôt pour se défaire de ses propres ennemis que de ceux de la France, qui, dans le

vrai ; n'en avoit plus à craindre dans son sein , si ce n'est le parti Huguenot. Cependant la populace appelloit ce génie un grand génie ; les bons citoyens abhorroient sa mémoire. Un autre génie en robe rouge le suivoit de près ; il baisoit la belle main d'une Régente , sur laquelle il s'appuyoit aussi-tôt qu'il faisoit un faux pas ; mais il disparut bien vite de la scène du monde : le génie brillant de Louis XIV précipitoit sa retraite. Je vis défilér devant moi de petits génies qui avoient tenu le timon de l'État , & qui ne méritoient pas l'honneur d'être comptés. La marche étoit terminée par un esprit aimable & doux qui régnoit en Souverain sur une masse d'idées , parmi lesquelles j'en remarquai beaucoup qui étoient composées de philosophie , d'humanité , de marine , de liberté des mers , de combats & de victoires. Une d'entre-elles portoit un pavillon sur lequel étoit peint un *lys* , & dessous un *dix* & un *huit* , avec ces mots : *pavillon du siècle*. Je vis sur-tout (je n'en perdrai jamais le souvenir) dans une tête royale de vingt-cinq ans , les mêmes idées qui ont rendu chère la mémoire de Marc-Aurèle : près d'elle étoit placée une autre tête un peu plus âgée , qui avoit rassemblé les combinaisons les plus saines sur l'économie d'État , & remplie de plans de réformes nécessaires. On eût dit de la tête de Colbert dirigée par l'ame de Sully. Ou je ferai bien trompé , m'écriai-je , ou ces deux têtes feront bien des heureux.

Mon rêve se prolongeant toujours, je vis un monde sortir du néant devant moi. Au monde, on l'a dit depuis long-temps, il faut des maîtres. Les génies confièrent au hasard la distribution des individus. Le hasard les partagea indistinctement en deux classes. Dans un des bassins de la balance furent placés du fer, des instrumens aratoires, des compas, la navette & le métier. Dans l'autre, des sceptres, des épées, des écussons, de l'or. Ceux à qui échet le premier lot furent nommés *peuple*, les autres Rois, Princes, Comtes, &c. &c. Je vis ces hommes utiles, qui soulevoient le fer d'un bras nerveux, s'humilier devant ces êtres que l'or, l'orgueil & les vices amollissoient déjà. Déjà de nombreux impôts fouloient le peuple; déjà je n'apercevois d'un côté que misère, de l'autre que des abus. Un génie malfaisant divisoit tous les citoyens, & par un *moi* absolu, iso-loit chaque individu. Le monde étoit près de rentrer dans le chaos, quand je vis passer cette tête royale de vingt-cinq ans, secondée par celle dont j'ai déjà parlé, & de laquelle s'échappèrent aussi-tôt autant de réformes utiles qu'il s'échappoit jadis de vérités de la main de Zénon. Je veux, disoit le Roi, être le père de mon peuple, dût-il être ingrat. J'en serai toujours l'ami, disoit le Ministre avec l'accent de la douleur. Le peuple disoit au Roi : voici vos enfans, & montrait au Ministre les pages lacérées d'une libelle odieuse : c'est ainsi, continuoit le peu-

ple, que nous accueillons ces écrits calomnieux. Consolez-vous : Sully & Colbert ne furent point à l'abri de la calomnie. Comme eux elle vous persécute. La nation les a vengés ; attendez tout d'elle. Ce discours me réveilla. Est-il un Royaume qui ressemble à celui-là ? N'est-ce qu'un rêve ?

(Par M. Mayer.)

*A S. A. S. Mgr le Prince DE CONDÉ,
Colonel-Général de l'Infanterie.*

Nos Soldats aujourd'hui ne font qu'un Bataillon :
C'est le Fils d'un Héros, c'est CONDÉ qui les mène.

On se plaît à voir un Bourbon

Qui, né pour les dangers où sa valeur l'entraîne,

Sait commander comme Turenne,

Et qui se bat comme Crillon.

(Par un vieux Témoin de ses Campagnes.)

LA CHÈVRE ET LES MOUTONS,

Fable.

SUR un mont escarpé, pendant en précipice,

Barbe la Chèvre un jour voulut monter ;

Non par fanfaronnade, ou par un vain caprice,

Mais bien à dessein d'y brouter.

Observez que la route en étoit mal-aisée,

De ronces par-tout hérissée,

Inégale, pierreuse & pleine de détours.

G. vj

Barbe, n'en est pas rebutée.

Elle s'essaye à la montée ,

Franchit d'épais buissons , s'engage en des contours ;

Fait tant qu'après bien des tournées ,

Après avoir rodé trois ou quatre journées ,

Enfin elle gagne le haut.

Or la voilà qui fait maint saut ,

Qui s'applaudit , qui gambade , qui broute.

Un Troupeau, qui d'en-bas la voit mangeant son saou,

Prétend aussi tenter la route.

» Plus qu'elle , risque-t'on de se casser le cou ?

» Montons ». L'on défile , l'on monte.

Dame Chèvre, voyant ceci ,

Leur tend sa patte blanche : — Approchez par ici. —

De l'aide ? à nous ? oh si ! ce seroit une honte ;

Nous sommes lestes , dieu merci ;

Et nous monterons seuls aussi.

Puis de faire la culebute ,

Puis de grimper encor , puis de tomber toujours.

Robin Mouton , effrayé de leur chute ,

Moins fier qu'eux , de la Chèvre accepte le secours.

Tout aussitôt l'officieuse bête

Le mène par des sentiers courts ,

Et lève à chaque pas l'obstacle qui l'arrête.

Après cent pénibles détours

On a terminé le voyage :

Robin a donc gagné le sommet sourcilleux ,

D'où jetant alors les yeux

Sur l'inférieure plage ,

Il voit ses compagnons suspendus, gambillans,
 Et tout-à-coup dégringolans,
 Dupes de leur orgueil, descendre au noir rivage.

CETTE chute est commune aux Auteurs d'aujourd'hui,
 Qui, sans un maître habile, entrent dans la carrière.
 Qu'un Savant nous serve d'appui,
 Qu'il nous guide, qu'il nous éclaire,
 Et nous deviendrons grands en marchant avec lui.
 (Par M. le Bailly.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
 du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Coq* ; celui du
 Logogryphe est *Io*, dont en ôtant l'*I*, reste *O*.

É N I G M E.

CONNOISSEZ-VOUS sept sœurs de diverse figure,
 Et d'originale encolure ?
 L'une a le teint fort noir, & l'autre l'a fort blanc ;
 L'une a la jambe droite, & l'autre l'a crochue ;
 Telle autre en est dépourvue,
 Toutes ont un nom différent ;
 Et le sort veut qu'en naissant,
 Sur des cordes exprès tendues,
 Par leur père avec art elles soient étendues ;
 Bien plus, la tête en bas, par les pieds les liant ;

Avec soupirs il les y pend,
 Mais, le croiriez-vous bien ? malgré cette posture,
 Chacune monte & descend
 Avec cadence & mesure.

(Par M. Fl...)

L O G O G R Y P H E.

JE suis ou d'une grande ou petite étendue ;
 Je marche sur six pieds, & jamais ne remue ;
 Je renferme en mon sein plus d'un être pensant,
 Que je mets à l'abri de l'orage & du vent.
 Deviens-tu curieux, Lecteur, de me connoître ?
 Cherche dans ton esprit, tu trouveras peut-être
 Chez moi deux monts connus, & qu'ont rendus fameux
 Les Écrits tant vantés de nos Auteurs Hébreux ;
 Huit différens pronoms ; une ville de Flandre ;
 Un ancien mot Gaulois, qu'on a peine à comprendre ;
 Deux notes de musique ; un des plus jolis mois ;
 Le nom d'un-Saint Apôtre, existant autrefois ;
 Le contraire de plus ; le dérivé d'un verbe ;
 Un membre très-utile, avec un simple adverbe ;
 Un nom chéri du sage, & trop peu respecté,
 Dont abuse un perfide avec impunité. . . .
 Mais je m'arrête ici, car trop parler peut nuire ;
 Si je me dévoilois on n'en feroit que rire ;
 D'ailleurs, pour des Lecteurs intelligens, sensés,
 Cela devoit suffire, & j'en ai dit-assez.

(Par M. Holthoufen, de Bruxelles.)

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉLOGE DE VOLTAIRE, composé par lui-même, avec cette Épigraphe :

De toute fiction l'adroite fausseté

Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.

BOILEAU.

A Paris, chez les Libraires qui vendent des Nouveautés.

MONSIEUR le Chevalier de Cubières est l'Auteur de ce nouvel Éloge : paroissant après tant d'autres, il a pourtant trouvé une manière de le louer qui ne ressemble point à la leur. Il a évité l'emphase, l'analyse ; & je ne fais quel air de catalogue qui se retrouve dans plusieurs Éloges, & qui provient de la nécessité de célébrer l'un après l'autre, & de faire passer pour ainsi dire en revue les grands ouvrages & les différens genres par lesquels s'est distingué cet homme le plus étonnant, peut-être, qui ait jamais existé.

Au lieu de ces tournures oratoires & froides, M. le Chevalier de Cubières a imaginé de faire de cet Éloge une Scène dramatique, un Dialogue entre le plus grand des modernes & le plus fameux des

injustes Critiques de l'antiquité. Ce qui donne du mouvement, de la vie & de l'intérêt à tout son ouvrage.

Il suppose qu'en arrivant aux Champs Élysées, M. de Voltaire rencontre Zoyle. Ce détracteur d'Homère l'arrête, l'insulte, & veut le forcer à sortir de ce séjour. Voltaire alloit s'en éloigner : les autres ombres l'environnent, le retiennent, l'engagent à se défendre contre ce farouche ennemi des talens. Par-là ce grand homme est obligé de se louer lui-même, & de citer les titres qu'il a pour habiter parmi les gens de bien & les hommes de génie.

Il étoit impossible d'imiter le style de Voltaire en le faisant parler : on n'imité jamais long-temps, on n'imité jamais bien : l'Auteur n'a pas eu cette prétention. Il a dû & il a su très-heureusement opposer des vers ingénus & des vers plaisans à des vers sublimes, mélange heureux dont M. de Voltaire a donné tant d'exemples, & qui peut-être caractérise plus que toute autre chose sa manière d'écrire quand il n'est ni tragique ni épique.

Par ce mélange, le style se rapproche de la conversation, il a plus de vérité, il est plus animé ; l'Auteur évite ainsi avec beaucoup d'art de faire prendre à son héros le ton du panégyriste, qui ne sied jamais à l'homme qui parle de soi, quoiqu'on permette à l'homme qui se défend de se vanter un peu. Il rappelle aussi à son Lecteur par

des transitions heureuses, que celui qui parle repousse les attaques d'un adversaire, & ne nous entretient pas de lui-même sans raison.

Lorsque ce grand homme a cessé son discours, au moment où *Zoyle* s'apprétoit à lui répondre, *Alecton* survient, & saisit ce Satyrique échappé du Tartare; elle le chasse à grands coups de serpens, & le replonge dans ce gouffre. Les ombres heureuses conduisent Voltaire dans le bosquet destiné aux *Génies*, & voici ce qui s'y passe: c'est toujours M. de Voltaire qui est supposé parler & raconter ce qui lui est arrivé.

J'y suis entre Corneille & Racine placé;
 Leur laurier poétique au mien est enlacé.
 L'Auteur de Bajazet, qu'on aime & qu'on admire,
 A les yeux attachés sur ma tendre Zaire.
 Corneille lit Brutus. Le grave Despréaux,
 Non loin de nous assis, tient mes Discours Moraux;
 Je crois qu'il les compare à ses belles Épîtres,
 Et qu'à son indulgence il leur trouve des titres.
 Pope en me voyant-là juge que tout est bien.
 L'Arioste sourit, & ce n'est pas pour rien.
 Anacréon plus loin décoiffe une bouteille,
 Et boit à ma santé sous l'ombre d'une treille.
 Des Contes de Vadé qu'il loue ingénument,
 La Fontaine à Vadé veut faire compliment.
 Ses yeux cherchent par-tout cet Écrivain sublime.
 Mais, qu'entends-je? Boileau, mon juge légitime,

Vient tout-à-coup sur moi de porter son arrêt.
 Je rougirai long-temps d'un aussi beau portrait,
 Et mon ami C. . . doutera qu'il ressemble :

« Tous les esprits divers son esprit les rassemble. »

Combien d'ouvrages loués finement dans ce peu de vers, combien ils sont justes, & avec quelle précision ils caractérisent & les Poètes & les écrits dont s'occupe chacun d'eux ! Voulez-vous une grande & sublime image dite sans emphase, écoutez ces vers.

Beaucoup de beaux-esprits que j'ai vus depuis peu,
 Ont des vellétés de ne pas croire en Dieu.
 Pour moi j'y crus toujours ; sur la sphère étoilée,
 Trône immense où s'assied sa majesté voilée,
 Toujours avec respect j'ai porté mes regards,
 Et vu ses traits empreints dans les mondes épars,
 Qu'aux marches de son trône une chaîne balance.

Je voudrais bien vous en citer encore d'autres comme celui-ci, sur les Historiens du siècle dernier.

On avoit mis l'histoire en oraison funèbre.

Comme ceux-ci sur Racine.

La langue sous ses mains est une molle argile
 Qui, docile à ses vœux, s'arrondit & s'étend,
 Que son goût délicat soumet à chaque instant
 A de nouvelles lois, à des formes nouvelles.

Et ceux-ci, sur le fondateur du Théâtre.

Corneille plus hardi , plus ami de l'écart ,
 Laisse marcher son style & sa verve au hasard :
 Il est , sans le savoir , éloquent & sublime ,
 Il ne met point son vers sous le joug de la lime.

Plus ces vers sont heureux , plus cet ouvrage nous a paru ingénieux par son plan , plus l'Auteur a marqué de goût & de justesse dans ses jugemens , plus il a su se garantir d'un défaut très en vogue aujourd'hui , de celui de parler de tout en termes emphatiques , de chanter les Bergers avec la trompette , de plier son sujet à son style , au lieu de conformer son style à son sujet , & plus nous regrettons qu'il ait quelquefois sacrifié à la *mode* qui règne depuis la mort du grand Poète que l'Europe regrette. Je dis la mode , parce que nous croyons avoir remarqué que dans tous les arts il s'établit de temps en temps une manière vicieuse , que la plupart des Artistes adoptent pendant quelques mois ou quelques années , & qu'ils abandonnent ensuite pour une autre. Nous sommes très-fâchés que cet Auteur n'ait pas toujours , selon les principes du goût , de l'harmonie , de la raison , & de Boileau ,

Dans les bornes du vers , renfermé sa pensée.

Qu'il imite quelquefois ceux qui ramènent la poésie à l'état d'enfance où elle étoit avant Malherbe ; depuis cet homme de génie , qui , le premier , écrivit avec goût

& avec clarté, qui corrigea les Auteurs de son siècle.

Les stances avec grâce apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

Aujourd'hui des Auteurs, qui d'ailleurs sont remplis de mérite, se permettent & affectent même cette construction vicieuse qui anéantit le vers, qui change les plus beaux en de simples lignes de prose rimée. C'est même parce que des hommes d'un vrai talent se sont abandonnés à cette négligence qui rend l'art d'écrire si facile, qu'il faut prémunir contre elle ceux qui seroient tentés de s'y livrer aussi. Pour sentir combien le printipe de Boileau est juste, & combien le mécanisme du vers doit être respecté, je citerai un exemple. Les deux premiers vers de la Henriade sont simples & sans défauts : tout le monde les connoît.

Je chante ce Héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête & par droit de naissance.

M. de Voltaire a bien, *dans les bornes du vers, renfermé sa pensée.* Écrivez maintenant ces deux vers à la manière moderne.

Je chante ce Héros qui, par droit de naissance
Et par droit de conquête, a régné sur la France.

Ce sont les mêmes mots, la même pensée; cependant au lieu de deux beaux vers, vous n'avez plus que deux lignes de prose, & même d'une prose foible. On peut ajou-

ter à cela qu'on ne retient jamais que les vers qui renferment une pensée complète : que tout vers qui enjambe est condamné à un oubli éternel. Mais *Racine* n'a-t-il pas dit,

Je répondrai, Madame, avec la liberté
D'un Soldat, qui fait mal farder la vérité.

Oui sans doute ; mais si *Racine*, au lieu d'ajouter ces mots, *qui fait mal farder la vérité*, & qui sont le complément de son vers, avoit regardé sa phrase comme finie, & en avoit commencé une autre, jamais on n'eût retenu ce beau vers ; il n'eût été qu'une ligne de prose brisée pour attraper une rime. Ces derniers mots mêmes, *qui fait mal farder la vérité*, n'ajoutent rien à la pensée : elle étoit plus forte sans eux. Mais *Racine* connoissoit parfaitement toutes les convenances & toutes les bienséances ; il sentoit qu'en parlant à la mère de l'Empereur, on ne devoit pas se vanter de la liberté d'un soldat : qu'il falloit mettre quelque adoucissement à cette expression, & peindre du moins un soldat qui, même en voulant s'exprimer avec respect, ne savoit pas déguiser sa pensée. Alors tout est parfait, la pensée est énergique, & l'expression ne manque pas d'égard ; le sens est entier, l'oreille est satisfaite, & l'Auditeur emporte ces beaux vers avec lui, & ne les oublie jamais.

On auroit aussi désiré que l'Auteur du nouvel Éloge de M. de Voltaire eût fait un

usage plus fréquent de l'inversion ; c'est elle qui soutient le style dans la poésie. Voyez ce beau vers d'Athalie.

Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel.

Écrivez-le sans inversion, & voyez comme il tombe.

Oui, je viens adorer l'Éternel dans son temple.

Le plaisir malin de trouver quelques taches dans un ouvrage estimable, n'est pas ce qui nous a engagés à faire ces légères observations : elles nous ont paru nécessaires dans ce moment-ci. Au reste, l'Auteur de cet article dira comme le bon la Fontaine :

Je donne-là de beaux conseils sans doute,
Les ai-je pris pour moi-même ? hélas ! non.

LE Chanfonnier François. Seconde Partie
Volume in-12. A Paris, chez la Veuve
Duchefne, Libraire, rue S. Jacques.

Il ne falloit point donner à ce Recueil le titre de *Choix des meilleures Chanfons* ; plusieurs nous ont paru médiocres, & quelques-unes ne méritoient pas d'être recueillies. On peut diviser les Chanfons de ce Tome 2^e. en deux classes, les anciennes & les modernes. Les anciennes sont presque toutes charmantes & délicates. Telles sont celles de Moncrif, plusieurs de l'Abbé l'Attaignant, la fameuse Romance de Daphné, de M. de Marmontel ; les autres Pièces en

ce genre , celles de MM. Favart & Collé. Les modernes ne jouissent pas du même avantage ; elles manquent , à l'exception de quelques-unes , de naturel & de gâité : l'abus de l'esprit gâte tout. L'une des plus agréables & des plus connues parmi celles dont nous parlons , a , malgré le succès dont elle jouit , plus de fautes que d'agrément.

Du serin qui te *fait* envie ,
 Églé , je te *fais* le présent.
 C'étoit l'*attribut* de Lesbie ,
 Le *messager* de son amant.
 Sans blesser la délicatesse ,
 Songe qu'un tel cadeau souvent
 Expose un cœur à la tendresse ,
 Et prépare un engagement.

Tout le monde connoît les charmans Hendecasyllabes de Catulle , sur l'oiseau de Lesbie. Il n'étoit point l'*attribut* de cette belle , il étoit son favori. Il n'étoit point le *messager* de son amant. Anacréon , il est vrai , se servoit d'une colombe pour envoyer ses lettres à Batyle ; le vieillard de Théos nous l'apprend dans son ode neuvième ; mais Catulle n'a dit nulle part qu'il eût suspendu ses billets doux au bec d'un moineau pour les porter à sa maîtresse. Après de pareilles fautes , nous ne parlerons point du *verbe faire* qui se trouve dans les deux premiers vers de cette Chançon.

*A M. le Vicomte de V***.*

Adieu, beau Chevalier François;
 Quand vous quittez nos femmes,
 Faites payer cher aux Anglois
 Les douleurs de ces Dames.

Mars & l'Amour arment vos mains :
 Il faut finir vos preuves ;
 Allez faire autant d'orphelins
 Que vous laissez de veuves.

Faites payer cher aux Anglois les douleurs de ces Dames, est de ce misérable jargon qu'on a substitué dans nos Chançons modernes à la joyeuse naïveté des anciennes. L'Auteur a cru dire une chose très-ingénieuse à M. le Vicomte de V**, en l'exhortant à *aller faire autant d'orphelins qu'il a laissé de veuves* ; cette exhortation ne nous paroît ni galante ni philosophique. M. de Voltaire, qui possédoit si bien & le bon ton & le bon goût, parle ainsi au Roi de Prusse dans une de ses lettres.

Au milieu des canons, sur des morts entassés,
 Affrontant le trépas & fixant la victoire,
 Je vous pardonne tout, si vous en gémissés.

S'il est dans ce Recueil plusieurs Chançons que nous voudrions corriger, il en est d'autres que nous voudrions en retrancher tout-à-fait. Telle est celle de Piron sur la Sémiramis ; il nous semble qu'il vaudroit mieux
 enseveli

ensevelir que ressusciter ces monumens de l'injustice & de l'envie. D'ailleurs, nous ne croyons pas que jamais on s'avise de chanter dans un souper les vers suivans :

Prêtres & Bedeaux,
 Chapelle & tombeaux,
 Blasphêmes nouveaux,
 Vieux dictons dévots,
 Que n'a-t'on pas mis
 Dans Sémiramis ?

De pareils vers sont sans grâces & même sans gaité. Tout le monde les trouvera détestables; & si demain on représente Sémiramis, tout Paris ira l'applaudir. Il y a eu jadis à Nevers un Menuisier nommé *Billaud* ou *Maître Adam*. On n'a pas manqué d'insérer ici son chef-d'œuvre. Voici le second couplet.

Aussi-tôt que la lumière
 Vient redorer nos coteaux,
 Pressé du desir de boire
 Je caresse les tonneaux.

Maître Adam, quoique Menuisier, savoit fort bien que *lumière* & *boire* ne riment pas. L'Éditeur auroit dû faire imprimer ces couplets tels qu'ils ont été faits, c'est-à-dire mieux rimés. Ils sont dans la bouche de tous les joyeux convives.

On n'auroit pas dû faire imprimer sous
Sam. 27 Mai 1780. H

le nom de le Sage & de Crébillon père, des couplets qui ne peuvent que nous ennuyer & nuire à leur gloire. Les hommes qui ont fait Électre & Rhadamiste, Gilblas & Turcaret, se passeroient fort de la gloriole que donnent des Chançons, & le Public n'y perdrait rien.

MES LOISIRS, ou Poésies diverses, par M. L. Pons de Verdun, Avocat au Parlement, A Londres, & se trouvent à Paris chez les Libraires qui vendent les Nouveautés, vol. 17-12.

UN Auteur a beau déclarer qu'il est sans prétention en publiant ses petits vers, cette modestie apparente peut lui concilier les suffrages d'une société qui l'accueille, mais elle ne le sauvera jamais de la sévérité des gens de goût, s'il s'expose imprudemment au jour de l'impression. Quelque léger que soit le genre qu'il cultive, il doit se répéter long-temps avant de paroître, qu'il n'en existe aucun en poésie qui puisse faire pardonner la médiocrité. L'inimitable Écrivain qui a dit si modestement de lui-même *que les longs Ouvrages lui faisoient peur*, & qui doutoit si naïvement de ses forces, savoit fort bien que le plus court des Poèmes a moins de droits à l'indulgence du Public, s'il est médiocre, que le plus long s'il est ennuyeux. Moins la carrière est

longue à fournir, plus on est impardonnable de ne pas s'y montrer avec succès. M. Pons de Verdun ne nous paroît pas aussi fortement persuadé de cette vérité. On ne devine point la raison qui l'a pu déterminer à grossir son petit Recueil de cinquante vers lâches & dégoûtans, sur un *clistère* qui ne fait pas rire.

La Baronne de Roguet

Avoit besoin d'un *clistère* ;

Et vite, un Apothicaire !

On court chez M. Droguet.

Cylindre en main il arrive.

— Monsieur, n'est-il pas trop chaud ?

— Madame, il est comme il faut.

Mettez-vous sur le *qui vive*,

A l'approche du canon.

La Baronne se recule.

Eh ! Monsieur Droguet, de grâce,

Je sens bien ce que je sens.

— Je suis maître de la place ;

Et vos cris sont impuissans.

— Je vous dis — pure grimace,

J'ai bon vil & bonne main, &c.

Toute la Pièce est remplie de ce pitoyable jargon ; nul trait, nulle espèce de saillie qui fasse au moins tolérer le mauvais ton de ce Dialogue prolix & barbare. O déplorable facilité !

H ij

Gloire à Monsieur de Brochando ,
 Son essai passe un coup de maître ;
Hier , en sortant de son *dodo* ,
 Gloire à Monsieur de Brochando ,
 Il fit logogryphe & rondeau
 Qu'au Mercure on verra paroître.
 Gloire à Monsieur de Brochando ,
 Son essai passe un coup de maître.

Il faut que l'Auteur trouve un mérite réel à rimer plusieurs fois en *do* avec le même terme , pour avoir fait imprimer cette Pièce qu'il nomme un *Triolet*, *La difficulté vaincue* effaceroit-elle à ses yeux l'irrégularité du troisième vers ? *Hier* doit être de deux syllabes. Mais , que ne lui passeroit-on pas en faveur du *dodo* , qu'il a si heureusement trouvé pour rimer à *brochando* ? Nous lui conseillons cependant de mettre ou plus de grâce ou plus de raison dans ses vers , ne dût-il pas rimer si richement. Nous sommes persuadés qu'il peut mieux faire avec des soins & du travail. Quelques fragmens de son Recueil annoncent de l'esprit. Le mot du Conte suivant étoit connu ; mais la manière ingénieuse dont il est amené le rajeunit , & nous a paru plaisante.

Frère Ange , Cuisinier des Pères Récollets ,
 Avoit , un jour de jeûne , à ce que dit l'histoire ,
 Glissé du lard dans tous les mets

Que l'on devoit servir au réfectoire :

Or, ce n'étoit du tout agir en bon Chrétien.

Un Novice le vit, & crut qu'en conscience

Il devoit dénoncer Frère Ange à son Gardien,

Comme infracteur de la sainte abstinence.

Ainsi fut fait, Grand Dieu ! qu'est-ce que tout ceci ?

S'écria le Pater en allongeant la mine :

De l'avis, Frère, grand merci ;

Mais ne mettez jamais le pied dans la cuisine.

Parmi les Contes & les Épigrammes qu'on trouve dans ce Recueil, il en est peu qui n'aient déjà été imprimés dans l'Almanach des Muses. Si l'Auteur vouloit s'attacher à distinguer le trivial & le bouffon de la bonne plaisanterie, & à ne pas délayer en plusieurs vers ce que tout le monde fait en deux, il pourroit peut-être avoir des succès en ce genre. L'idée du Conte que nous allons citer, n'est pas plus neuve que celle du précédent, mais elle a le mérite d'être exposée avec autant de précision que de naïveté.

Guillot tout fier revenoit de Versailles ;

Jean lui demande : as-tu bien vu le Roi ?

Vraiment, compère, il a parlé de moi

En me voyant. Bon, reprit Jean, tu railles.

Nenni parguienne ! hier pour le mirer,

Tout droit à lui j'allions à la sourdeine ;

H ij

Il a bian dit: qu'on fasse retirer
Cet homme-là, je n'aime point sa meine.

Les premiers vers d'une Épître à Made-
moiselle *** , sont tournés avec grâce.

Il est une heure dans la vie
Trop prompte, hélas! à s'écouler,
Et de regrets toujours suivie,
Car on ne peut la rappeler.
L'entendez-vous, jeune Sylvie?
La voilà qui sonne pour vous;
Le Temps, qui vous voit si jolie,
Pose sa faux à vos genoux;
Tandis que ce vicillard jaloux
Près de vous s'arrête & s'oublie,
L'Amour est là qui vous supplie
De saisir un instant si doux,
Pour le donner à la Folie.

Tout le reste est foible & sans harmonie.

Croyez-moi, suivez ses avis;
L'Amour, *ma chère*, est un grand maître;
De ne les avoir pas suivis
Vous vous repentirez peut-être.

.
Si-tôt que, de votre printemps,
Toutes les fleurs seront fanées,
Vous accuserez le Destin,
Et vous vous écrierez en vain:

Ah! que le soir de mes années
Est différent de leur matin!

Ce Commentaire profaïque de la première idée de l'Auteur, énoncée en vers agréables, prouve combien est dangereuse cette facilité trop commune qui ne fait jamais s'arrêter. Il nous paroît impossible qu'en relisant son Épître, M. Pons n'ait pas vu que le troisième vers disoit seul tout ce qu'il répète en vers martelés dans cette dernière tirade & dans la suite de la Pièce. N'est-il plus d'amis pour les jeunes gens qui font des Recueils, ou l'amour-propre est-il plus fort que tous les conseils?

Les deux derniers vers qui terminent un Conte de ce volume, seroient-ils applicables à l'Auteur lui-même?

Pour trouver bons des vers qui sont mauvais,
Il n'est rien tel que de les avoir faits.

Puisqu'il saisit le ridicule de cette aveugle prédilection, que n'a-t-il eu assez de sévérité pour faire le sacrifice de cette foule de mauvais vers, où il s'agit d'une culotte qui laisse passer la bise par plus d'un endroit? (expressions de l'Auteur) De ces tristes plaisanteries tant redites, tant rebattues, sur l'accoutrement & l'ameublement des mauvais Poètes? Elles amusent moins les fots qu'elles ne révoltent les bons esprits. Il devoit se persuader que des mots burlesques,

H iv

sans idées , ne peuvent exciter qu'un rire de pitié. Il n'est permis d'employer ces termes ignobles qu'à l'Auteur qui fait les rendre piquans sans blesser l'oreille & le goût , ou plutôt le goût doit les reprover. Si M. de Voltaire , dans ses Épîtres légères , n'a pas toujours dédaigné les détails vulgaires & les mots les plus communs , il semble qu'il veuille nous faire pardonner ces écarts , en y versant à pleines mains le sel de la plus fine plaisanterie. On fait par cœur ses vers à Philis.

Philis , qu'est devenu ce temps
Où dans un fiacre promenée ,
Sans laquais , sans ajustemens ,
De vos seules grâces ornée , &c.

Il est inutile de citer tout entier cet élégant badinage. Il est connu de tout le monde.

Le mauvais ton & le mauvais goût sont inséparables. L'Auteur des *vous* & des *tu* en a toujours préservé la plus foible de ses Pièces Fugitives ; M. Pons en remplit toujours la moins mauvaise des siennes. Il seroit malheureux pour lui qu'avec des dispositions au talent , il ne parvint jamais à l'acquérir.



SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LORSQUE nous avons annoncé, dans le 17^e N^o. de ce Journal, que l'Administration de l'Académie Royale de Musique venoit de passer entre les mains de M. Berton, nous étions éloignés de penser que cinq semaines après, il nous faudroit parler au Public de la mort de cet Artiste.

Pierre Montan Berton, Sur-Intendant de la Musique du Roi, étoit né en 1727. Destiné à l'Art Musical dès sa plus tendre enfance, il fixa l'attention des Maîtres dans un âge où les élémens de la Musique sont à peine familiers à la jeunesse. Ses premières productions donnèrent de très-grandes espérances, auxquelles une fortune médiocre, des voyages, & les occupations attachées à la Place de Directeur de l'Opéra, dont il a été revêtu plusieurs fois, ne lui ont pas permis de répondre autant qu'il auroit pu le faire. Nous ne parlerons ni du séjour qu'il fit à Senlis dans son enfance, ni de son début à Paris, ni de ses débuts en Province; nous ne nous arrêterons qu'à ce qui le distingue comme Compositeur. Chargé de corriger, élaguer ou changer des morceaux de nos anciens

H v

Opéras, il s'est acquitté de ce travail pénible & peu flatteur, avec un goût & une connoissance du style des différens Musiciens qui lui ont concilié tous les suffrages. On se souvient encore, malgré les révolutions arrivées dans notre Musique, des changemens qu'il fit à l'Iphigénie en Tauride de Campra, & en particulier de sa Chaconne, qui fut trouvée, après celle du célèbre Rameau, la plus belle qu'on eut encore entendue, & qui a été exécutée en Italie & dans plusieurs Cours du Nord, avec le succès le plus décidé. L'année dernière, on a vu applaudir avec transport le chœur qu'il a ajouté à *Vertumne & Pomone*. L'Opéra de *Sylvie*, qu'il composa en société avec feu Trial, est un ouvrage charmant; & celui d'*Érosine*, qu'il a composé seul, ne mérite pas moins d'éloges. Lorsqu'il fallut faire quelques changemens aux Opéras de *Castor & de Dardanus*, il eut le bon esprit de puiser dans les anciennes productions de Rameau qui ne se remettent plus au Théâtre, les morceaux qu'il substitua à ceux qu'il crut devoir proscrire; & quand il en plaça quelques-uns de sa composition dans les ouvrages de ce grand homme, ce fut après avoir inutilement cherché les moyens de corriger Rameau par Rameau même. M. Berton a partagé avec plusieurs Artistes célèbres le soupçon de n'être point l'Auteur des Ouvrages exécutés sous son nom. Cette idée a même été répandue avec une telle profusion, que bien

des gens l'ont adoptée comme une vérité incontestable. On peut assurer le Public que cette imputation est aussi absurde que calomnieuse; & s'il falloit à certaines gens un témoignage irrécusable, nous pourrions citer M. Francœur, Sur-Intendant de la Musique du Roi, sous les yeux duquel M. Berton a, pour ainsi dire, composé les morceaux qui ont fixé sa réputation.

Une maladie inflammatoire l'a enlevé en six jours à la Musique & à l'Opéra, qui a perdu en lui un homme précieux par ses talens, par son intelligence, & par l'expérience que ses travaux & ses différentes directions lui avoient acquise. Il est mort le Dimanche 14 Mai.

L'Auteur de cet Article a trop peu connu M. Berton pour entrer dans le détail de ses qualités personnelles; mais ce qui parle en sa faveur, & ce qui honore beaucoup sa mémoire, c'est la douleur profonde qu'il laisse après lui dans le cœur de Madame Berton sa veuve, dont on nous assure qu'il étoit adoré.

COMÉDIE ITALIENNE.

JAMAIS les débuts n'ont été si fréquens à ce Théâtre que depuis quelque temps. En voilà six en quinze jours. Nous dirons quelque chose des quatre premiers dans ce N^o,

H vj

& nous parlerons des autres dans la prochaine Feuille.

Mademoiselle Solin & Mademoiselle Girardin ont débuté le même jour dans la *Colonie*, la première, par le rôle de *Marine*, la seconde, par celui de *Bélinde*. Mademoiselle Solin a déjà débuté à ce Théâtre il y a trois ans. Nous lui avons trouvé de l'intelligence & des moyens foibles, soutenus par beaucoup d'adresse.

Nous ne parlerons de Mademoiselle Girardin que comme Chanteuse, & nous lui donnerons des éloges; quant aux qualités qui constituent l'Actrice, nous ne pouvons que l'exhorter à travailler beaucoup pour les acquérir.

M. de Lizy, qui a débuté dans l'*Aman Jaloux* par le rôle de *Don Alonxe*, nous paroît avoir de l'intelligence & de la sensibilité; mais sa voix est foible, & ne se fait entendre que difficilement.

Nous indiquerons, sans autres détails, le début de Mademoiselle Ducoffay; elle n'a pas eu le bonheur de plaire au Public.

On a remis le 12 de ce mois, *Nicaise*, Opéra-Comique en un acte, par Vadé.

Le Conte de la Fontaine & l'Ouvrage de Vadé, sont trop connus pour que nous analysions ici ce petit Drame, où l'on retrouve l'esprit naturel & vrai, & la gaieté qui distinguent particulièrement son Auteur.

Il existe encore aujourd'hui un grand nombre d'Amateurs qui se souviennent d'avoir vu à l'ancien Opéra-Comique le rôle de *Nicaiſe* représenté par M. Bouret ; on ne les engage point à chercher à la Comédie Italienne un objet de comparaison.

 V A R I É T É S.

LETTRE au ſujet du nouveau Théâtre de Bordeaux.

MONSIEUR,

Vous étiez à Bordeaux quand on poſa les fondemens de la magnifique Salle de Spectacle, dont l'inauguration vient d'être faite le 7 de ce mois, par la représentation d'*Athalie*, précédée d'un Prologue relatif à la circonſtance. Le projet de ce ſuperbe monument eſt dû aux ſoins de M. le Maréchal de Richelieu, jaloux de joindre, pendant le calme de la paix, le laurier des Arts aux palmes de Mahon. Ce Seigneur, brûlant d'embellir la capitale de ſon gouvernement d'un Théâtre qui répondit à l'opulence d'une vaſte Cité, jeta les yeux ſur M. Louis, Architecte, dont les eſſais donnoient les plus grandes eſpérances ; elles viennent de ſe réaliser de manière à lui aſſurer une glorieuſe célébrité. Je voudrois, Monsieur, qu'il vous fût libre de venir ſur les lieux joindre votre ſuffrage à celui des Amateurs éclairés, qui n'ont pu refuſer leur admiration à un édifice digne des plus beaux jours de l'architecture. Mais pour répondre à votre emprefſement, je vais tâcher

de vous en donner une idée, plus propre sans doute à piquer votre curiosité qu'à la satisfaire.

La nouvelle Salle de cette ville est située dans un local également agréable & spacieux; elle forme un grand corps de bâtiment isolé par tous ses côtés, ayant 265 pieds de longueur sur 140 pieds en largeur, & environ 56 pieds d'élevation; c'est sur toute la largeur de 140 pieds qu'est élevée la principale façade de l'édifice. Elle s'annonce par une colonnade Corinthienne d'une beauté imposante, formant un péristyle isolé aux extrémités, dont les colonnes ont trois pieds de diamètre, surmontées d'un entablement avec balustrade & piédestaux, pour recevoir douze figures analogues à la destination du lieu. Ce péristyle, qui annonce si noblement un Palais des Muses, est composé d'onze entrecolonnemens. Il donne au-dessus de son ordonnance une grande terrasse; elle s'étend sur toute la surface de cette partie, laquelle se trouve au plein de l'étage attique qui règne tout autour sur les quatre façades du monument. Les façades latérales & la façade postérieure sont décorées du même ordre d'architecture, mais en pilastres, avec une galerie en arcades qui s'étend sur toute la longueur. On y a ménagé des boutiques qui rendent les côtés très-vivans, & assurent à la ville une rétribution considérable. En raison de la pente du terrain, le derrière de la Salle se trouve posé sur un soubassement ou stylobate servant de piédestal à la décoration supérieure, au milieu duquel est un perron pour dégager & faciliter la circulation publique.

La majestueuse colonnade dont je viens, Monsieur, de vous entretenir, est obliquement aperçue de dessus le cours de Tourni, à qui cette riche perspective prête un nouvel agrément; mais l'on a ménagé une place de 50 toises de longueur sur 24 toises de largeur, d'où l'on contemple l'entière façade de

l'entrée sous un point de-vue qui permet d'apprécier tout l'effet de cette superbe ordonnance. Les façades latérales très-nobles, quoique moins ornées, forment des galeries sous lesquelles on marche à couvert ; ainsi la plus grande affluence de spectateurs ne sauroit causer le moindre embarras.

Après avoir traversé le péristyle, on entre dans un vestibule très-vaste, décoré de seize colonnes doriennes, portant des plates-bandes droites qui soutiennent un plafond plat, comparé de différens membres d'architecture & de sculpture. Le fond du vestibule répète les cinq arcades de l'entrée qui leur sont opposées, & forment autant de portiques ouverts. Les trois du milieu communiquent au principal escalier, & les deux des extrémités aux galeries ou passages menant d'un côté au parterre ou paradis, & de l'autre à l'escalier qui conduit aux troisièmes loges.

Le principal escalier qui se présente à la suite du vestibule occupant le centre du bâtiment, est très-orné, & la beauté de ce morceau, dignement apprécié par les gens de goût, a toujours paru faire l'impression la plus vive sur tous les ordres de spectateurs. La grandeur réelle de la cage est de 36 pieds en carré ; mais comme elle est entourée des ouvertures des portiques qui s'élèvent au rez-de-chaussée, & des entrecolonnemens des péristyles adjacens qui sont au premier étage, la disposition locale présente à l'œil des dimensions apparentes beaucoup plus grandes. La première rampe en face du milieu, monte par 14 marches. On arrive à un grand pallier vis-à-vis la porte d'entrée des premières loges ; cette porte est richement décorée : deux grandes cariattes représentent Thalie & Melpomène, surmontées d'un fronton, avec des attributs allégoriques qui désignent aux arrivans l'entrée de la Salle dès le commencement du péristyle. De ce grand escalier

pour arriver au bel étage du bâtiment, partent deux rampes ; la première aboutit à un grand vestibule distribué avec des colonnes Ioniques, lequel précède les pièces particulières destinées au Public. Le vuide de l'escalier est terminé par un dôme quadrangulaire orné & percé de douze lunettes, dont l'élévation totale, depuis le carellement jusqu'à la lanterne, est de 60 pieds, appuyant des côtés, par des plates-bandes droites, sur les colonnes du premier étage, de sorte que le vestibule d'entrée, le principal escalier & les péristiles adjaçans du premier étage, sont, pour ainsi dire, unis ensemble, faisant un tout que le spectateur parcourra avant de pénétrer dans la Salle.

Les pièces destinées à l'administration du Spectacle, composent à droite divers appartemens au niveau du premier étage ; de l'autre côté est un Café très-commode, une galerie d'été agréable & spacieuse, pour remplacer durant la belle saison le grand foyer d'hiver. La galerie ornée avec goût, est surtout intéressante par les médaillons des hommes célèbres, dont les talens furent consacrés aux divers Théâtres. Au-dessus du vestibule d'entrée est une Salle de Concert d'une forme ovale, décorée avec une élégante sumptuosité, & qui peut contenir onze à douze cent personnes, ayant parquet, orchestre, trois rangs de loges, un fallon d'accord, & deux escaliers particuliers qui communiquent au vestibule d'entrée. Les péristiles adjaçens au principal escalier de l'édifice, servent d'entrée à la Salle du Concert. Le foyer & les galeries serviront également au Public dans les jours consacrés à la musique de pupitre.

Vous savez, Monsieur, combien les sensations extérieures influent sur notre moral. La partie de l'édifice que je nommerai-la Salle proprement dite, nous en offre un exemple frappant. Durant votre

séjour à Bordeaux, vous vous êtes plaint souvent de ce que, malgré la garde assez nombreuse, notre Spectacle étoit un des plus bruyans de la Province; sans doute la majesté du lieu a fait plus d'impression que les ordres de la Police. Il règne aujourd'hui durant les représentations & même pendant les entr'actes, un calme & un air de bien-séance qui, jusqu'ici, nous étoient étrangers. Cette impression subite de respect & de retenue, est aux yeux du Philosophe le plus bel hommage qu'une Nation puisse rendre aux productions du génie; j'ajouterai, Monsieur, que l'Artiste seroit amplement consolé de toutes les critiques, s'il devoit le trouble délicieux qui s'élève dans l'ame du Spectateur sensible au moment où il pénètre dans ce Temple auguste des Arts. Sa forme intérieure est un cercle parfait, dont la largeur du Théâtre occupe la quatrième partie. Trois arcs doubleaux répètent celui de l'avant-scène & sont couronnés d'une corniche circulaire qui fait cadre au plafond, dans lequel M. Robin, de l'Académie Royale, a peint un sujet allégorique. Il représente la ville de Bordeaux élevant un temple à Apollon & aux Muses. Comme la description de cet ouvrage très-estimable a été précédemment imprimée, je crois superflu de vous la rappeler.

Le pourtour de la Salle est décoré de douze colonnes composites adossées à la cloison; elles partent du niveau de la galerie, & comprennent dans leur hauteur deux rangs de loges terminées par l'entablement régissant tout au pourtour & sur les côtés de l'avant-scène; ces colonnes, qui donnent au vaisseau l'air de la plus grande magnificence, reçoivent deux rangs de bras ou girandoles en bronze doré, représentant des bouquets de lys, & répandant la lumière qui sort du calice de chaque fleur. Cette manière d'éclairer sauve le désagrément des lustres qui éblouissent les yeux, coupent la vue du Spectateur,

dégradent les plafonds, & versent souvent des flots de cire sur le Public.

Les premières loges suivent le plan circulaire de la Salle, forme si naturelle, quoique absolument nouvelle dans nos Spectacles François. Cette galerie est composée de trois gradins en amphithéâtre, & bordée d'une balustrade qui en fait l'appui, sur laquelle sera, dit-on, jeté un tapis de velours bleu orné de crépines, & relevé par distances avec des cordons en or & leurs glands pendans, du même métal.

Les secondes & troisièmes loges, composées de deux gradins, sont pratiquées dans les entrecolonnemens: elles font avant-corps sur le nud du mur, & forment des tribunes en saillies. Cette forme évite la monotonie, qui sans doute auroit résulté de plusieurs galeries uniformément élevées les unes sur les autres.

Le paradis, placé sur l'entablement qui lui sert d'appui, présente, à travers les vuides, des arcs doubleaux qui répètent celui de l'avant-scène, trois grands culs-de-four en forme de demi-coupelles: ceci donne par l'élévation & par le plan trois parties semblables très-étendues, où l'on a placé autant d'amphithéâtres, d'où les rayons visuels plongent sur le théâtre. M. Louis fait éclairer son plafond par des réverbères cachés derrière la corniche de l'entablement qui lui sert de cadre. L'effet de cette lumière douce est d'imiter le jour naturel. Ce procédé ingénieux concourt, avec des ventilations habilement distribuées, à purifier l'air, sans l'agiter d'une manière sensible; aussi est-il dégagé de toute vapeur désagréable, tandis que par-tout ailleurs les quatrièmes & souvent les troisièmes loges ne laissent respirer qu'une atmosphère impure & mal-saine. C'est ainsi, Monsieur, qu'après avoir été ravi de la beauté de la masse totale de l'ordonnance, l'Ama-

teur, en portant un œil attentif sur chaque partie, découvre de nouveaux motifs d'apprécier les précautions délicates & les vues multipliées de l'Artiste. La même intelligence qui a présidé à l'ensemble, se divise ensuite, pour ainsi dire, de manière à ce que chaque morceau, en concourant à la beauté générale, ait le mérite d'un fini particulier. Avec un peu de suite dans ses observations, il est aisé de se convaincre qu'il est peu de monumens où les soins de la recherche soient aussi étonnamment soutenus, & supposent dans l'exécution une tête si fortement organisée. Une foule de précautions voilées sont absolument perdues pour le gros du Public, qui ne peut tenir compte à l'Artiste de tout ce qu'il a imaginé pour les plaisirs & la commodité des citoyens. On n'apprendroit, par exemple, qu'avec reconnoissance, qu'il existe nombre de grands réservoirs pleins d'eau, placés dans la partie supérieure de la salle, afin d'assurer, en cas de malheur, les moyens d'arrêter les progrès d'un incendie.

Croiriez-vous, Monsieur, que l'Architecte, désormais célèbre, à qui nous devons le bel Ouvrage que je vous esquisse, a poussé l'ingénieuse prévoyance jusqu'à composer toute la carcasse intérieure de la salle en pièces rapportées de bois très-sec. Cette superficie, recouverte par les peintures, ne laisse pas soupçonner un vaste instrument si favorablement combiné & si favorable à la voix, que le plus foible organe se fait entendre dans toutes les parties du vaisseau sans écho comme sans confusion. — Je crois superflu, Monsieur, de vous entretenir de l'amphithéâtre, de l'orchestre & du parterre, qui, dans cet édifice comme dans tous les autres de ce genre, occupent dans la distribution le même local. Je me bornerai à vous observer que le parterre, beaucoup plus large que profond, rapproche le Spectateur de la Scène, dont il ne perd absolument rien.

Cette forme rend moins longue la colonne des auditeurs, placés debout, qui tendent toujours à foncer vers l'orchestre; aussi ces agitations, que l'on nomme flux & reflux, sont devenues presque insensibles les jours même de la plus grande presse. La décoration répond parfaitement à la dignité de l'édifice. Le fond total de la salle est de marbre blanc veiné. La corniche circulaire du plafond, les arcs doubleaux, compartis de caissons, le grand entablement, dont la frise est en guirlande, les chapiteaux des colonnes, leurs cannelures, bases & socles, les balustrades des loges, les arabesques dans les panneaux des portes d'entrée, le plafond au-dessus de l'avant-scène, &c. &c. &c. toutes ces parties sont en ornemens rehaussés en or, avec des draperies bleues peintes dans le fond des loges, élégamment retroussées à l'endroit des portes, manière d'ornement absolument neuve, qui flatte infiniment la vue, & produit un effet pittoresque, soit que les ventaoux se trouvent ouverts ou fermés.

Le rideau du *Proscenium*, qui précède la riche toile de l'avant-scène, présente au milieu une superbe porte de bronze; il répète l'architecture de la salle, à laquelle il répond & se marie si parfaitement, que le théâtre ainsi fermé dans les momens où la représentation est interrompue, offre aux regards du Public une rotonde parfaite. Ainsi le *Proscenium*, au-devant duquel sont exécutées en sculpture dorée & en grand les Armes de France avec les deux Anges leurs supports, repose très-agréablement les yeux de l'assemblée.

Comme il est indubitable, Monsieur, que par la suite ce bel édifice sera gravé, & que les moindres parties en seront décrites avec soin, je ne chargerai point ma lettre de longs détails relatifs aux accessoires, tels que les pièces destinées à l'Administration, les magasins, les dégagemens, les loges des Acteurs, & beaucoup d'appartemens susceptibles de

location ; mais vous vous convaincrez un jour que M. Louis , sans dégrader son monument par l'empressement mesquin d'y attacher plus de revenu pour la ville , a su tirer parti du terrain avec une fructueuse mais honorable économie.

Divers Peintres de réputation travaillent sans relâche aux principales décorations ; plusieurs d'entre-elles ont été déjà très-applaudies. Elles méritent de concourir à la pompe du théâtre , l'un des plus vastes que l'on connoisse. Il recèle un travail immense qui ajoute encore à la réputation de M. Louis ; il sera pourvu de toutes les machines propres à effectuer les prestiges du grand Opéra : ses coulisses sont construites de manière à étendre ou resserrer le local de la scène , suivant le genre des ouvrages qui pourroient être représentés ; & , par l'ingénieuse entente de l'avant-scène , on peut avoir à son gré un petit ou un grand théâtre.

Permettez-moi , Monsieur , une dernière réflexion. Les étrangers nous reprochent que dans notre ville le Commerce paroît tout absorber ; mais , hélas ! la médiocrité de nos jouissances dans les Beaux-Arts n'excuse-t'elle pas un peu notre indifférence ? J'ose espérer , Monsieur , du superbe monument que je viens de vous décrire , une heureuse révolution dans nos goûts ; la Sculpture , la Danse , la Musique , la Peinture & les autres talens agréables semblent déployer une émulation nouvelle pour briller dans le superbe cadre qui leur est destiné ; paroissant désormais dans tout leur éclat , sans doute ils sauront piquer notre empressement , exciter notre enthousiasme & ravir nos hommages.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur ,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur ,

P * . F * .

G R A V U R E S.

PLAN *Topographique de la Ville de Toulouse & de sa Banlieue*, levé géométriquement sur les lieux, par le Sieur Dapain-Triel fils, Ingénieur Géographe du Roi, & dédié à M. le Comte de Périgord, Commandant de la Province. Ce plan, gravé par un célèbre Artiste, est sur le format de grand aigle, & accompagné d'une Table des triangles (en forme de légende) qui déterminent trigonométriquement les objets de la ville, avec leurs distances à la méridienne & à la perpendiculaire de cette même ville. A Paris, chez l'Auteur, rue des Noyers, près Saint-Yves; & chez son père, Géographe-Breveté de MONSIEUR, Cloître Notre-Dame. Prix, 3 liv.

La Veuve de Sarepta, ou l'Hospitalité Récompensée, Estampe d'environ 15 pouces de haut sur 10 de large, gravée en manière noire, par J. Barbier, d'après le tableau original de Piètre de Cortone. A Paris, chez l'Auteur, rue de Savoye, la première porte-cochère en entrant par la rue Pavée.

M U S I Q U E.

RECUEIL *d'Airs, avec des variations pour le Violon & accompagnement de Basse*, dédié à M. de Saint-Félix, par M. Michaud l'ainé, Œuvre IV. Prix, 4 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue des Mauvais-Garçons, près la rue de Buffry.

Six Quatuors concertans pour deux Violons, Alto & Basse, par M. Rochefort. Œuvre II^e. Prix, 7 liv. A Paris, à la même adresse.

PH
POU
DE

LA lecture
truit l'ignorance
avantageux de
qui analyse
des Journaux
de meilleur p
intéressant, q
listes, & in
est sûrement
& la vérité

en tous : ces
s empêchera
gnorance, la
otre possible
seulement à
es que nous

modérée dans
au Physique, & S.
fausse Philosophie
tout aux petite
des choses qui
composées.

Nous n'avons
écrivains de
science a des
les autres. Elle
former un véritable
La Logique
de notre part.
se proposent d'
nommée l'Art de

La grammatique
à la Logique
tion suffit pour

La Physique
proie aux divisions
raison, parce que
autres systèmes
oppose : nous

Nous pensons
toutes les con
puisque d'elles
me. Elles ont
s'écarter sans

société contre le
contre ceux du
son industrie,
des principes de
tous les lieux. L
nous viennent
de la terre &
qu'elle y ait
que les lo

(4)

Pétitions pour la Souscription

Il a paru tous les mois, avec la plus
de J de, a commencé au premier Octobre de
par puis ce tems, il a toujours été composé
phes par an, de huit feuilles d'impression
Coi in-12. Désormais on le donnera en deux
un e feuilles d'impression chacune, ce qui
& ire volumes par année.

de onner en tout tems : le prix de l'abon-
les aque année ne sera toujours que de vingt-
dic rant pour Paris que pour la Province,
A l'Journal soit augmenté; & l'Ouvrage sera
Yv port, à Messieurs les Abonnés.

Me Paris, chez Madame la Présidente d'ORMOY,
Manteaux, près la rue du Chaume;

peve BALLARD & Fils, Imprimeurs du
rolathurins;

BARGOT le jeune, Libraire, quai des Augustins,
Cote Pavée.

chez le même Libraire la Collection com-
aux de MONSIEUR, à dater du premier
jusqu'à ce jour.

Les personnes qui auront des Ouvrages ou Articles à
Journal, de les envoyer, francs de port,
A dessus.

V
de.
Pri ce 18 Avril 1780. Signé, DE SAUVIGNY.

vai
tion, permis d'imprimer, à la charge de
st à la Chambre Syndicale, le 19 Avril
A E NOIR.

91

7, sur le Registre de Police de
e des Libraires & Imprimeurs
- R. de Lemens.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Traité contre l'Amour des Parures & le Luxe des Habits, par l'Auteur du *Traité contre les Danses & les mauvaises Chansons*. Seconde Edition. Vol. in-12. relié, grand papier, 1 liv. 16 sols; petit papier, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Lotin l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

Éléments de Géométrie souterraine, théorique & pratique, d'après les leçons de M. Kœnig, extraits des *Voyages Métallurgiques* de M. Jars. Vol. in-8°. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Cellot & Jombert, Libraires, rue Dauphine.

Avis aux Citoyens sur les causes, les caractères & les remèdes de l'aveuglement, de la surdité, & les principaux accidens Vénériens, par M. Andrieu, Docteur en Médecine. Volume in-8°. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Comédie Française, hôtel de la Fautrière; & chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

Dictionnaire analytique, historique, étymologique, critique & interprétatif de la Coutume de Normandie, par M. Houdard, Avocat. in-4°. Tome premier. Prix, 12 liv. A Rouen, chez le Boucher le jeune, Libraire, rue Ganterie; & à Paris, chez Durand le jeune, Libraire, rue Galande.

Réflexions sur les Époques de la Nature. Volume in-12. A Paris, chez Couturier fils, Libraire, quai des Augustins.

Le Paysan Magistrat, Comédie en cinq Actes & en prose, imitée de l'Espagnol, par M. Collot d'Herbois. in-8°. A Paris, chez les Libraires qui vendent des Nouveautés.

Traité de la Châtaigne, par M. Parmentier. in-8°. A Paris, chez Monory, Libraire, rue de la Comédie Françoisé.

Elémens de Médecine en forme d'Aphorismes, par M. Barbeu du Bourg, Docteur en Médecine. Volume in-12. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Bibliothèque Politique, Ecclésiastique, Physique & Littéraire de France, ou *Concordance de nos Historiens jusqu'à présent*. Seconde Époque, Partie première, N°. 1, 2, 3 & 4. Cet Ouvrage paroît le 1 & le 15 de chaque mois. Le Prix de la Souscription est de 24 liv. pour Paris, & de 30 pour la Province. On s'abonne au Bureau, rue du Plâtre Saint-Jacques, vis-à-vis l'hôtel de Francfort; & chez les principaux Libraires de l'Europe.

T A B L E

<i>V</i> ERS de M. le Comte de Tressan, 145	<i>Eloge de Voltaire</i> , 159
<i>A</i> Lesbie, imitation de l'Ita- lien, 147	<i>Le Chanonnier François</i> , 166
<i>Est-ce un Rêve</i> , Conte, 150	<i>Mes Loifirs</i> , 170
<i>A S. A. S. Mgr le Prince de Condé</i> , 155	<i>Académie Roy. de Musiq.</i> 177
<i>La Chèvre & les Moutons</i> , <i>Fable</i> , <i>ibid.</i>	<i>Comédie Italienne</i> , 179
<i>Enigme & Logogryphe</i> , 157	<i>Lettre au sujet du nouveau Théâtre de Bordeaux</i> , 181
	<i>Gravures</i> , 190
	<i>Musique</i> , <i>ibid.</i>
	<i>Annonces Littéraires</i> , 191

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercuré de France*, pour le Samedi 27 Mai. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 26 Mai 1780. DESANCY.

T A B L E.

JOURNAL POLITIQUE.	<i>Livourne,</i>	8
<i>Constantinople,</i>	1 <i>Madrid,</i>	10
<i>Petersbourg,</i>	2 <i>Londres,</i>	12
<i>Varsovie,</i>	3 <i>Versailles,</i>	25
<i>Vienne,</i>	4 <i>Paris,</i>	26
<i>Hambourg,</i>	6 <i>Bruzelles,</i>	39

Vaisseaux pris sur les Anglois.

LE *Hope*, de Yarmouth pour Cork; pris & rançonné pour 1000 liv. sterl. — Le *Merchant*, de Lynn; pris & rançonné pour 350 liv. sterl. — Le *Polly*, de Londres, pour Madère & New-Yorck, pris par le *Dunkerquois*, Corsaire, & envoyé à Morlaix. — Le *Goldsmid*, de la Jamaïque pour Londres; pris & envoyé à S. Malo. — Deux Bâtimens, de New-Yorck pour l'Angleterre; pris par la Flotte Française, & envoyés à la Guadeloupe.

Vaisseaux pris par les Anglois.

Le *Henriade*, de l'Orient pour les Isles Françaises, munitions & approvisionnemens; pris & envoyé à Lisbonne. — Trois Bâtimens pour les Ports de France, munitions; pris par *Endymion*, Vaisseau de guerre, & envoyés à Spithéad. — Un Brigantin Espagnol, de S. Jago pour Cadix; pris par l'*Ambuscade*, Vaisseau de guerre.

A V I S.

LE sieur MASSI, Musicien, enseigne le Solfège & le goût du Chant; il se flatte, par sa méthode d'enseigner, de faire en six mois lire la Musique, & chanter avec accompagnement, toute personne qui aura la voix juste. Il prie les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, de faire remettre leur adresse chez Mde Bauer, rue Montmartre, Maison du Bois de Vincennes, près de la rue des Fossés Montmartre, au second, sur le devant.

PISSOT, Libraire, quai des Augustins, vient de mettre sous presse une nouvelle Traduction de l'ORLANDO FURIOSO de l'Arioste, par M. le Comte de Tressan, Traducteur de l'Amadis de Gaule. Cet Ouvrage paroîtra dans le mois de Septembre prochain.

MERCURE
DE FRANCE,
POLITIQUE,
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

(N^o. 20.)

SAMEDI 13 MAI 1780.

*NOUVEAU Prospectus pour la troisième
Livraison de la France Illustre, ou Plutarque
François. Treize Cahiers in-4^o. figures,
par M. Turpin.*

L'ACCUEIL que le Public a fait aux deux premières Livraisons du PLUTARQUE FRANÇOIS, promet un succès favorable pour la troisième que l'on annonce aujourd'hui.

Le choix du sujet de chaque Eloge, la beauté des gravures, la partie typographique soignée, ne peuvent que rendre ce nouvel Abonnement intéressant, & faire desirer l'entière exécution de cet Ouvrage important. Sully, Colbert, Catinat, Richelieu, Mazarin, Louvois, l'Hôpital, Séguier,

Montmorency, Lowendalh, Luxembourg, le Baron de la Garde, ennobliront cette Collection, qui a paru dans le courant d'Avril dernier, par l'Eloge de Catinat, & sera terminée par la quatrième & dernière partie du Tableau historique de la Marine Française.

Le prix de la Souscription est de 30 liv. pour tout le Royaume, franc de port. Les Cahiers seront envoyés directement par la petite Poste pour Paris, & par la grande Poste pour la Province, en donnant exactement le nom & la demeure, ou le changement de domicile.

Ceux qui voudront se procurer la première & la seconde Livraisons, les recevront aux mêmes conditions.

Le sieur DESLAURIERS ne se rend responsable que des Souscriptions prises au Bureau de Correspondance du Plutarque François; il délivrera les quittances gravées & signées de lui seul, pour payer à tous inconvénients.

Les personnes qui n'auront pas souscrit, paieront les Cahiers 3 liv.

On est prié d'affranchir le port des Lettres & de l'argent adressés pour le prix dudit Abonnement, pour lequel on souscrit en tout tems chez ledit sieur DESLAURIERS, Marchand de Papier, rue S. Honoré, à côté de celle des Prouvaires, à Paris, 1780.

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 15 Mars.

LES incendies si fréquens dans cette capitale, viennent d'y répandre de nouveau l'alarme. Cette nuit il s'en est manifesté un dans le quartier de Sultan Méhémet, Malgré les secours que l'on y a portés sur le champ, il a duré plus de 4 heures, & a réduit au-delà de 50 maisons en cendres. Il y en a eu un autre dans le même-tems à Scutari place située vis-à-vis de cette capitale; mais il a été plus promptement éteint; le dommage qu'il cause se réduit à quelques maisons & à quelques boutiques qui ont été brûlées.

Le Grand-Visir, chargé de la Police de cette capitale, a rendu dernièrement un jugement assez remarquable.

« Un Artisan avoit une très-jolie femme qu'il ne trouva plus en rentrant chez lui; désespéré, il courut porter sa plainte chez le Cadi, qui lui demanda des renseignements sur cette femme enlevée, ajoutant qu'il lui seroit difficile de la faire retrouver, s'il ne répondoit à toutes les questions sur la figure, le caractère & l'humeur de sa moitié. L'Artisan piqué du sang froid & de l'ironie affectée du Cadi, s'adressa par une supplique au Grand-Visir. Celui-ci

6 Mai 1780.

2

commença par lui demander si sa femme avoit emporté ses nipes. Et sur la réponse qui lui fut faite qu'elle avoit seulement pris les clefs des coffres qui les contenoient , il ordonna qu'on apportât ces coffres. Il les fit ouvrir en présence du mari , & on inventoria les robes & les bijoux de la femme. Il s'y trouva des effets si riches & si précieux , que l'Artisan fut honteux de ce luxe , & confessa douloureusement qu'il n'avoit jamais été en état de faire de tels présens. Sur cela le Visir fit appeller tous les Tailleurs de la Ville , & l'un d'eux lui déclara que les robes qu'on lui présentoit avoient été commandées & payées par le Cadi, qui avoit reçu la première plainte de l'Artisan. Il fut mandé à l'instant & obligé de confesser son rapt; ensuite il fut puni selon la loi; quant aux époux , ils retournèrent chez eux avec leurs coffres & les parures qu'ils tenoient de la générosité du Cadi «.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG , le 26 Mars.

LE voyage que l'Impératrice se propose de faire dans ses nouveaux Etats en Lithuanie , est fixé au 10 du mois prochain. Une partie des cuisines & des offices a déjà été envoyée depuis quelques jours aux stations & autres lieux de relais sur la route. Les Gouverneurs des provinces que S. M. I. parcourra , font les plus grands préparatifs pour la recevoir. Les Seigneurs de la Cour qui ont des terres sur son passage , sont partis pour s'y rendre , & lui préparer des fêtes. Le Feld-Maréchal Comte Czagar de Czernicheff , Gouverneur-Général de la Russie-Blanche , est parti dans cette intention avec sa femme

pour sa terre de Schloff. Il se confirme pleinement que l'Impératrice aura une entrevue avec l'Empereur. On dit que ce dernier, qui se propose de visiter aussi ses nouvelles Provinces en Pologne, ayant été instruit du voyage de notre auguste Souveraine, témoigna au Prince de Gallitzin, notre Ministre à Vienne, qu'il vouloit lui faire une visite, & qu'il s'en remettoit à elle pour le choix du lieu où elle voudroit le recevoir. Le Prince de Gallitzin en fit part aussi-tôt par un Courier à l'Impératrice qui a indiqué la ville de Mohilow. Ce voyage doit durer 6 semaines.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 5 Avril.

M. Alexandrowicz, nouvel Evêque de Chelm, & M. Sobolewski, nouveau Castellan de cette ville, ont prêté serment entre les mains du Roi, en qualité de Sénateurs du Royaume.

C'est le Comte de Borch, Sous-Chancelier de la Couronne, qui remplace le Comte de Mlodziejowski en qualité de Grand-Chancelier. On avoit dit que sa mauvaise santé l'avoit porté à ne point se mettre au nombre des prétendants; & il n'a point, en effet, sollicité cette dignité; le vœu général est qu'il la conserve; il n'y a guère que ses concurrens qui ne le partagent pas.

Il s'est tenu ces jours passés une Diétine de la Noblesse du District de cette capitale,

pour l'élection d'un nouveau Notaire de ce pays à la place de M. Sobolewski devenu Castellan.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 10 Avril.

LE voyage de l'Empereur est toujours fixé au 20 ou au 26 de ce mois.

LL. MM. II. ont donné depuis peu une nouvelle preuve de leur affection pour la Nation Hongroise, en accordant à la garde noble Hongroise qui est à la Cour, la fonction de courier secret du cabinet. On a choisi en conséquence dans ce corps, 20 sujets qui seront employés à porter les dépêches Impériales dans les Cours étrangères; ce qui fournira à cette jeune noblesse l'occasion de connoître les pays étrangers en voyageant. Lorsqu'ils arriveront en quelque Cour, ils seront présentés au Souverain par les Ministres Impériaux, & conduits en qualité d'Officiers de LL. MM. II. chez les personnes du premier rang; & afin que dans les résidences où ils remettront leurs dépêches, ils aient le tems de voir tout ce qu'il y a de curieux, il leur sera, dit-on, toujours permis de s'y arrêter un mois. C'est dans cette vue que M. Jean Schboky vient de partir pour Madrid, on lui a donné pour guide un des ci-devant couriers de la Cour.

» Au commencement du mois dernier, écrit-on de Presbourg, deux Manœuvres en creusant un fossé près des vignes de Semlin, trouvèrent 23 pièces

de monnoie d'argent fort anciennes, & dont la plupart pèsent environ une demi-once; cette découverte ne tarda pas à être divulguée. Le Magistrat de Semlin s'est empressé d'en faire l'acquisition en les payant généreusement. Ces monnoies sont de l'argent le plus fin, mais frappées assez grossièrement. On y voit d'un côté un homme assis dans un fauteuil, entre deux colonnes, & tenant la main élevée; sur cette dernière repose un oiseau qui ressemble à un pigeon. Sur le revers, qui est entouré d'un cercle un peu relevé, on voit une tête couronnée de lauriers, dont la bouche est excessivement fendue. Les caractères, qui sont encore visibles sur quelques-unes de ces pièces, sont grecques; elles sont d'un Monarque. Quelques Antiquaires les attribuent à Alexandre-le-Grand, mais plusieurs ne sont pas de cet avis.

On raconte ici l'anecdote suivante, que nous nous contenterons de transcrire.

Un jeune Gentilhomme Anglois se trouva ici, il y a quelques années, avec son père, qui étoit fort âgé; il fréquentoit beaucoup la maison du Comte de Palfy, Chambellan de LL. MM. II; comme il jouoit très-gros jeu, il perdit un jour contre le Comte 120,000 florins, & lui remit un billet de cette somme, ne voulant pas, dit-il, affliger son pere en lui en demandant une aussi considérable, & promettant de l'acquitter à sa mort. Cette délicatesse plut au Comte de Palfy, qui rendit au vieillard le billet de son fils, après l'avoir déchiré. Le jeune Anglois ne s'est pas cru quitte, & M. de Palfy vient de recevoir une lettre-de-change de 120,000 florins que ce jeune Anglois, devenu maître d'une grande fortune par la mort de son pere, lui a adressée.



De HAMBOURG, le 15 Avril.

L'ATTENTION générale est fixée maintenant sur la neutralité armée projetée dans le Nord, & dont l'exécution pourra finir par rendre la paix à l'Europe, & assurer à jamais la liberté des mers, sur lesquelles toutes les Puissances maritimes ayant un droit égal, doivent se réunir contre celle qui en usurpe la suprématie. La conduite de l'Angleterre a seule amené ces évènements importans, & les politiques qui en suivent l'origine & la suite, ont de la peine à concevoir que les Conseils de cette Nation n'aient pas prévu des révolutions, que de la modération & de la justice auroient prévenues. La guerre contre les Colonies sembloit d'abord n'avoir pour objet que l'agrandissement de la prérogative Royale en Angleterre. Des intérêts de commerce ont bientôt fait entrer dans cette discussion importante la France & l'Espagne que la Grande-Bretagne a mécontentées lorsqu'elle devoit les ménager; après avoir eu l'imprudence de s'attirer ces ennemis puissans, elle ne s'est point corrigée, elle a indisposé le reste de l'Europe, à qui elle a fait voir que du succès de la guerre actuelle dépendoit absolument la liberté de son commerce. L'insulte éclatante faite au pavillon de ses alliés les Hollandois, a dû avertir ses autres alliés de se mettre en garde contre un pareil traitement. Si elle se fût contentée de la neutralité des Etats-Généraux dont elle

pouvoit tirer autant d'avantages que les Puissances à qui elle fait la guerre, jamais l'Europe n'auroit peut-être eu de raison de s'alarmer de ses projets ambitieux couverts du voile de faire rentrer ses Colonies sous son obéissance. Mais en voulant forcer ses alliés à embrasser une cause à laquelle elle ne peut plus suffire seule, elle a nécessité l'alliance des Puissances du Nord.

La Russie a fait proposer à la Suède d'accéder à la déclaration qu'elle a fait faire aux Provinces-Unies; la Cour de Stockholm paroît très-décidée à entrer dans ces vues; on assure seulement qu'avant de prendre un parti, elle veut en donner avis à la Cour de France. En attendant, le Ministre Russe à Stockholm a reçu ordre de traiter directement de cette affaire, tant avec le Prince de Gallitzin, Envoyé extraordinaire de sa Souveraine en Hollande, qu'avec les autres Ministres de cette Puissance dans les Cours étrangères.

La même notification, faite à Copenhague, y a donné lieu à un Conseil, à l'issue duquel nos lettres portent qu'il a été donné ordre d'équiper 17 vaisseaux de guerre qui doivent mettre en mer aussi-tôt qu'ils seront prêts pour protéger le commerce & la navigation des sujets de ce Royaume.

On apprend que 300 hommes des troupes de Saxe viennent d'entrer dans le Comté de Schoenberg, pour en obliger les sujets à

payer le reste de leurs contributions qu'ils refusoient absolument d'acquitter.

On mande de Cassel que 1200 hommes de recrues pour l'Amérique, sont partis au commencement de ce mois, pour s'embarquer sur le Weser.

Selon les lettres de Mayence, l'Electeur a adopté le projet de la régence précédente de bâtir une ville entre Mayence & Francfort, & d'accorder de grands privilèges, entr'autres la liberté de religion à ceux qui viendront s'y établir.

I T A L I E .

De LIVOURNE, le 10 Avril.

LES lettres de Lisbonne portent que le 26 du mois dernier le navire Autrichien, le *Prince de Kaunitz*, a mis à la voile avec un vent favorable. Sa destination est pour la côte de Coromandel, où il porte, outre une riche cargaison, une somme de 30,000 piastras en argent.

L'Impératrice-Reine a envoyé à l'Administration de la Lombardie, l'ordre de payer à l'Archiduc Ferdinand toutes les pensions dont avoit joui ci-devant le Duc de Modène. On fait que ce Prince avoit légué à la Princesse Melzi toute son argenterie; elle lui fut portée en conséquence après le décès du Duc; on dit qu'elle a refusé de l'accepter & qu'elle l'a renvoyée au Duc régnant,

se contentant de la pension qui lui a été assurée pendant sa vie.

Selon les lettres de Rome le Pape en a dû partir le 7 de ce mois , pour aller visiter les Marais-Pontins. Un détachement de 50 soldats Corfes l'a précédé pour faire des patrouilles sur la route , & former sa garde pendant qu'il s'arrêtera à Velletri.

« On a depuis peu découvert , ajoutent les mêmes lettres , à l'endroit où se joignent les excavations faites dans l'ancienne ville d'Ocréa , une salle octogone de 54 pieds de diamètre , dont le pavé est d'une très belle mosaïque , formée de petits morceaux de marbre d'une couleur très-brillante. Cette salle a 4 portes qui correspondent à autant de chambres , 4 niches dans les angles , des courtines , des arcs , & une voûte en partie ruinée. Ses carreaux sont ornés de figures qui représentent des Divinités de la Fable & d'autres objets très-bien exécutés. Le pavé d'une des chambres contiguës est formé d'une mosaïque noire & blanche , représentant des figures de monstres & le navire d'Ulysse , lorsque le Héros craignant le chant des Sirènes , se fit lier à son mât , après avoir fait boucher avec de la cire les oreilles de ses compagnons. Ces excavations se continuent par les soins du Cardinal Palotta , Vice-Trésorier-Général , qui seconde en cela les desirs du Souverain Pontife «.

Depuis le 14 jusqu'au 20 du mois dernier , il est entré dans ce Port plus de 90 navires marchands , tant grands que petits , chargés de marchandises.

Les corsaires Anglois ne cessent pas de troubler la navigation des neutres. Le bâtiment l'*Henriette* , Capitaine Dominico Nor-

dio, Vénitien, chargé de grains, parti de Venise & destiné pour Marseille, a été amené dans ce Port, par des Anglois qui s'en étoient emparés. On examina tous ses papiers & ses renseignemens, & après avoir acquis la preuve que le navire, ainsi que sa cargaison, appartenoit réellement à des commerçans Vénitiens, il fut relâché, & il doit se remettre en route pour le lieu de sa destination.

E S P A G N E.

De MADRID, le 8 Avril.

SELON les nouvelles de Cadix, les vaisseaux de ligne & les transports destinés pour l'Amérique étoient prêts dès le 1er de ce mois; ce sont les vaisseaux de registre que la flotte doit escorter qui en ont suspendu le départ, qui ne pourra guère avoir lieu que le 10 de ce mois. On a embarqué sur la division aux ordres de D. Solano, un train considérable d'artillerie & d'affûts, & sur les vaisseaux de transports beaucoup de chariots & d'attirails de campagne. Le Comte d'Ô-Reilly, Commandant de la Province, Inspecteur-Général de l'Infanterie, est arrivé à Cadix, où il a fait la revue des troupes qui s'y sont embarquées.

Les mêmes lettres portent que le 27 du mois dernier on essuya dans la rade un coup de vent d'est des plus violens, & qui y causa quelques désastres: le principal est la perte

d'un grand bateau , qui venoit du port de Sainte-Marie , & qui fut submergé à peu de distance du quai. On envoya sur le champ des canots au secours ; mais ils ne purent arriver assez à tems pour sauver tout le monde ; quelques personnes périrent , & on n'en savoit pas encore le nombre au départ du courier. Un navire marchand Hollandois , chargé de sel , & prêt à partir , ayant chassé sur ses ancres , échoua aussi près de la côte ; personne n'a péri , mais on croit que le chargement est entièrement perdu. Le vaisseau de guerre la *Sainte-Trinité* , chassa sur ses ancres , & échoua sur des bas-fonds , mais on est parvenu à le remettre à flot.

» Il y a actuellement , ajoutent d'autres lettres , 7 vaisseaux dans le Détroit avec D. Barcello ; & quand les escadres prêtes à mettre à la voile seront parties , il restera dans la rade de Cadix 14 vaisseaux , dont 6 ont besoin de radoub ; nous en avons encore 13 au Ferrol , dont 8 sont à radouber & 5 prêts à sortir ; enfin il y en a 3 à Carthagène ; de sorte que sans compter les escadres de D. Solano & de D. Thomasseo , nous serons en état de mettre encore 36 vaisseaux de ligne en mer avant la fin de Juin «.

Des lettres particulières de Lisbonne font entrevoir que cette Cour n'est pas trop satisfaite de la conduire que les corsaires Anglois tiennent sur les côtes de Portugal & d'Espagne ; elles annoncent même que les mouvemens du Cabinet annoncent quelque changement important dans le système suivi jusqu'à présent relativement à l'état de neutralité.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 22 Avril.

Le paquebot le *Swift* arrivé de New-York à Falmouth , a apporté des dépêches du Général Robertson , nouveau Gouverneur de cette Ville , d'où il est parti le 31 Mars ; elles nous donnent enfin les nouvelles suivantes du Général Clinton.

• Nous apprenons par le *Ruffel* , que l'escadre de l'Amiral Arbuthnot , ayant sous son convoi les bâtimens de transport à bord desquels étoit l'armée royale destinée à agir dans les Provinces rebelles au Sud , est arrivée à Tybée vers le 1 Février dernier. Aussi-tôt le Général Clinton détacha le Général Paterson dans la vue d'empêcher qu'on ne jetât des secours dans Charles-Town , & de couper la retraite à la garnison si elle tentoit de l'évacuer. En avançant dans le pays , le Général Patterson a été renforcé par quantité de Royalistes empressés de montrer leur loyauté. Nous apprenons que les Rebelles ont coupé la langue de terre qui joignoit Charles-Town au Continent ; ils ont percé deux canaux qui traversent la ville en se croisant , afin que si quelque partie prenoit feu pendant le siège ils puissent l'éteindre plus aisément.

Le Général Clinton ayant augmenté son armée de plusieurs Corps volontaires , débarqua à l'Isle James , dans la baie de Charles - Town : ayant reçu avis que 200 hommes de Cavalerie légère des Rebelles , avec un détachement d'Infanterie , escortoient 500 pièces de bétail pour la garnison , il donna ordre à un gros détachement de grenadiers Anglois & d'infanterie légère , de traverser Ashley-Ferry pour les intercepter. Le domestique d'un Officier s'étant écarté , fut pris mal-

heureusement par les Rebelles , qui abandonnèrent le bétail & se retirèrent dans la ville. Les Anglois prirent le troupeau & l'envoyèrent dans leur camp avec plusieurs prisonniers , parmi lesquels sont MM. John Lloid & Farmer , célèbres par leurs grands biens , leur mérite & leur zèle à fomenter la rébellion.

Une lettre particulière d'un Officier contient les détails suivans.

Le poste important de Stono-Ferry a été occupé par le 14e. régiment des Bobs , le 33e. des Fusiliers , & le 33e. des Chasseurs. Les Grenadiers se sont portés à Gibbs (quartier du Lord Cornwallis) à John-Islande. Le quartier-général est établi à l'habitation de M Fenwick , excellent sujet qui a beaucoup souffert. Le Major Hay & le Capitaine Montcrieff ont été nommés Commissaires de tous les effets , captures , &c. au moyen desquels les troupes sont dans l'abondance. Les forces des Rebelles à Charles-Town , y compris l'armée de Lincoln , sont portées , par les déserteurs , à 3 ou 4000 hommes. Les habitans de tous les environs ont été sommés de venir défendre la ville , & s'en sont excusés sur les grands ravages que fait parmi eux la petite vérole. Telle est la situation des affaires. Il est probable que l'armée , à présent bien reposée , va se mettre en marche incessamment pour voir l'ennemi de plus près.

A ces détails tirés de la Gazette Royaliste de New-Yorck , on peut joindre ceux-ci de la Gazette de la Caroline Méridionale , mais rapportés aussi dans celle de New-Yorck qui nous les fournit.

» De Charles-Town (Caroline Méridionale) le 9 Février. Le 27 Janvier la *Providence* & le *Ranger* frégates du Congrès , avec la corvette l'*Aigle* revinrent à la Barre , après avoir croisé à la hauteur de Tibée ,

où elles découvrirent cinq vaisseaux Anglois mouillés, ayant l'air de vaisseaux de ligne, & huit autres vaisseaux sous voiles. Les susdites frégates ont envoyé dans ce Port deux gros sloops de New-Yorck, allant en Georgie, qu'elles avoient pris, lesquels avoient à bord 4 Officiers & passagers, & 32 Officiers sans Commission, qui servoient comme volontaires dans les Dragons du Lord Cathcart, & beaucoup de munitions de Cavalerie. Il paroît que ces sloops font partie de la flotte dispersée avec laquelle le brigantin *Lady Crosby*, (dont nous avons parlé dans notre dernière feuille), mit à la voile de New-Yorck le 23 Décembre, avec l'Amiral Arbuthnot; cette flotte consistoit en 140 voiles dont 97 étoient vaisseaux de guerre, transports, & les autres étoient des petits bâtimens vivriers retournant en Europe, & qui avoient été probablement convoyés par le *Robuste* de 74 canons & le *Romulus* de 44. Les avis que nous avons reçus du nombre de troupes embarquées sur cette flotte, & des Officiers Généraux qui les commandent varient tellement, qu'il est encore impossible de donner à nos lecteurs des détails satisfaisans sur ces points. — Aucun n'en fixe le nombre au-dessous de 8000, mais il y en a qui le font monter jusqu'à 11,000; tous s'accordent à dire que c'est le Chevalier Henry Clinton ou le Lord Cornwallis qui les commande; mais il est plus vraisemblable que c'est le Chevalier Henry Clinton. On nous apprend aussi que 1400 chevaux ont été embarqués sur cette flotte, mais qu'il n'y a pas d'apparence qu'on en ait sauvé 300, le mauvais tems que la flotte a essuyé, ayant obligé la plupart des vaisseaux de les jeter à la mer; l'un des sloops amenés en ce Port, n'en a sauvé qu'un sur 31. Les prisonniers disent qu'ils ont vu un vaisseau qui avoit chaviré «.

» Le 29 Janvier, un sloop chargé de sel entra dans ce Port, venant de Turk'd's Island, il avoit vu

plusieurs bâtimens en différens tems, qu'il suposoit faire partie de la flotte dispersée de New-Yorck «.

» Dans l'après midi du même jour, la *Providence* & le *Ranger*, frégates du Congrès, accompagnées de l'*Eagle*, entrèrent dans ce port, ayant apperçu un vaisseau de guerre de 50 canons, qu'elles imaginoient être le *Roebuck* & une frégate venant du Sud. Le premier s'étoit approché presque à la portée du canon de la *Providence*, avant qu'elle entrât. Le tems a été depuis très-heureux, & l'*Eagle* étant sorti mercredi dernier pour aller à la découverte, elle aperçut deux gros vaisseaux au large, & si près de la barre qu'elle fut obligée de se servir de ses rames pour échapper.

» Le premier Février, le Corps législatif, conformément aux ordres de la constitution, procéda à l'élection de cinq Délégués, pour représenter cet Etat dans le Congrès, & l'hon. Henri-Laurent, & John Mathews furent élus de nouveau, les trois autres élus furent l'honorable Thomas Bée, Francis Kinloch & Arthur Middleton. A la même occasion l'honorable Henti-Laurent, revenu dernièrement du Congrès, reçut les remerciemens bien mérités de son Pays, pour les fidèles services qu'il lui avoit rendus à cette assemblée.

» Nous apprenons de Georgie, qu'il y a 200 Indiens & environ 400 Noirs armés, campés dans les lignes formées par les François à Savannah, dans la dernière expédition «.

» Quelques circonstances particulières font présumer que les frégates Françaises qui ont appareillé d'ici la semaine dernière, sous le commandement de M. Durumain, pour croiser, sont allées visiter les Bermudes ou New-Providence «.

» Nous observons avec plaisir qu'on fait ici tous les préparatifs nécessaires pour bien recevoir l'ennemi au cas où une partie de l'embarquement de New-Yorck, ou même le tout, seroit destiné pour

ce pays. Il arrive des secours de différens quartiers & nos troupes paroissent fort animées «.

Maryland du 7 Mars. » Une personne arrivée Dimanche au soir 5, de Charles-Town, d'où elle est partie le 10 du mois dernier, nous apprend que le 12, dans le voisinage de cette Capitale, elle avoit entendu tirer les canons pour donner l'alarme, & annoncer l'approche des Anglois, attendus depuis si longtems; que quelqu'un, à quelques lieues de Charles-Town, l'avoit assuré que l'ennemi étoit entré dans le passage de North-Ediston, à environ 40 milles de cette Place, avec 45 ou 50 petits bâtimens de transport, & qu'un corps de troupes qu'on supposoit être commandé par le Chevalier Henri Clinton, ou par le Comte Cornwallis, avoit depuis débarqué dans l'Isle de Wockmalaw, vis-à-vis de Stono-Ferry, environ à 26 milles de Charles-Town. — Que l'arrivée heureuse d'une ou plusieurs galères envoyées de Charles-Town par le Général Lincoln, pour défendre ce passage important, avoit empêché l'ennemi de s'avancer davantage. — La même personne ajoute, que la garnison de Charles-Town paroissoit déterminée à défendre cette Place jusqu'à la dernière extrémité, & que pour cet effet, on faisoit tous les préparatifs possibles par terre & par eau, & que 5000 hommes étoient prêts à garnir les lignes formidables de cette Place au premier commandement.

Le Général Scott s'est mis en marche le 21 du mois dernier avec sa division de troupes de la Virginie, pour joindre le Général Lincoln «.

On ne sait pas ce qui se passe aux Isles; s'il faut en croire les papiers Ministériaux, nous y avons remporté de grands avantages; mais selon les autres, il y a aussi des Capitaines marchands qui ont rencontré des bâtimens d'avis expédiés en France, qui

prouvent que loin de rien tenter de ces côtés, nous nous sommes tenus sur la défensive; & que les François, malgré leur infériorité, ne nous ont pas permis de les entamer & nous ont inquiétés beaucoup; que sera-ce quand ils auront recouvré la supériorité qu'ils doivent avoir à présent. Le Comte de Guichen qui a été vu le 19 Février au-delà des Canaries, doit être arrivé. Nous savons que Rodney étoit encore à Madère le 22, & ne devoit en partir que le 25 ou le 26; & quand il arriveroit en même-tems que le Chef-d'escadre François, nous resterons toujours inférieurs.

Le renfort que devoit conduire l'Amiral Walsingham a essuyé bien des retards: il a appareillé 3 fois, & 3 fois les vents contraires l'ont forcé de revenir; on dit que parti de nouveau le 18 il s'est arrêté dans la rade de Torbay, parce qu'il a appris qu'une escadre Française croisoit à l'entrée de la Manche, ce qui n'est pas vraisemblable parce qu'on en auroit eu quelques avis plutôt. On présume qu'il est retenu par les ordres du Ministère, qui connoît la force de l'escadre qui doit partir de Brest, & qui est peut-être déjà en route, mais dont il ignore la destination; ce qu'il y a de plus sûr, c'est qu'il n'étoit pas encore parti hier. Ces délais qui ne sont pas favorables, dans des circonstances aussi alarmantes, donneront sans doute le tems à l'Amiral Graves de se joindre à Walsingham: on ne manquera pas de faire sentir

à la Nation combien leur réunion est intéressante , & ils arriveront ensuite quand ils pourront à leur destination. Voilà comme l'on conduit la guerre. Le 19 de ce mois il y a eu 5 ans que les hostilités ont commencé en Amérique , par la bataille de Lexington , au-dessus de Concorde , dans la nouvelle Angleterre.

On travaille dans nos Ports à l'équipement de la grande flotte , destinée à croiser cette année dans la Manche & dans l'Océan ; on prétend qu'elle ne sera pas moindre de 40 vaisseaux de ligne ; il est vrai que l'on ne dit pas où l'on prendra les vaisseaux nécessaires pour la porter à ce nombre ; en attendant on nomme pour la commander le Chevalier Hardy , qui aura sous lui les Amiraux Darby , Barrington & Digby. Le premier est parti pour Plimouth , où l'on dit qu'il va presser les équipemens ; d'autres prétendent qu'il n'y a été avec le Comte Levisham , son collègue , que pour briguer l'élection de cette Ville dans le nouveau Parlement.

» Les mécontentemens , dit un de nos papiers , semblent augmenter avec les malheurs de la nation ; elle n'en a peut-être jamais éprouvé de plus constans. Un de nos Correspondans en fait l'énumération suivante : 1°. la perte du continent de l'Amérique semble se consolider. Si on en croit des lettres de la Virginie , l'armée continentale se renforce dans l'espoir d'être secondée incessamment par des troupes Françaises. 2°. Nos Isles sont en danger par l'impuissance où nous nous trouvons d'y envoyer des forces suffisantes. 3°. Les alliés

naturels de la Grande-Bretagne l'abandonnent peu à peu, & le Nord sur lequel nous comptions, semble enfin entrer dans les vues que la politique & la Cour de France lui dictent. 4°. Nos propres foyers sont menacés par une flotte ennemie qui va se réunir. 5°. Le mécontentement de l'Irlande a passé en Angleterre, & le trouble du dedans nuit aux opérations du dehors. 6°. Pendant le tems de quatre ans de guerre, la valeur des biens-fonds a considérablement diminué dans les trois Royaumes, ce qui est le signe le plus positif de la décadence de l'empire «.

Toutes ces considérations n'échappent point à la partie saine de la Nation; & elles alimentent les divisions auxquelles nous sommes en proie.

Il y a long-tems que nous sollicitons la Hollande de se déclarer pour nous, & que nous prévoyons qu'elle n'en fera rien. Il étoit peut-être prudent de ne pas l'aliéner, & de chercher à profiter de sa neutralité qui nous offroit autant d'avantages qu'elle peut en offrir à nos ennemis. Ce plan étoit bien simple & bien sage; il n'a pas plu à nos Ministres de l'adopter; ils sont conséquens dans la conduite qu'ils ont tenue jusqu'à présent; & si elle avoit été meilleure dans le principe, nous n'aurions rien à leur dire. La proclamation suivante, publiée dans la Gazette de la Cour du 18 de ce mois, fera voir avec quelle constance nous suivons ici le système d'abord adopté.

« Attendu que depuis le commencement de la guerre, dans laquelle la G. B. se trouve engagée par l'agression, non provoquée, de la France & de

L'Espagne, l'Ambassadeur de S. M. près des Etats-
 Généraux des Provinces-Unies, leur a itérativement
 présenté des mémoires, à l'effet de leur demander
 des secours stipulés par traité; réquisition à laquelle,
 malgré les instances pressantes consignées dans le
 dernier mémoire du 31 Mars, L. H. P. n'ont point
 donné de réponse, n'ont pas même témoigné qu'elles
 fussent disposées à se prêter. Attendu aussi, qu'en
 ne remplissant pas les engagements les plus clairs,
 elles renoncent à l'alliance qui a si long-tems sub-
 sisté entre la Couronne de la G. B. & la République,
 & se mettent dans la position d'une Puissance neutre
 qui n'est liée par aucun traité à l'égard de ce Royaume,
 tous les principes de la sagesse & de la justice exigent
 que S. M. ne les considère désormais que sous les
 rapports de distance où elles se sont placées elles-
 mêmes. S. M. en conséquence, ayant pris cet objet
 en sa considération Royale, de l'avis & avec l'avis
 de son Conseil Privé, juge qu'il est convenable de
 mettre en exécution immédiate, les intentions qui
 ont été antérieurement notifiées dans le Mémoire
 présenté par son Ambassadeur, le 21 Mars dernier,
 & préalablement signifiées par une déclaration verbale
 officiellement faite par le Lord Vicomte de Stormont,
 l'un des principaux Secrétaires d'Etat de S. M.,
 au Comte de Welderer, Envoyé Extraordinaire &
 Plénipotentiaire de la République, près de deux
 mois avant que le susdit Mémoire fût délivré. A
 ces causes: S. M. de l'avis & avec l'avis de son
 Conseil Privé, déclare que les Sujets des Provinces-
 Unies doivent être considérés désormais comme
 étant sur le pied des autres Etats neutres qui ne sont
 point privilégiés par traité; de plus, S. M. par la
 présente Déclaration, suspend provisionnellement &
 jusqu'à nouvel ordre toutes les stipulations particu-
 lières (concernant la liberté de la navigation & du
 commerce, en tems de guerre, pour les Sujets des
 Etats-Généraux) contenues dans les traités divers

qui subsistent actuellement entre S. M. & la République, & plus particulièrement celles contenues dans le Traité de Marine, conclu entre la G. B. & les Provinces-Unies, à Londres, le 11 Décembre 1674 «.

» Par humanité, par égard pour les intérêts des particuliers, desirant qu'ils ne souffrent d'aucune surprise, S. M., de l'avis & avec l'avis de son Conseil Privé, déclare que l'effet de ses ordres n'aura lieu qu'aux termes suivants : dans la Manche, & dans les mers du Nord, 12 jours après la date de la présente Déclaration. De la Manche, des mers Britanniques & des mers du Nord jusqu'aux Isles Canaries inclusivement, soit dans l'Océan, soit dans la Méditerranée, le terme sera de 6 semaines à compter de la date susdite. Trois mois, desdites Isles Canaries jusqu'à la ligne Equinoxiale ou l'Equateur. Et enfin, six mois au-delà de ladite ligne ou de l'Equateur & dans toutes les autres parties du Monde, sans aucune exception & sans autre description plus particulière, soit de tems, soit de lieu «.

Il semble qu'au moment où l'on a reçu la déclaration de la Russie, il ne convenoit pas de prendre un parti aussi extrême. Nous sommes d'ailleurs dans des circonstances fâcheuses, où nous n'avons pas besoin de voir augmenter le nombre de nos ennemis. Dans tout autre tems, un acte de fermeté auroit pu en imposer peut-être; mais dans celui-ci, quel est notre espoir? on ne verra ici que le dernier effort de l'orgueil & de l'impuissance. Oserons-nous exécuter les menaces que nous faisons, fouiller les vaisseaux neutres? nous ne ferons que consolider l'alliance des Puissances armées pour le maintien de la neutralité; & une fois cette al-

liance conclue , leurs intérêts deviendront communs ; nous ne pourrons manquer à une sans être obligés à une réparation éclatante réclamée par toutes , qui seront non-seulement en droit , mais en état de la prescrire.

» Nos Ministres , dit un de nos papiers, le *London courant* , avoient peur de fâcher la Russie ou de lui donner le plus léger sujet de mécontentement , car plusieurs vaisseaux Russes chargés de chanvre pour la France , pris par quelques-uns de nos corsaires , viennent d'être rendus aux propriétaires avec dommages & intérêts sur la simple demande d'un Consul. Voilà l'excès d'humiliation où nous sommes réduits par la cabale qui , sous ce malheureux règne , a fait adopter son pernicieux système de gouvernement. Une Puissance de deux jours n'a qu'un mot à dire pour nous faire trembler. Sous le dernier règne la vieille Angleterre étoit respectée , sous celui-ci chacun la méprise ».

La Chambre des Communes s'est ajournée le 14 de ce mois au 24 , à cause de la mauvaise santé de l'Orateur , qui demandoit à se démettre de sa place , & à qui l'on a cru devoir accorder une semaine de repos.

» Cette huitaine de vacances , dit un de nos papiers , sera utile aux deux partis pour les brigues d'élection ; ce qui est un indice sûr que le nouveau Parlement ne tardera pas à être formé , c'est que les Députés oublient dans ce moment que la course des chevaux vient de s'ouvrir à Newmarket , & qu'ils préfèrent d'aller voir leurs Constituans dans les lieux qui les ont députés.

Le Lord North a dit seulement à quelques membres de l'Opposition , qu'ils ne savent point conserver leurs avantages quand ils en ont obtenu.

nu ; que c'est inutilement que la majorité se donne à eux , parce qu'ils n'en tirent point parti comme ils le devroient ; que le Ministère fait la regagner toutes les fois qu'il lui arrive de la perdre , & que les membres de l'Opposition ressemblent à de mauvais chiens qui perdent la voie ; & qui laissent aller le cerf de meute pour courir après une vache ou un âne.

L'Opposition se propose de faire la motion d'une adresse au Roi pour que le Parlement ne soit point dissous avant que les redressements demandés par les pétitions n'aient eu lieu , & de faire arrêter par la Chambre qu'il ne sera passé aucun bill de taxe , qu'on n'ait obtenu une loi pour restreindre l'influence de la couronne «.

La Chambre , avant de s'ajourner , s'est occupée d'un bill en faveur des Habitans de la Grenade , qu'il falloit traiter sur le pied de ceux de la Dominique. Les Edits humains du Roi de France , en leur faveur , leur permettant de transporter leurs effets à des Ports neutres , ce seroit l'excès de l'injustice à la G. B. de permettre à ses vaisseaux de guerre ou à ses corsaires de les saisir. Ce bill fut ordonné : ceux de taxe ne seront repris qu'après la vacance actuelle. » S'ils ne passent point , disent nos politiques , le Ministère , par qui l'Opposition s'est laissée un peu duper , ne sera pas pour cela dans l'embarras ; son emprunt aura même son plein effet , parce qu'il a eu l'adresse de faire hypothéquer pour le paiement des intérêts , le produit du fond d'amortissement «.

Le Comte de Bellamont , arrivé ici d'Irlande , a eu une audience de S. M. & plu-

seurs conférences avec les Ministres. Comme il est un des principaux appuis de l'Administration dans le pays, on suppose que sa venue est causée par la crise où les affaires se trouvent dans le moment. Comme le Parlement a dû reprendre ses séances le 10 de ce mois, on attend incessamment des avis intéressans, concernant le tour qu'y auront pris les affaires. On sait que M. Yelverton avoit dessein de proposer à la rentrée un Bill déclaratoire des droits du Parlement d'Irlande, en tant qu'ils regardent la Loi de *Poyning* & la manière de passer les Bills Irlandois en Angleterre. On assure que la Cour est déterminée à la révocation de cette Loi de *Poyning*, s'il n'y a pas d'autre moyen de calmer la fermentation des esprits.

» Il y a grande apparence que quatre des matins du vaisseau *l'Invincible* seront condamnés à mort par le Conseil de guerre; mais on doute que cet exemple diminue la désertion qui n'a jamais été aussi générale. Il y a actuellement à Dartmouth 400 matelots déserteurs, dont les escadres n'osent approcher. C'est leur entrepôt, & les Marchands vont les engager dans ce Port. Mais leur prix est de 6 à 7 liv. sterl. par mois pour les voyages de proche en proche.

Le *Héro*, la *Jane*, & le *John & Elisabeth*, écrition de Cork, tous trois chargés de provisions, ont été enlevés par les François à leur retour de Waterword ici. Ils avoient à bord 36,000 barils de cochon salé, 650 de bœuf, & 290 de beurre. La *Mary Anne* a été prise par un corsaire ennemi qui l'a conduite au Havre-de-Grace. L'allège le *Spry*, qui

qui alloit de Waterford à Plimouth avec 160 matelots levés par la presse, s'est rendu au corsaire la Dunkerquoise, sur qui elle a été reprise par le vaisseau du Roi l'*Embuscade*, qui l'a conduite à Plimouth; mais il n'y avoit plus que 19 matelots; le reste avec le Lieutenant de l'allège avoit été pris à bord du corsaire qui s'étoit séparé de la prise pour donner chasse à deux autres bâtimens.

FRANCE

De VERSAILLES, le 2 Mai.

LE 16 du mois dernier le Marquis de Bombelles, Ministre du Roi près la Diète générale de l'Empire, eut l'honneur d'être présenté à S. M. par le Ministre des Affaires Etrangères, & d'en prendre congé pour retourner à Ratisbonne.

Le 23, LL. MM. & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Comte de la Ferté Senecterre, Capitaine d'infanterie, attaché au Régiment de Bourbon, avec Mademoiselle Amelot, fille de M. Amelot, Secrétaire d'Etat, & celui du Comte de Saint-Aulaire avec Mademoiselle de Saint-Janvier.

Le 25, le Prince Héritaire de Hesse Darmstadt, prit congé de LL. MM. & de la Famille Royale; il étoit conduit par M. la Live de la Briche, Introduceur des Ambassadeurs; M. de Sequeville, Secrétaire ordinaire du Roi à la conduite des Ambassadeurs, précédoit.

Le 23, M. de Gaine, ancien Officier d'In-

6 Mai 1780.

b

fanterie, Auteur de l'*Encyclopédie Poétique*, eut l'honneur de remettre à LL. MM. & à la Famille Royale, le 12^e volume de cet Ouvrage, pour lequel elles ont souscrit.

De P A R I S , le 2 Mai.

LES vents contraires qui ont régné constamment depuis le commencement du mois dernier, ont retardé le départ de l'escadre de M. de Ternay ; on espère qu'ils ont enfin changé, dans ce cas on apprendra sans doute incessamment qu'elle a mis à la voile. Lorsque les transports sortirent du Goulet, le 16, & furent obligés de rentrer le lendemain, 2 navires s'abordèrent, mais ne se firent heureusement aucun dommage considérable. Le *Languedoc* a été menacé d'en essuyer un plus grave ; pendant qu'on le chauffoit le feu prit à ses soutes ; les prompts secours qu'on y porta sur le champ l'eurent bientôt éteint, & ce beau vaisseau n'est point endommagé.

On a donné quelques détails du naufrage du *St-Joseph* : voici ceux que M. de Canus, commandant la frégate Espagnole la *Carmen*, a écrit au Vice-Consul d'Espagne.

» Les vents étant montés au nord le 6 de ce mois (d'Avril), nous mîmes à la voile à 10 heures du matin. Comme ma frégate, suivant l'ordre de notre marche, devoit faire l'avant-garde, je sortis le premier. Je fus suivi par le vaisseau le *St-Joseph* & quelques sœurs ; à 5 heures du soir me trouvant avancé en mer, je virai de bord, pour venir joindre le Général, ce que je fis habilement. Plu-

seurs bâtimens de notre convoi n'avoient encore pu sortir. Le vent étant tombé de 3 aires, à 7 heures, le Commandant fit signal de mouiller vis-à-vis de Berthome, ce que nous fîmes dans l'instant. Le *St-Joseph*, la *Rose* & moi, nous trouvâmes très-près de la côte du nord, sur-tout ma frégate qui n'en étoit qu'à une portée de fusil. La nuit fut passablement belle jusqu'à minuit; mais à ce moment le ciel s'obscurcit & à deux heures le vent sauta au sud, ce qui nous mit dans le plus grand danger. A six heures du matin, le vent commença à fraîchir; le Commandant fit signal de lever l'ancre; comme nous allions commencer à manœuvrer, le vent augmenta furieusement, & comme je me trouvois le plus près de la côte, je ne jugeai pas convenable d'exécuter ses ordres, & je restai où j'étois en jettant une autre ancre. Le *St-Joseph* & la *Rose* mirent à la voile à 9 heures, après avoir coupé leurs cables, & dans ce moment le vent toujours au sud devint si violent, que c'étoit un véritable ouragan. Le *St-Joseph* vira de bord une fois, mais à la seconde, le vent abattit ses huniers, amarra ses misaines, & dans le même instant son mât de misaine se rompit. Dans cette position critique, il mit deux ancres à la mer; mais les cables se rompirent aussi-tôt. Il remit à la voile avec la grande voile & celle d'artimon qui furent enlevées par le vent. Ne sachant plus que faire dans une si cruelle position, il se présenta devant ma poupe, en tirant des coups de canon & en demandant des secours. Il échoua une demi-heure après sur la côte. J'étois dans la plus grande affliction de ne pouvoir lui donner le moindre secours; je craignois à tous momens un sort pareil, parce que j'étois si près des roches de Berthome, que l'écume que faisoit la mer en se brisant contr'elles, venoit jusqu'au-dessus de ma poupe. La *Rose* éprouva le même malheur à très-

peu de distance du *St-Joseph*, & tous deux n'étoient qu'à une portée de canon de ma frégate. La mer se couvrit aussi-tôt de pièces de bois, & nous vîmes sur la plage plusieurs hommes en chemise. Nous découvrions le navire entré des montagnes d'écumes & de pierres avec toutes les voiles démontées. Le vent continuoit de souffler avoit violence, la mer s'élevoit jusqu'à nous, le tems étoit fort obscur, la pluie, la neige & la grêle tombant sans discontinuer, ne nous permettoient pas d'attendre aucun secours. La *Rose* fut submergée en un instant. Nous appercevions toujours le vaisseau entre les lames de mer, répétant les signaux de détresse. A 7 heures du soir, j'appellai tous mes Officiers dans la chambre du Conseil; je leur remontrai la triste situation dans laquelle nous étions, & que dans la nuit notre perte étoit évidente, parce que le cable de notre ancre commençoit à menacer ruine, & que nous n'étions pas à 20 varres des rochers. Je proposai en conséquence de couper notre mât pour diminuer l'agitation de la frégate, & en faire des radeaux afin de sauver l'équipage. Tout le monde fut de mon avis; nous allions mettre la main à l'œuvre; il étoit alors 5 heures, quand le vent qui avoit passé à l'ouest se calma un peu. Je fis aussi-tôt appareiller, ce qui me réussit heureusement, puisqu'à une heure & demie j'entrai dans cette rade, m'étant sauvé comme par miracle. Nous avons la consolation d'apprendre dans notre malheur que tout le monde s'est sauvé, & que l'on peut retirer beaucoup d'effets.

Le petit convoi Espagnol, que le *S. Joseph* se proposoit d'escorter jusqu'à la Corogne, a profité une seconde fois du premier vent favorable, pour sortir du Port; il partit le 15, & comme il n'a pas reparu on espère qu'il a continué heureusement sa route.

Le navire le *Joli*, écrit-on de la Rochelle, a mouillé le 20 dans notre Port; il vient de la Martinique, d'où il est parti le 15 Mars. Il nous apprend que la corvette qui avoit précédé M. de Guichen, est heureusement arrivée au port du Fort-Royal, & qu'au moment où l'on a été instruit à la Martinique de l'approche de la flotte, le Commandant a donné aux troupes les ordres nécessaires pour qu'elles se tiennent prêtes à la seconde dans ses opérations. Les rapports de l'équipage sur la triste situation des troupes & des vaisseaux ennemis à Ste-Lucie, s'accordent à les présenter dans l'état le plus déplorable. Tous les jours le climat meurtrier de cette Isle dévore une quantité prodigieuse d'hommes. On a déjà dépecé 2 vaisseaux qui ont servi à en radouber quelques autres tant bien que mal; & il passe pour constant à la Martinique qu'il y en a 6 ou 7 qu'on sera obligé de dépecer aussi, parce qu'il est impossible non-seulement qu'ils reviennent jamais en Europe, mais même qu'ils puissent tenir la mer pendant une courte croisière. Du reste toutes nos colonies sont bien approvisionnées & on ne craint l'ennemi nulle part. Tous les navires qu'on attendoit à la Martinique y sont arrivés en bon état.

Le Ministre de la Marine a reçu 3 paquets par ce même navire, & avec eux des dépêches de M. le Marquis de Vaudreuil. On avoit répandu la nouvelle de sa mort d'après des lettres de Cadix, où l'on disoit qu'elle avoit été apportée par la polacre la *Vengeance*. Il paroît que le Capitaine de ce bâtiment, sorti en dernier lieu de la Trinité, avoit été trompé par une lettre d'un Officier du *Fendant* qui écrivoit : *Notre Commandant est mort.* C'étoit de M. de Pont-de-Vaux, com-

mandant les troupes de terre qu'il vouloit parler. Ce Colonel est mort en effet à la Martinique, peu de jours après l'arrivée du *Fendant*. Voici la relation qu'on a publiée du voyage de ce vaisseau de la baie de Chesapeake à la Martinique.

» Le Marquis de Vaudreuil, Chef-d'Escadre, Commandant le vaisseau du Roi le *Fendant*, de 74 canons, avoit fait dès le commencement de Janvier, ses dispositions pour mettre à la voile de la baie de Chesapeake, où il s'étoit rendu, conformément à ses ordres, après l'expédition contre Savannah. Mais le froid devint si vif *, que les rivières qui ont leur embouchure dans la baie de Chesapeake, furent gelées, & qu'on fut obligé de voiturier par terre les vivres nécessaires pour approvisionner le *Fendant*. Les glaces qui se détachent, firent plusieurs fois chasser le vaisseau sur ses ancres, & obligeoient de les relever pour les remouiller. Toutes ces difficultés retardèrent son départ jusqu'au 25. Depuis ce jour jusqu'au 2 de Février, que le Marquis de Vaudreuil parvint à sortir de la baie, le vaisseau fut continuellement entouré de bancs de glaces, qui le firent échouer plusieurs fois, sans lui occasionner d'autres dommages que la perte de quelques ancres; mais le 31, il courut les plus grands risques, n'ayant pu se dégager d'un banc de glaces d'un quart de lieue de longueur & de dix-huit pouces d'épaisseur, dont la force & la direction maîtrisoient le vaisseau & le portoient sur un banc de la baie, dont le fond dur l'auroit brisé. Pendant plus de 3 heures, la sonde n'annonça que trois pieds

* Quoique la baie de Chesapeake ne soit que par 37 degrés de latitude, le thermometre y est descendu au même degré au-dessous de la congélation, qu'à Paris dans l'hiver de 1740.

d'eau, sous la quille. Heureusement la bonne manœuvre du Marquis de Vaudreuil parvint, à l'aide de la marée, à lui faire contourner ce banc; il se trouva dégagé de tout danger, & le 2 de Février, il étoit hors de la baie de Chesapeak. Sa traversée, de cette rade jusqu'à la vue de la Martinique, n'a été que de 12 jours. Il y atterrit le 14 du même mois, & il comptoit mouiller dans la journée au Fort-Royal, lorsqu'à la pointe du jour on découvrit une Escadre en croisière dans le canal de la Dominique. Les signaux de reconnoissance, auxquels il fut mal répondu par cette Escadre; les signaux inconnus qu'elle-même fit au *Fendant*, ne laissèrent aucun doute au Marquis de Vaudreuil que ce ne fût une Escadre ennemie. Il prit chasse pour passer par le vent de la Martinique. L'Escadre Angloise le poursuivit jusqu'au moment où le soleil se coucha. Il y eut du calme pendant la nuit : le vent contraire succéda : & ce ne fut que le lendemain, à dix heures du soir, qu'étant parvenu jusqu'au cap Salomon qui est à l'entrée de la baie Fort-Royal, que le Marquis de Vaudreuil découvrit une nouvelle Escadre, un peu au vent à lui, mais assez loin pour en passer hors de la portée du canon. Obligé de courir quelques bords pour entrer au Fort-Royal, ce ne fut qu'au troisième qu'il reconnut que c'étoit une division de l'Escadre ennemie, parce que les vaisseaux qui la composaient tirèrent sur lui à toute volée; mais le *Fendant* n'en reçut aucun dommage, & mouilla le 17, au Fort-Royal.

M. de Sartine, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Marine, ayant mis sous les yeux du Roi les services du Marquis de Vaudreuil, & sa conduite distinguée dans tous les événemens de la Campagne, S. M. a nommé ce Chef-d'Escadre-Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & a bien voulu lui permettre d'en porter la décoration jusqu'à ce qu'il puisse être reçu «.

On a appris par des lettres particulières, que M. de la Mothe-Piquet, en sortant de la Guadeloupe avec 6 vaisseaux, a chassé l'Amiral Parker qui avoit le même nombre de bâtimens. Celui-ci a toujours évité le combat jusqu'au moment que 4 autres vaisseaux de ligne s'étant joints à lui, il a à son tour provoqué le Chef d'Escadre François qui est entré au port de Fort-Royal. Les mêmes lettres ajoutent que M. de la Mothe-Piquet devoit en sortir quelques jours après avec 4 vaisseaux & 2 frégates pour convoyer jusqu'à St-Domingue 28 bâtimens marchands.

» Un bâtiment parti de Baltimore le 24 Mars, & dont la traversée a été des plus heureuses, écrit-on de Nantes, a mouillé ici le 22. Il apporte enfin des nouvelles du Général Clinton, qui est arrivé dans la Caroline le 8 Mars; à l'époque du départ du bâtiment, le Général étoit à 15 milles de Charles-Town, dans un fort mauvais état. Ses troupes ont souffert au-delà de toute expression dans leur traversée. Il n'a amené avec lui que 35 navires de 100 au moins qu'étoit composé son convoi en partant de New-Yorck. On fait monter à 4 ou 5000 hommes les troupes descendues à terre. On n'étoit pas fort inquiet à Charles-Town, où depuis plus d'un mois on se préparoit à le recevoir. Il y a, dit-on, dans la ville & dans les environs près de 20,000 hommes, dont la moitié est composée de troupes continentales «.

Une lettre de Baltimore, en date du 7 Mars, contient les détails suivans :

» Une personne arrivée la soirée précédente de Pétersburg en Virginie, nous donne avis que le

Dimanche 27 du passé, un Officier des Dragons du Colonel Baylors y étoit arrivé exprès de Charles-Town (en deux semaines) avec des ordres du Général Lincoln au Général Scott, pour qu'il s'avancât avec les troupes qu'il avoit à son commandement en toute diligence, en conséquence de l'approche d'un corps formidable d'ennemis qui se dispoit à assiéger cette Place. — Celui qui nous a apporté cette nouvelle dit s'être entretenu avec cet Officier qui lui avoit dit, que le jour qu'il étoit partie de Charles-Town l'ennemi avoit débarqué 6000 hommes à 15 milles de la Ville, que les Américains au moment de leur départ disoient qu'ils alloient lui livrer le combat. — Et qu'il avoit rencontré le Général Hogan avec sa brigade à 50 milles de Charles-Town.

» Le Général Scott étoit tout prêt à se mettre en marche avec sa Division de troupes de la Virginie, le 21 du mois passé «.

Le 20 du mois dernier le brigantin Anglois la *Betsy*, du port d'environ 100 tonneaux, chargé de comestibles, & parti de Londres pour Halifax, a été conduit dans le port de Morlaix par un Officier du corsaire de Granville l'*Américaine*, qui s'en est emparé.

On a reçu de Dunkerque un état des prises faites sur les Anglois, par les corsaires de ce Port, depuis le premier jusqu'au 31 Mars dernier. Il résulte de cet état que le *Prince Noir* & la *Princesse Noire* ont fait 8 prises; la *Dunkerquoise* 3; le *Prince de Soubise* une; la *Revanche* une, qui étoit sur son lest: toutes les autres étoient chargées de différentes marchandises.

Monsieur, frère du Roi, a bien voulu accorder au Chapitre de la noble & insigne Eglise de Saint-Martin de Tours, dont ce Prince est Chanoine d'honneur, son Portrait en grand, pour être placé dans la Salle des Assemblées Capitulaires. Les Rois

de France ont agréé depuis huit siècles les titres d'Abbé, Chef & Protecteur de cette Eglise.

Nous avons annoncé l'armement qu'on fait à Granville de 2 frégates destinées pour la course; nous nous empresseons de joindre ici le nouvel avis qu'on vient de publier. Les soins & le zèle des chefs de l'entreprise, le nom de M. Ducassou qui doit la commander, sont faits pour inspirer la plus grande confiance.

» Les sieurs le Selne & Compagnie, Négocians & Armateurs à Paris, rue Bailleul, s'étant chargés seuls, depuis le premier Janvier de la présente année, de la suite de l'armement annoncé à Nantes, de six frégates & deux corvettes, donnent avis à MM. les Actionnaires qui ont bien voulu s'y intéresser, que la mise des fonds dans cette opération, trop étendue pour une exécution aussi prompte que celle qui avoit été promise aux intéressés, ayant multiplié les Actionnaires par la modicité d'un, deux, trois & quatre louis, sans produire des fonds aussi considérables que l'exige une entreprise de cette nature, ils se sont vus forcés, par la nécessité de justifier de leurs efforts aux yeux de leurs actionnaires & du Public, de réduire, pour le présent, cette expédition à l'armement d'une grosse frégate de 44 canons du plus fort calibre, & d'une seconde frégate légère de 20 canons; en conséquence ils préviennent qu'à compter du premier Mai de la présente année, ces coupons trop modiques seront remplacés par des actions de 1000 livres, des demi-actions de 500 livres, & des coupons de 250 livres, qui seront reçues à Paris par MM. J. F. Frin & Compagnie, Banquiers, rue du Carrouzel; M. du Jardin de Ruzé, rue de Clery; M. Lavenant, Agent de Change, rue du Four-

Saint-Honoré; & les sieurs le Sefne & Compagnie, Négocians & Armateurs, rue Bailleul; & à Grandville, lieu de la construction & armement des deux frégates, par M. Anquetil Brutiére, Armateur audit Port, qui y représentera la maison de MM. le Sefne & Compagnie, pour les opérations relatives à l'armement subordonné, à la connoissance du local & à la résidence.

Les reconnoissances d'actions seront signées par les sieurs le Sefne & Compagnie, qui rendront un compte exact de l'armement, mise hors, frais de relâche, & aviseront exactement des prises, ainsi que du produit de leurs ventes constatées par les liquidations particulières des Officiers de l'Amirauté, & dont la répartition sera faite à chaque actionnaire le plus promptement possible, suivant sa mise. Les Intéressés pour les actions précédemment prises, & qui ne voudront point augmenter leur mise, resteront dans le même état, & partageront les bénéfices au prorata de la somme pour laquelle ils sont actionnaires, & dont il leur a été délivré des reconnoissances que les sieurs le Sefne & Compagnie reconnoissent valables.

Les motifs qui, ont déterminé les sieurs le Sefne & Compagnie à donner la préférence au Port de Granville, sur les autres ports du Royaume, pour la construction & armement de leur grande frégate, sont fondés sur des principes de la plus grande économie & célérité dans l'exécution qu'ils ont déjà fait connoître en substance à leurs Actionnaires, & qui sont appuyés, 1°. par tous les moyens qu'on y trouve de se procurer promptement & avec plus d'avantage qu'ailleurs, les matières propres à la construction, armement & avitaillement des vaisseaux. 2°. L'abondance des ouvriers dans tous les genres, & dont les salaires sont moins

chers que dans la plupart des autres ports. 3°. La facilité de former un équipage de bons marins que l'habitude journalière de la mer rend plus propres pour une navigation laborieuse. 4°. Enfin la situation même du lieu qui, dès le moment de la sortie, offre à des frégates de cette force, une croisière très-avantageuse.

Le commandement en chef de cette expédition est confié au Capitaine Pierre-Denis du Cassou de Bayonne, dont le nom, les récompenses honorables qu'il a reçues du Roi pour ses actions de valeur & d'éclat dans cette guerre, & la protection du Ministre, justifient la préférence qui lui a été donnée. Il montera la première frégate nommée la *Louise*, & il aura conséquemment aussi sous ses ordres la seconde frégate, nommée la *Rosalie*, qui a été construite dans un port voisin, & dont le commandement particulier est donné au sieur Burgain, Officier plein de bravoure, de connoissance & de zèle pour le service de l'Etat.

L'expérience ayant convaincu que les bâtimens marchands de chaque Nation, d'un chargement précieux, naviguent rarement autrement que sous convoi & par flotte, & qu'un corsaire seul, de quelque force qu'il soit, s'il rencontre une de ces flottes, obligé de combattre les vaisseaux d'escorte, s'empare difficilement des bâtimens marchands, parce que quand l'issue du combat paroît douteuse, le chef ennemi donne le signal de fuite; on a jugé, d'après l'avis des marins les plus expérimentés & les plus en réputation, qu'en réunissant pour faire la course, deux frégates aussi redoutables que celles qui formeront cette expédition, on peut se promettre les plus grands avantages; dans le tems que la plus forte, si elles trouvent de la résistance, sera occupée au combat, l'autre, plus légère, amarinera le plus de prises qu'il lui sera possible, & qui sans cela échapperoient; & lorsqu'elles s'empareront de

quelques bâtimens d'une valeur conséquente, cette dernière les convoiera jusqu'à l'entrée des ports de France, pour éviter que les ennemis n'en fassent la recouffe, & rejoindra ensuite la frégate la *Louise*, dans la station convenue. Il a donc été déterminé que ces deux frégates marcheront toujours de conserve dans leur croisière, & qu'elles feront d'abord une course de 4 mois de mer effectifs, divisés en deux croisières de deux mois chacune; leur réunion est d'autant plus intéressante & d'autant plus lucrative, qu'elles n'auront point à redouter les frégates ennemies, & que la vitesse de leur marche les garantira de l'atteinte des vaisseaux de ligne.

Cette expédition étant accueillie aussi favorablement des zélés patriotes qu'elle mérite de l'être, les sieurs le Sisme & Compagnie osent promettre qu'elle sera en état de mettre à la mer au mois d'Août prochain, tems favorable pour la course. On évalue par apperçu la mise-hors de cette entreprise, tout compris, à la somme de 600,000 liv.; si toutefois l'économie, que l'on continuera d'apporter dans toutes les parties, procure quelque diminution sur cette somme, le surplus sera réservé pour les cas imprévus, & on en fera compte aux Actionnaires lors de la répartition des bénéfices. S. M. aux termes de sa Déclaration du 24 Juin 1778, devant fournir les canons, ou en rembourser la valeur, il en sera tenu compte à l'armement. La frégate la *Louise* se construit à Grandville avec activité, sous la direction du sieur J. Epron, Constructeur expérimenté, & sur un devis qu'on a jugé propre à lui procurer la marche la plus supérieure; ses dimensions principales sont 138 pieds de longueur de quille, portant sur terre, 37 pieds de largeur absolue, & 150 pieds de tête en tête, à sa ligne de flottaison.

Michel Ancel Desgranges ; Doyen des

Lieutenans-Généraux des armées du Roi ,
Maître des Cérémonies de France , est mort
ici le 12 du mois dernier , dans la 93^e année
de son âge.

Charles-César de Menildot , Comte de
Tourville , arrière-neveu du Maréchal de ce
nom , est mort en son château de Saint-Ger-
main-le-Vicomte , le 15 de ce mois , âgé de
38 ans.

Les numéros sortis au tirage de la Loterie
Royale de France , du premier de ce mois ,
sont : 82 , 13 , 33 , 88 & 25.

L'Ordonnance du Roi portant création de la
place de Colonel-Général de son Infanterie Fran-
çoise & étrangère , est du 5 Avril , & ainsi moti-
vée. S. M. voulant donner à M. le Prince de
Condé une marque de son estime particulière &
de la justice qu'elle rend à ses services , à sa
valeur , à ses talens & à ses actions à la guerre ,
créé & établit en sa faveur par la présente Or-
donnance la place de Colonel-Général de son In-
fanterie Françoisse & étrangère , sans rien innover
à la charge & à l'autorité du Colonel-Général des
Suisses & Grisons entretenus à son service. Par le
dispositif tous les régimens d'Infanterie seront te-
nus de lui obéir en ce qu'il leur prescrira pour le
service de S. M. Le premier régiment quitte le
nom de Picardie & prend celui de Colonel-Géné-
ral ; & celui formé en 1776 de son dédoublement ,
quitte son nom de Provence & prend celui de
Picardie. M. le Prince de Condé travaillera seul
avec le Roi sur la nomination aux emplois , sur
les graces & tout ce qui peut concerner le seul
régiment Colonel-Général ; dérogeant à l'égard des
autres régimens , à ce qui avoit été prescrit par
l'Ordonnance du 30 Mai 1721 , concernant les

droits & prérogatives du Colonel-Général de l'Infanterie. Les Colonels-Commandans & en second, auront la qualité de Mestre-de-Camp ; il ne sera reçu aucun Officier qui ne sera pas pourvu de l'attache du Colonel-Général. S. M. entend ne pas comprendre dans les dispositions de la présente Ordonnance, le régiment des Gardes Françaises, le sien d'Infanterie, le Corps-Royal d'Artillerie, celui du Génie, ni les régimens Suisses & Grisons. Cependant si le régiment des Gardes-Françaises ou celui d'Infanterie de S. M. se trouvoit seul dans le lieu où seroit le Colonel-Général, ils fourniroient pour la Garde. Les Officiers-Généraux chargés de l'inspection des troupes, & les Chefs des régimens d'Infanterie, continueront de s'adresser au Secrétaire d'Etat de la Guerre, comme ci-devant, &c^{cc}.

De BRUXELLES, le 2 Mai.

TOUTES les nouvelles de Hollande annoncent que les sept Provinces se sont déterminées unanimement à accorder des convois illimités au commerce, & à refuser à l'Angleterre les secours qu'elle a demandés. La Cour de Londres n'a pas attendu la résolution des Etats-Généraux qui sera bientôt prise si elle ne l'est déjà, & qui ne peut qu'être l'exposé du vœu des Provinces Unies, pour exécuter les menaces qu'elle avoit fait faire par le Chevalier Yorck. Le parti qu'elle a pris de suspendre l'effet du traité de marine conclu entre les deux Puissances en 1674, a paru étonnant, sur-tout dans les circonstances présentes. Il n'y a cependant rien de plus positif que les articles de ce traité ; les

Anglois l'ont enfreint de la manière la plus violente ; leur conduite avoit certainement dispensé les Hollandois de l'exécution des traités subséquens d'alliance offensive & défensive. La proclamation de la Cour de Londres , après un acte comme celui dont elle s'est rendue coupable en attaquant des vaisseaux sous convoi , ne peut qu'achever d'indisposer les Puissances neutres ; elle ne doit pas ignorer que ce sont ses excès qui ont donné lieu au projet de la neutralité armée. Ils ont appuyé plus que toute autre chose les négociations qui ont procuré cet avantage , en faisant sentir la nécessité d'un plan de cette importance.

On est très-impatient , écrit-on de la Haye , d'apprendre comment le ministère Anglois aura reçu la Déclaration de Pétersbourg ; à en juger par l'impression qu'elle a faite sur la Nation , on ne peut douter qu'elle n'ait déconcerté les projets formés dans le cabinet de Saint-James , qui paroît ne s'y être pas attendu ; il semble que dans tout le cours de cette guerre il ne s'est attendu à rien de ce qui est arrivé. Peut-être touchons-nous au moment de voir le dénouement des évènements intéressans & long tems désirés. En attendant le courier Russe qui a été porter cette Déclaration à Londres , en est revenu le 16 accompagné d'un courier Anglois ; & tous deux ont continué leur route vers Saint-Pétersbourg , avec toute la diligence possible.

Les Provinces - Unies ont pris des résolutions aussi unanimes sur le Mémoire du Prince de Gallitzin ; quelques-unes ont déjà envoyé leur avis ; celui de celle de Hollande entr'autres tend à accepter l'invi-

tation dans des termes remplis de dévouement & de reconnoissance; elle déclare qu'elle est déterminée à entrer en négociation avec les Puissances maritimes neutres, & à faire une déclaration conforme à celle de la Russie aux Puissances belligérantes; elle a voulu en même-tems que copie de sa résolution fût envoyée au Prince de Gallitzin, Envoyé de l'Impératrice à la Haye, & aux Ministres de la République aux Cours de Suède, de Danemarck & de Portugal, & d'y seconder autant qu'il sera possible les vues de l'Impératrice de Russie.

On assure que les Etats-Généraux ont déjà pris leur résolution à cet égard, & que le 24 ils l'ont remise au Prince de Galitzin; elle est conforme au vœu de toutes les Provinces.

Le 26, M. le Duc de la Vauguyon, Ambassadeur de France, remit aux Etats-Généraux le Mémoire suivant :

» H. & P. S. Le système politique du Roi est essentiellement fondé sur des principes invariables de justice & de modération; S. M. en a donné les témoignages les moins équivoques dès l'origine des troubles qui se sont élevés entr'elle & le Roi d'Angleterre, en prévenant toutes les Puissances neutres par le développement des dispositions les plus favorables à leur prospérité, & en ne leur proposant d'autres conditions que celle de la plus absolue impartialité, elle s'est vue forcée avec le plus sincère regret de n'en pas reconnoître les caractères dans la résolution des Etats-Généraux du 19 Novembre 1778, par laquelle V. H. Puissances suspendoient les effets de leur protection, relativement à une branche de commerce, dont les loix de l'équité publique, & les stipula-

rions les plus précises des Traités, leur assuroient la liberté. Le Roi me chargea alors d'annoncer à V. H. P. que si elles se déterminoient à faire ainsi le sacrifice d'une partie de leurs droits à ses ennemis, S. M. ne pouvoit conserver à leurs Sujets les avantages conditionnellement promis par son dernier Règlement, ni les anciennes faveurs dont leur commerce jouit dans ses Etats, & qui ne sont la suite d'aucune convention, mais d'une bienveillance & d'une affection héréditaire. V. H. P. s'empresèrent d'assurer le Roi qu'elles étoient décidées à observer la plus exacte neutralité, pendant la durée des troubles survenus entre la France & l'Angleterre; mais si elles annoncèrent que l'acte qui suspendoit les effets de la protection efficace de la République en faveur des navires chargés de bois de construction, devoit être regardé comme non-venu, à moins qu'il ne fût confirmé ultérieurement; elles déclarèrent en même-tems que toute discussion sur cette matière seroit surmise jusqu'après les délibérations qui devoient fixer les convois. S. M. n'appercevant pas dans cette disposition nouvelle un changement réel d'intention, ne crut pas pouvoir se dispenser de mettre des bornes aux avantages accordés dans les différens ports de son Royaume, au commerce Hollandois, lorsque V. H. P. continuoient à suspendre en faveur des ennemis de sa Couronne l'exercice des droits les plus solidement établis; mais elle s'est plu à les conserver aux différens Membres de la République, à mesure qu'ils ont adopté un système qui, en même tems qu'il est conforme à ses vues, est essentiellement juste: elle a applaudi aux réclamations de V. H. P. auprès de la Cour de Londres, aux efforts qu'elles ont faits pour recouvrer les moyens de rendre au pavillon des Provinces-Unies son ancienne considération, ainsi qu'à l'ordre positif qu'elles ont donné à une escadre de se tenir prête à escorter & protéger tous les navires chargés d'objets non-compris.

parmi les marchandises de contrebande, dès que les convois illimités seroient arrêtés, & elle a constamment désiré que V. H. P. cessassent enfin de mettre obstacle aux témoignages de son affection, en s'abandonnant entièrement aux principes fondamentaux de leur intérêt. Instruite de leurs intentions définitives à cet égard, & assurée du développement que V. H. P. sont déterminées à donner à leur neutralité, en accordant une protection efficace & indéfinie au commerce & à la navigation de leurs sujets, S. M. a écouté avec plaisir les représentations que plusieurs Membres de l'Union, & notamment le Prince qui est à la tête de la République, lui ont faites relativement aux gênes que le commerce des différentes provinces éprouve dans les ports de son Royaume, & S. M. m'a ordonné de déclarer à V. H. P. qu'elle a révoqué par un Arrêt de son Conseil du 22 Avril 1780, dont j'ai l'honneur de leur remettre une copie authentique, ceux des 14 Janvier, 27 Avril, 5 Juin & 18 Septembre 1779; mais elle ne veut pas se borner à rétablir ainsi les sujets de V. H. P. dans la jouissance des faveurs qu'ils éprouvoient avant la publication de ces nouvelles loix, & dans tous les avantages conditionnellement promis par son règlement concernant le commerce & la navigation des neutres, elle veut leur donner une preuve éclatante de sa bienveillance, & elle me charge d'annoncer à V. H. P. qu'elle a ordonné la remise de toutes les sommes perçues par les Préposés de ses Fermes, en vertu desdits Arrêts; elle se flatte que des témoignages aussi importans de son affection convaincront V. H. P. non-seulement qu'elle prend l'intérêt le plus sincère à la prospérité des Provinces-Unies, mais aussi que la justice, la modération & la bienfaisance forment la base essentielle & invariable de sa conduite & de ses procédés.

L'Arrêt du Conseil annoncé dans ce Mémoire est du 22 Avril & conçu ainsi :

Le Roi étant informé des dispositions faites par les Etats-Généraux des Provinces-Unies, pour suppléer à la réciprocité requise par son règlement du 26 Juillet 1778, concernant la navigation des bâtimens neutres, & S. M. voulant en conséquence de ces mêmes dispositions, donner une nouvelle preuve de son affection auxdites Provinces-Unies, s'est déterminé à faire cesser les gênes que le commerce de leurs sujets éprouvoit dans ses Etats, à l'effet de quoi, oui le rapport, le Roi étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit.

1°. S. M. a révoqué & révoque l'Arrêt de son Conseil du 14 Janvier 1779, qui assujettit à un droit de fret les bâtimens desdits sujets des Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays Bas, ceux du 25 Avril & 3 Juin 1779, qui établissent un nouveau tarif pour les objets provenant de leur crû, pêche, fabrique & commerce, & celui du 18 Septembre 1779, qui interdit & prohibe l'entrée des fromages de Nord-Hollande dans le Royaume. 2°. S. M. a confirmé en faveur desdits sujets des Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, les avantages conditionnellement promis par les dispositions de son règlement du 26 Juillet 1778, concernant la navigation des bâtimens neutres en tems de guerre. 3°. Voulant S. M. donner auxdits sujets desdits Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, une preuve éclatante de sa bienfaisance, S. M. a ordonné & ordonne la remise de toutes les sommes perçues par le Préposé de ses Fermes, en vertu de l'Arrêt ci-dessus mentionné.

Nos dernières nouvelles de Londres portent que l'Amiral Walsingham n'étoit pas encore parti le 26 : on peut juger de là de l'avance qu'aura sur lui le Comte de Guichen. Elles ajoutent que la motion faite en Irlande pour l'abolition de la loi de *Poyning*, a été

rejetée par une forte majorité pour les Ministres ; cependant elle ne l'a pas été de manière à ne pouvoir y revenir.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES , du 17 Avril.

DES écrits ministériels fourmillent de plaintes contre ce qu'on leur ordonne d'appeler la licence des Républicains. C'est aux lecteurs désintéressés à décider si les traits de la calomnie ne partent pas plutôt des gazettes aux gages des Ministres , & à mettre dans la balance les charges qui ont été avancées contre le Duc de Richmond , lequel , dans le *Morning post* du 8 de ce mois , est dénoncé comme entretenant aujourd'hui avec l'ennemi une correspondance contre l'Etat. Que nous sommes heureux de vivre dans un tems où ceux qui , en leur qualité de Membres du Parlement , osent censurer la nomination inexcusable de certains individus sans expérience , aux places les plus importantes , doivent répondre de leur opinion sur leurs têtes , & où le Ministre peut , dans la *Chambre des Communes* , représenter un effort pour soutenir ce pays chancelant comme tendant à bouleverser la constitution , tandis qu'*au dehors* on aiguise les traits de la calomnie en qualifiant du nom de trahison la vertu publique , qui est l'objet de cette constitution.

Les Ecrivains ministériels ne cessent de nous dire que c'est moins avec les Espagnols qu'avec la Cour de Madrid que nous avons guerre ; que les peuples de ce Royaume détestent la guerre , & que d'après son mauvais succès il y a tout lieu de croire que les Ministres de S. M. C. vont nous crier merci. Mais les personnes qui débitent ces nouvelles , & sur-tout celles qui sont assez disposées à les croire , devroient bien auparavant considérer deux choses :

1^o. que malgré le cri général de toute la Nation contre la guerre d'Amérique, le Gouvernement ne s'y est pas moins embarqué ; 2^o. qu'à tous les échecs que nous avons éprouvés dans cette guerre, & dans les tems mêmes où nos affaires étoient dans la plus mauvaise posture, l'Orateur Ministériel, M. Wedderburne, nous a toujours dit que ce n'étoit point là le moment de penser à la paix, & qu'il falloit attendre que nous fussions en état de la faire à des conditions plus raisonnables. Tel sera probablement le système des Ministres Espagnols, & ils vont mettre tout en œuvre pour rétablir leurs affaires au point que lorsqu'ils traiteront de la paix, ils puissent le faire avec la dignité qui convient à une grande Nation.

Il s'en faut bien que l'Irlande soit aussi contente que nos Ministres le disent. Dans les Provinces de Leinster & de Connaught le peuple est assez tranquille, mais c'est à cause des assurances réitérées que le Duc de Leinster & le Comte de Clairicard, ses Colonels-Volontaires, lui donnent que le Gouvernement est prêt à lui accorder tout ce qu'il demande. A Munster le Peuple se plaint, & très-haut, que les Ministres ne cherchent qu'à le cajoler afin de lui faire mettre bas les armes, ce qu'il ne veut pas faire que tous ses griefs ne soient redressés. Dans la Province d'Ulster, où il y a 30,000 familles Protestantes, (c'est-à-dire, plus qu'il n'y en a dans tout le reste de l'Irlande), le Peuple est déterminé à se faire rendre justice, & une justice complète & sans réserve ; il a déclaré qu'il ne quitteroit les armes que lorsque tous ses griefs seroient redressés ; qu'il avoit un droit à la liberté dont il jouissoit, & que la Loi de *Poyning* étoit un *instrument diabolique* entre les mains du Ministre Anglois α.

» Le Comte de Buckinghamshire, Lord-Lieu-

tenant d'Irlande, a instruit le Ministère, par ses dernières dépêches, que presque tous les Magistrats de ce Royaume n'ont point voulu mettre à exécution les loix faites par le Parlement de la Grande-Bretagne. Le premier exemple de la désobéissance a été donné par le Comté de Mayo, où les Magistrats ont refusé formellement d'exécuter la loi contre les Déserteurs, sous prétexte que le Parlement d'Irlande n'avoit point passé d'acte sur le fait de la désertion, & qu'ils ne pouvoient reconnoître d'autres loix que celles de leur propre législation. D'après cette résolution, le Gouvernement n'a rien de mieux à faire que de rappeler au plus vite l'armée qu'il entretient en Irlande, sans quoi elle sera bientôt réduite à rien par la désertion. Il a été tenu en conséquence un Conseil du Cabinet, dont le résultat est, dit-on, de ne pas céder en la moindre chose à l'Irlande, mais d'affecter la plus grande assurance, & de prendre le haut ton. Le second Tome de l'Histoire d'Amérique !

Dans le cordage d'un vaisseau, on distingue, en Anglois, sous le nom de *Peintre*, certain cableau qui sert à amarrer un bateau au bord du vaisseau dont il dépend. Ces jours derniers, un Peintre étant occupé à barbouiller la figure des éperons d'un bâtiment mouillé près de la Tour de Londres, le Commandant qui venoit l'aborder dans la chaloupe, cria au Mouffe : *jette le Peintre à l'eau*. — Le Mouffe ne connoissant point encore cette espèce de cordage, courut au Peintre, qui avoit déjà le corps à moitié hors du bâtiment, & le précipita dans la mer. Le Capitaine ne voyant point tomber de son côté le cordage, se mit à crier après le Mouffe en jurant : *jette donc le Peintre ?* Eh, je l'ai jetté, répartit l'autre, avec son pot & sa brosse. — Le Capitaine songea heureusement que ce pouvoit être son ouvrier, & le fit repêcher sur-le-champ.

« Le Lord North qui a déjà fait perdre au royaume presque tout son Commerce, paroît déterminé à vouloir détruire la Compagnie des Indes; ce Ministre, en lui faisant savoir que le Gouvernement la rembourseroit, n'a eu d'autre intention que de donner à ses affaires dans l'Inde une impression défavorable. Un exprès fut dépêché de la Trésorerie à Madrass, le jour même que cet avis fut donné, pour informer les créatures du Ministre dans ce pays, que la Compagnie alloit être dissoute. Il en résultera que les Princes Indiens se croyant abandonnés par les Anglois, s'accommoderont le mieux qu'ils pourront avec les François, les Hollandois & les Danois. Il naîtra delà un désordre qui obligera notre Compagnie d'avoir recours à la protection du Gouvernement qui ne la lui accordera qu'à condition que la Compagnie se mettra absolument sous la tutelle du Ministre ».

Quelque étrange que cela puisse paroître, on assure que malgré la guerre que nous avons avec la France, il s'est introduit ici, *en contrebande*, par la voie d'Hollande, une troupe de Comédiens François, dont le Directeur est de la même nation. Notre principale Noblesse a fait une souscription pour les soutenir. Leur théâtre est dans la maison du Lord Coventry, & ils ont joué pour la première fois le 12 de ce mois.

La proclamation du Roi relativement aux Hollandois, a fait beaucoup de bruit à la Bourse. Le cri général est qu'elle pourroit occasionner avec la Hollande une guerre à laquelle le Ministère Britannique auroit donné le sujet le plus légitime; que c'étoit le moyen le plus sûr d'achever la ruine du commerce; que c'étoit se fermer le canal par lequel on pouvoit, même pendant la guerre, faire passer des marchandises Britanniques en France & en Espagne, &c.



JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

R U S S I E

De PÉTERSBOURG, le 31 Mars.

Tous les grands Gouvernemens de cet Empire se mettent insensiblement sur le pied fixé par l'Ordonnance de 1775 ; celui d'Ingermanie subira ce changement au mois de Mai prochain ; c'est le Feld-Maréchal Prince Galitzin , que l'Impératrice a chargé de ce soin. On s'occupe déjà des préparatifs nécessaires , & sur-tout de ceux qui regardent l'élection des Membres qui composeront les nouveaux Tribunaux de Justice. L'Ouverture s'en fera avec beaucoup de solennité ; & il y aura des illuminations & des fêtes publiques dans tous les lieux des cercles où ils sont établis.

Le Comte Alexis Orlow , arrivé ici de Moscou , est parti la semaine dernière pour les Pays étrangers. Il va prendre les bains de Toplitz , Carlsbad , Aix-la-Chapelle & Spa. De là il se rendra par la Hollande en Angleterre. Ce voyage a donné lieu à une multitude de conjectures ; il paroît cependant que la curiosité en est le seul objet , &

13 Mai 1780.

c

qu'il n'est venu de Moskou que pour avoir l'honneur de prendre congé de l'Impératrice.

L'Officier que la Cour avoit envoyé au Prince Baratinski, Ambassadeur de S. M. I. auprès de la Cour de Versailles, est de retour ; il a passé à la Haye, d'où il a apporté des dépêches de l'Ambassadeur de l'Impératrice auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies. On en ignore le contenu ; mais on croit remarquer que la Cour en est satisfaite.

S U È D E.

De S T O C K H O L M , le 15 Avril.

ON apprend que la Cour de Danemarck s'est déclarée formellement sur les propositions de la Russie, relativement à une neutralité armée. On ignore encore la résolution que prendra notre Cour ; mais il est très-probable qu'elle entrera dans les mêmes vues. En attendant, on continue les armemens destinés à protéger notre commerce ; & le Collège Royal d'Amirauté de cette ville a expédié à tous les Agens & Consuls qui résident en pays étrangers, une ordonnance par laquelle on annonce à tous les patrons des navires Suédois, qu'on leur donnera les convois nécessaires.

On apprend d'Elfenour que la frégate de guerre Russe le *Kulden*, montée de 24 canons, & commandée par le Capitaine Lieutenant Bolschmanoff qui a hiverné à Co-

penhague, a passé par le Sund le 12 de ce mois pour aller prendre en Hollande l'équipage de la frégate Russe la *Natalie*, qui a péri près du Texel.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 16 Avril.

M. OKENCKI, Coadjuteur de Pofnanie, a été fait Vice-Chancelier de la Couronne en même-tems que le Comte de Borch, qui occupoit cette place, a été élevé à celle de Chancelier.

Les 60 canons de différens calibres, dont l'Impératrice de Russie fait présent au Roi, ont été envoyés avec une forte escorte de Kiovie à Bialacerkiew, par le Feld-Maréchal, Comte de Romanzow. M. Stempkowski, Régimentaire de la Couronne, a été chargé de les recevoir & de les faire passer ici où ils sont arrivés. S. M. a fait présent de 300 ducats à M. de Stempkowski & a accordé un brevet de Lieutenant à son fils, qui est encore fort jeune.

Le Comte Oginski, Grand-Général de Lithuanie, est reparti pour Slonim. Peu de jours avant son départ, un Officier étranger lui a fait présent d'un sabre que l'on estime, d'un grand prix; la lame est de l'acier le plus fin & très-tranchante; on y lit en lettres d'or: *Aureng-Zeb*, & le millésime de 1679; ce sabre, dont la poignée est d'or & bien travaillée, fut pris sur Aureng-Zeb par

les Perses ; ceux-ci le perdirent dans une bataille contre les Turcs , & un de leurs Agas le vendit au Congrès de Bucharest à un Officier Russe , à la conclusion de la paix entre la Russie & la Porte. Celui qui a fait présent de ce sabre au Grand-Général en a reçu 200 ducats , avec une place considérable parmi les Officiers de sa maison , sa santé ne lui permettant plus le service militaire.

A L L E M A G N E.

De VIENNE , le 20 Avril.

UN courier , arrivé dernièrement d'Italie , vient de remettre à la Cour le testament du feu Duc de Modène , ainsi que le codicile que ce Prince a fait pendant sa dernière maladie , & par lequel l'Empereur est déclaré son exécuteur testamentaire.

L'Impératrice est revenue le 12 de Presbourg ; pendant son séjour elle a honoré d'une visite la Comtesse Douairiere du Comte Léopold Palfy , & a été voir le nouveau palais qu'on y construit pour le Cardinal-Primat du Royaume de Hongrie.

On parle beaucoup de faire une nouvelle chaussée vers la Stirie & Gratz ; elle seroit très-avantageuse pour le commerce , parce qu'elle ouvreroit un chemin plus court & plus facile aux voitures , qui sont obligées de faire un grand détour à travers des pays montagneux.

Comme cette Cour n'a aucun traité avec

les Puissances barbaresques , le commerce de ses sujets dans la Méditerranée , se trouve exposé aux pirates qui infestent cette mer ; on prétend qu'à la requisition des Marchands , elle va faire équiper à Trieste & à Fiume un vaisseau & 2 frégates pour les protéger.

De HAMBOURG , le 27 Avril.

LA Déclaration de la Russie accueillie avec empressement dans le Nord , prépare peut-être un nouvel ordre de choses ; une union solide entre les Puissances commerçantes en fera du moins le fruit. Si elle amène , comme on l'espère , dans le Commerce une balance politique , semblable à celle qui s'est établie dans les forces de terre des Etats de l'Europe , les prétextes de guerre deviendront moins fréquens , & l'humanité devra beaucoup aux Souverains de qui elle tiendra cet avantage , ce grand évènement , pour l'effet duquel le vœu est général , semble avoir été prévu.

» Si , dit un papier public , dans le tems où le système d'une balance politique de puissance en Europe prit naissance , & où ce système intéressa tous les Etats à leur conservation respective ; si dans ce tems , dis - je , on avoit imaginé que le commerce maritime étoit une source commune de richesse & de puissance , il est aisé de présumer qu'on auroit établi aussi une balance politique de commerce ; on l'oublia , & l'Angleterre , gouvernée alors par un homme ambitieux & heureux , profita de cette faute pour jeter les fondemens d'un com-

merce presque exclusif. Cet acte de suprématie, appelé acte de *navigation*, augmenta d'abord les forces maritimes de l'Angleterre, & elles finirent par subjuguier, à la longue, celles des autres nations. Des succès continuels rendirent cette suprématie chère aux Anglois; & ils ont tout sacrifié, jusqu'à leur félicité même, au besoin de la perpétuer.

Mais jamais l'Europe ne s'est unie pour attaquer ce Colosse; la Hollande & le Portugal l'ont toujours étayé; à la veille d'être privé de ces deux appuis, il penche aujourd'hui vers sa ruine, & il tombera enfin, si l'exécution du projet de la Russie répond à la sagesse avec laquelle il a été conçu.

Tandis que l'Europe attend de la neutralité armée le moyen de mettre promptement fin à la Guerre, ou du moins de la concentrer, l'obstination du Ministère Britannique semble chercher à l'étendre. On assure qu'il a fait faire sous main à une Cour puissante des propositions, dont l'objet seroit d'occasionner une Guerre de terre, & qu'une autre Puissance a déclaré que dans ce cas l'Angleterre trouveroit en lui un nouvel ennemi; mais ces bruits n'ont peut-être aucun fondement.

Le Duc Régnant de Wurtemberg a conclu le 11 de ce mois, avec les Princes ses frères, une convention pour régler sa succession, ainsi que le paiement des douanes & des pensions dont elle est grévée, & entr'autres de la pension de 8000 florins assurée par S. A. S. à Madame la Comtesse de Hogenhaim.

On dit que par le testament de la feue Duchesse de Wurtemberg, le Prince Henri de Prusse hérite de tout l'argent comptant, montant à 84,000 écus, & que l'argenterie, les bijoux & les diamans doivent se partager entre le Prince Ferdinand de Prusse, la Princesse Amélie de Prusse, la Reine de Suède & la Duchesse Douairiere de Brunswick.

Le Roi de Prusse vient de faire adresser à son Grand-Chancelier un ordre du Cabinet, en date du 14 de ce mois, en forme de lettre, sur la réforme de la Justice dans ses Etats.

« Mon cher Grand-Chancelier ! Vous ne pouvez pas ignorer qu'en 1746, & déjà avant ce tems, nous avons apporté toute notre attention à abolir & à corriger les abus & les irrégularités qui se sont glissés dans l'administration de la justice dans nos états, en statuant : 1^o. De mettre tous nos Collèges de Justice sur un meilleur pied, en n'y admettant que des membres d'une capacité & probité reconnues. 2^o. De purger la procédure des causes litigieuses de toutes les formalités inutiles, pour faciliter les moyens d'en restreindre la conclusion dans l'espace d'un an ; 3^o. & de faire un recueil de nos loix, éparées jusques-là dans une infinité de volumes, & de déterminer le sens clair & précis de celles qui pourroient paroître équivoques, & induire en erreur.

Quant au premier point, nous ne doutons nullement qu'on ne parvienne aisément à ce but, en établissant une plus grande subordination dans les Collèges, plus d'ordre dans les affaires, & sur-tout en s'en tenant strictement & rigoureusement à notre instruction, suivant laquelle on doit examiner les

jeunes Candidats qui se présentent, éprouver leur capacité & s'assurer de la régularité de leur conduite & de leurs mœurs; & sur-tout en prolongeant le tems qu'ils sont tenus de travailler en qualité de Référéndaires dans nos Colléges de Justice. Mais, comme une ordonnance aussi sage ne peut être qu'entièrement infructueuse, à moins que les présidens & les directeurs de chaque collége ne tiennent rigoureusement la main à son exécution, c'est à vous à y veiller, & nous voulons & ordonnons par la présente qu'elle soit suivie par-tout avec la plus scrupuleuse exactitude. Pour cet effet tous présidens & directeurs des Colléges de Justice auront à vous informer ponctuellement & avec la plus parfaite impartialité, de la conduite de leurs inférieurs; & c'est à quoi dans vos visites, vous apporterez une attention particulière; en observant, qu'il ne fust pas qu'un membre de quelque collége soit irréprochable à l'égard de quelque infidélité, de corruption ouverte; il doit encore, jusques dans les moindres actions qui se rapportent à son office, agir constamment sans passion, & éviter toute apparence de partialité. Tout homme sans conduite & sans mœurs, oublie aisément ses devoirs, & doit être rejeté du corps des Juges, sans acception de personnes, & sans considération quelconque pour sa famille, ni même pour les talens & la capacité qu'il pourroit avoir d'ailleurs. Lorsqu'au contraire nous pourrions nous assurer de l'intégrité & de l'incorruptibilité inviolable de nos Tribunaux, nous ne manquerons pas de leur rendre justice, de les honorer & les récompenser selon leur mérite. En revanche nous ne connoissons point de peines afflictives assez graves, pour punir ceux qui manquant à des devoirs aussi essentiels, seroient capables d'abuser du pouvoir d'un office, jusqu'à opprimer l'innocence, renverser & anéantir la justice, pour la défense & le maintien desquelles cet office leur a été confié.

Quant au second point qui concerne la procédure, je veux croire qu'on en a en grande partie aboli les abus ; mais dans le fond vous conviendrez, qu'on y voit encore le même tissu inepre du droit

(1)

Supplément aux Nouvelles de Louviers, le Samedi
6 Mai 1783.

LE Général Clinton, dans sa dernière dépêche, qui est du 9 Mars, évite de rendre compte de la traversée de la Flotte & de l'Armée de New-York à la Caroline Méridionale, vraisemblablement parce qu'il croyoit que c'étoit à l'Amiral Arbuthnot à envoyer à l'Armée sauré cette partie de l'histoire de l'Expédition. Mais, soit que l'Amiral n'ait pas jugé à propos de la compléter, quoique si intéressante, soit que les Lords de l'Amirauté n'aient pas cru devoir mettre à recit qu'il a pu en faire sous les yeux du Public, nous ne savons que la moitié de ce qui intéresse notre curiosité.

Le Capitaine Drake, commandant le *Rigel*, quoiqu'à son retour de la Caroline à New-York il n'eût rien d'important à écrire, a pensé qu'il seroit respectable de laisser partir des dépêches des Officiers commandans sur terre, sans y joindre quelque chose de sien, en sa qualité d'Officier de Marine, alors Commandant en chef sur les lieux. En conséquence, il donne un détail de ce qu'il a appris, pour servir de suite à la Relation qu'il suppose avoir été envoyée par l'Amiral Arbuthnot, de sorte que nous avons la con-

rien qui puisse ne ...
égard. L'usage constant de ce peuple ou...

jeunes Candidats qui se présentent, éprouver leur capacité & s'assurer de la régularité de leur conduite & de leurs mœurs; & sur-tout en prolongeant le tems qu'ils sont tenus de travailler en qualité de Référéndaires dans nos Collèges de ~~l'Université~~.

Rien de plus embarrassant que de découvrir dans cette Gazette de la Cour, si c'est le Major-Général Pattison ou le Lieutenant-Général Hessois, Knyphausen, qui est resté Commandant en Chef à New-York, ou bien s'ils en exercent les fonctions chacun à leur tour. En conséquence, l'un auroit commandé le 25 Février & l'autre le 27 Mars; & nous avons encore ici, comme on dit, la charrie avant les bœufs, la première histoire la dernière, & la dernière la première. Tout notre Département de l'Amérique Septentrionale paroit être dans un état de chaos & de bouleversement inexplicable.

Nous sommes tenus de croire que, s'il n'y eût eu au Département de l'Amérique ni Secrétaire, ni Secrétaire de Secrétaire, ni Commis, ni Sous-Commis, ni enfin aucun autre Employé quelconque, & qu'on eût laissé toutes les affaires de l'Amérique se gouverner elles-mêmes, les choses auroient été beaucoup moins mal qu'elles ne vont actuellement.

Si le renfort que Clinton a demandé à New-York n'est pas arrivé avant la fin d'Avril, il est très-douteux qu'il serve à autre chose qu'à surcharger les Hôpitaux de l'Armée devant Charles-Town. Cette Province est la plus insalubre de routes, à compter du mois d'Avril jusqu'au mois d'Octobre. C'est le temps où il s'y établit des dysenteries & une fièvre bilieuse fatale à-tous les Européens.

Il est visible d'ailleurs que New-York, ou au moins ses postes extérieurs les plus importants, seront restés presque sans défense contre une entreprise de la part de Washington.

On ne peut pas songer sans de vives inquiétudes que la prise de Charles-Town est pour le Général Clinton une affaire d'honneur. L'acharnement qu'il y mettra nous menace d'une perte énorme dont

(Sam. 13 Mai 1780.)

... la justice, pour
... & le maintien desquelles cet office leur
a été confié.

Quant au second point qui concerne la procédure, je veux croire qu'on en a en grande partie aboli les abus ; mais dans le fond vous conviendrez, qu'on y voit encore le même tissu inepte du droit canon, dont toute l'Allemagne a eu à se plaindre depuis tant d'années.

Il répugne à la nature des choses, que les Parties ne puissent plaider ou du moins exposer ou défendre en personne leur cause & leurs droits devant les Juges, & qu'il faille qu'ils les abandonnent à des avocats engagés par leur intérêt & leur cupidité, à multiplier les procès & à les tirer en longueur. Le plus honnête homme même d'entr'eux qui désireroit remplir les devoirs d'un bon citoyen au préjudice de ses intérêts, n'oseroit, comme demandeur ou défendeur, agir avec franchise, de crainte qu'un exposé simple, une narration vraie & circonstanciée du fait, ne donnât lieu à son adversaire d'abuser de sa bonne foi & de l'accabler de preuves qui le meneroient dans un labyrinthe dont il ne pourroit sortir qu'aux dépens de la bonne cause de son client. Un Juge, entre les mains duquel on ne remet les actes ou mémoires d'un procès, qu'après que les avocats auront à leur gré obscurci, tordu le sens du cas litigieux, perd de vue l'objet, ne l'apperçoit plus tel qu'il est, & s'égare : De là les fausses décisions, les jugemens injustes que bien souvent, parce qu'il se trouve obligé de suivre le fil & la marche des affaires, selon les formes de la justice, il se voit forcé de prononcer contre sa propre conviction. On ne me persuadera jamais que ces procédures monstrueuses aient été inventées & prescrites par un des anciens & sages législateurs. Elles ne peuvent être écloses que du sein de la barbarie des siècles passés, ou enfantées par la paresse & la commodité des Juges. L'histoire Romaine ne fournit rien qui puisse me faire changer de sentiment à cet égard. L'usage constant de ce peuple obligeoit les

Juges à s'enquérir du fait des procès, & à en prendre une parfaite connoissance, avant que les orateurs des parties fussent entendus, & qu'on en eût porté un jugement; &, s'il est vrai que les loix Papales chargent les Juges de l'examen du fait des procès, & qu'elles ne permettent aux avocats que la défense des droits de leurs cliens, mon opinion devient une conviction pour moi à ce sujet «.

La suite à l'ordinaire prochain.

Les lettres de Dresde nous apprennent que l'Electrice Douairière de Saxe, y est morte le 23 de ce mois, âgée de 56 ans & 3 mois; S. A. R. étoit fille de l'Empereur Charles VII.

E S P A G N E.

De CADIX, le 14 Avril.

Tout est embarqué & la flotte est à pic depuis hier. Il paroît que D. Gaston avec une forte division ira la convoyer jusqu'à une certaine hauteur. Les vaisseaux François ne resteront ici que le tems qu'il leur faut pour s'approvisionner. *Le Héros* est le seul qui a eu besoin d'une carène. Les quatre autres sont dans le meilleur état.

Un Bâtiment sorti de Baltimore le 19 Mars, nous confirme l'arrivée du Général Clinton dans la Caroline, & tout ce que son armée a souffert dans sa traversée. Il faut qu'elle ait été horriblement maltraitée, puisque *la Défiance*, vaisseau de Guerre de 64 canons a péri, & qu'on a été obligé de jeter à la mer 700 chevaux pour lesquels on n'avoit plus de fourrages. La saison qui avance & qui doit de jour en jour devenir

meilleure , nous fait espérer que notre belle armée & celle qui va sortir de Brest , n'éprouveront pas un malheur pareil.

Le Règlement annoncé de la part de notre Cour concernant la Navigation des Neutres , est du 13 du mois dernier. Il est écrit en forme de lettre , & adressé par le Comte de Florida Bianca au Marquis Gonzales de Castejon , Ministre de la Marine.

» Dès le commencement de la présente guerre avec la G. B. le Roi déclara sincèrement , & même d'une façon dont il n'y a point d'exemple , ses intentions de faire bloquer la place de Gibraltar ; & S. M. en fit donner par moi l'avis formel à tous les Ambassadeurs & Ministres Etrangers , afin qu'ils fussent en état d'en instruire les Nations respectives , & que celles-ci pussent éviter dans leur navigation & leur conduite les conséquences & les procédés autorisés par le droit des gens & les loix générales de la guerre. Le Roi déclara pareillement par ses Ordonnances pour la Course , publiées & connues de tout le monde : Qu'à l'égard des Marchandises, Productions & Effets Anglois , chargés à bord de bâtimens portant pavillon ami ou neutre , S. M. se conduiroit suivant le procédé dont les Anglois en usoient envers des chargemens du même genre , afin d'éviter par cette réciprocité de conduite l'inégalité énorme, le préjudice, ou même la ruine, auxquels le Commerce & les Sujets de S. M. se trouveroient exposés «.

» Malgré des dispositions si pleines d'équité , de franchise & de bonne foi , les Capitaines & Patrons de bâtimens neutres n'ont pas cessé d'abuser de l'immunité de leur pavillon , soit en se glissant furtivement dans la place de Gibraltar avec des cargaisons de vivres , même avec celles qui étoient destinées pour les flottes & armées du Roi , soit en cachant une grande partie de leur chargement , consistant en

poudre & autres marchandises de contrebande ; ou en déguisant par des papiers doubles & simulés , qu'ils jettoient en mer lorsqu'ils se voyoient poursuivis , la propriété des navires & des effets , ainsi que leur destination pour des personnes & des endroits différens de ceux auxquels ils appartenoient réellement & où ils se rendoient ; soit enfin en faisant une résistance formelle contre les vaisseaux du Roi ou contre les corsaires , lorsqu'ils cherchoient à reconnoître quelques bâtimens qu'ils supposoient neutres «.

» Quoique ces faits soient notoires & qu'ils aient été prouvés par des procédures formelles , ces hommes avides de gain & pervers , ont rempli toute l'Europe du bruit de leurs clameurs , répandant faussement qu'il avoit été donné ordre de détenir & de saisir tous bâtimens neutres , qui vouloient passer le Déroit , tandis qu'en réalité les ordres se sont bornés à la détention des navires suspects par leur route ou leurs papiers , & qui étoient chargés de vivres ou d'effets ennemis ; modération bien différente de la conduite qu'ont tenue la Marine & les corsaires Anglois , en détenant & déclarant de bonne prise les vaisseaux neutres , non-seulement lorsqu'ils portoient des productions Espagnoles , mais de quelque genre que fussent les marchandises qu'ils avoient chargées dans les ports d'Espagne , ou quoiqu'ils se rendissent simplement à cette presqu'Isle , amenant aussi à la place de Gibraltar les bâtimens neutres qui passaient à leur vue avec des chargemens de vivres , quoique tout ne fût qu'une feinte & un accord simulé , fait d'avance avec les intéressés en ces fraudes «.

» Ces clameurs ont accompagné plusieurs plaintes qui ont été portées au Roi en différens recours , remplis des exagérations & des faussetés sus-mentionnées ; & les plaignans se sont adressés de la même façon à leurs Cours respectives , sans faire attention que , conformément à tous les traités de paix & de commerce , les Tribunaux royaux de Marine d'Amirauté ,

tant inférieurs que supérieurs, leur étoient ouverts pour entendre leurs moyens & leur prononcer Sentence sur les procès qu'ils y auroient formés, & réparer les torts que les vaisseaux détenus auroient soufferts dans un cas ou dans l'autre sans raison suffisante, quoique jusqu'à ce moment ce point n'ait jamais été légalement vérifié ; mais les Capitaines & Patrons se sont constamment opiniâtrés à vouloir, que sans autres preuves que leurs relations & leur recours à ce Ministère, on les relâchât & qu'on leur bonifiât les retardemens ou délais de la détention ; & cela uniquement parce que la clémence du Roi, l'équité & même l'indulgence, recommandées aux Juges de la Marine, ont fait remettre en liberté plusieurs bâtimens, qui avoient été détenus avec justice, & qui auroient pu être déclarés de bonne prise, conformément à l'Ordonnance, & à ce que pratiquoient nos ennemis, d'autant qu'on vouloit bien dissimuler ici les défauts très essentiels des papiers des uns & les violents soupçons qu'il y avoit contre d'autres «.

» Pour faire évanouir jusqu'à l'ombre de pareils recours, le Comte de Rechteren, Envoyé des Provinces-Unies, & les autres Ministres des Cours étrangères, furent prévenus que s'ils proposoient des moyens d'empêcher les causes de soupçon & les fraudes, le Roi, pour donner une nouvelle preuve de la bonne correspondance & amitié qu'il desiroit de maintenir avec ces Cours, adopteroit ceux de ces moyens qui seroient propres à produire un tel effet ; & comme jusqu'à ce jour ils n'ont proposé ni réglé aucuns moyens de ce genre, S. M. a jugé à propos de prendre par Elle-même les mesures qui conviennent à la Souveraineté, réunissant à cet effet la substance de celles qui ont été communiquées jusqu'ici, & manifestant d'une manière, s'il se peut, encore plus positive, ses intentions si pleines de justice, d'équité & de modération, comme étant fondées sur la résolution de les faire observer avec exactitude.

Les Articles du Règlement à l'ordinaire prochain.

A N G L E T E R R E .

De L O N D R E S , le 1er. Mai.

LA Cour a publié dans sa Gazette ordinaire du 29 du mois dernier , les dépêches officielles qui confirment les nouvelles contenues dans les papiers royalistes de New-Yorck , arrivés avec le paquebot le *Swift*. La lettre du Chevalier Henri Clinton est datée de Jame's-Island dans la Caroline-Méridionale le 9 Mars; la Cour en a donné l'extrait suivant.

« Mes dernières dépêches, N°. 83 , auront appris à V. E. que pour mettre en mer, l'Amiral & moi , nous n'attendions que des avis positifs concernant l'escadre du Comte d'Estaing : nous scûmes , vers la fin de Décembre , qu'elle avoit quitté la côte , & comme les troupes étoient embarquées depuis quelque tems , l'Amiral se trouva en état d'appareiller le 26. Je ne fatiguerai pas V. E. des détails d'un voyage rendu très-ennuyeux par les mauvais tems qui se sont soutenus d'une manière extraordinaire ; je me bornerai à vous dire que les équipages des transports que nous avons perdus ont été sauvés ; qu'il n'y en a eu qu'un d'égaré , ayant à bord un détachement d'Hessois : on suppose qu'il a pris la route des Indes Occidentales ; mais nous avons à regretter la perte totale d'un vaisseau chargé d'artillerie qui a coulé bas , & de la majeure partie des chevaux qu'on avoit embarqués sur la flotte pour la Cavalerie & d'autres usages publics. — Arrivés à Tybéc , on jugea qu'il étoit plus à propos de se rendre à North-Bisto par une seconde navigation ; de passer delà à John's-Island , & ensuite à Jame's-Island : de cette dernière Ile , en jettant un pont sur la saignée de Wappoo , nous

avons gagné les bords de la rivière Ashley : mon intention est de me porter , le plutôt possible , vers l'Isthme de Charles-Town. J'apprens que l'ennemi y a rassemblé toutes ses forces , que l'on dit ne pas excéder à présent le nombre de 5000 hommes ; on y attend journellement des renforts. Comme l'objet principal des Rebelles est la défense de Charles-Town , j'ai pris de mon côté le parti d'y rassembler des forces plus considérables , & dans cette vue , j'ai expédié , à un corps que j'avois laissé en Géorgie , l'ordre de joindre immédiatement cette armée ; il passera la rivière Savanah , & me joindra par terre. — Les forces navales qui mouillent devant Charles-Town , consistent en quatre frégates Rebelles , une frégate Françoisé , un vieux vaisseau de 60 canons , quelques brigantins & galères. Quoique la longueur de notre voyage , & les délais inévitables qui se sont écoulés depuis , aient donné aux Rebelles le tems de fortifier Charles - Town du côté de la terre , travail que la quantité de leurs Nègres a considérablement facilité , plein de confiance dans les troupes que j'ai l'honneur de commander , dans la grande assistance que je reçois de la part du Comte de Cornwallis , & dans la coopération ultérieure de la Marine , j'ai le plus grand espoir de réussir. — Je ne puis terminer ma lettre sans exprimer combien j'ai déjà eu d'obligations à l'Amiral Arburhnot , à cause de l'assistance qu'il m'a donnée par le ministère du Capitaine Elphinstone , qui jusqu'à présent a été principalement employé aux opérations navales qui concernoient immédiatement les troupes ; l'attention sans relâche que cet Officier nous a donnée depuis qu'il a conduit si habilement & avec tant de succès les transports dans North - Edisto , jusqu'à présent ; l'utilité extrême dont il m'a été , par ses connoissances de la navigation dans l'intérieur des terres sur cette partie de la côte , méritent nos remerciemens les plus affectueux «.

P. S. Depuis que ma lettre est écrite, il est entré dans Charles - Town un renfort que l'on dit être de 2000 hommes tirés de l'armée du Nord.

Cette lettre du Général Clinton est suivie de l'extrait d'une du Général Knyphausen, datée de New-Yorck le 27 Mars.

» Depuis que le Général Clinton est parti d'ici, le 26 Décembre dernier, nous avons eu l'hyver le plus long & le plus rigoureux dont on ait jamais conservé le souvenir; tout ce qui nous environnoit étoit une continuation du Continent. Des chevaux traînant les voitures les plus pesantes, pouvoient aller sur la glace dans les Jerseys, & passer d'une Isle à l'autre; & ce n'est que depuis le 20 Février que les rivières & le détroit sont navigables. — Les Rebelles ont cru pouvoir tirer avantage de cette facilité de communication, & ont médité l'attaque de Staten-Island, où se trouvoient environ 1800 hommes, aux ordres du Brigadier-Général Sterling, assez bien retranchés: à cet effet, le Général Washington, dont l'armée étoit cantonnée à Moris-Town, détacha un corps de 2700 hommes, avec 6 pièces de canon, 2 mortiers & quelque cavalerie, le tout commandé par le Lord Sterling, qui arriva le 18 Janvier de grand matin dans l'Isle, nos postes avancés s'étant retirés à son approche. — Ces troupes se formèrent en ligne, firent quelques mouvemens dans le cours de la journée, & se retirèrent dans la nuit même, après avoir brûlé une maison, mis quelques autres au pillage, emmenant avec elles environ 200 pièces de bétail. — Le jour de leur arrivée dans l'Isle, j'avois fait embarquer 600 hommes, à l'effet de tenter le passage, & de soutenir le Général Sterling; mais les glaces qui flottoient sur l'eau s'y étant opposées, ils furent obligés de revenir: j' imagine que ces transports chargés de troupes, que l'ennemi put découvrir sur la fin du jour, le déterminèrent à cette retraite subite, parce qu'il ne pouvoit

juger du succès qu'auroit la tentative. On lui fit quelques prisonniers lors de sa retraite ; peu de jours après , un poste avancé qu'il avoit à Newark , consistant en une compagnie , fut surpris & enlevé par un détachement parti d'ici & de Paulus-Hook , aux ordres du Major Luman. Le même jour , le Général Sterling détacha un autre corps commandé par le Lieutenant-Colonel Boskirk , qui surprit le piquet d'Elizabeth-Town , & fit prisonniers de guerre 2 Majors , 2 Capitaines & 47 hommes. Ces deux entreprises ne nous ont pas coûté un seul homme. Quelque tems après , le Général Mathews envoya un détachement de Gardes & de Cavalerie provinciale , aux ordres du Lieutenant-Colonel Northon , pour attaquer un poste à John's-House dans les plaines Blanches (White plains). Ce coup de main ne réussit pas tout-à-fait à son gré ; cependant les Rebelles , qui étoient postés dans une maison , furent attaqués & délogés , avec perte de 40 hommes qu'on leur tua , & 97 faits prisonniers ; au nombre de ces derniers , se trouvoient un Lieutenant-Colonel , un Major & 5 Officiers. Nous eûmes 3 hommes tués , & 15 blessés. — Dans la nuit du 22 du courant , nous surprîmes & enlevâmes en partie , dans les Jerseys , un poste consistant en 250 hommes , dont nous ne fîmes que 65 prisonniers , parce que deux embarquemens , l'un d'ici , aux ordres du Lieutenant-Colonel Macpherson , l'autre de Kings'bridge , aux ordres du Lieutenant-Colonel Howard , n'arrivèrent pas au tems convenu. Notre perte , en cette occasion , a été très-peu considérable. Le Capitaine Armstrong , du 42^e Régiment , est blessé. Autant que nous pouvons être exacts dans le calcul , ces petites entreprises , faites dans le cours de l'hyver , nous ont donné 320 prisonniers , & ont coûté à l'ennemi environ 65 hommes qui ont été tués. — D'après les meilleurs avis que j'ai pu me procurer , l'armée du Général Washington à Morris-

Town, consiste en 5000 hommes environ, en ne comprenant point les milices dans ce nombre. Elle a beaucoup souffert de la désertion. Un mécontentement général règne parmi ces troupes, fatiguées de la guerre, & encore moins satisfaites à cause de l'avilissement qui affecte la valeur de leur monnoie courante «.

On voit par ces détails que les Généraux Anglois en Amérique ne perdent pas leur ancienne manière de présenter les sujets & les troupes des Etats-Unis; si leurs réflexions sur les mécontentemens généraux, le discredit du papier, qu'on fait être sans fondement, ne leur sont pas dictées par les Ministres, elles justifieroient ceux-ci qui pourroient dire ensuite qu'on leur en a imposé sur la situation des Américains; mais la Nation pourroit leur répondre encore, pourquoi vous êtes-vous laissé abuser par des dépêches qui n'ont pas produit cet effet sur le peuple ?

La gazette du 29 contient encore d'autres pièces. La principale est une lettre du Major-Général Pattison d'une date antérieure aux précédentes, puisqu'elle est de New-Yorck le 22 Février.

» Les fortes gelées, accompagnées d'une forte neige, ayant commencé ici vers le milieu de Décembre, ont fermé la communication de ce Port avec la mer. Peu de jours après que la flotte de l'Amiral Arbutnot fut partie de Sandyhook avec les troupes aux ordres du Commandant en chef, la rigueur de la saison s'accrut à un tel point, que vers le milieu de Janvier toutes les communications par eau furent entièrement coupées pour cette Ville, & on en ouvrit

un nombre égal sur la glace : à proprement parler , nous ne pouvions pas dire que nous étions des infu-
laires. Vers le 19 , le passage de la rivière North fut praticable pour le canon du plus gros calibre dans sa plus grande largeur d'ici à Paulus-Hook , c'est-à-dire dans l'espace de 2000 verges ; événement dont personne ne se rappelle d'exemple. Très-peu de tems après , on commença à transporter des prisonniers sur des traîneaux , & des détachemens de cavalerie marchèrent sur la glace de New-Yorck à Staten-Island , ce qui est un trajet de 11 milles. La rivière de l'Est a été aussi fermée pendant plusieurs jours jusqu'à Brooklin dans Long-Island.

Dans ces circonstances , cette Ville s'est trouvée ouverte de plusieurs côtés à l'attaque d'un ennemi entreprenant. Malgré le peu de succès de la tentative qu'il avoit faite sur Staten - Island le 14 Janvier , le bruit couroit que le Général Washington méditoit quelque grand coup contre New Yorck , avec toutes ses forces qu'il devoit employer à différentes attaques. Quoique cette entreprise parût trop hardie pour être justifiée , cependant les avis réitérés que l'on recevoit des préparatifs divers que faisoit l'ennemi à cet effet , ne permettoient pas que l'on regardât absolument ce projet comme n'ayant point été formé. En conséquence , comme au mois de Novembre dernier j'avois reçu une adresse signée par les principaux Habitans , tant en leur nom qu'en celui de leurs concitoyens , par laquelle ils demandoient qu'il leur fût permis de prendre l'habit militaire , je crus qu'il se présentoit une occasion favorable de mettre leur sincérité à l'épreuve , d'ajouter à la sécurité de la Ville & de la Garnison , dont le Commandant en chef avoit bien voulu me faire l'honneur de me confier le soin & le commandement , & d'établir pour l'avenir une défense intérieure , assez forte pour qu'une Garnison moins considérable pût suffire en général à la position de cette place. Je consultaï

le Général Tryon sur cette mesure, & le trouvant de mon avis, après m'être assuré des dispositions des principaux Citoyens, je n'hésitai point, & je publiai une proclamation aux fins de faire prendre les armes à tous les Habitans mâles de l'âge de 17 à celui de 60 ans, & d'en former des Corps Militaires. L'empressement & le plaisir avec lesquels on se prêta universellement à mes vues, passèrent mon attente, & dans l'espace de 7 jours, après la proclamation, nous eumes le plaisir de voir 40 Compagnies fournies par les six quartiers de cette Ville, enrôlées, commandées par des Officiers & sous les armes, le tout montant à 2660 hommes, dont plusieurs faisant partie des Citoyens les plus respectables, servirent comme simples fusiliers dans chaque Compagnie. Plus de 900 d'entr'eux acheterent des armes à leurs frais, & s'il y eût eu dans la Ville assez de fusils à vendre, tous en eussent acheté; mais comme il n'y en avoit pas une quantité suffisante, on fut obligé de suppléer à ce défaut, en tirant des magasins du Roi le nombre qui manquoit. J'ordonnai seulement qu'ils ne fussent livrés qu'à titre de prêt, & à condition que le Capitaine s'en rendroit responsable, en donnant un reçu signé de sa main au Garde-Magasin, avec promesse de les rendre lorsqu'il en seroit requis, ou de payer pour chaque assortiment complet 36 shellings. Les Officiers qui commandent ces Compagnies sont tous connus pour avoir des principes d'affection. — Cet esprit, cette ardeur louables, s'étant ainsi manifestés, se communiquent rapidement à toutes les classes d'hommes. Les divers départemens publics se disputent à l'envi l'honneur d'offrir les premiers leurs services comme volontaires. J'acceptai volontiers leurs offres, & en conséquence je les formai en Compagnies. Les anciennes Compagnies volontaires qui existoient déjà, augmentèrent leur nombre, & peu de jours après je les passai toutes en revue sous les armes; la plupart

avoient fait la dépense d'uniformes qu'elles portoient. Le Général Kniphausen , le Général Tryon & tous les Officiers Généraux étoient présens , & tous exprimèrent la satisfaction infinie que leur donnoit la vue d'un Corps si respectable. L'état que j'ai l'honneur de joindre à ma Lettre instruira V. S. du nombre de ces nouvelles Compagnies associées , & de celui des hommes effectifs dont elles sont formées. J'ai de plus reçu un Mémoire de la part de 50 particuliers distingués , Habitans de cette Ville , par lequel ils offrent de se former en une Compagnie de Cavalerie (se chargeant à leurs frais des chevaux , des uniformes & des armes) , & de servir lorsqu'ils en seront requis , soit dans cette Isle , soit à Long-Island.

Le zèle distingué & plein de mérite que les Officiers de la Marine Royale ont fait éclater dans cette occasion singulière , demande toutes les expressions de ma reconnoissance. Les Capitaines Edgar , Brenton , Osborne , Ardesoif & Aplin , dont les vaisseaux étoient arrêtés par la glace , m'offrirent leurs services personnels pour agir à terre avec tous leurs matelots. Le Capitaine Howe de la Thames , en sa qualité de Commandant , me notifia par une lettre officielle le desir que témoignoit tous les autres Officiers de servir sous mes ordres de la manière dont ils pourroient se rendre plus utiles. Ces offres généreuses furent acceptées avec reconnoissance. On forma une redoute circulaire près de la rivière de l'Est , avec 8 pièces de 12 & une de 9 livres de balle ; on la leur confia , & elle fut nommée sur le champ Redoute de la Marine Royale , attention qui parut être un juste tribut d'honnêteté. Les matelots , dont le nombre montoit à environ 350 , furent distribués en dix compagnies , dont chacune étoit commandée par un Lieutenant de vaisseau de guerre. Deux de ces compagnies servoient

alternativement dans cette redoute , & il étoit convenu qu'en cas d'alarme elles seroient renforcées par cinq autres ; les trois autres , dans ce cas , devoient se rendre à un poste qui leur convenoit plus que tout autre , c'est-à-dire , sur une hauteur qui couvre l' Arsenal du Roi , laquelle devoit être aussi défendue par la compagnie formée des ouvriers de l' Arsenal sous les ordres du Garde-Magasin de la Marine , qui eût commandé comme Capitaine.

Les matelots appartenans aux bâtimens vivriers , aux transports , aux petits navires & aux vaisseaux marchands , armés de piques , & sous la direction du Capitaine Agent Laird , étoient destinés à garder & à protéger la chaîne entière des quais & des navires depuis le chantier jusqu'à la batterie basse , située à l'autre extrémité de la Ville. Les Capitaines de la milice , désirant la rendre permanente & de la plus grande utilité possible , ont rédigé & signé plusieurs Règlemens relatifs à son administration , pour assujettir à des amendes ceux de ce corps qui s'absenteront de la parade ou qui ne se présenteront pas à leur tour pour faire le service dans la Ville , pour les obliger à tenir en bon ordre leurs armes , leurs munitions , &c. ; la milice doit aussi s'assembler tous les Samedis , & les compagnies volontaires tous les Dimanches , à l'effet d'être exercées & accoutumées à l'usage des armes. J'ai nommé le sieur Amiel , qui a servi 12 ans en qualité d'Officier dans le sixième régiment , Major de Brigade commandant la Milice. Je lui ai donné un Aide-Major , & les appointemens de ces deux Officiers seront pris sur les fonds de la Ville.

Heureusement la rigueur du froid diminue actuellement , & nous avons la perspective agréable d'un dégel complet , de sorte que les idées d'attaque n'existent plus. Cependant il eût été à

désirer que l'ennemi en eût fait la tentative , nous étions si bien préparés à le recevoir qu'elle lui eût coûté cher. Nous apprenons déjà qu'indépendamment de l'addition de force dont nous sommes redevables à l'esprit de loyauté qui s'est récemment manifesté ici , cet esprit a beaucoup influé sur les amis du Gouvernement au delà des lignes , & même sur l'ennemi qui a craint que l'on ne méditât une attaque contre ses forces principales à Morris-Town. Cette circonstance a probablement contribué aussi à la désertion considérable de leurs troupes dans les Jerseys. Depuis quelques semaines 160 hommes de leurs déserteurs sont arrivés , & se sont enrôlés ici avec les Recruteurs de nos Corps Provinciaux.

L'état annoncé des forces de New-Yorck , indépendamment des troupes du Roi , est comme il suit.

Anciennes Compagnies. * Les Chasseurs de New-Yorck , avec uniforme , une Compagnie , 1 Capitaine , 2 Lieutenans , 4 Officiers non brevetés , 100 Fusiliers , en tout 107 hommes.

Les Montagnards de New-Yorck , avec uniforme , une Compagnie , 1 Capitaine , 2 Lieutenans , 4 Officiers non brevetés , 100 Fusiliers , en tout 107 hommes.

Les Volontaires de New-Yorck , avec uniforme , 7 Compagnies , 7 Capitaines , 15 Lieutenans , 28 Officiers non brevetés , 405 Fusiliers , en tout 455 hommes.

Nouvelles Compagnies associées. L'Artillerie de la Marine de New - Yorck , avec uniforme , une Compagnie , 1 Capitaine , 1 Lieutenant , 1 Officier non breveté , 95 Fusiliers , en tout 98 hommes.

Les Volontaires Loyaux du Commissariat , avec uniforme , 2 Compagnies , 2 Capitaines , 4 Lieutenans , 6 Officiers non brevetés , 195 Fusiliers , en tout 207 hommes.

Volontaires de l'Artillerie, avec uniforme, une Compagnie, 1 Capitaine, 2 Lieutenans, 4 Officiers non brevetés, 149 Fusiliers, en tout 166 hommes.

Les Volontaires Ingénieurs, avec uniforme, une Compagnie, 1 Capitaine, 6 Lieutenans, 9 Officiers non brevetés, 118 Fusiliers; en tout 134 hommes.

Les Volontaires du Quartier-Maître-Général; une Compagnie, 1 Capitaine, 2 Lieutenans, 3 Officiers non brevetés, 50 Fusiliers, en tout 56 hommes.

Les Volontaires du Maître-Général des Casernes; une Compagnie, 1 Capitaine, 2 Lieutenans, 4 Officiers non brevetés, 84 Fusiliers, en tout 91 hommes.

Les Volontaires de l'Arcenal du Roi, 3 Compagnies, 3 Capitaines, 4 Lieutenans, 6 Officiers non brevetés, 148 Fusiliers, en tout 161 hommes.

La Milice de la Ville, 40 Compagnies, 40 Capitaines, 80 Lieutenans, 260 Officiers non brevetés, 2382 Fusiliers, en tout 2662 hommes.

Total des Compagnies incorporées, 62.

La Marine Royale servant sur terre; 5 Capitaines, 10 Lieutenans, 340 hommes, en tout 355 hommes.

Matelots tirés des transports, des Bâtimens Vivriers de la Marine, des Vaissaux Marchands, des petits Navires, Pilotes de New-Yorck, tous armés de piques, 5 Capitaines, 5 Lieutenans, 1119 hommes, en tout 1129.

Total général,

Capitaines.	72.	Officiers sans brevet.	
137.			
Lieutenans.	139.	Fusiliers, &c.	5348.

Total. 5796.

N. B.

N. B. Une Compagnie de 60 hommes de Cavalerie légère, tirée du département des chevaux de l'Artillerie, est armée de sabres & de pistolets, habillée en uniforme à ses frais, & commandée par le Capitaine Scott; l'Artillerie de la Marine de New-Yorck, est formée de la Société de Marine, établie par une Chartre Royale.

Toutes ces pièces sont terminées par l'extrait suivant d'une lettre du Capitaine Drake du vaisseau de S. M. le *Ruffel* en date de New-Yorck le 29 Mars.

» Quoique je n'ai rien de particulièrement intéressant à apprendre aux Lords - Commissaires de l'Amirauté, je ne croirois pas convenable de laisser partir un paquebot de ce Port, sans vous prier d'informer leurs Excellences, que le 8 du courant j'ai laissé le Vice-Amiral Arbuthnot devant la Barre de Charles-Town, ayant son pavillon à bord du vaisseau de S. M. le *Roebuck*: Il avoit avec lui le *Renown*, le *Romulus*, la *Blonde*, le *Perséus*, la *Camilla* & le *Raleigh*: Tous ces vaisseaux étoient prêts à passer la Barre dans la matinée même du 8 Mars, si un brouillard ne s'y fût opposé. Le *Richmond* étoit arrivé deux jours auparavant devant Tybée avec un convoi; les transports alloient de Nord-Ediston où ils avoient débarqué les troupes, à Stono; au moment de mon départ, les troupes étoient à Jame's-Island. — Les frégates rebelles qui se trouvoient en dedans de la Barre étoient disposées de la manière suivante: La *Bricole*, la *Providence*, le *Boston*, le *Ranger*, & deux galères mouilloient devant Sullivans-Island, quatre autres frégates & trois galères mouilloient devant la Ville; je suis arrivé ici avec le vaisseau de S. M. que je commande, le 21 courant, le Vice-Amiral m'ayant chargé du commandement de ce Port. — Ayant joint l'Amiral devant Stono, au moment où j'arrivois de Tybée, & où il se portoit vers la Barre de

13 Mai 1780.

d

Charles-Town , & l'ayant quitté sur le champ pour me rendre ici , je n'ai pas été à portée de vous transmettre aucuns détails ultérieurs ; relatifs au plan d'opération qui avoit été arrêté .

Il semble que le Commandant du *Russel* auroit pu donner quelque connoissance des premiers efforts qu'on a faits pour passer la Barre ; il est à présumer qu'il n'y a pas manqué , mais que la Cour n'a pas jugé à propos de les publier. Des lettres particulières les annoncent ainsi.

» Le vaisseau de guerre la *Désiance* , montant 64 canons , Capitaine Jacobbs , a péri en essayant de passer la Barre de Charles-Town , 4 bâtimens de transport ont eu le même sort , au même endroit & en faisant la même tentative. On n'a pas de grandes espérances du succès du siège de Charles-Town. La Ville a été fortifiée avec toute la régularité possible par des ingénieurs François ; outre une forte garnison qui la défend , elle est couverte encore par une armée de 6000 hommes parfaitement bien retranchés. Le Fort Sullivan , construit sur l'Isle de ce nom , devant lequel Sir Henri Clinton fut repoussé en Juillet 1776 , & qui domine sur un côté du port , n'a pas été attaqué. S'il reste entre les mains des Américains , il les mettra en état d'incommoder beaucoup les assiégeans. La Ville est déterminée à la plus vigoureuse défense ; le succès avec lequel elle a repoussé l'année dernière le Général Prevost , lui donne l'espérance d'en avoir un pareil vis-à-vis le Général Clinton. Il ne peut qu'y avoir beaucoup de sang répandu. En supposant que sir Henri Clinton réussisse , l'avantage de posséder Charles-Town pendant un été compensera-t-il la perte de quelques milliers d'hommes qu'il faut nécessairement sacrifier pour l'obtenir ? D'ailleurs pouvons-nous regarder comme un avantage la multiplication de nos postes ? Plus nous en occupons , plus

nous en affoibliffons les garnifons, plus nous nous expoſons à voir nos forces coupées en détail. Dès le mois d'Avril, les chaleurs exceſſives de l'été commencent à ſe faire ſentir dans la Caroline & ſe ſoutiennent juſqu'en Octobre. Cette circonſtance ſeule ſuffit pour détruire une partie de notre armée «.

Les premières nouvelles qu'on recevra de ces contrées ne peuvent qu'être intéreſſantes. Elles nous apprendront où le Général Clinton en eſt de cette expédition projetée depuis ſi long-tems & ſi contrariée. En annonçant qu'il va faire ſes approches, il avoue qu'il eſt arrivé un renfort aux 5000 hommes qui étoient déjà dans Charles-Town, & on eſt généralement inquiet ici ſur le ſort de cette entrepriſe.

Parmi les papiers reçus de l'Amérique, il eſt arrivé une Gazette de Boſton du 20 Février dernier, dont nous transcrivons un article très-intéreſſant.

» Jeudi dernier, 17 Février, le bâtiment armé le *Thorn*, Capitaine Daniel *Waters*, mouilla dans la rade de Nantasket, venant d'une croiſière. Les détails ſuivans ſont tirés du Journal du premier Lieutenant à bord dudit bâtiment.

Le 24 Décembre, tems clair & agréable, à 10 heures du matin, nous découvrimus deux voiles au vent qui portoient à N. N. O. Nous reſtâmes en panne juſqu'à ce que nous eûmes reconnu que c'étoient des brigantins armés. — A 4 heures après midi ils étoient à environ quatre milles ſur notre hanche au vent; nous fîmes voile & ferrâmes le plus près, feignant de vouloir nous éloigner d'eux pour les attirer à la portée du canon. A 7 heures du ſoir, preſque calme, notre vaiſſeau en ordre, les gens de l'équipage à leurs poſtes & pleins

d'ardeur pour le combat, tems calme toute la nuit. — Le lendemain matin, 25 Décembre, à 6 heures du matin, les deux brigantins étoient par notre travers babord à environ deux milles. — Brise légère de l'Ouest, l'ennemi paroissant faire des préparatifs pour le combat. — A 9 heures du matin le vent sauta au S. O. Nous portâmes sur l'ennemi en aussi bon ordre que les circonstances le permettoient. — A 10 heures du matin nous joignîmes le brigantin de l'arrière qui étoit le plus pesant ; il héla, de *Whitehall*, & on demanda au Capitaine Waters quel droit il avoit de porter les 15 étoile dans sa flamme. Le Capitaine Waters répondit ; je vais vous le faire savoir dans le moment ; & il hissa notre pavillon & lui envoya une bordée à la portée du pistolet, à laquelle il répondit ainsi que l'autre brigantin qui étoit par notre bossoir au vent. Un combat vif commença des deux côtés & dura deux horloges ; alors le plus gros brigantin nous aborda sur notre hanche au vent, tandis que l'autre entretenoit un feu régulier contre nous par notre bossoir au vent. Mais celui qui s'étoit placé sur notre hanche reconnut bientôt son erreur, recevant un feu si vif & si bien dirigé de nos soldats de Marine, & voyant ses propres hommes courir sur le pont avec des piques au dos au lieu de les avoir en main, ils furent sans doute fort aises de s'éloigner ; mais ce brigantin nous allongea de nouveau peu de tems après, & il recommença son feu avec un courage étonnant ; il fut cependant obligé après avoir essuyé deux ou trois bordées d'amener ce qui restoit de son pavillon. Il faut qu'il y eût eu beaucoup de sang répandu, car nous vîmes le sang rouler des dalots. L'autre Brigantin voyant que son camarade avoit amené, fit le plus de voiles possibles pour échapper, mais il nous trouva aussi disposés à lui donner chasse qu'il l'étoit à fuir,

Après que le Capitaine Waters eut ordonné à sa prise de suivre. Ce combat dura environ quatre heures. Le Capitaine Waters reçut une blessure au genou droit environ une demi-heure avant que le premier eût amené.

A 3 heures après midi nous joignîmes l'autre après lui avoir envoyé plusieurs boulets de nos canons de chasse à travers sa hanche, & alors il amena, quoiqu'avec répugnance. Le Capitaine Waters m'ordonna de me rendre à bord pour faire passer les Officiers à bord du *Thorn*, & faire voile aussi-tôt pour rejoindre le premier Brigantin qui s'éloignoit de nous. Brise fraîche & tems nébuleux, nous perdîmes de vue la chasse. — Tems orageux, le lendemain matin nous vîmes plusieurs rames, lits, caillebotes, & nous jugeâmes que ces effets appartenoient au brigantin & qu'il avoit coulé bas. Ces deux brigantins étoient des corsaires de New-Yorck, l'un appelé le *Tryon*, commandé par Georges Sibbles, montant 16 canons de 12, 6 & 4 livres de balles, & ayant 86 hommes d'équipage; l'autre est le *Sir William Erskine*, commandé par Alexandre Hamilton, & montant 18 canons de 6 & de 4 livres de balle & ayant 85 hommes.

Pendant le combat, la perte du *Sir William Erskine* a été 10 tués & blessés; celle de l'autre n'est pas connue, mais elle a été probablement beaucoup plus forte, parce que nous le serrâmes de très-près & qu'il essuya un feu bien dirigé; il avoit d'ailleurs l'air fort désesparé lorsqu'il amena.

Notre perte dans cette occasion fut de 18 tués & blessés. La principale partie de ces derniers sera bientôt rétablie.

Le Dimanche 2 Janvier nous aperçûmes une voile, nous lui donnâmes chasse & la joignîmes, c'étoit un brigantin de New-Yorck sur son lest, & ayant un grand mât de rechange; nous le

laissâmes aller après avoir mis à bord tous nos prisonniers.

Le Jeudi 13 Janvier nous aperçûmes une voile sous le vent à nous. C'étoit le *Sparling* de Liverpool allant à New-Yorck, commandé par Jonathan Jackson, montant 18 canons de 6 livres de balle & ayant 75 hommes d'équipage, chargé de charbon, de provisions & de balotteries. Après un combat d'environ dix minutes, il amena. Notre perte fut 1 tué & 5 blessés; la leur fut 3 tués & 10 blessés, au nombre desquels étoient le Capitaine & deux Lieutenans.

L'avertissement suivant, relatif aux brigantins dont il vient d'être question, est tiré du *Mercur* de New-Yorck, en date du 19 Novembre: » Le » Brigantin le *Tryon*, corsaire, Capitaine Georges » Sibbles, & le Brigantin *Sir William Erskine* » appareilleront Dimanche prochain avec la per- » mission de l'Amiral. Voici une glorieuse occa- » sion pour une heureuse croisière qui se présente » à environ 12 bons matelots qui voudront s'em- » barquer sur chacun de ces brigantins, qui ont » besoin de ce nombre pour compléter leurs équi- » pages. On leur promet tous les encouragemens » possibles «.

On ne les trompoit point; l'occasion étoit en effet bien glorieuse!

Nous n'avons aucune nouvelle des Isles, on dit seulement que l'*Iphigénie* a été prise par la *Vénus* de 36 canons. Le retard du départ du Commodore Walsingham ne peut qu'avoir des suites fâcheuses. Il laisse au Comte de Guichen une supériorité dont il aura le tems de profiter pour nous faire beaucoup de mal: nos papiers donnent l'état suivant de nos forces dans ces parages.

» L'escadre de l'Amiral Hyde Parker consiste en 17

vaisseaux de ligne, 2 de 50 le *Preston* & le *Centurion*. Le Chevalier George Rodney en a 4 ; & les 3 flottes parties pour les Isles en ont chacune un pour escorte, savoir l'*Hector*, le *Triomphe* & l'*Intrépide*. 24 vaisseaux de ligne & 2 de 50 canons ; le Commodore Walsingham en a 6 qui les portera à 32 ; mais dans ce compte on ne défalque pas les 9 ou 10 de l'Amiral Parker qui sont hors d'état de servir. L'escadre Française consiste en 12 vaisseaux sous les ordres de MM. de la Mothe-Piquet & de Grasse, 16 sous ceux de M. de Guichen : total 28^{cc}.

L'Amiral Walsingham n'est pas encore près d'arriver. Il n'a pu partir le 28 ni les jours suivans, le vent étant resté au Sud. Il a sauté à l'Est, N. E. le 1 de ce mois, & vraisemblablement il en aura profité. On renforce de quelques vaisseaux l'escadre de l'Amiral Graves qui est destinée pour le Canada.

On travaille tant qu'on peut à équiper la Flotte d'observation ; la nécessité de la fortifier, nous oblige de diminuer celles que nous aurions besoin d'envoyer en Amérique ; on assure toujours que le Chevalier Hardy en aura le commandement, le Vice-Amiral Derby, Amiral de l'Escadre bleue, commandera en second, & le Vice-Amiral Barrington en troisième, le Contre-Amiral Digby en quatrième.

Le Lord Stormont a adressé le 17 de ce mois la lettre suivante au Comte de Welden, Ambassadeur des Provinces-Unies.

» Le Roi a toujours espéré que la foi des traités & les liens d'une alliance qui a subsisté depuis plus d'un siècle, ainsi que ceux d'une amitié réci-

proque & d'un intérêt commun, joints à l'évidence du danger qui menace la République elle-même, si la France & l'Espagne remplissoient leurs desseins ambitieux, porteroient L. H. P. à aider S. M. à s'opposer à ces desseins, en lui fournissant les secours stipulés par les traités les plus solennels. Mais puisque L. H. P. ont adopté un autre système, aussi contraire aux intérêts de la République, qu'à ceux de la G. B. ; puisqu'elles n'ont fait aucune réponse à la réclamation réitérée de ces secours, & n'ont pas même montré la moindre intention de remplir des engagements aussi clairs & aussi formels, S. M. s'est vue dans la nécessité d'exécuter ses intentions, qui ont été si clairement annoncées dans le mémoire que son Ambassadeur a présenté le 21 Mars passé, & dans la déclaration verbale que j'ai eu l'honneur de vous faire par ordre exprès du Roi. Comme vous êtes parfaitement instruit, M., des sentimens de S. M., il ne me reste qu'à vous communiquer ministériellement l'ordre que le Roi vient de donner en son Conseil, & de vous prier d'en instruire L. H. P. En lisant cet ordre, vous y verrez, M., une attention particulière aux intérêts des sujets commerçans de L. H. P. La publicité du mémoire présenté par l'Ambassadeur du Roi, ainsi que celle de la déclaration verbale, dispenseroit sans doute de tout avertissement ultérieur ; mais le Roi desire que les individus souffrent aussi peu que possible, des suites du système que L. H. P. ont adopté, & qui paroît aussi opposé aux sentimens de la nation Hollandoise, qu'il est contraire aux intérêts de la République.

Cette lettre & la proclamation qui l'a précédée, n'ont pas satisfait la Nation qui craint toujours qu'une conduite aussi violente n'ait des suites. On ne peut se dissimuler que c'est ce qui a attiré la déclaration

de la Russie , & le projet de la neutralité armée qui nous menace , & qui ne nous laissera pas le droit que nous avons usurpé d'interpréter les traités selon notre bon plaisir ou nos intérêts , & d'étendre la liste des marchandises de contrebande. Les 3 articles du traité de 1734 , auxquels la Russie se réfère dans sa déclaration à notre Cour , fixent d'une manière précise quelles sont les marchandises de contrebande , & les droits du commerce respectif des deux Empires , lorsque l'un ou l'autre sera en guerre.

» Article X. les sujets de l'une ou de l'autre des parties , ne payeront pas plus de douanes ou droits pour l'entrée ou sortie des mêmes marchandises , que ce qui est payé pour l'entrée ou sortie des marchandises pour les sujets d'aucune autre nation , & pour empêcher toutes fraudes des Douanes d'un & d'autre côté , les marchandises qui ont glissé la Douane pour éviter le paiement des droits d'entrée seront confisquées , & on n'infligera pas d'autre châtiment aux marchands de l'une & de l'autre des parties «.

XI. Il est convenu que l'une & l'autre des parties puissent librement aller , venir & commercer dans dans tous les états qui sont ou pourront être ci-après en inimitié avec aucune des parties , excepté seulement les places qui sont actuellement bloquées ou assiégées , pourvu qu'ils ne portent point de munitions de guerre à l'ennemi. Avec tous autres effets , les vaisseaux , les passagers , & les effets seront libres & sans empêchemens «.

» XII. Les canons , mortiers , armes à feu , pistolets , bombes , grenades , boulets , balles , fusées & pierres à feu , mèches , poudre , salpêtre , soufre , cuirasses , piquets , épées , ceinturons , gibecières , poches à cartouches , selles & brides , en aucune

quantité au-delà de ce qu'il en faut pour la provision du vaisseau, ou ce qui peut appartenir & être jugé nécessaire pour chaque homme appartenant au vaisseau ou au passager, sera estimé munitions de guerre; & si l'on en trouve, on pourroit les saisir & les confisquer, suivant les Loix, mais ni le vaisseau, passagers ou le reste des effets, ne seront détenus pour cette raison, ou empêchés de poursuivre leurs voyages.

Le 27 de ce mois on assuroit positivement qu'attendu la retraite de l'Orateur de la Chambre des Communes, le mécontentement général de la Nation, la grande probabilité d'une dispute entre les deux Chambres du Parlement, l'incertitude de savoir si le Lord North feroit passer le Bill de la nouvelle taxe sur la drèche, & beaucoup d'autres raisons, les Ministres avoient pris la résolution de dissoudre le Parlement la semaine prochaine. La seule difficulté essentielle qui arrêtoit, doit être, dit-on, levée; elle roule sur l'argent qui a été emprunté, sans que l'intérêt, c'est-à-dite les nouvelles taxes, soit assuré. On a consulté un certain nombre des principaux prêteurs d'argent, & ils ont consenti à prendre le fond d'amortissement, comme une sûreté du moment, jusqu'à ce que le Parlement leur donne une sûreté permanente.

» Si cette nouvelle intéressante n'est pas sans fondement, dit un de nos papiers, il faut de nécessité que les propriétaires des terres en soient instruits au plutôt. En tout tems la dissolution du Parlement est un événement de conséquence; mais dans un moment de crise comme celui-ci, il devient plus important qu'il ne l'a jamais été. La première session du nouveau

Parlement imposera sur les terres des charges beaucoup plus lourdes qu'on ne se l'imagine. Il faudra assigner des impôts à l'intérêt de la dette non constituée, qui seule est égale à des subsides d'une année (peut-être 20 millions sterl.), ensuite à l'emprunt de 1780, & enfin aux subsides pour l'année 1781 ; en tout il n'y aura pas moins de 40 millions sterl. à trouver dans la première session de ce nouveau Parlement. Si une pareille secousse ne réveille pas la Nation, il faut qu'elle soit dans une léthargie bien profonde.

Le parti de la Cour l'a emporté dans le Parlement d'Irlande sur la révocation de la fameuse loi de Poyning ; M. Grattam n'a pas mieux réussi dans la proposition qu'il a faite d'un bill déclaratoire de l'indépendance de ce Parlement, qui devoit produire le même effet que l'abolition de la loi. Quoique son bill n'ait pas été rejeté, il a été remis à un terme indéfini, ce qui peut être long. On doit s'attendre que le vœu de la Nation l'emportera enfin à la longue sur les efforts du parti des Ministres.

» Au spectacle qu'offre cette Ville & les environs, écrit-on de Dublin, il semble que notre Pays soit devenu le théâtre de la guerre. On ne voit de tous côtés que des préparatifs militaires, & tous les Dimanches sont des jours de parade pour les Troupes. A six heures du matin, les Compagnies indépendantes sont passées en revue sur la place du Change, & chacun des hommes qui les composent est fourni de provisions, de poudre, de balles, &c. &c. pour toute la journée. Après la revue, elles se mettent en marche pour les Campagnes voisines, où on leur lit les prières; ensuite elles se séparent en plusieurs corps, qui prennent différentes routes, & le reste la matinée est employé en marches & en escarmouches simulées

jusqu'à l'heure du dîner. L'après-midi, répétition des mêmes exercices, & le soir, les Compagnies rassemblées rentrent dans la Ville tambours battans, & drapeaux déployés, vont se former sur la place du Change; après quoi, elles se séparent, & chacun retourne chez soi «.

Il circule d'autres lettres qui assurent que le Duc de Leinster a déclaré hautement & publiquement, qu'il prêtera son appui au peuple de ce Royaume, pour lui faire obtenir la plus entière liberté dans sa constitution.

On fait combien on a cherché à jeter de doutes sur les dispositions de ce Seigneur, qui a été présenté tour à tour comme attaché à l'Administration & au parti du peuple. Il n'est pas le seul que l'on ait outragé: dans les papiers publics le Duc de Richmond l'a été violemment dans le *Morning-Post*. Comme il a obtenu qu'on fit une information, on ne sera pas fâché de trouver ici quelques détails.

« Le 24, M. Peckam s'étoit adressé à la Cour du Banc du Roi, de la part du Duc de Richmond, pour qu'il fût fait une information contre l'Imprimeur du *Morning-Post*. M. Peckham a exposé à la Cour que, depuis plusieurs années, cette Gazette étoit le véhicule des plus abominables libelles contre le Duc de Richmond; mais que ce Seigneur & ses amis n'avoient opposé, à ce misérable Mercenaire, que le silence & le dédain avec lesquels ils ont toujours traité ses trahisons encore plus méprisables que lui. Après avoir reproché au Duc de Richmond tous les crimes du Décalogue, ils ont fini par l'accuser de haute trahison dans le *Morning-Post* du 25 Février. Le Duc ne pouvoit intenter une action civile contre le vil Gazetier, parce que ses calomnies ne lui ont

pas fait le moindre tort , mais il l'a attaqué au criminel , en demandant cette information , pour que le misérable reçût le châtement qu'il mérite. En effet , s'il savoit que le Duc fût un traître , il étoit obligé , en fidèle sujet , de le révéler , & il auroit dû le dénoncer au Secrétaire d'Etat , au Procureur-Général , ou à quelqu'autre de ses amis ou commettans. Il n'a pas osé le faire , parce qu'une pareille accusation étoit démentie & détruite par la vie entière du Duc de Richmond , & que s'il falloit à ce Seigneur des témoins pour prouver qu'il a été l'*ami réel* de son Souverain , il pourroit produire toute la Nation.

On a procédé ensuite à la lecture des questions , dont voici les principales & les plus criminelles.

» N'avez-vous pas fourni , à la Cour de France , des plans des parties de cette Isle les plus foibles & les moins défendues ?

» N'est-ce pas sur votre avis & à votre instigation que les armées navales combinées sont venues nous trouver devant Plimouth , pour tâcher d'effectuer une descente sur la côte de Suffex , qui étoit votre projet favori ? «.

FRANCE.

De VERSAILLES , le 9 Avril.

Nous redonnons ici la liste des nouveaux Colonels pour rectifier quelques inexactitudes qui se trouvoient dans celle que nous avons publiée d'abord.

» Le Roi a accordé , le 13 de ce mois , les régimens suivans. *Dans l'Infanterie* : au Comte de Rabodange , le régiment Colonel général de l'Infanterie , ci-devant Picardie ; au Marquis de Faudoas , celui de Picardie , ci-devant Provence ; au Marquis de la Farre , celui de Piémont ; au Comte Edouard Dillon , celui de Blaisois ; au Comte de Rastignac , celui de Champagne ; au Marquis de Sainte-Hermine ,

celui de Normandie ; au Marquis de Bartillat , celui de Béarn ; au Marquis d'Angosse , celui de Cambresis ; au Marquis de Pardieu , celui de Guyenne ; au Marquis de la Suze , celui Dauphin ; au Marquis d'Epinau Saint-Luc , celui du Perche ; au Comte d'Apchon , celui d'Aunis ; au Comte de Poudenx , celui de Touraine ; au Vicomte d'Hauteseuille , celui de l'Isle de France ; au Comte de Chalabre , celui de Limosin ; au Vicomte d'Hautefort , celui d'Hainault ; au Marquis de Vauborel , celui de Royal-Roussillon ; au Marquis de Montecler , celui de Beauvoisis ; au Comte de Bernis , celui de Vermandois ; au Marquis de Thémis , celui de Beauce ; au Comte d'Avaux , celui de Médoc ; au Chevalier de Coiffé , celui de Vivarais ; au Marquis de Caulaincourt , celui de Rohan-Soubise , & au Marquis de la Tour-du-Pin-Gouvernet , celui de Bourbon. *Deux régimens de Grenadiers-royaux* ; au Comte de Joviac & au Chevalier de Monchat. *Six régimens Provinciaux* ; au Comte de la Grandville , au Comte de Brancion , au Marquis du Guesclin , au Comte d'Effiat , au Marquis de Gayon & au Comte Desnos. *Dans la Cavalerie* ; le régiment Dauphin au Comte de Toulangeon , & celui de Berry au Comte de Rieur. *Deux régimens de Chevaux-légers* ; au Comte de Toussain de Viray & au Baron de Coulanges. *Trois régimens de Dragons* ; au Chevalier de Coigny , au Marquis du Cayla & au Marquis de l'Escure. *Cinq régimens de Chasseurs à cheval* ; au Baron de Klinglin , au Comte de la Galissonnière , au Baron de Baltazard , au Vicomte de Maillé & au Marquis de Sarlabous «.

» Sa Majesté a aussi nommé , le même jour , dans l'Infanterie , Mestres-de-Camps en second ; du régiment de Dauphiné , le Comte de Courbon-Blénac ; de celui d'Armagnac , le Marquis de Fouquet-d'Auvillars ; de celui Maréchal-de-Turenne , le Vicomte de Saint-Chamans ; de celui de Barrois , le Comte de Batschy ; de celui de Blaisois , le Vicomte d'Aumale ;

de celui de Poitou , le Comte de Boursonne ; de celui de Beaujollois , le Marquis de Maubourg ; de celui de la Marine , M. de Tramain ; de celui de Normandie , le Vicomte de Langeron ; de celui d'Anjou , le Comte de Bourbon-Buffet ; de celui de Flandre , le Marquis du Plessis-Belliere ; de celui de Limosin , le Marquis Charles de Simiane ; de celui de Rouergué , le Comte de Toulangeon ; de celui de Bourgogne , le Marquis de Mongaillard ; de celui Royal-la-Marine , le Marquis de Barbantranne ; de celui de Beauce , le Comte de Broissia ; de celui du Perche , le Chevalier de Vergemes ; de celui de Touraine , M. du Fléchin , & de celui de Condé , le Chevalier de Grimaldi. *Dans la Cavalerie* ; de celui de Berry , le Duc de Crussol ; de celui de Royal-Piémont , le Marquis de Roquefeuille ; de celui de Royal-Etranger , le Duc de Sully ; de celui du Mestre-de-Camp Général , le Chevalier de Lameth ; de celui Royal , le Comte de Tracy ; de celui Royal-Lorraine , M. de Marmiers ; de celui Royal Champagne , le Vicomte de Clermont-Tonnerre ; de celui du Roi , le Comte de Semailsons ; de celui d'Artois , le Comte de Gain. *Et dans les Dragons* ; de celui de Lanan , le Comte de Lostanges ; de celui de Bourbon , le Vicomte de Sainte-Hermine ; de celui du Roi , le Baron de Viella ; de celui de la Reine , le Baron de la Tour-du-Pin ; de celui de Languedoc , le Baron de Rannes ; de celui de Noailles , le Vicomte de Ségur ; de celui de Monsieur , M. de Savonnières , & de celui de Schomberg , le Comte de Turpin «.

De PARIS , le 9 Mai.

ON a appris , le 4 de ce mois , par un Courier extraordinaire , arrivé de Brest , que le premier de ce mois , le vent ayant tourné au Sud-Est , le signal du départ de la flotte fut hissé vers le soir , & le lendemain dès les 5 heures du matin l'armée appareilla. Comme

depuis ce moment le vent a été favorable , il y a apparence quelle fera beaucoup de chemin en peu de tems. La veille du départ on avoit mis à terre tous les malades , & on les avoit remplacés par des matelots frais & par des soldats tirés des régimens d'Anhalt & de Neustrie.

Dans les derniers paquets qu'on a reçus de la Martinique , plusieurs Officiers ont joint à leurs dépêches la lettre suivante : elle fait trop d'honneur à celui qui l'a écrite & à celui à qui elle est adressée , pour que nous ne nous empussions pas de la transcrire ; elle est de l'Amiral Parker à M. de la Mothe-Piquet.

« M. , j'ai reçu la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire par le petit *St-Michel* (bâtiment Parlementaire). Quoiqu'il y ait si peu de tems que vous m'avez enlevé une frégate & plusieurs autres bâtimens , je ne puis m'empêcher de vous estimer , & d'admirer la conduite que V. E. a tenue dans l'affaire du 18 de ce mois (1). Elle justifie pleinement la haute réputation dont vous jouissez parmi nous , & je vous avoue que je n'ai pu , sans envie , être témoin de l'habileté que vous avez fait voir en cette occasion. Nos inimitiés sont passagères , & dépendent de nos maîtres , mais votre mérite a gravé dans mon cœur la plus profonde vénération.

Je prendrai toujours le plus grand soin pour que vos Parlementaires & vos prisonniers soient bien traités , & je saisirai , avec plaisir , toutes les occasions qui pourront se présenter de vous donner des preuves de la considération & de l'estime avec laquelle je suis , &c. &c.

On voit avec plaisir que l'Amiral Parker

(1) Lorsque M. de la Mothe-Piquet sortit seul & sauva la plus grande partie du convoi de l'Aurore.

rend plus de justice à son ennemi que ne l'a fait l'Amiral Digby à M. du Chilleau, qui vient d'arriver avec les autres Officiers du *Prothée* : ils se plaignent beaucoup de cet Amiral ; non-seulement il les a laissé dépouiller de tous leurs effets ; mais il a eu la barbarie de les empêcher d'écrire à leurs familles pour en obtenir des secours. La manière dont il a rendu compte de la prise du *Prothée*, rend croyable tout ce qu'on dit de lui. La défense de M. du Chilleau a été trop belle pour qu'on ne lui donne pas bientôt un autre vaisseau.

L'équipage & les troupes qui étoient à bord du vaisseau la *Victoire*, qui faisoit partie de la flotte de l'Inde & qui a été pris, sont arrivés à l'Orient. Ce navire a soutenu deux combats dont on fera bien aise de trouver ici les détails.

Le 17 de Février, jour du départ de la flotte de l'Inde, le vaisseau la *Victoire* de 16 canons de six, perdit la flotte par défaut de marche : il fit route seul jusqu'au 23, qu'il fut attaqué par l'*Apollo*, frégate Angloise de 36 canons de 12, qui après un combat de trois quarts d'heures la força d'amener. Il y a eu dans ce premier combat trois hommes de tués, dont M. de Blangermont, Chevalier de Saint-Louis, premier Capitaine au régiment d'Austrasie est un, & deux soldats ; cinq blessés. La frégate Angloise après avoir remorqué le bâtiment pendant une heure, l'abandonna pour aller donner avis à la flotte de Rodney que le vaisseau faisoit partie d'un convoi pour l'Inde. Elle laissa à bord vingt-cinq matelots & cinq Officiers Anglois pour conserver la prise, ayant fait passer à son bord quatre Officiers du régiment d'Auf-

trafie, quatre Officiers de l'Erat-Major du vaisseau, vingt soldats & vingt-sept matelots. M. de Mallard, Lieutenant au même régiment, resta à bord de la *Victoire* avec soixante soldats & huit matelots. Il forma le dessein de reprendre le vaisseau sur les Anglois; ce qu'il exécuta avec autant de bravoure que de prudence, quoique blessé dans le commencement de la reprise d'un coup de sabre, & ayant la moitié de ses soldats enfermés dans la calle & le reste sans armes. Après s'être rendu maître du vaisseau, il fit route pour le port le plus proche, n'ayant pour conduire son navire que le second Lieutenant du vaisseau, jenne homme plein de bonne volonté. Il n'étoit plus qu'à dix-huit lieues de la Corogne, lorsqu'il fut chassé par un corsaire de 20 canons, qui, après un second combat hors de toute égalité l'a repris & conduit en Angleterre. Il a eu un seul soldat de tué dans sa défense contre le corsaire. Les Anglois d'ailleurs sur lesquels il avoit repris le vaisseau, avoient pendant le combat forcé les sentinelles & emporté le gaillard-d'avant, ce qui le mit hors d'état de soutenir un effort bien supérieur à lui, mais dans lequel il a montré la valeur qui est toujours l'appauvage de la noblesse Française.

On a reçu par la voie de Hollande une lettre du Cap de Bonne-Espérance, en date du 20 Janvier dernier, qui contient les détails suivans.

» Le vaisseau marchand François le *Salomon*, est arrivé ici de l'Isle Maurice; il a essuyé, près du Cap, une tempête qui l'a tellement endommagé, qu'à son arrivée dans la rade, il faisoit 10 pieds d'eau; & hier il en faisoit 15. On sera obligé de le détruire. Le vaisseau le *Mentor*, de la Compagnie Hollandoise, qui retournoit en Europe, a péri dans cette même tempête. Deux matelots qui s'étoient saisis d'une pièce de la poupe, ont erré au gré des flots jusqu'au 9 qu'ils ont atteint le bâtiment

François le *Salomon*, qui les a recueillis & conduits ici. Ces deux hommes sont les seuls qui se sont sauvés de l'équipage & des passagers du *Mentor*, à bord duquel étoient embarqués M. Pierre Walckenaer, ci-devant Gouverneur & Directeur de Ternate, sa femme, ses enfans & ceux de plusieurs des principales familles établies aux Indes, & que le Capitaine s'étoit chargé de conduire en Europe. Le bâtiment François leur ayant donné avis qu'il avoit vu flotter un vaisseau Anglois tout démâté, 3 vaisseaux de guerre François, qui étoient ici, ont d'abord mis à la voile pour lui donner chasse. — Les 4 & 5 Juillet dernier, les bâtimens François le *Sirven*, les *Bons Amis* & l'*Hercule*, sont arrivés, & ont fait voile le 13 pour l'Isle Maurice. Le 3 Novembre, le *Grand Bourbon*, de la même Nation, vint jeter l'ancre dans notre rade; le 5 Décembre, le *Triton* arriva; & le 25, le vaisseau de Cartel le *Sartine*. Le 12 de ce mois, les vaisseaux de S. M. T. C. le *Brillant*, l'*Orient*, le *Flamand*, la *Consolante*, la *Subtile*, commandés par M. de Tronjoly, qui monte le *Brillant*, sont venus mouiller ici; cette escadre est partie le 6 Décembre de l'Isle Maurice, & on dit qu'elle y retournera.

Tous les ports de la Bretagne voient arriver journellement de nouvelles prises. Les Corsaires de Dunkerque & de Granville sont ceux qui se sont principalement distingués depuis 15 jours. L'*Américaine* seule a fait 4 prises qui toutes sont arrivées à bon port. Le *Duc de Coigny*, après avoir jetté 73 prisonniers à Morlaix, a été reprendre sa croisière. La Manche verra bientôt d'autres Capitaines non moins redoutables que ceux qui la maîtrisent, s'il est vrai que Paul Jones, Fabre & Cottineau se disposent à sortir de nos ports.

« La Commission pour l'examen des Réguliers ; vient d'être supprimée avant la petite Assemblée du Clergé. L'Arrêt du Conseil d'Etat , porte que les Commissaires nommés en exécution de l'Arrêt du 23 Mai 1766 , ayant représenté au Roi que l'objet de leur mission est rempli , l'ont supplié de les décharger de la surveillance que l'exécution dudit Arrêt exigeoit de leur part. S. M. , en leur témoignant sa satisfaction de leurs travaux & de leur zèle , a jugé à propos de se rendre à leur demande. Elle enjoint aux Supérieurs & Membres des Ordres & Congrégations Religieuses , de se conformer aux Constitutions , Statuts & Règlemens rédigés dans leurs Chapitres , autorisés par le Saint-Siège , & revêtus de l'autorité de S. M. Elle exhorte les Archevêques & Evêques de son Royaume d'en maintenir l'exécution ».

Aucunes des familles qui se sont présentées n'ont pu réussir à prouver qu'elles étoient parentes ou héritières de M. Dumas , mort *ab intestat* , Receveur-Général des Finances de la Généralité d'Orléans. Depuis 5 à 6 ans , la Justice a été occupée de différentes réclamations ; elles ne pouvoient manquer de se multiplier pour une pareille succession ; on l'évalue à 4 ou 5 millions , d'autant que M. Dumas avoit réuni à la grande fortune qui pouvoit se faire de son tems dans la finance , celle de son frère qui avoit été Gouverneur très-opulent de Pondichéri. Il a été jugé définitivement au Parlement que cette succession étoit ouverte par droit de deshérence ; ainsi les Procureurs ne chercheront plus à lui établir une généalogie , & ses biens tombent , selon qu'ils sont situés , aux Domaines du Roi & des Seigneurs Hauts-Justiciers.

Par exemple , la veuve d'un Président de la Chambre des Comptes va , dit-on , hériter d'une terre en Beauce de 7 à 800 mille liv. S'il avoit été bâtard , toute sa succession auroit appartenu au Roi. Le Domaine s'en seroit emparé.

» Un Jardinier qui avoit un tas de fumier dans la ruelle des Récollets , Fauxbourg Saint-Martin , en ayant voulu enlever une partie , y a trouvé enfouies 6 têtes , dont 4 d'enfans & 2 de femmes , qui sembloient y avoir été placées dès la veille. Le Jardinier a appelé ses voisins ; bientôt la populace du Fauxbourg est accourue , & il n'y a point de contes ridicules qu'elle n'ait imaginés à cette occasion. Enfin , le Châtelet est venu ; il a fait enlever ces têtes , qui ont resté long-tems à la Morne , & que personne n'a reconnues. Tout ce que l'on imagine de plus vraisemblable à ce sujet , c'est qu'elles avoient été cachées dans cet endroit par des Etudians en Chirurgie qui les avoient volées dans quelques cimetières voisins «.

» Il est arrivé ces jours derniers sur le Rhône , un de ces évènements bizarres qui méritent d'être conservés. La femme d'un batelier chargea un de ses jeunes enfans , de porter à son mari qui étoit sur la rivière une clef ; l'enfant se rend au lieu indiqué & n'y trouve plus son père qui étoit descendu plus bas : cependant le batelier qui n'étoit pas encore à terre , voit flotter sur l'eau un petit soulier ; ce bon père imaginant que le soulier qu'il voit peut servir à son enfant , va à sa rencontre & le prend , le soulier tenoit à un pied & à un enfant , c'étoit le sien : il étoit tombé dans la rivière & suivoit le courant , lorsqu'il a été retiré de l'eau par son propre père ; heureusement il n'étoit pas entièrement suffoqué , & on est parvenu à force de soins à le rappeler à la vie ; le batelier a été si frappé de cet événement malheureux , étrange & fortuné , qu'il

en a été malade. Il est aujourd'hui hors de tout danger, ainsi que son enfant.

Anne-Marguerite le Ferrand, veuve de Claude-Charles, Marquis de Guisy, ancien Capitaine au régiment du Roi, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, est morte ici dans la 84^e année de son âge.

De BRUXELLES, le 9 Mai.

LES résolutions unanimes des sept Provinces-Unies, sur les 3 points importans sur lesquels l'Europe attendoit leur avis, ont dicté celles des Etats-Généraux; elles sont de refuser les secours demandés par l'Angleterre, d'accorder des convois illimités & d'accepter avec reconnoissance l'invitation de la Russie. Quant au premier objet, le Comte de Welderen a dû recevoir des instructions & la réponse en forme de la République, que l'Angleterre n'a pas attendue pour prendre un parti. Il doit réclamer les vaisseaux sortis sous convoi, & leur renvoi sans forme ultérieure de procès, & insister de la manière la plus sérieuse sur une satisfaction & une réparation convenable d'un fait qu'on ne peut regarder que comme une attaque directe & non provoquée du pavillon Hollandois, de l'indépendance & de la souveraineté de la République.

Les mêmes lettres ajoutent que les ordres pour armer des vaisseaux ont été expédiés & s'exécutent avec beaucoup d'activité. Les

Etats-Généraux sont entrés en conférence avec le Prince de Gallitzin, Ambassadeur de Russie, au sujet de la proposition de la Souveraine. Il s'agit de savoir à présent comment l'Angleterre se tirera de l'embarras dans lequel elle s'est jetée elle-même. Rien ne contraste mieux avec sa conduite injuste & tyrannique que celle de la France & de l'Espagne; leur modération & leur équité font mieux ressortir le despotisme Britannique, & ne peuvent que finir par soulever entièrement l'Europe contre une Puissance qui ne cesse de se permettre les procédés les plus révoltans, & qui ensuite accuse ses ennemis de projets ambitieux, & cherche à détourner souvent les défiances qu'elle seule doit inspirer.

» Quoique tout semble faire présumer, écrit-on de la Haye, que les différends qui se sont élevés entre cette République & la Cour de Londres, pourroient avoir des suites sérieuses, cependant on ne perd pas tout-à-fait l'espoir de les voir terminer à l'amiable. Les Ambassadeurs respectifs ne font encore nulles dispositions pour se retirer; & la Cour de Londres s'est contentée des ordres qu'elle a envoyés aux Capitaines de ses vaisseaux & aux corsaires, sans publier encore le règlement qu'elle annonce dans sa déclaration. Il est tout simple que ce règlement ne soit pas facile à rédiger; il est très-délicat. S'il n'est pas aussi sage, aussi modéré, aussi juste que ceux qui ont été publiés en France & en Espagne relativement au commerce & à la navigation des neutres, il excitera un cri général; & s'il l'est, c'est avouer tacitement que jusqu'à présent on s'est mal conduit; on a usurpé des droits qu'on n'avoit pu détruire soi-même, cette suprématie maritime à la-

quelle on est si attaché, & qui est anéantie quand l'Europe le voudra «.

Selon des lettres de Londres, le Ministère, pour manifester son inclination à la paix, a fait, dit-on, faire des ouvertures à la Cour de Versailles; on ajoute qu'elles sont fondées sur les instructions de M. Adams, Ministre du Congrès Américain, qui est venu en France pour ne pas retarder la paix quand on voudra y travailler. Plusieurs Puissances, s'emploient, dit-on, vivement pour cet effet; mais l'indépendance de l'Amérique, ce motif fatal auquel les oreilles du Ministère Britannique ne peuvent s'accoutumer encore, continue d'être le principal & peut-être l'unique obstacle qui arrête l'effet de ces négociations.

Il a été conclu entre la France & l'Autriche un traité de limites des Etats respectifs des deux Puissances dans le Pays-Bas: ce traité est du 18 Novembre de l'année dernière.

On lit dans un papier public l'article suivant, que nous transcrivons tel que nous le trouvons.

« Il passe pour constant que la Reine de Portugal a ordonné la révision de tous les procès, & de toutes les contestations qu'on a intentées aux Jésuites sous le règne de son père. On prétend que les persécutions qu'ils ont essuyées, les calomnies dont on les a chargés, sont l'ouvrage d'une cabale puissante qui les a fait succomber. Il sera cependant difficile à la nouvelle Administration de les excuser entièrement; & si elle cherche à réhabiliter la mémoire de quelques individus, il est douteux que la Société bien éteinte en retire aucun profit «.

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

DANEMARCK.

De COPENHAGUE, le 18 Avril.

LE Roi, par une Ordonnance en date du 22 du mois dernier, a établi un droit que doivent payer tous ceux qui passeront sur des paquebots de ce port à Lubeck, tant pour leurs personnes que pour leurs effets. Les enfans au-dessous de 12 ans, les pauvres & les compagnons artisans qui viendront travailler dans cette ville, sont exempts de ce droit. Les Navigateurs venant de Lubeck répondront du payement.

Il n'y aura plus de flottille de vaisseaux de guerre & de frégates en station à Frideric-Waren, en Norwège, comme cela se pratiquoit depuis 5 ans. L'Amiral Fitcher qui avoit le commandement de cette flottille, a ordre de revenir ici. L'attelier & les galères du lieu seront commandés à l'avenir par un simple Capitaine.

Les vaisseaux qui doivent être de garde l'été prochain, sont les suivans. Dans le Sund, le *Groenland*; dans cette rade le
20 Mai 1780. e

Cheval-Marin , & au Balt , la hourque le *Femern*.

On vient d'apprendre que le vaisseau du Capitaine Roaberg, d'Istadt, allant de Stockholm à Dublin, chargé de fer, a péri corps & biens près de Marstrand.

Le bâtiment du Capitaine With, destiné pour la Chine, a fait voile pour la mer du Nord, le 26 du mois dernier. On apprend d'Helsingor qu'il y est arrivé le 2 de ce mois 62 bâtimens de la mer du Nord, parmi lesquels on compte une frégate Angloise de 28 canons venant de Hull, avec un convoi de 32 voiles sur leur lest, allant dans la Baltique pour faire des chargemens.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 20 Avril.

LE Comte Ogrodzki, Grand-Secrétaire de la Couronne, vient de se démettre pour raison de santé, de sa charge de Secrétaire du Conseil Permanent pour le département des affaires étrangères; le Roi a nommé le Comte de Mnizcek, Grand-Secrétaire de Lithuanie pour le remplacer.

Plusieurs de nos Magnats se disposent à se rendre en Lithuanie pour aller présenter leurs hommages à l'Impératrice de Russie pendant le séjour qu'elle y fera. On compte dans leur nombre le Comte de Braniki, Grand-Général de la Couronne, le Général Prince Stanislas Poniatowski, & le Baron de

Cocceji, chef des gardes de la Couronne. Plusieurs autres se rendront à Léopold pour s'acquitter du même devoir auprès de l'Empereur. Le voyage des deux Souverains, & l'entrevue qu'ils doivent avoir, font ici le principal objet de l'attention publique. Le Prince de Gallitzin, Envoyé de l'Impératrice de Russie à la Cour de Vienne, accompagnera, dit on, l'Empereur, & les principaux Seigneurs qui se trouveront à la suite de l'Impératrice de Russie, sont le Prince Potenkin, le Comte Iwan de Czernicheff, le Prince Dolgorucki & le Comte de Stroganow.

Selon les lettres de Czaflaw, il est arrivé successivement dans les environs de cette place plusieurs détachemens de troupes Prussiennes, tant de cavalerie que de hussards, chargés, dit-on, d'acheter des chevaux. Mais comme le nombre s'en est accru jusqu'à 5400 hommes, & que même il augmente journellement, on pense que ces troupes doivent servir à veiller à la tranquillité de la Diète qui doit s'assembler dans peu de tems. Leurs quartiers s'étendent depuis Dubno en Wolhynie, jusqu'à Ostrog dans l'Ukraine.

On voit ici des copies d'une lettre du Comte de Stackelberg, Ambassadeur de Russie, au Nonce du S. Siège, concernant les ex-Jésuites conservés dans la Lithuanie Russe.

» La protection efficace (y est-il dit) que l'Impératrice a accordé en tout tems aux Individus de l'E-

glise Romaine , a dû convaincre la Cour de Rome des favorables intentions de S. M. I. pour son intérêt, & particulièrement depuis le moment de la réunion de la Russie-Blanche avec les autres Etats. C'est dans ce moment même, que S. M. I. ayant voulu mettre un ordre convenable, tant dans les affaires spirituelles que civiles de ces Provinces, & ne respirant que la tolérance & la concorde, n'a pas voulu qu'on gênât la liberté de conscience de ses sujets, en conservant les privilèges accordés de nouveau aux Ecclésiastiques & Ordres réguliers, ainsi qu'aux Instituts formés pour l'éducation de la Jeunesse. La jouissance de ces privilèges dépendoit uniquement de leur fidélité inviolable & de l'observation des devoirs imposés à des sujets fidèles, & tant qu'ils en donneront des preuves, ils pourront mettre leur confiance dans la parole sacrée de S. M. I. Jusqu'à ce moment les sujets Catholiques-Romains s'y sont conformés, & principalement en ce qui regarde l'éducation de la jeunesse : mais comme cette éducation a été confiée aux soins des Ordres Réguliers, & le Gouvernement ayant remarqué avec beaucoup de satisfaction le zèle qu'ils ont fait paroître dans leurs travaux ; seroit-il juste de priver les sujets de la Russie-Blanche d'un établissement si précieux ? Ce qui arriveroit néanmoins, s'il falloit expulser de l'exercice de leurs fonctions des Religieux qui travaillent pour le bien public. Or, comme tout Gouvernement indépendant n'est tenu de rendre à qui que ce soit aucun compte de ce qu'il juge à propos de faire envers des individus qui lui paroissent de quelque utilité pour ses vues, l'Impératrice ne peut admettre aucune idée étrangère sur ce qui concerne le bien-être de son Empire, & puisqu'elle a honoré de son approbation tout ce que l'Evêque de la Russie-Blanche a établi à l'avantage de l'éducation de la Jeunesse, S. M. I. a reconnu par-la que l'Edit de ce Prélat, loin de reaffermer quelque chose de

préjudiciable, ne contient au contraire que des réglemens d'économie, revêtus de l'approbation de S. M. I. & qui tendent à l'avantage de ses sujets Catholiques-Romains. Enfin, ce Prélat est-il moins rempli de zèle pour ce qu'il doit à la Cour de Rome, parce qu'il témoigne sa reconnoissance pour la protection efficace & publique dont il jouit, & dont il tâche de mériter la conservation par l'exercice de toutes les vertus qui distinguent un bon Pasteur de l'Eglise ? — Telles sont les qualités qui lui ont acquis la bienveillance de sa Souveraine, & qui se rendent très-digne d'être recommandé à la bonté de S. S. «

A L L E M A G N E.

De V I E N N E, le 26 Avril.

L'EMPEREUR est parti ce matin; l'Archiduchesse Christine, le Duc Albert, étoient arrivés ici de Presbourg hier, pour prendre congé de S. M. I. qui a pris sa route sur Brunn, pour se rendre en Gallicie. Elle est accompagnée du Général-Major Comte de Braun, d'un des neveux du Feld-Maréchal Comte de Laschy, & des Colonels Zehnter & Lang.

Un courrier arrivé ici le 20, nous a apporté la nouvelle que le 12 de ce mois, la Reine des Deux-Sicules est accouchée heureusement d'un Prince. Le 23 il y a eu à cette occasion grand gala à la Cour; la grande salle a été magnifiquement illuminée, & tous les Ambassadeurs & Ministres des Cours étrangères y sont allés faire leurs complimens de félicitation à LL. MM. II.

glise Romaine , a dû convaincre la Cour de Rome des favorables intentions de S. M. I. pour son intérêt, & particulièrement depuis le moment de la réunion de la Russie-Blanche avec ses autres Etats. C'est dans ce moment même , que S. M. I. ayant voulu mettre un ordre convenable , tant dans les affaires spirituelles que civiles de ces Provinces , & ne respirant que la tolérance & la concorde , n'a pas voulu qu'on gênât la liberté de conscience de ses sujets , en conservant les privilèges accordés de nouveau aux Ecclésiastiques & Ordres réguliers , ainsi qu'aux Instituts formés pour l'éducation de la Jeunesse. La jouissance de ces privilèges dépendoit uniquement de leur fidélité inviolable & de l'observation des devoirs imposés à des sujets fidèles , & tant qu'ils en donneront des preuves , ils pourront mettre leur confiance dans la parole sacrée de S. M. I. Jusqu'à ce moment les sujets Catholiques-Romains s'y sont conformés , & principalement en ce qui regarde l'éducation de la jeunesse : mais comme cette éducation a été confiée aux soins des Ordres Réguliers , & le Gouvernement ayant remarqué avec beaucoup de satisfaction le zèle qu'ils ont fait paroître dans leurs travaux ; seroit-il juste de priver les sujets de la Russie-Blanche d'un établissement si précieux ? Ce qui arriveroit néanmoins , s'il falloit expulser de l'exercice de leurs fonctions des Religieux qui travaillent pour le bien public. Or , comme tout Gouvernement indépendant n'est tenu de rendre à qui que ce soit aucun compte de ce qu'il juge à propos de faire envers des individus qui lui paroissent de quelque utilité pour ses vues ; l'Impératrice ne peut admettre aucune idée étrangère sur ce qui concerne le bien-être de son Empire , & puisqu'elle a honoré de son approbation tout ce que l'Evêque de la Russie-Blanche a établi à l'avantage de l'éducation de la Jeunesse , S. M. I. a reconnu par-là que l'Edit de ce Prélat , loin de renfermer quelque chose de

préjudiciable, ne contient au contraire que des réglemens d'économie, revêtus de l'approbation de S. M. I. & qui tendent à l'avantage de ses sujets Catholiques-Romains. Enfin, ce Prélat est-il moins rempli de zèle pour ce qu'il doit à la Cour de Rome, parce qu'il témoigne sa reconnoissance pour la protection efficace & publique dont il jouit, & dont il tâche de mériter la conservation par l'exercice de toutes les vertus qui distinguent un bon Pasteur de l'Eglise? — Telles sont les qualités qui lui ont acquis la bienveillance de sa Souveraine, & qui se rendent très-digne d'être recommandé à la bonté de S. S. "

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 26 Avril.

L'EMPEREUR est parti ce matin; l'Archiduchesse Christine, le Duc Albert, étoient arrivés ici de Presbourg hier, pour prendre congé de S. M. I. qui a pris sa route sur Brunn, pour se rendre en Gallicie. Elle est accompagnée du Général-Major Comte de Braun, d'un des neveux du Feld-Maréchal Comte de Laschy, & des Colonels Zehnter & Lang.

Un courrier arrivé ici le 20, nous a apporté la nouvelle que le 12 de ce mois, la Reine des Deux-Siciles est accouchée heureusement d'un Prince. Le 23 il y a eu à cette occasion grand gala à la Cour; la grande salle a été magnifiquement illuminée, & tous les Ambassadeurs & Ministres des Cours étrangères y sont allés faire leurs complimens de félicitation à LL. MM. II.

On écrit de Péterwaradin , qu'il y vient beaucoup d'émigrans de la Turquie ; le jour de Pâques , il en arriva près de Zemlin 23 familles à la fois qui , après la quarantaine ordinaire , s'établiront toutes sur le territoire Impérial.

Il vient de partir deux Commissaires Impériaux pour Cinq-Eglises où ils sont chargés de remettre solennellement les patentes qui l'ont érigée en ville libre , & d'y faire des réglemens relatifs à l'économie & à la prompte administration de la justice.

De H A M B O U R G , le 28 Avril.

LES lettres de Stokholm ne parlent point encore de la résolution que la Cour de Suède a prise relativement aux propositions d'une neutralité armée faite par la Russie. On ne doute pas cependant qu'elle ne soit déjà entrée ou du moins résolue d'entrer dans cette alliance si intéressante & si respectable , & dont le but doit être d'un si grand avantage pour toutes les Puissances commerçantes de l'Europe. Ces lettres portent seulement que le bruit général est que le Roi fera cet été un voyage à Stralsund & peut-être à Aix la Chapelle & Spa.

On écrit de Copenhague que cette Cour est décidée à entrer dans la neutralité armée ; on a vu pendant plusieurs jours des couriers partir de cette Ville pour Pétersbourg ; quoiqu'il ne soit pas encoré question de préparatifs qui annoncent quelque armement conti-

dérable sur mer, il a cependant été fait défense dans tous les Ports du Royaume d'y employer pour le commerce, jusqu'à nouvel ordre, aucun des matelots de la marine royale; l'ordre a été en même-tems expédié à tous les Gouverneurs des Forts situés le long des Côtes, de ne pas permettre que les vaisseaux qui portent le pavillon des Puissances en guerre commettent aucunes hostilités à la portée du canon de ces Forts.

On mande de Kœnisberg que le bruit s'y répand que le Prince Henri de Prusse se rendra aussi à Mohilow, dans la Russie blanche, où l'Impératrice doit arriver dans le mois de Mai prochain. Le but de ce voyage est, dit-on, de conférer avec cette Souveraine sur différens objets très-importans.

Suite de la Lettre du Roi de Prusse à son Grand-Chancelier.

» Quoiqu'il en puisse être, nous voulons & ordonnons par la présente, qu'il soit enjoint généralement à tous les Juges de nos tribunaux, d'entendre les plaintes des parties litigantes, de s'enquérir & de prendre une exacte connoissance de leur différend, des causes qui y ont donné lieu, ainsi que des preuves qu'elles peuvent alléguer pour établir leur droit, afin qu'en qualité de consultants, ils puissent essayer, par une décision préliminaire, conforme aux loix du pays, de mettre d'accord les plaideurs, ou les porter à un accommodement amiable. Nous sommes assurés d'avance qu'en suivant religieusement cette méthode, on coupera racine à une infinité de procès, uniquement parce que les parties seront éclaircies sur leurs véritables intérêts, sur la nature & la vraie situation de leur cas litig-

gieux. Ce n'est point que nous entendions par - là priver les parties de l'assistance amicale d'un Avocat, d'un Jurisconsulte entendu, durant la plaidoirie & la poursuite de leur cause : nous jugeons au contraire qu'il est d'une nécessité indispensable d'en enjoindre un, tant au demandeur qu'au défendeur, pour servir d'aide & de conseil, pour redresser même tout Juge & le ramener à son devoir, s'il arrivoit que celui - ci, soit par négligence, soit par esprit de partialité, ou par défaut d'intelligence, s'en écartât & voulût faire violence aux loix.

» Mais, pour que cette nouvelle espèce d'Avocats ne dégénère point, pour qu'ils remplissent leur devoir sans relâchement, & ne marchent point sur les brisées des autres, il faut aller à la source du mal, empêcher qu'ils ne soient plus engagés par intérêt à retarder, traîner en longueur & multiplier les procès, il faut leur présenter une autre perspective de fortune. Pour cet effet, nos Référendaires, suivant notre nouveau plan d'administration de Justice, seront principalement employés dans l'examen des cas litigieux, sous les yeux des Conseillers, auxquels ils serviront d'aides & d'assistans. Ceux d'entr'eux qui se distingueront dans les occasions par leur capacité & leur intelligence, seront conservés & avancés aux Offices d'Avocats qu'on nommera mieux à l'avenir *Aides-Conseillers*, ou *Conseillers-Assistans*. C'est dans ce poste qu'ils doivent jouir, de même que les Conseillers de nos Collèges, d'un appointement fixe qui sera pris sur les honoraires provenant des causes qu'ils auront défendues, pour quels honoraires on établira une caisse particulière. Ce sera aussi dans leur classe qu'on choisira désormais tous les Conseillers pour nos tribunaux supérieurs de Justice. Comme il est à présumer que parmi le grand nombre d'Avocats actuels on ne pourra trouver que très-peu de sujets capables & dignes d'être élevés au grade de

Conseillers de Collège, nous voulons que ceux dont la conduite sera trouvée irréprochable, soient pourvus de manière ou d'autre, soit aux magistratures des villes ou aux autres Tribunaux inférieurs. Quant aux individus sans talens & sans mœurs ceux-là ne méritent aucune attention.

» Enfin, pour ce qui concerne nos loix mêmes, l'usage établi qui veut qu'elles soient écrites en une langue inconnue & inintelligible à ceux qui ont le plus grand intérêt à les entendre, comme devant leur servir de règle pour se bien conduire, est, quoiqu'on en puisse dire, contraire à l'équité & à la saine raison. Une chose qui ne choque pas moins le sens commun, c'est que dans un Etat libre où le Souverain est reconnu le seul Législateur, on souffre des loix qui, par leur obscurité, leur ambiguïté, ont donné lieu à de fréquentes disputes, à de vifs débats parmi les Jurisconsultes, pour savoir si ces mêmes loix ont jamais existé, ou si elles ont jamais été en vigueur. Il faut donc que vous apportiez une attention & une application particulières à ce que toutes les loix faites pour nos Etats soient mises à la portée & à l'entendement de nos sujets; qu'elles soient rédigées en leur langue, complètement recueillies & expliquées aussi clairement qu'il sera possible. Mais comme plusieurs de nos Provinces ont leurs us & coutumes particuliers qui ont passé en force de loi, il faudra nécessairement en faire une compilation & une collection exacte, pour les consigner dans un code séparé où la différence des droits coutumiers de chaque province sera distinctement & fidèlement énoncée.

» Quoique le code Justinien qui, comme l'on sait, est une collection des loix anciennes, ainsi que des décisions juridiques faites par différens Jurisconsultes, ne contienne, pour la plupart, que des loix & des formalités anciennes, abolies par le

non-usage , & ne convenant plus aux circonstances de notre tems ; qu'il soit rempli de contradictions grossières , l'on ne pourra cependant le rejeter & le bannir entièrement de nos Tribunaux , attendu que depuis plusieurs siècles il a formé & forme encore aujourd'hui le corps des loix civiles chez plusieurs Nations européennes. Mais en l'abrégéant , en n'en tirant que l'essentiel , ce qui est conforme à la loi naturelle , & convenant aux circonstances du tems ; en supprimant tout ce qui est inutile , & en y substituant les loix du pays , on formera un éode subsidiaire de loix , auquel les Juges pourront avoir recours dans toutes les occasions où le défaut de nos loix pourra leur faire naître des doutes ou partager leurs opinions. Il faut observer , en passant , au sujet de nos anciens Législateurs , que quoiqu'ils aient épuisé toutes les subtilités de la Jurisprudence , ils semblent néanmoins avoir perdu de vue le véritable but que doit avoir un Législateur , celui d'aviser aux moyens par lesquels on peut éviter & prévenir la concurrence d'où naissent les différens. En effet , tout le monde sait à quelle infinité de chicanes & de contestations l'ignorance , la précipitation & le défaut de clarté dans l'expression de la part des parties contractantes peut donner lieu : or , on prévient certainement tous ces inconvéniens , en statuant que tout contrat d'achat ou de vente , pour avoir la qualité d'authenticité requise , seroit passé devant un tribunal de justice , & que les Juges auroient attention à ce que ces actes fussent passés dans la meilleure forme judiciaire. Toutes querelles entre les citoyens doivent être comptées au nombre des maux qui affigent la société : la meilleure loi est donc celle qui les prévient.

» Si la réforme des loix & de l'administration de la Justice que nous nous proposons de faire dans nos Etats , réussit , comme nous ne doutons aucune-

nient de son heureux succès , nous prévoyons en même tems que la plupart de nos graves Docteurs , les choses étant simplifiées à ce point , perdront leur latin , ainsi que cet air mystérieusement savant qu'ils savent affecter , & que le corps entier des Avocats actuels rentrera dans son néant ; mais nous croyons soulager par là nos peuples d'une charge d'autant plus incommode , qu'aucun autre moyen n'étoit capable de l'alléger. Les arts , le commerce , les manufactures y gagneront également en attirant plus de sujets habiles qui s'y adonneront. Au reste , l'exécution d'un projet aussi important que celui dont nous venons de vous charger , ne pouvant être l'ouvrage d'un seul homme , il faudra chercher à vous associer des sujets doués des éminentes qualités pour ce travail , en former un Collège permanent & partager entr'eux l'élaboration des différens objets relatifs à la Jurisprudence. En outre cette Commission législative servira à suppléer dans la suite à tous les défauts , au manque de précision & aux ambiguïtés des loix qui pourroient être glissées dans la rédaction du nouveau Code , ainsi qu'à éclaircir les doutes & à lever toutes les difficultés des questions litigieuses qu'on leur opposera. Cependant , le cas où l'on jugeroit nécessaire de faire un changement notable , quelque nouvel abolissement essentiel , cette réforme ne se fera qu'avec l'approbation unanime de la susdite Commission législative , présidée par vous , & après que vous nous en aurez fait votre rapport : du reste , nous ne voulons & ne permettrons point qu'aucun Juge , aucun de nos Collèges , ni qu'aucun de nos Ministres d'Etat , s'arrogé le pouvoir d'interpréter , d'étendre ou de restreindre le sens de nos loix ; mais qu'ils aient à s'en rapporter uniquement à cet égard aux décisions du Collège ci-dessus nommé. Enfin en vous chargeant de l'exécution de cet important ouvrage , en vous invitant à l'examiner & à y réfléchir

chir mûrement, nous vous donnons l'assurance de vous défendre & de vous maintenir constamment contre toutes les cabales, toutes les factions qui pourroient s'élever contre vous & vous accordons toute notre protection, ainsi que notre affection royale «.

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 30 Avril.

- LE 11 de ce mois il est entré ici un corsaire Anglois ; on n'a pas tardé à apprendre que c'est celui qui a maltraité la frégate Suédoise l'*Illerim*. Il dit pour s'excuser qu'il n'auroit point fait feu si on n'avoit pas fait à ses questions une réponse qui l'autorisoit à des hostilités ; on ne doute pas que cette affaire n'ait des suites, & à présent que le corsaire est connu il pourra être examiné, & puni comme il mérite de l'être, lorsque la Cour de Suède aura porté des plaintes.

On dit que le Ministre de S. M. B. à Naples a présenté à cette Cour un Mémoire, par lequel il demande pour sa Nation deux Ports francs, où les vaisseaux puissent entrer avec leurs prises, les vendre & s'y approvisionner.

Selon une lettre de Smyrne, en date du 23 du mois dernier, il y est arrivé une lettre de l'Ambassadeur de France à Constantinople, adressée au Consul de sa Nation à Smyrne, pour qu'il ait soin qu'on ne mette aucun obstacle à l'arrivée d'un navire Hollandois, qu'un corsaire François avoit forcé de se ré-

fugier dans le port de Forchie. Des avis ultérieurs nous informent que ce bâtiment est entré ensuite sans empêchement dans le port de Smyrne.

Des lettres de Constantinople , du 3 Mars, font mention d'un tremblement de terre arrivé à Tauris , Capitale de la Province d'Adherbigian en Perse ; on dit qu'il a été plus terrible que celui qu'on y éprouva en 1651, & s'il faut s'en rapporter aux premières relations que souvent la frayeur exagère , cette Ville , qui contient 15000 maisons & beaucoup de magasins de commerce , n'offre plus que des ruines , puisqu'on compte que sur 100 maisons à peine en est-il resté 2. Un grand nombre de citoyens a été enveloppé dans ce désastre.

» On écrit de Messine en Sicile, le 2 du mois dernier, qu'on vient d'y éprouver pendant plusieurs jours , par de vives secousses de tremblement de terre , les allarmes les plus fortes , & qu'on n'y est pas encore exempt de toute crainte. Ce fléau s'est d'abord manifesté dans les hauteurs de Lipari par l'explosion du volcan de cette Isle , qu'a suivi de près un tremblement de terre , dont le mouvement , d'abord vertical , s'est étendu ensuite horizontalement du Nord au Sud , & a duré 6 à 7 secondes. Le 28 du mois précédent , à minuit 20 minutes , la même explosion a été suivie d'une autre secousse momentanée & sans ondulation , à laquelle deux autres mouvemens de même nature , mais moins forts , ont succédé. A 2 heures trois quarts & à 5 heures & demie du matin , la répétition successive & fréquente de cette convulsion de la terre , a fait abandonner la ville aux habitans , dont les uns se sont construit , sur l'esplanade de la citadelle , des baraques & les autres des

rentes où il ont campé jusqu'au premier de ce mois. Comme on ressent toujours quelque mouvement extraordinaire sous le sol, & qu'on sait que non-seulement le volcan de Lipari jette encore une fumée très-épaisse, mais qu'il sort aussi de l'Etna un retentissement souterrain, qui présage, dit-on, une éruption soudaine, on ne se rassurera ou l'on ne prendra un parti quelconque, qu'au retour des personnes qu'on a envoyées pour observer l'un & l'autre de ces gouffres de feu «.

» Les dommages qu'ont causés les divers tremblemens de terre dont on vient de parler, ont été proportionnés à la solidité du sol & des édifices. Messine a peu souffert, parce que son terrain sablonneux a fait moins de résistance, & parce que la plus grande partie de la ville est bâtie sur pilotis. Ils ont renversé au contraire des Eglises & plusieurs maisons à Roccalumera, Tavermina, Jaci d'Aquila & sur les montagnes qui ferment cette vallée, dont le sol est de pierre dure & de matière calcaire. Il n'y a eu à Catania que quelques maisons endommagées, & l'on attend des nouvelles des endroits plus éloignés. Les mêmes secousses se font sentir sur toute la côte de Calabre, parallèle à la Sicile, & elles y ont produit à-peu-près les mêmes effets «.

E S P A G N E.

De CADIX, le 21 Avril.

LA flotte & l'armée sont toujours dans cette baie, mais prêtes à partir : en voici un état fort exact.

Première division. Le *St-Louis* de 80 canons, D. Joseph Solano, Chef-d'escadre, D. J. Ant. Camino, Capitaine de Pavillon; *St-Augustin* de 70 D. Juan Salavarna, Brigadier; *Arrogante* de 70, D. Felippo Lopez Carrizosa, Capitaine de vaisseau; *St-François*

de Paule, D. Domingo Grandellana, Capitaine de vaisseau; *Gallardo* de 70, D. Joseph Zavala; *Astuto* de 64, de Stanislao Velasco. Ces deux derniers sont Capitaines de frégates.

Deuxième division. St-Nicolas de 80, D. Juan Tomaseo, chef-d'escadre; D. F. Morales, Capitaine de Pavillon; *St-François d'Assise* de 70, D. Joseph Domas; *St-Gennaro* de 70, D. Felix Texada; *Velasco* de 70, D. Sant Jago Munnos de Velasco; *Dragon* 64, D. Pedro Autran; *Guerrero* de 70, D. Sidel de Eslaba.

Frégates. Ste-Cecile & Ste-Rosalie de 34, D. Augustin Moncada & D. Ant. Talon; *l'Andalous*, chambequin de 30, D. Magdorel; *St-Gilles*, paquebot de 16, D. Juan Aguirre; *Cornouailles*, lougre, D. Ant. Vatezabel.

Les vaisseaux de commerce & de transport sont au nombre de 83 sur lesquels on a embarqué les régimens suivans. Du Roi, de la Couronne, de Sozia, de Guadalaxara, d'Hibernia, d'Arragon, de Flandres; formant 14 bataillons de 8 Compagnies de fusiliers, de 80 hommes chacune, & d'une Compagnie de grenadiers; il faut y ajouter le deuxième régiment de Catalogne, formant 2 bataillons de 8 Compagnies de fusiliers & de 100 grenadiers; en tout 11,460 hommes, y compris une Compagnie de 100 artilleurs.

On n'est pas sans inquiétude sur le vaisseau de ligne le *St-Laurent*, que l'on fait avoir débouqué le 16 pour venir ici, & qui n'a pas encore paru. Le tems n'a pas été assez mauvais pour le forcer de gagner le large.

Nous avons appris ce matin que 2 vaisseaux de ligne Anglois & 2 frégates, qui étoient mouillés à Gibraltar, en appareillèrent hier; D. Barcelo mit sur le champ à

leur poursuite ; vaisseaux de ligne. Les frégates de la côte ont donné plusieurs avis aujourd'hui : nous saurons ce soir ce qu'ils ont annoncé , & si la division de Barcelo a pu joindre les ennemis.

La dernière Gazette de Madrid contient un supplément très-étendu , offrant le détail des opérations exécutées contre les Anglois sur la côte de Campêche depuis le 2 Août jusqu'au 5 Novembre de l'année dernière , & la relation de la prise & de la reprise d'Omoa. Les ennemis ont été entièrement chassés de la Province de Campêche , où tous les établissemens qu'ils avoient ont été détruits. On a fait un grand nombre de prisonniers , & enlevé 307 esclaves.

Les Anglois avec un vaisseau de 50 canons , deux frégates de 36 & une goëlette de 18 , mouillèrent le 23 Septembre à Golfo-Dulce , près du fort St-Philippe de Castille ; leurs chaloupes allèrent reconnoître les magasins placés sur les bords de la rivière , où l'on dépose ordinairement les effets du commerce d'Europe ; mais ils n'y trouvèrent rien. Le Gouverneur de Guarimala avoit , dès la déclaration de guerre , fait transporter toutes les marchandises dans l'intérieur du pays ; elles valoient un million & demi de piastras. Les deux frégates du commerce de Cadix s'étoient réfugiées à Omoa. On ne put avertir le Commandant de ce fort de se tenir sur ses gardes ; la mer n'étoit pas libre , & le chemin par terre impraticable à cause des montagnes inaccessibles qui s'élèvent entre St-Philippe de Castille & Omoa. Le Gouverneur de la Province , mettant à profit le peu de ressourcces qu'il pouvoit retirer d'une Province ruinée par les tremblemens de terre qui avoient détruit sa capitale , qui , depuis peu d'années avoit été le théâtre des calamités les plus affreuses , prit ses

mesures de manière à être en état de repousser l'ennemi, ou du moins de lui fermer l'entrée de l'intérieur du pays, s'il réussissoit à s'établir dans quelques ports le long de la côte. C'étoit l'unique parti qu'il avoit à prendre dans les circonstances où il se trouvoit, parce qu'en renforçant la garnison du château de St-Fernand d'Omoa, il n'auroit fait que sacrifier la meilleure partie des troupes de la Province dans un lieu où l'air est mortel, & se priver des troupes qui lui restoient pour empêcher les ennemis de pénétrer plus loin, à l'aide des sauvages Mosquitoes & Zambos. En gardant les défilés & les sentiers inaccessibles qui séparent les côtes & l'intérieur du pays, il étoit impossible à une armée ennemie, quelle que fût sa force, d'en tenter la conquête. La prise d'Omoa ne devoit pas inquiéter, parce que les Anglois ne pouvoient le garder faute de moyens de se fournir des vivres que par mer, & qu'ils auroient fini par l'évacuer, forcés par les maladies & la disette. Ils s'en emparèrent en effet, mais ils ne le durèrent qu'à la désertion des Nègres, qui, entendant crier aux armes, au lieu de venir repousser l'ennemi, forcèrent les portes du château, & s'échappèrent en laissant seuls les Officiers & Soldats Espagnols. Les Anglois ne firent de prise importante que celle des deux vaisseaux de Cadix; elle l'étoit moins qu'ils ne l'ont publié; s'ils contenoient encore quelques effets précieux, ils n'y étoient restés que par la désobéissance des Capitaines, qui, n'écoutant que leur intérêt, n'exécutèrent pas l'ordre positif qui leur avoit été donné de laisser leur cargaison à St-Philippe. Le Président de Guatimala ne tarda pas à accourir aussi-tôt qu'il eut reçu la nouvelle de la prise d'Omoa. Il s'y rendit par un chemin de 80 lieues & très-difficile, avec 54 hommes d'un bataillon d'Infanterie, 99 Dragons, 318 Miliciens, 80 exilés du Préside de

la capitale, & 60 Nègres esclaves. Les Anglois finirent par évacuer le fort & se retirèrent avec leurs vaisseaux par la mer qui étoit libre.

Le décret suivant de S. M. donné au Pardo, le 5 de ce mois, est trop intéressant pour que nous ne le transcrivions pas tout entier.

« J'ai toujours désiré de soulager mes chers peuples, & pour les rendre heureux j'ai profité de tous les moyens qui m'ont été proposés & qui se sont présentés; aujourd'hui que l'heureuse naissance de l'Infant m'est une nouvelle preuve de la protection visible que le Tout-Puissant accorde à ma Personne, à ma Famille & à tous ces Royaumes; ma volonté royale seroit de donner du soulagement à mes fidèles sujets par la diminution & même par l'affranchissement de leurs charges, si la guerre avec la Grande-Bretagne ne m'occasionnoit des dépenses qui me forcent de faire usage de toutes les ressources que l'amour éprouvé de mes sujets peut offrir & fournir pour leur propre défense & pour le soutien de l'honneur & des droits de cette Monarchie. Nonobstant une position aussi épineuse, j'ai considéré que les besoins & les calamités de la guerre, devant tôt ou tard avoir un terme, ce seroit une chose très-convenable & digne de ma prévoyance paternelle, que de me procurer d'avance tous les renseignemens, examens & connoissances qui tendent à secourir mes peuples, & à les soulager de leurs peines passées, sans aucune perte de tems dès que l'heureux moment de la paix se manifestera. Pour cet effet, j'ai résolu que dans chaque capitale de Province de ces Royaumes vous formiez une assemblée composée de l'Intendant & Contador, d'un Régidor ou Officier de la Maison de Ville que celle ci nommera, d'un Particulier zélé & intelligent choisi parmi le Peuple & nommé par la Société écono-

mique où il s'en trouvera, & à son défaut, par le Corréridor, & de l'Administrateur-Général des revenus; lesquels convoqués pour être entendus quand il sera jugé à propos par le Procureur-Syndic & le Procureur fondé, s'assembleront une fois au moins chaque semaine, & examineront mûrement & à fond si, d'après la population, les productions, le commerce & l'industrie des Peuples de la Province, leur progrès, leur accroissement ou leur déclin; & l'état & la forme de leurs contributions, il convient de faire pour le présent dans lesdites contributions quelque variation, subrogation ou diminution particulière, soit dans la substance ou dans la forme, ayant pour objet de combiner autant qu'il est possible le soulagement de mes Sujets de ces Provinces, relativement aux circonstances où ils se trouvent, avec les obligations de la Couronne & le paiement de ses dettes & engagements, sans préjudice de ce qu'en suivant la règle générale il me sera proposé dans son tems par mon Conseil des Finances & la Chambre de l'unique contribution. Ils examineront aussi séparément les moyens qu'il y auroit pour former deux fonds de secours, l'un pour encourager & étendre l'agriculture & pour soutenir les Laboureurs malheureux; & l'autre pour le même objet par rapport aux Arts & aux Fabriques, c'est-à-dire, pour augmenter leur nombre & faciliter leur perfection & leur débit par le moyen du commerce, proposant les idées, les ressources & les règles de toute espèce qui s'offriront à eux pour cet objet, & qu'ils feront passer successivement par vos mains sans attendre la conclusion des trois points dont il s'agit, d'autant qu'ils seront tenus d'envoyer séparément leurs avis motivés tout au long sur chacun de ces points, dès qu'ils seront en état. De cette manière on examinera

aussi successivement les expédiens de cette nature dans l'assemblée d'Etat, & vous me rendrez compte de ces avis au sujet de ces expédiens, pour que je prenne la résolution qui convient. C'est ce que je vous fais connoître pour que vous le mettiez à exécution; & vous expédiez les ordres nécessaires à cette fin.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES, le 6 Mai.

LES dernières nouvelles de l'Amérique font attendre avec impatience celles qui doivent les suivre; en attendant qu'elles arrivent nous placerons ici l'apperçu politique suivant, qui donnera une idée de l'impression qu'elles ont faites & de l'état d'anxiété de la Nation au-dedans & au-dehors.

La dernière Gazette de la Cour, en confirmant presque toutes nos prédictions, a laissé une grande incertitude dans les esprits relativement à l'état de nos flottes & de nos armées à New Yorck & dans la Caroline, à leurs mouvemens d'une place à l'autre, & à toutes les circonstances de cette expédition. Le silence absolu de l'Amiral Arbuthnot, & la relation incomplète du Général Clinton, ont donné beaucoup d'inquiétudes, & même de vives alarmes sur les conséquences des opérations déjà entamées, & de celles qui doivent les suivre. Dans une telle entreprise, tout paroît affreux, jusqu'au succès même. En effet, quelle conquête que celle d'une Place qui de toutes parts fumera du sang Britannique répandu au-dedans comme au-dehors de ses remparts! Quel triomphe que celui qui ne sera peut-être célèbre que par la destruction d'une grande ville, & le ravage de tout le pays des environs!

D'un autre côté, un échec pourroit avoir des suites si funelles, qu'il seroit trop cruel d'anticiper l'horreur d'un pareil tableau.

Qui sait si au moment où le Général Clinton prendra d'assaut Charles - Town, le Général Vashington ne fera pas subir le même sort à New-Yorck ? Il semble que tout doive l'encourager à tenter cette entreprise, d'autant plus qu'il a un grand nombre d'amis dans la ville. En ce cas, deux grandes cités nageront en même-tems dans le sang Anglois versé par des mains Angloises. Encore une fois, tirons le rideau sur cette scène déchirante, & cherchons, s'il est possible, à reposer nos yeux sur des objets moins repoussans.

Dans les Isles de l'Amérique, nos affaires présentent, jusqu'ici, une perspective agréable. La scène doit être encore plus brillante depuis l'arrivée de Rodney, qui ne peut manquer d'être réuni actuellement à Parker, & dont nous attendons des nouvelles d'un jour à l'autre.

Quant à l'intérieur, il n'y a pas trop à nous applaudir de notre activité ; il ne paroît pas même que nous ayons fait de grands préparatifs pour porter un coup décisif à cette masse d'ennemis confédérés contre nous. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il s'en faut de beaucoup que nos côtes soient bien gardées contre les Flibustiers qui viennent enlever les bâtimens de notre commerce intérieur, & jusqu'à nos transports presque sous les yeux de la marine Britannique.

Toute l'attention des Ministres a été dirigée sur la campagne Parlementaire, qui tire actuellement à sa fin, & dans laquelle ils ont eu des succès prodigieux. Le Lord North a bien voulu permettre aux Patriotes de s'amuser, eux & leurs Administrateurs, de longues & très-longues harangues, ornées de toutes les fleurs & de toutes les figures de la Rhétorique, & il leur a même laissé le plaisir de

voir décider , à leur avantage , quelques questions qui ne rouloient , à la vérité , que sur des objets de spéculation. Quant à celles où il s'agissoit de réformes effectives , elles ont toutes été rejetées. En même - tems le Ministre ne s'est jamais désisté de son grand objet. *De l'argent ! de l'argent ! de l'argent !* Il a obtenu toutes les sommes qu'il a demandées , quelque exorbitantes qu'elles fussent , sans en rabattre un denier , sans redresser un seul des griefs de la Nation , sans même une promesse Ministérielle , & donnée seulement pour la forme , de redresser ces griefs réels , ou imaginaires. Après cela , doit-on être surpris de voir ces champions du peuple disparaître tout - à - coup comme des gens frappés de la foudre pendant un beau rêve , pour aller , suivant l'expression de M. Norton (Orateur de la Chambre) , rendre compte à leurs créateurs (leurs commettans) des lauriers dont ils se sont couverts. Dans ce champ d'horreurs , où , s'il faut les en croire , on les a vus arracher les richesses publiques des mains toujours prêtes à l'envahir , faire trembler les Ministres , anéantir le Cabinet , & prendre la fuite au moment de la victoire.

Est - il une situation plus affreuse que celle du peuple de la Grande-Bretagne ! exposé d'un côté aux pièges des Ministres , & de l'autre à la trahison de ses prétendus amis , qui l'abandonnent dans le moment de crise. Il est tems qu'il n'ait plus d'autre ami que lui-même , s'il veut prévenir sa ruine. Ce conseil ne doit point être regardé comme le signal de la sédition & de la révolte. L'objet est honnête & légitime : pourquoi les moyens ne le seroient-ils pas ? C'est aux loix , c'est à la constitution même à nous fournir les armes respectables qui nous rétabliront dans l'exercice de nos droits sans exposer , ni nous , ni notre patrie.

Les fidèles Economes qui , en six ans , ont volé plus de 60 millions sterl. de l'argent national , in-

dépendamment des subsides ordinaires de chaque année, sans qu'il leur ait été produit un compte net d'un seul million, ne tarderont pas à prier leurs pauvres maîtres de les garder à leurs services, en la même qualité, pendant sept ans encore; vraisemblablement dans l'intention de donner tout ce qui reste d'argent, ou du moins le double de la somme qu'ils ont octroyée, en supposant qu'il y ait assez d'espèces en Angleterre pour cela. Mais les peuples auroient-ils la patience de souffrir une pareille vexation pendant une autre période de sept années? Dans ce cas, laissons leurs têtes serviles plier sous le poids de toutes les taxes dont un Ministre, avide & dissipateur, peut prendre plaisir à les charger. Mais espérons du moins que nos enfans & leur postérité seront en état de rejeter loin d'eux ce fardeau avilissant, & que, foulant aux pieds leurs impitoyables taxateurs, ils en feront un exemple terrible, & sans doute salutaire pour toutes les générations à venir.

Quant à nos alliés, les choses sont toujours sur le même pied, nous n'en avons aucuns en Europe, ni nulle part ailleurs, mais en revanche nous y avons une foule d'ennemis qui se multiplient sans cesse, & pour comble de mal, les plus cruels de ces ennemis sont parmi nous.

La réponse faite à la déclaration de la Russie a été expédiée le 13 du mois dernier, par un exprès, au Chevalier Harris, Envoyé extraordinaire du Roi à Pétersbourg: elle est conçue ainsi.

» Pendant tout le cours de la guerre dans laquelle le Roi de la Grande-Bretagne se trouve engagé par l'aggression de la France & de l'Espagne, il a manifesté les sentimens de justice, d'équité & de modération qui gouvernent toutes ses démarches. Sa Majesté a réglé sa conduite envers les Puissances amies & neutres d'après la leur à son égard, la conformant aux prin-

ciques les plus clairs, & le plus généralement reconnus du droit des gens, qui est la seule Loi entre les Nations qui n'ont point de traité, & à la teneur de ses différens engagements avec d'autres Puissances, lesquels engagements ont varié cette Loi primitive, par des stipulations mutuelles, & l'ont variée de beaucoup de manières différentes, selon la volonté & la convenance des parties contractantes «.

» Fortement attaché à S. M. l'Impératrice de toutes les Russies par les liens d'une amitié réciproque, & d'un intérêt commun, le Roi, dès le commencement de ces troubles, donna les ordres les plus précis, de respecter le Pavillon de S. M. Impériale, & le commerce de ses sujets selon le droit des gens & la teneur des engagements qu'il a contractés dans son traité de commerce avec Elle, & qu'il remplira avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Les ordres à ce sujet ont été renouvelés, & on veillera strictement à l'exécution. Il est à présumer qu'ils empêcheront toute irrégularité; mais s'il arrivoit qu'il y eût la moindre violation de ces ordres réitérés, les Tribunaux d'Amirauté qui dans ce pays-ci, comme dans tous les autres, sont établis pour connoître de pareilles matières, & qui dans tous les cas, jugent uniquement par le droit général des Nations, & par les stipulations particulières des différens traités, redresseroient les torts d'une manière si équitable, que S. M. I. seroit entièrement satisfaite de leurs décisions, & y reconnoîtroit cet esprit de justice qui l'anime elle-même «.

On ne doute pas que les ordres les plus précis ne soient donnés pour traiter les vaisseaux Russes avec plus de ménagemens que l'on ne traite les Hollandois; nos corsaires ont déjà saisi & conduit dans nos Ports plusieurs de ces derniers, où ils sont déclarés de bonne prise; il est à craindre que cette violation

violation manifeste de nos traités n'ait des suites fâcheuses, & n'accélère l'alliance des Puissances neutres; alors il sera difficile de manquer à l'une sans se les attirer toutes sur les bras, d'autant mieux qu'elles feront inmanquablement un traité défensif, & qu'elles ne tarderont pas à nous le communiquer aussi-tôt qu'il aura été signé. Cette circonstance rend notre position plus embarrassante; & soit que nous jettions les yeux au dehors ou que nous les portions au dedans, il semble que les étrangers comme les nationaux se sont donnés le mot pour réclamer à la fois les droits usurpés par le Ministère; l'Europe entière nous redemande les mers, l'Irlande sa liberté, & la Nation ses privilèges; de sorte que nous sommes assaillis de toutes parts & que la constitution même est menacée d'une révolution.

On a fait à l'occasion des derniers débats du Parlement, une remarque singulière; lorsque l'on recueillit les voix dans la Chambre haute, sur le bill des Traitans, 39 Pairs furent pour le bill; parmi ceux qui le rejetèrent, au nombre de 38, il y en avoit 26 qui ont des places ou des pensions. Ce furent tous les Pairs d'Ecosse, qui étoient au nombre de 11, & 11 Prélats qui donnèrent la majorité au Ministère. On a fait la même remarque sur le partage des voix dans la Chambre des Communes le 6 Avril, le nombre des Membres de cette Chambre est de 558; il y en avoit 108 absens ou dont

20 Mai 1780.

f

les places étoient vacantes. La majorité pour la motion de M. Dunning fut composée alors de 49 représentans des Comtés d'Angleterre, de 13 pour le pays de Galles, de 6 pour les bourgs de Cornouailles, de 3 pour les cinq Ports & de 5 pour l'Ecosse. Le parti ministériel ne fut formé ce jour là que par 8 représentans des Comtés Anglois, 9 pour le pays de Galles, 27 pour le bourg de Cornouailles, 13 pour les cinq Ports & 8 pour l'Ecosse. Ce tableau de comparaison, disent nos papiers, prouve la nécessité d'un changement dans le corps représentatif de la Nation, suivant le plan adopté par les associations.

Lorsque l'on discuta le 25 dans la Chambre Haute l'affaire de l'état de défense où étoit Plimouth lorsque les flottes combinées de France & d'Espagne se présentèrent devant ce port, le Duc de Richmond dit qu'il avoit été informé par le Général Lindsey que pour 178 canons dont la citadelle étoit garnie & dont le service exigeoit au moins 1050 hommes, il n'y avoit que 35 canoniers; que dans tout le port il ne se trouvoit pas plus de 50 matelots. Sa motion finit par être rejetée à la pluralité de 92 voix dont 22 par procuration, contre 51 dont 7 par procuration aussi.

» Dans la séance de la Chambre des Communes, du premier de ce mois, M. David Hartley se leva pour faire connoître la substance des motions qu'il avoit dessein de présenter le vendredi 5, concernant l'état présent de la guerre. Dans son discours, il proposa que la Chambre se fit apporter un exemplaire du Mémoire François, intitulé : *Observations*

sur le Mémoire justificatif du Roi de la Grande-Bretagne, vu qu'il contient plusieurs points concernant la France, l'Espagne & l'Amérique, sur lesquels il seroit très-nécessaire de prendre des informations. Il lut ensuite les trois motions suivantes, dont la première, qui vient du Comté d'York, doit être faite conjointement par M. Hartley, & son ami le Chevalier George Saville. M. Hartley lut alors ses motions, à-peu-près dans les termes suivans.

1°. La Chambre estime que la continuation d'une guerre offensive dans l'Amérique Septentrionale, est très-évidemment un système qui, en employant nos grandes & énormément dispendieuses opérations militaires contre les habitans de ces contrées, empêche la Grande-Bretagne de rassembler & de porter ses efforts les plus vigoureux & les plus soutenus contre la France & l'Espagne; & que ce système ne produit d'autre effet sur l'Amérique, que de faire durer, & par conséquent d'augmenter l'inimitié qui malheureusement subsiste depuis si long-tems de part & d'autre; que loin d'opérer quelque bien, ce système, en fermant les voies de réconciliation, menace l'Empire Britannique de sa destruction entière.

2°. Qu'il soit présenté au Roi une Adresse où l'on fasse connoître l'objet de la résolution précédente, & où S. M. soit suppliée de concourir à cette résolution; représentant en même-tems que la Chambre croiroit trahir S. M. & les Constituans si elle ne faisait voir clairement à S. M. que les fautes passées étant trop notoires, il n'y a rien moins qu'un changement total dans ses Conseils qui puisse prévenir la consommation de la ruine publique; mais exprimant d'un autre côté la ferme confiance où est la Chambre que moyennant une prompte & fondamentale réforme dans les Conseils, & une sage & vigilante administration, elle sera en état

de maintenir l'honneur & la dignité du Royaume contre toute confédération de la France & de l'Espagne, & d'effectuer une réconciliation avec l'Amérique, à des conditions avantageuses, justes & honorables.

3°. Qu'il soit permis de passer un Bill qui autorise S. M. à nommer des Commissaires revêtus de pouvoirs suffisans pour négocier, délibérer & prendre un parti définitif sur les moyens de rétablir la paix avec les Provinces de l'Amérique Septentrionale.

Le Général Conway se leva ensuite pour déclarer qu'il avoit un Bill à proposer au sujet de la guerre Américaine, & qu'il le mettroit sous les yeux de la Chambre le 5^e.

Hier le Général Conway a en effet lu le projet du bill qu'il vouloit proposer. » 1°. De révoquer toutes les loix faites relativement aux Colonies depuis 1763, & qu'elles ont regardées comme injurieuses. 2°. D'autoriser la Couronne à traiter avec les assemblées d'Amérique à telles conditions ultérieures qu'il paroîtra le plus utile & le plus convenable de leur accorder ». Le Lord Nugent a appuyé cette motion, & a déclaré que la paix avec l'Amérique étoit devenue si indispensable, qu'il falloit absolument la conclure, & pour ainsi dire à quelque prix que ce soit. M. Eden s'étant levé pour demander qu'on s'occupât préalablement de l'ordre du jour, cette motion occasionna de longs débats dans lesquels aucuns des Orateurs n'a approuvé ni condamné directement la demande du Général Conway. On alla enfin aux voix, & il fut décidé à la pluralité de 123 voix contre 81 que la motion du Général

Conway seroit remise à un autre jour. La Chambre se sépara à minuit, & s'ajourna au 8.

En attendant qu'on revienne sur ce grand objet, on lit dans nos papiers les propositions suivantes de pacification générale, qu'on attribue au Doyen de Gloucester.

» Toutes les Puissances belligérantes se repentent bien sincèrement de l'imprudence avec laquelle elles se sont engagées dans la guerre; cette assertion n'a pas besoin de preuves. Il est même notoire qu'elles seroient très-aises de se retirer de la plupart des projets qu'elles ont si inconsidérément adoptés pourvu qu'on leur en facilitât les moyens en sauvant ce qu'elles appellent leur honneur, je veux dire l'honneur. Car à l'égard du profit ou de l'avantage qui pourroit résulter de la guerre, elles sont actuellement convaincues qu'elles se sont trompées; ainsi des propositions pour terminer les différends actuels, peuvent se concilier avec ce qu'on appelle honneur. D'après ce principe, l'Auteur offre humblement les propositions suivantes à tous ceux que la chose peut intéresser, non pas comme ce qu'il peut recommander de plus prudent & de meilleur; mais comme ce qu'il imagine de plus praticable, de moins répugnant aux préjugés, & par conséquent comme ce qui doit être plus probablement accepté par chacune des parties contestantes. Tant qu'elles se prosterneront toutes devant la gloire Nationale, au lieu de ne chercher que leurs intérêts véritables & permanents, je n'imagine pas qu'on puisse rien proposer de mieux, avec quelque apparence de succès. Voici donc les propositions à faire aux Anglois, aux Américains, aux François & aux Espagnols, actuellement en guerre «.

1°. La Grande-Bretagne gardera Terre-Neuve avec les côtes désertes de Labrador ainsi que le Canada, la Nouvelle-Ecosse & le pays qui borde la baie de Fundy, jusqu'à la baie & la rivière de Penobscot.

2°. Tout le pays, depuis la rivière Penobscot ; jusqu'à la rivière Connecticut, contenant presque en entier les quatre Provinces peuplées de la Nouvelle-Angleterre, sera cédé aux Américains. 3°. Tout le pays, depuis le Connecticut jusqu'à la rivière Delaware, contenant toute la Nouvelle-York, Long-Island & les Jerseys, avec quelques parties de deux autres Provinces qui rentrent dans ces pays, retournera à la Grande Bretagne. 4°. Tout le pays depuis la Delaware jusqu'à la frontière Septentrionale de la Caroline Méridionale, contenant la plus grande partie de la Pensylvanie, tout le Maryland, la Virginie & la Caroline Septentrionale, sera cédé aux Américains. 5°. Tout le pays depuis la frontière Septentrionale de la Caroline Méridionale, jusqu'à l'extrémité de la Floride Orientale, contenant toutes les trois Provinces, sera conservé à la Grande-Bretagne. 6°. La Floride Occidentale, terre ingrate & sablonneuse, ainsi que la Forteresse de Gibraltar, totalement inutile, seront cédées à l'Espagne, pour satisfaire le point d'honneur de cette Nation, & les Espagnols donneront en échange Porto-Rico, Isle à laquelle ils ne paroissent attacher aucune importance & qui en effet ne leur est d'aucun usage, quoique grande par elle-même, fournie de bons Ports, bien située & susceptible d'amélioration entre les mains des Anglois. 7°. Enfin, les Anglois rendront les conquêtes qu'ils ont faites sur les François dans l'Inde, & les François rendront aux Anglois celles qu'ils ont faites dans les Isles d'Amérique.

» Le point d'honneur étant ainsi ménagé de tous les côtés autant que les circonstances le permettent, il ne reste qu'une objection à faire contre ce plan, par rapport à la Grande-Bretagne. Mais hélas ! elle est d'une nature qui probablement fera manquer tout le projet. Ce projet ne respire que le patriotisme, & est trop honnête pour être favorisé de bonne foi, soit par les subalternes dans l'administration, soit

pat les chefs de l'Opposition. Nous prétendons à des choses incompatibles, c'est ce qui a fait notre malheur, & ce qui complètera notre ruine, si nous persistons dans les mêmes idées. Malheureusement, nous ne cessons de désirer d'être un Peuple de Héros & en même tems une Nation de Commerçans & d'Artisans. Nous avons l'ambition d'imposer la Loi à tout l'Univers, & principalement sur la mer, & nous voulons que l'Univers nous regarde comme un Peuple tranquille, & nullement disposé à insulter ou à provoquer; tous les parties de ce Royaume participent à cette erreur fatale; c'est pourquoi ils sont tous étonnés aujourd'hui de voir que les honneurs de la guerre & les douceurs de la paix, la gloire des conquêtes & les récompenses de l'industrie, la dissipation d'un Empire vaste dispersé, difficile à manier, & l'économie d'un Etat modéré & resserré, ne puissent pas marcher ensemble. Il y a long-tems que nous devrions avoir reconnu combien ces choses sont incompatibles. Si nous nous étions contentés de la portion de richesses & d'honneurs que l'honnêteté, l'industrie, l'adresse, la candeur & la frugalité Nationales pouvoient nous procurer, sans porter nos vues plus loin, nous n'aurions pas à déplorer la malheureuse situation où nous nous trouvons. Que nous reste-t-il donc à faire que de revenir sur nos pas? Nous n'avons point d'autre moyen de sortir d'embaras. Mais hélas! nous ferons encore bien d'autres épreuves avant d'embrasser le seul parti qui puisse nous convenir.

Ces propositions, quant aux Américains, sont ridicules à l'excès, & par conséquent sur tous les autres points. Les Américains se foudroient plutôt à une guerre de cent ans qu'à une paix à de pareilles conditions qui les rendroient le jouet de la G. B. — On trouvera plus raisonnable & plus juste, l'applica-

tion suivante d'un passage remarquable du célèbre Lord Bolingbroke.

» Le point précis où se dérange l'équilibre du Pouvoir, est imperceptible comme celui du solstice dans l'un ou l'autre Tropicque, au moins pour un observateur trop peu exercé; & dans ces deux cas il faut qu'il y ait déjà quelques pas de faits pour qu'il soit possible de s'appercevoir du changement de route. La balance politique diffère des autres, en ce que celui de ses deux bassins qui est vuide, est celui qui s'abaisse, au lieu que c'est celui qui s'élève dans les balances ordinaires, tandis que le bassin rempli s'abaisse. Or les peuples placés dans le bassin que son vuide porte vers le bas, accoutumés à se croire supérieurs par les richesses ou par la puissance, ou par le génie, ou par le courage, ont de la peine à se défaire de ces flatteuses préventions & de la confiance qu'elles donnent. D'un autre côté, ceux du bassin qui s'élève ne sentent pas non plus tout-à-coup leur force, & il se passe quelque tems avant qu'ils prennent ce ton assuré qui doit résulter de l'épreuve de leurs forces. Il arrive souvent que les yeux les plus intéressés à observer les variations de cette balance, trompés par les mêmes préventions, voient aussi les choses autrement qu'elles ne sont réellement. C'est ce qui fait que telle Nation continue de craindre une Puissance qui n'est plus en état de lui faire aucun mal, ou que telle autre persévère dans la sécurité sur les progrès d'un ennemi qui devient de jour en jour plus formidable.

L'Espagne a justifié la première de ces observations, lorsque fière & pauvre, audacieuse & foible, elle se croyoit toujours en état de se mesurer avec la France. Celle-ci a justifié la seconde observation, lorsque la triple alliance arrêta le progrès de ses armes; ce que, par la suite, des alliances beaucoup plus considérables ne purent pas effectuer. Chacune des autres Puissances de l'Europe a justifié à son tour la troisième observation de ces deux parties.

(Bolingbroke. *Essai sur l'histoire & sur la situation de l'Europe*).

La vérité de ces observations n'a jamais été plus sensible que dans la circonstance actuelle.

Les Anglois fiers & pauvres , audacieux & foibles , dit un de nos papiers , se croient toujours en état de faire face à la France , à l'Espagne & à l'Amérique , & peut-être même à tout l'Univers ; mais ce délire touche à son terme.

La France , l'Espagne & la Hollande continuent de craindre une Puissance qui n'est plus en état de leur faire aucun mal , mais c'est une crainte qui ne tardera pas à s'évanouir.

L'équilibre du Pouvoir n'a peut-être jamais éprouvé une variation aussi sensible , & dans un si court espace de tems. Si la confiance des François & des Espagnols avoit augmenté en proportion de l'aceroissement de leurs forces , & si le découragement des Anglois eût diminué en raison de la réduction de leurs forces , déjà la Puissance de la Grande-Bretagne n'existeroit plus.

Vous savez que le Lord Bolingbroke est l'Ecrivain le plus éloquent que l'Angleterre ait jamais produit. On admire sur-tout ses ouvrages politiques comme supérieurs à tous ceux de ses compatriotes sur le même sujet. La vérité frappante de ces observations & la justesse de leur application aux tems actuels , fortifiées encore par le nom & par l'autorité de ce grand homme , ne peuvent manquer de faire la plus forte impression sur tous les gens sensés dans les Nations belligérantes.

Il y a quelques jours que l'Orateur de la Chambre des Communes a été au moment de résigner sa place. Un de nos papiers a saisi cette occasion pour rapporter les détails suivans de l'élection d'un Orateur de la Cham-

bre des Communes d'Irlande sous le règne de Jacques II.

» On venoit de convoquer un nouveau Parlement ; après les discours d'usage , émanés du Trône , les Communes eurent ordre d'élire leur Orateur. Il y avoit deux concurrens pour cette place. Le premier étoit le Chevalier John David , Procureur - Général d'Irlande , recommandé par le Roi , & l'autre , le Chevalier John Everard , opposé au parti de la Cour , citoyen vraiment respectable qui avoit été Juge du Banc du Roi , & qui , ayant mieux aimé se démettre de cet Office que de prêter le serment exigé de lui par la Cour , s'étoit cependant retiré avec une pension. Mais le parti qui le soutenoit prétendit qu'avant de procéder à l'élection d'un Orateur , il falloit préalablement déterminer le droit d'élection.

Il y eut à ce sujet beaucoup d'altercations , & même de tumulte. On étoit au plus fort du cha-maillis lorsque le Chevalier Oliver St. John crut pouvoir appaiser les esprits par l'observation suivante. » Les disputes , dit-il , doivent être décidées » par des questions , & les questions par des suffra- » ges. Il est d'usage que le parti qui est pour l'affi- » native sorte de la Chambre , & que les Membres » du parti contraire restent à leurs places. En con- » séquence , que tous ceux qui ont donné leurs » suffrages au Chevalier John David , me suivent » dans le vestibule , & il fut suivi par la ma- » jorité «.

Ces Membres sortis , ceux qui restoit dans la Chambre n'ayant point voulu être comptés , se persuadèrent qu'ils formeroient la majorité des Membres légaux , qu'ils avoient incontestablement le droit de procéder à l'élection en l'absence des autres. Un cri unanime ayant nommé Everard Orateur , ils l'installèrent tumultueusement dans le fauteuil destiné à cet Officier. Les amis du Gou-

vernement étant rentrés dans la Chambre , firent éclater toute leur indignation d'un pareil outrage , & déclarèrent que David avoit été légalement élu. Non content des injures , ils mettent en œuvre la force pour chasser l'usurpateur. On leur oppose une vive résistance , mais enfin le Membre l'emporte , & *David est installé dans le fauteuil sur les genoux de son concurrent.* Cette scène de tumulte & de confusion se termina par une augmentation du nombre des opposans qui refusèrent confirmement de reconnoître le Chevalier Davis pour leur Orateur. Pour faire cesser ce désordre , le Roi fut obligé de casser ce Parlement peu de tems après.

Les nouvelles d'Irlande ne sont pas encore aussi satisfaisantes qu'on le desireroit ; si le 19 du mois dernier le Ministère a eu un avantage dans la Chambre des Communes de Dublin , il peut n'être pas durable ; il a obtenu seulement que quant à présent on ne prononceroit rien sur la proposition de faire déclarer par la Chambre que le Roi , les Pairs & les Communes d'Irlande constituent la seule puissance en droit de faire des loix obligatoires pour ce Royaume. Mais il est à présumer qu'on reviendra sur cette proposition , le discours patriotique & vigoureux de M. Grattan sur ce sujet , a fait beaucoup de sensation , la résolution ne fut pas couchée sur les registres comme ayant été approuvée par la Chambre en plein ; & les plus zélés partisans de la Cour , déclarèrent eux-mêmes dans la chaleur des débats qu'ils sacrifieroient leurs biens & leurs vies pour soutenir à cet égard l'indépendance de leur patrie.

Il a tant été question de cet acte, que nous croyons devoir mettre ici sous les yeux du public les deux clauses de la loi de Poyning, & le statut de la 6^e année de Georges I qui forment les entraves que ce Royaume veut lever; cette lecture pourra faire juger jusqu'à quel point des citoyens nommés sujets d'un Gouvernement libre, méritoient cette qualification, & l'état dans lequel resteroient les Irlandois, si la motion de M. Grattan n'est pas reprise dans la session actuelle.

« Voici le sens que le statut de la 4^e. année de Philippe & de Marie, chap. 4, fixe à la loi de Poyning. » Cet acte de la 10^e. année de Henri VII, sera expliqué & entendu de la manière suivante, c'est-à-dire, qu'aucun Parlement ne sera tenu ou convoqué dans le Royaume d'Irlande, que le Lieutenant, le Gouverneur ou Gouverneurs en chef, & le Conseil d'Irlande n'aient certifié auprès de leurs Majestés le Roi & la Reine, leurs héritiers & successeurs, sous le grand sceau du Royaume, les considérations, causes & articles des actes qu'ils jugeront de nature à être passés ici par le Parlement, & qu'ils n'aient aussi reçu la réponse de LL. MM. sous le grand sceau d'Angleterre; déclarant leur volonté soit pour que lesdits actes passent dans la forme qu'ils auront été envoyés en Angleterre, soit qu'ils soient changés en totalité ou en partie «.

« *Session deuxième.* » Après le renvoi desdits actes & la permission & l'autorité de convoquer un Parlement dans ledit Royaume d'Irlande, accordés sous le grand sceau d'Angleterre auxdits Lieutenant ou Gouverneurs en chef du susdit Royaume, lesdits Lieutenant, Gouverneur ou Gouverneurs en chef de ce Royaume, peuvent convoquer & assembler un Parlement pour passer les actes, & non d'autres

qui leur auront été ainsi renvoyés sous le grand sceau d'Angleterre.

Statuts de la 6e année de George Ier.

Chap. 5, sect. 1ere. » Le Royaume d'Irlande a été, est, & doit être de droit subordonné à la Couronne Impériale de la Grande - Bretagne, & dépendant d'icelle, comme y étant inséparablement uni & annexé : & le Roi, du consentement des Lords & des Communes de la Grande-Bretagne, en Parlement, a le pouvoir de faire des loix d'une force suffisante pour obliger le Royaume & les peuples d'Irlande.

Section 2. » La Chambre des Lords d'Irlande n'a ni ne doit avoir, de droit, aucune Jurisdiction pour s'attribuer, confirmer ou infirmer aucun jugement ou décret rendu dans aucune Cour dudit Royaume, & toutes procédures de la Chambre des Lords sur aucun jugement ou décret de cette espèce sont nulles ». *Abrégé de Bullingbroke.*

On pourra juger par l'anecdote suivante du discrédit où sont tombés les honneurs de la Cour.

» Lorsque le Capitaine Pierfon, Commandant du *Serapis*, fut présenté au Roi, S. M. lui offrit de le faire Chevalier. Le Capitaine marqua toute la reconnoissance dont il étoit pénétré pour une preuve aussi sensible des bontés du Roi, mais il en refusa l'effet. Le Lord Sandwich l'ayant pris à part lui fit sentir l'espèce d'indécence d'un pareil procédé. Il lui annonça en même-tems que, si la dépense de la cérémonie qui montoit à environ 100 liv. sterl. entroit pour quelque chose dans les raisons de cet étrange refus, S. M. se feroit un plaisir de lever cet obstacle en se chargeant de payer tous les frais. — Cette circonstance a déterminé le Capitaine Pierfon, qui, à ce prix, a bien voulu se soumettre à l'honneur de la Chevalerie. C'est peut-être le premier Anglois à qui

On ait été obligé de donner de l'argent pour lui faire accepter un pareil titre «.

P. S. du 9 Mai. Le paquebot le *Mercury*, Capitaine Dillon, arrivé à Falmouth le 6 de ce mois, a apporté une malle de St Christophe, du 5 Avril. Il circule une lettre de cette malle, qui est datée de Saint Christophe le 29 Mars, & dont voici le contenu.

» Il y a environ trois semaines (vers le 6 Mars) que nous étions ici dans la plus grande joie, comptant que le Général Vaughan étant arrivé, il alloit être frappé un grand coup. Deux des Régimens qu'il a amenés, savoir le 28e. & le 55e. qui étoient en quartier dans cette Isle (Saint-Christophe), avoient l'ordre de s'embarquer, & de le joindre à Antigoa, pour passer de-là à Sainte Lucie, d'où l'expédition devoit partir vers la fin de ce mois; mais une flotte devant la Martinique ayant été signalée, l'Amiral Parker a appareillé aussi-tôt, & s'est porté vers elle avec son escadre. L'Amiral Rowley en a été si près pour découvrir sa force, qu'il s'est vu à la portée du canon des vaisseaux à deux ponts. L'ennemi se trouvoit avoir 25 vaisseaux de ligne, tandis que nous n'en avions que 16. Le 55e. Régiment a été envoyé à Antigoa, & le 28e. est revenu dans cette Isle (Saint-Christophe); le Général Prescott étoit le dernier qui se fût embarqué avec les deux dernières compagnies du 28e. La flotte Françoisé se trouvoit alors si près de Sainte-Lucie, que le transport le *Cyclope*, sur lequel étoit le Général Prescott, a traversé une partie de la flotte Françoisé, qui fit plusieurs faux feux en voyant ce bâtiment étranger; mais il eut le bonheur de lui échapper. Elle étoit alors à trois lieues de Sainte-Lucie, où tous nos vaisseaux de guerre étoient mouillés, faisant leurs préparatifs pour se défendre «.

» Le Général Prescott n'a pas eu plutôt mis pied à terre ici (Saint-Christophe), qu'il s'est occupé de fortifier tous les postes intéressans, & entr'autres la Soufrière, où il fait travailler 300 Nègres aux batte-

ries. Il y fait aussi amasser les provisions & munitions nécessaires. Il est bien résolu à tenir le plus long-tems qu'il lui sera possible, si les François viennent attaquer l'Isle.

Extrait de la Gazette générale des Isles Caraïbes de la Basse-Terre, le 28 Mars (Saint-Christophe).

» Samedi dernier 25, nous avons eu une vive alarme en voyant arriver la frégate *l'Andromède* & le sloop le *Hornet*, avec quatre compagnies du 28e. Régiment, qu'on a jugé à propos de renvoyer dans cette Isle (Saint-Christophe), sur la connoissance qu'on a eue de l'arrivée d'un renfort considérable de vaisseaux & de troupes à la Martinique. Le reste du Régiment, avec le Général Prescott, est arrivé à *Sandy-Point*, où les autres compagnies ont eu ordre de se rendre aujourd'hui.

On parle si diversement de la force du renfort François, tant en vaisseaux qu'en troupes, qu'on ne fait sur quoi compter. Nous osons pourtant croire que l'Amiral Rodney a la superiorité à la mer. L'Amiral Rodney est présentement malade. Il a envoyé ses 4 vaisseaux, & l'*Intrépide* de 64 canons à l'Amiral Parker, qui garde le commandement jusqu'à ce que l'Amiral Rodney soit en état d'agir, & de forcer l'ennemi à une action, ainsi qu'il a résolu de le faire s'il lui est possible.

Le 55e. Régiment relève le 5e., & un autre à bord de la flotte : ces derniers ont ordre de venir droit ici.

Nous attendons d'un moment à l'autre 7 vaisseaux de ligne, qui doivent nous amener un gros corps de troupes. C'est cet armement qui a été cause que l'Amiral Rodney est venu avec si peu de vaisseaux.

Deux autres bâtimens sont arrivés à Liverpool de Saint Christophe, d'où ils sont partis le 10 Avril. On apprend par eux que le renfort François est de 16 vaisseaux de ligne; qu'il est arrivé quelques jours avant l'Amiral Rodney; que l'armée navale Française

étoit forte de 23 vaisseaux de ligne , & que les Anglois n'en avoient que 21.

De Plimouth le 5 Mai. Le Commodore Walsingham venant de Torbay avec sa flotte , a passé devant ce Port le Mercredi 3. Hier 4 , l'Amiral Graves est parti avec son escadre pour le joindre ; mais le vent ayant changé , ils ont été obligés de revenir l'un & l'autre. Walsingham est retourné à Torbay , & Graves est rentré dans le Goulet de Plimouth.

F R A N C E

De VERSAILLES , le 16 Mai.

LE 8 de ce mois LL. MM. Monsieur , Madame , Madame la Comtesse d'Artois , & Madame Elisabeth , de France , allèrent dîner à la Muette ; après le dîner le Roi passa en revue le Régiment des Gardes-Françoises & celui des Gardes-Suisses , qui , après avoir fait l'exercice , défilèrent devant le Roi & Monsieur , & ensuite devant la Reine , qui s'étoit aussi rendue à la plaine des Sablons , accompagnée des Princesses.

Le Prince de Montbarrey ayant obtenu de S. M. C. la Grandesse d'Espagne de la première classe , eut l'honneur de faire ses remerciemens au Roi le 6 de ce mois. Le lendemain le Duc d'Ayen & le Marquis d'Osfun eurent aussi l'honneur de remercier S. M. , qui leur a permis de se décorer de l'Ordre de la Toison d'Or , dont le Roi d'Espagne les a honorés.

Le même jour LL. MM. & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Comte de Tesson , Ecuyer ordinaire du Roi ,

avec Demoiselle d'Agron. La Comtesse de Mailly & la Comtesse de la Ferté-Seneclerre furent présentées à LL. MM. & à la Famille Royale, la première par la Duchesse de Mailly, Dame d'Atours de la Reine, & la seconde par la Maréchale d'Armentieres.

Hier le Roi a pris le deuil pour la mort de l'Electrice Douairière de Saxe; S. M. le portera 21 jours.

De PARIS, le 16 Mai.

L'ESCADRE aux ordres de M. le Chevalier de Ternay, qui a appareillé de la rade de Brest le 2 de ce mois à 5 heures du matin, est composée des vaisseaux suivans.

Le *Duc de Bourgogne*, de 80 canons, M. le Chevalier de Ternay, M. le Chevalier de Medine, Capitaines de pavillon; le *Neptune* & le *Conquérant*, de 74, MM. Destouches & de la Gaudière; l'*Éveillé*, la *Provence*, le *Jafon*, l'*Ardent*, de 64, MM. de Tilly de Lombar, de la Clocherterie, le Chevalier de Marigny; le *Fantafque*, servant d'hospital, armé en sûre, M. de Vaudoré, Officier auxiliaire. Les frégates la *Surveillante* & l'*Amazone*, de 32 canons, MM. le Chevalier de Villeneuve Cillard & de la Peyrouse; le cutter la *Guépe*, de 14, le Chevalier de Maulevrier.

Les bâtimens de transport sont au nombre de 23, portant la première division de l'armée & des troupes aux ordres de M. le Comte de Rochambeau, Lieutenant-Général.

Quartier général. Le Comte de Rochambeau, commandant l'armée; M. de Tartel, Intendant; M. de Beville, Maréchal-Général-des-Logis de l'armée; le Chevalier de Chastellux, Maréchal-de-Camp, Major-Général. Les Aides-de-Camp de M. de Rochambeau, faisant fonctions de Maréchaux-

des - Logis , sont MM. le Comte de Damas , le Chevalier Lameth , le Comte de Fersen , Collot , Dumas , Dubouchet.

Corps Royal d'Artillerie. MM. Daboville , Commandant en chef ; Goulet de la Tour , Commandant en second ; Nadal , Directeur du Port ; de Lazier , Major des Equipages ; de Chazel , commandant les Mineurs ; de la Chaize , commandant les Ouvriers. Un bataillon du régiment d'Auxonne , un détachement de Mineurs , un autre d'Ouvriers.

Corps Royal du Génie. MM. Dessaudrouins , Commandant ; de Quernet , Lieutenant Colonel.

Régimens. Bourbonnois , MM. le Marquis de Laval , Colonel ; le Vicomte de Rochambeau , Colonel en second. Soissonnois , MM. le Comte de Félix de S. Mesme , Colonel ; le Vicomte de Noailles , Colonel en second. Saintonge , MM. de Custine , Colonel ; de Chalax , Colonel en second. Royal Deux-Ponts , MM. le Comte de Deux-Ponts , Colonel ; le Chevalier de Deux-Ponts , Colonel en second. 600 hommes de la Légion de Lauzun , MM. le Duc Lauzun , Colonel ; le Baron d'Aroz , Colonel en second. En tout 5100 hommes , sans compter les piquets des troupes répandues sur chaque vaisseau , & montant à plus de 1200 hommes.

On a embarqué avec cette division un équipage d'artillerie , de siège & de campagne. On va travailler tout de suite à l'embarquement de la seconde , commandée par le Comte de Witgenstein dont doivent être les régimens de Neustrie & d'Anhalt.

» Le vent a changé depuis hier , écrit-on de Brest , en date du 5 ; mais l'armée doit être trop au large , pour qu'il nuise à sa marche , quoique la navigation du raz soit périlleuse. M. de Ternay a choisi cette route , & le vent étoit si favorable , qu'il le passa de bonne heure le 2 , ce qui lui a abrégé beaucoup de

chemin. Tous les croiseurs qui reviennent d'Ouessant & du Cap Lézard, n'ont point rencontré de bâtimens ennemis, ce qui avoit rassuré sur les avis qu'il auroient pu recevoir de la sortie de l'escadre. Dans le Port on avoit pris la précaution d'arrêter tous les navires qui auroient pu mettre à la voile en même-tems que la flotte; ils n'ont pu sortir que 24 heures après son départ. Un Hollandois seul appareilla de grand matin, & sembloit vouloir précéder le convoi. M. de Ternay lui fit tirer un coup de canon à poudre, il n'en tint point de compte. On lui tira un second coup à boulet, qui l'atteignit, & on fit signal en même-tems à la batterie du Mengaud de l'arrêter au passage du Goulet; alors il vira de bord & vint mouiller à sa première place.

» *La Bellonne* qui a suivi le convoi, dit une autre lettre du 8, est rentrée hier au soir à 10 heures. Elle a laissé la flotte à 55 lieues dans l'O-S-O. de Belle-Isle, faisant route audit air de vent avec des vents du Nord, toutes voiles dehors. Il y a à parier que depuis hier, elle a doublé le Cap Ortegal «.

Le Roi ayant donné le commandement du *Royal-Louis* à M. de Breugnon, ce Chef-d'Escadre & M. de Bougainville, commandant le *Languedoc*, prirent le 7 congé de S. M. pour retourner à Brest. Le *Terrible* qu'on arme à Toulon ayant été donné à M. de Beauffet, il y a apparence que ce Chef-d'Escadre attendra à Cadix les vaisseaux de la Méditerranée, & qu'à son arrivée il quittera avec son Etat-Major le vaisseau le *Glorieux* qu'il a monté jusqu'ici.

» Depuis deux ou trois jours, écrit-on de Cherbourg, en date du 6 de ce mois, une flottille ennemie est dans nos parages; elle s'approche quelquefois du port; mais un boulet de nos batteries la fait bien-tôt reculer. Les bâtimens du Havre que

nous avons recelés, nous attirent sans doute cette visite ; il sera difficile aux ennemis de tenter avec succès quelques entreprises sur ce port ; nos canonniers nous rassurent encore sur l'effet de leurs bombes, s'il est vrai qu'ils se proposent de nous en jeter, car il n'est pas sûr qu'ils aient des galiottes à bombes «.

La mort du brave Royer est une véritable perte ; tels sont les détails qu'on en donne dans une lettre de Dunkerque.

» Le 27 Avril dernier, le Capitaine Royer, commandant de frégates armées en course, après avoir combattu avec avantage, une frégate de 36 canons, qui escortoit une flotte de navires Anglois, s'étoit emparé d'un de ces navires nommé le *Castor* ; les autres se dispersèrent & se sauvèrent à la faveur de la nuit ; le 30 suivant, il eut connoissance d'une autre flotte à la hauteur du Cap Flamborough ; au moment qu'il se disposoit à lui donner chasse, il vit arriver sur lui 4 frégates Angloises de 36 à 30 canons. Il en avoit à ses ordres 3 de 28, avec lesquelles il n'hésita point de livrer combat. Ayant attaqué lui-même celle des ennemis, qui étoit la plus avancée, il lui fit essuyer à la demi-portée du canon, un feu si vif qu'elle étoit en déroute & sur le point d'amener, lorsque les trois autres arrivèrent pour la secourir. Le *Rohan Soubise* que montoit le Capitaine Royer, reçut alors toutes leurs bordées, & y riposta avec la plus grande audace, secondé par les frégates le *Robecq* & le *Calonne*. Après une heure & demie de combat, soutenu avec un acharnement dont il y a peu d'exemple, entre ces trois frégates & les quatre frégates ennemies, supérieures en force, le Capitaine Royer eut le malheur de recevoir un coup de pierrier qui lui fracassa la cuisse, & le força de laisser le commandement à son Capitaine en second, qui continua le combat jusqu'à ce que les ennemis furent forcés de l'abandonner. Leur retraite ne permet pas de douter qu'ils n'aient été très-maltraités. Il y a eu

8 hommes tués , entr'autres M. de Lauture , Lieutenant , commandant le détachement du régiment de Rouergue , qui étoit à bord du *Rohan-Soubise* , & une vingtaine de blessés. Le Capitaine Royer est mort de sa blessure , le sur-lendemain. Son corps a été rapporté à Dunkerque , où les trois frégates sont rentrées , après avoir fait depuis le combat trois prises peu considérables ; toute la ville a été consternée de la perte de ce brave homme , à qui l'on a rendu les honneurs funèbres les plus distingués. Le Roi a bien voulu accorder une pension à sa veuve «.

On vient d'apprendre que l'Empereur de la Chine , Cam-hi , est mort ; ce Prince qui protégeoit les artistes & les savans Européens , étoit savant lui-même & fort bon Poète. Il avoit été visiter les provinces éloignées de son Royaume ; & on dit qu'il est mort de chagrin en voyant ses villes mal fortifiées , mal approvisionnées & son peuple malheureux ; cette extrême sensibilité est respectable sans doute ; il est fâcheux qu'il y ait succombé. Un Prince ferme gémit des désastres publics , ne meurt point & les répare. Comme il est mort loin de sa capitale , on craint que son successeur qui est un de ses plus jeunes fils , n'arrive pas assez à tems à Pékin pour empêcher ses frères d'exciter des troubles dans l'Empire.

» Le 2 de ce mois , à 3 heures 20 minutes du matin , écrit-on de la Rochelle , nous avons essuyé ici une secousse assez forte de tremblement de terre ; elle n'a duré qu'environ une demi-minute , mettant les maisons , leurs vitres & leurs meubles dans une commotion sensible. La secousse a été précédée & accompagnée d'un bruit souterrain assez semblable à celui d'un orage. Sa direction pa-

roissoit être du midi au nord, ou plutôt du sud-ouest au nord-est. Un vent de sud-ouest très-violent avoit régné la veille toute la journée, & continué dans la nuit; mais il étoit calmé au moment de la secousse, & il n'a pas repris le lendemain «.

Les Receveurs-Généraux des Finances qui doivent faire le travail des 48 supprimés sont choisis; il leur a été donné 6 Adjoints, les 5 premiers forment l'ancien Comité. Ce sont MM. Mouchard, ci-devant de la Généralité de Châlons, de France, de celle de Soissons; Boutin, de Tours; Baujon, de la Rochelle; Harvoïn, d'Alençon; Watelet, d'Orléans; Choart, de Bourges, Richard, de Tours; Delorme, de Soissons; Fayard de Bourdeil, de Grenoble; Meulan, de Paris; & Derbet, de Poitiers. Adjoints MM. Fougères, de Besançon; Parat de Charlaudray, de Lorraine; l'Amoureux, de Moulins; Ourfin de Montchevreil, de Caen; Charnoi d'Auch; & Marquet, de Bordeaux.

On a plaidé ces jours derniers au Châtelet une Cause qui intéresse l'état des Juifs. Il s'agit de savoir si le divorce est admis parmi eux. Cette contestation est intéressante par la nature de la question & par la manière dont les Défenseurs des Parties (les Sieur & Dame Peixotto) l'ont traitée. Cette affaire est véritablement une cause célèbre: aussi M. Des-Essarts l'a-t-il insérée dans le volume de son *Journal des Causes célèbres*, qui vient de paroître. On y lit tous les détails de ce procès fameux avec beaucoup d'intérêt, & il est peu de recueils plus piquans & plus curieux que celui de M. Des-Essarts (*).

(*) On souscrit en tout tems pour ce Journal chez M.

De BRUXELLES, le 16 Mai.

LA forme de la constitution de la Hollande, qui sert d'heureux prétexte à la République pour traîner en longueur les délibérations dans les matières politiques, sur lesquelles son intérêt est de ne s'expliquer que le plus tard possible, ne paroît pas retarder beaucoup ses résolutions lorsqu'il lui importe de les accélérer. Sa réponse à la Russie en offre la preuve ; elle n'avoit reçu la déclaration de cette Puissance que le 3 Avril, & le 18 elle a pu lui remettre sa réponse formelle, qui comme on s'y attendoit est conforme à l'invitation de l'Impératrice de Russie.

Bien des gens pensent que cette neutralité armée ne se mettra point réellement en armes, & que lorsque son association sera bien consolidée, elle se convertira en une médiation qui cherchera à réconcilier les Puissances belligérantes, soit par la voie des négociations amicales, soit par la menace de se déclarer contre celle qui se montrera trop récalcitrante à des propositions raisonnables d'accommodement.

On mande d'Amsterdam qu'il y est arrivé un vaisseau de Boston ; à son départ, en date du 1^{er} Mars, on n'avoit à Boston aucune nouvelle de l'expédition de Clinton ; pour s'opposer à celui-ci, le Général Gates avoit quitté Rhode-Island, avec une partie de l'armée Continentale, & étoit arrivé dans le

Des-Effarts, rue Dauphine à l'Hôtel de Mouton, & chez Méricot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Maryland, en allant à Charles Town. Tout étoit tranquille à Boston : le papier monnoie y gaignoit tous les jours plus de crédit ; les Armateurs avoient été singulièrement heureux , & la terre ayant donné d'excellentes récoltes en toutes choses , toutes les productions & provisions étoient comme autrefois en abondance & à bon prix.

» Une gazette de la Martinique , en date du 30 Mai , & qu'on vient de recevoir , écrit-on de Paris , annonce l'arrivée de M. de Guichen avec ses vaisseaux de transport à la Martinique ; qu'aussi-tôt le Marquis de Bouillé s'est embarqué avec des troupes , & que M. de Guichen va chercher les Anglois.

On y lit encore que M. de la Motte Piquet a eu connoissance aux atterages de Saint-Domingue , de l'escadre Angloise , composée du *Rubis* & du *Lion* , vaisseaux de ligne , & de 3 vaisseaux de 50 canons. Après avoir fait entrer son convoi dans lequel étoient 4 vaisseaux de Registre Espagnols , & un chargé de munitions de Porto-Rico pour la Havane , il a marché aux Anglois ; mais les ayant atteints , il a été pris du calme , & a essuyé un combat défavantageux de deux jours de durée , dans lequel il a été blessé d'une mitraille morte. Le *Diadème* a bien maltraité le vaisseau Anglois qui l'a combattu. M. de la Motte Piquet rentré à St-Domingue lorsque l'ennemi a pris la fuite , a écrit que dans quinze jours il seroit en état de sortir , & qu'on savoit bien qu'il n'aimoit pas à rester en rade. Dans son combat , il n'a perdu que 15 hommes.

La flotte Espagnole , les vaisseaux de registre & les transports sont partis le 28 avec un très-bon vent qui s'est soutenu jusqu'au premier , date des lettres. On en conclut que le 30 , elle étoit déjà avancée au large ; & si M. de Ternay doit la joindre , la jonction peut être faite actuellement ou sur le point de se faire.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 4 Avril.

LE canon du Serrail nous a annoncé ces jours derniers l'heureuse délivrance d'une des femmes du Grand-Seigneur qui est accouchée d'une Princesse. Ces circonstances étoient autrefois fort intéressantes pour ceux qui faisoient le commerce des diamans. Ils en fournissoient ordinairement pour plus de 300,000 piastres aux Grands qui étoient obligés de faire des présens à S. H. & à sa Favorite & au nouveau-né. Ils n'ont plus cet avantage, maintenant que la forme de ces présens qui ont toujours lieu a changé, & qu'on les fait en argent.

Dans la nuit du 18 au 19 du mois dernier, le feu prit au palais d'Abdoul Rezac, ci-devant Reis-Effendi, ou Ministre des affaires étrangères, & à présent Pacha d'Aidain. Les flammes firent des progrès si rapides, qu'en peu de tems ce magnifique palais fut réduit en cendres. Le fils d'Abdoul Rezac qui s'y trouvoit y a malheureusement perdu la vie avec 16 personnes. Deux autres hôtels ont

27 Mai 1780.

8

eu le même sort; le premier étoit rempli de meubles précieux & de bijoux dont on n'a pu rien sauver, & on évalue la perte seule du Pacha à plus de 200,000 écus au lion.

La peste s'est manifestée de nouveau à Arnautkeny, village peu éloigné de cette capitale. C'est une famille Grecque qui en a été attaquée. Une personne en est déjà morte, deux autres sont à l'extrémité; on se flatte cependant par les précautions qu'on a prises que ce terrible fléau ne s'étendra pas plus loin.

R U S S I E

De PÉTERSBOURG, le 15 Avril.

Le départ de l'Impératrice est fixé au 9 Mai, qu'elle se mettra en route de Czarsko-Zelo après son dîner pour aller coucher à Crasnoe-Zelo. Elle doit arriver le 27 à Mohilow, où l'Empereur doit arriver le lendemain. Le Feld-Maréchal Comte de Romanzow a été nommé pour aller recevoir S. M. I. sur les frontières.

La suite de l'Impératrice sera beaucoup augmentée. C'est le Prince Potenkin qui est chargé de faire la liste des personnes qui doivent la composer. Le Comte Iwan Czernischeff, Président de l'Amirauté, est déjà nommé pour accompagner S. M. I. L'Opéra Italien la suivra aussi. Il doit se trouver 350 chevaux de relais à chaque station.

S U È D E.

De S T O C K H O L M , le 25 Avril.

HADGI Abderhaman Aga , Ambassadeur de Tripoli, qui est ici depuis le mois d'Août , a eu Samedi dernier son audience de congé du Comte Ulrich de Scheffer , & il se prépare à partir dans peu de jours pour Copenhague.

Le Chargé des affaires de la Cour de Danemarck a fait dernièrement part à notre Ministère de l'accession du Roi son maître à l'invitation de l'Impératrice de Russie aux Puissances neutres , tendant à effectuer de concert une neutralité armée ; il a invité S. M. Suédoise à y accéder également. On ignore encore la réponse qui lui a été faite , mais on ne doute pas que l'on n'adopte ici le même système. La Cour paroît bien décidée à soutenir le commerce de ses sujets & l'indépendance de son pavillon.

On apprend de Copenhague qu'on s'y occupe actuellement de l'équipement de plusieurs vaisseaux de guerre , entr'autres de la *Princesse Sophie-Frédérique* de 74 canons & du *Danebrog* de 60.

P O L O G N E .

De V A R S O V I E , le 27 Avril.

LES limites entre la Russie-Neuve & l'Ukraine Polonoise qui n'avoient pas encore été réglées vont l'être incessamment par une

commission nommée par les deux Cours à cet effet. Les Commissaires de la part de la Russie sont , le Général Major Prince de Potenkin , & M. de Bulgakow , Conseiller de légation.

Tout se prépare pour l'ouverture de la Diète prochaine ; on se flatte qu'elle se tiendra avec toute la sûreté & la tranquillité désirables. C'est sans fondement qu'on a répandu qu'un nombre considérable de troupes Prussiennes occupoit les environs de cette ville. Ce qui a donné lieu à ce bruit , c'est peut-être le passage d'un détachement de Hussards Prussiens qui ont traversé la Pologne pour se rendre en Wolhynie où ils vont acheter des chevaux de remonte.

A L L E M A G N E.

De VIENNE , le 10 Mai.

L'EMPEREUR , parti le 26 du mois dernier à 8 heures du matin , avoit 3 voitures à sa suite : il y avoit ordre de tenir 40 chevaux prêts à chaque station. Ce Prince n'en a fait usage qu'à la 3^e. On dit qu'il fera à cheval la visite qu'il se propose de faire dans ses nouveaux Etats de Pologne : sa suite est peu nombreuse. Il a pris avec lui un grand nombre de bijoux précieux , & entr'autres une tabatière qu'on évalue à 60,000 florins , qu'il destine à faire divers présens sur sa route.

S. M. I. & R. a nommé son Ministre à la Cour de Sardaigne le Comte de Breuwer.

Le 30 du mois dernier on effuya pendant la nuit, ici & dans les environs, un orage violent, qui désola tous les endroits par lesquels il avoit pris sa direction. La grêle qui tomba pendant cette nuit, & qui resta quelques heures sur la terre, étoit d'un pied de haut. Dans le même-tems on ressentit à Lintz un tremblement de terre qui n'y a pourtant causé aucun dommage.

De R A T I S B O N N E, le 8 Mai.

LE Directoire de Mayence ayant refusé d'accepter le plein pouvoir de M. Fischer, en qualité d'Envoyé des Colléges des Comtés en Westphalie, celui-ci a présenté ce plein-pouvoir au Corps Evangélique, qui l'a fait insérer dans ses états, & lui en a donné un reçu en date du 12 Février dernier.

Le Prince de Gallitzin, neveu de l'Am-bassadeur de Russie à Vienne, est ici depuis 8 jours. Il se propose d'aller passer 2 ans à Strasbourg, & de continuer ensuite ses voyages dans les diverses parties de l'Europe.

» Les funérailles de l'Electrice - Douairière de Saxe, écrit-on de Dresde, ont été faites le 28 du mois dernier; le 2, la Cour s'est rendue à Pilnitz; elle a pris le deuil, qu'elle portera pendant six mois. Le revenu de 150 mille écus dont jouissoit la Princesse défunte, retombe à la Chambre Electorale, qui vient de recevoir aussi un accroissement de revenu considérable par l'extinction de la Maison des Princes de Feudi, Comtes de Mansfield. Trois cinquièmes de ce Comté se trouvent par-là réunis à la

Saxe, qui aura aussi le suffrage de ce Comté à la Diète sur le banc des Comtes de Wétéravie.

On apprend de Berlin que le 2 de ce mois à 5 heures du matin, la Princesse, épouse du Prince de Prusse, est heureusement accouchée d'une Princesse.

Le trait suivant paroîtra bien extraordinaire; il prouve à quels excès la superstition peut porter les malheureux qu'elle domine, & que si elle est tour-à-tour ridicule & funeste, elle est quelquefois l'un & l'autre en même-tems. Une femme du peuple, nourrie de tous ces préjugés absurdes, que l'on ne songe pas assez à détruire, croyoit sincèrement que les Juifs, dans quelques-unes de leurs cérémonies, avoient besoin du sang d'un enfant chrétien; elle fonda sur cette idée l'espérance d'une petite somme; elle vola en conséquence un enfant de 9 ans, & l'amena ici pour le vendre à un Juif. Celui à qui elle s'adressa, lui dit qu'il n'étoit pas assez riche pour faire cette dépense, mais qu'il alloit la conduire à quelqu'un qui lui donneroit la véritable valeur de sa marchandise; il la conduisit en effet au Magistrat, qui a fait mettre cette malheureuse en prison.

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 2 Mai.

ON dit que la Cour de Toscane, voulant faire tourner à l'avantage de ses Sujets les inconvéniens que le commerce des François & des Anglois éprouve dans le Levant, par la guerre, a formé le projet d'en établir un direct entre ce Port & Constantinople; on fait ici des vœux pour son succès, mais il s'élève déjà quelques difficultés assez graves pour en faire douter.

Selon nos lettres d'Otrante, les avis que l'on reçoit de l'Albanie ne sont rien moins que favorables pour la Potte. Le Bacha de Scutari, qui refuse de se soumettre aux ordres du Grand-Seigneur, ainsi qu'avoit fait feu son pere Méhémet Bassa, a levé à ses propres frais un corps de troupes Albanoises, d'environ 20,000 hommes, & l'on craint qu'il ne s'empare de toute l'Albanie-Supérieure. Ces lettres ajoutent que Curt Bassa, plusieurs autres Beys, & tous les Dulcignotes, s'étoient rangés de son parti, & qu'on croit que le Grand-Seigneur enverra le Capitan Bacha pour essayer d'y rétablir la tranquillité. Un grand nombre de Turcs Albanois sont entrés dans la Morée, où ils ont pillé la ville de Patras, & traité les habitans Turcs & Grecs sans distinction, de la manière la plus barbare.

E S P A G N E.

De CADIX, le 2 Mai.

L'ESCADRE, aux ordres de D. Solano, est partie le 28 du mois dernier par un vent favorable, qui s'est soutenu jusqu'à présent. D. Tomaseo a mis à la voile avec lui; on ignore s'il le suivra jusqu'à sa destination, ou s'il ne fera que l'accompagner jusqu'à une certaine distance; les approvisionnemens qu'il a pris semblent annoncer un voyage de plus long cours. Le convoi auquel se sont joints 27 bâtimens, venans de la Méditerranée, est composé de 144 voiles.

Le Roi, pour récompenser les services de D. Manuel d'Azlor, Lieutenant-Général & Gouverneur de la place de Gironne, l'a nommé Vice-Roi & Capitaine-Général de Navarre.

On apprend de Madrid que M. Jay, ancien Président du Congrès, y étoit arrivé dès le 15 du mois dernier ; mais il n'avoit pas encore déployé son caractère public en qualité de Ministre des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale.

Suite du règlement concernant la navigation des vaisseaux neutres.

1°. Les vaisseaux d'un pavillon neutre, faisant voile par le Détroit, soit du côté de l'Océan, ou de celui de la Méditerranée, ne seront point molestés ni empêchés dans leur navigation, tant qu'ils rangeront autant qu'il sera possible, les côtes de l'Afrique, en s'éloignant de celles de l'Europe, durant le cours de la traversée, depuis l'entrée jusqu'à la sortie, pourvu toutes fois que leurs papiers & cargaisons soient en règle, & qu'ils ne fournissent aucun motif légitime de faire naître des soupçons, soit en voulant s'éloigner ou faire résistance, soit par un cours irrégulier ou d'autres signes de correspondance avec la place bloquée, ou les navires ennemis. 2°. Lorsque les susdits bâtimens neutres seront destinés avec leurs cargaisons pour quelques Ports, situés sur la côte Espagnole dans le Détroit, tels que ceux d'Algeriras ou Tarifa, ils mettront en travers (*atravesante sobre las gabias*) & attendront l'arrivée d'un vaisseau Espagnol, qui, faisant voile vers eux, leur donnera le signal, en tirant un coup de canon, & après avoir reçu leur déclaration, les escortera, ou leur indiquera, suivant les circonstances, la voie qu'ils devront strictement suivre pour parvenir plus promptement, sans aucun danger, & sans donner matière à aucun soupçon, au lieu de leur destination. 3°. Dans le cas où les vaisseaux Espagnols, croisant dans le Détroit, à l'entrée ou à la sortie, selon l'exigence du cas & du lieu, &

conformément aux ordres dont ils pourroient être chargés , jugeroient nécessaire de convoier les bâtimens neutres qui doivent traverser le Détroit, même ceux qui doivent côtoyer l'Afrique, les navires neutres ne s'opposeront point à se soumettre au convoi, sans s'en éloigner ni fournir des raisons de soupçon : cependant, comme ils pourroient arriver en grand nombre à différentes heures, de manière qu'il pourroit leur devenir préjudiciable d'attendre le moment d'être convoyés, & que d'ailleurs il seroit extrêmement embarrassant d'escorter chaque navire en particulier, ils dirigeront leur cours vers la côte d'Afrique & la suivront jusqu'à ce que quelqu'un des vaisseaux Espagnols, placés ou croisant dans le Détroit, se présente pour les escorter hors la vue de la Place ennemie & de ses avenues; & à cette fin, les bâtimens auxquels on aura donné le signal, s'arrêteront & se conformeront aux dispositions faites à leur égard, en produisant sans difficulté ni résistance, leurs papiers, & se soumettant à tout ce qui est prescrit par les traités & le droit commun des gens, afin de constater la propriété des navires, la légitimité de leurs documens, leurs cargaisons & destination. 4°. Lorsque des bâtimens, sous l'apparence de neutres, sortiront des Ports situés sur la côte d'Afrique dans le Détroit, on les visitera & on en usera avec eux suivant la nature de leur cargaison, ou les soupçons qu'ils auroient pu donner d'avoir voulu faire voile pour porter des secours à Gibraltar; en supposant toutes fois, que les navires sortis des ports susdits dans le dessein d'entrer à Gibraltar, aient en effet arboré le pavillon neutre, & en aient abusé.

5°. Quand les bâtimens neutres ne se conformeront pas aux susdites dispositions, en totalité ou en partie, en des cas particuliers, on s'en saisira, & on les amènera dans les ports où ils seront déclarés

de bonne prise , avec tous leurs effets & cargaison , uniquement pour être chargés de vivres , ou de ces sortes d'effets spécifiés par l'Article XV du Règlement pour les Armateurs , sans qu'il soit besoin d'aucune autre preuve judiciaire ; & , au cas que les Articles susmentionnés ne se trouvaient point à bord de ces navires , on examinera juridiquement les motifs de la contravention & de l'éloignement , dont il sera rendu compte à S. M. par le Secrétaire d'Etat & du Département de la Marine , qui ensuite fera connoître la résolution de S. M.

6°. Dans le cas où indépendamment de la contravention , il seroit prouvé qu'un bâtiment sous pavillon neutre seroit entré dans la place , ou qu'on le découvreroit y allant (ce qui manifesteroit un dessein visible & formel d'y aborder) sans avoir mis en travers ni attendu le vaisseau Espagnol qui l'auroit suivi & lui auroit donné le signal , ou qu'il se seroit éloigné de la côte d'Afrique , ou enfin qu'il se seroit séparé du convoi , il sera , à tous égards , tant en entrant qu'en sortant , traité comme un navire ennemi , déclaré selon la teneur des loix de la guerre , de bonne prise , telle que fût sa cargaison , & tout l'équipage fait prisonnier de guerre ; attendu que dans un cas semblable les pavillons & documens doivent être supposés faux , le navire & la cargaison appartenir à l'ennemi , ou que l'un ou l'autre est destiné pour son service.

7°. Les bâtimens neutres qui visiteront les vaisseaux du Roi , ou corsaires , sur d'autres mers ou côtes de l'Océan & de la Méditerranée , qui n'ont aucune communication avec le Détroit de Gibraltar , ne seront point arrêtés ni amenés dans les ports , sinon dans les cas spécifiés par le règlement Royal fait le 10 Juillet 1779 , pour les Armateurs ; aucune vexation ni violence ne sera exercée contre les Patrons de ces navires , & il ne leur sera rien

enlevé , telle modique qu'en pût être la valeur , sous la peine statuéé par le susdit Règlement , portée même par l'Article XIX , jusqu'à celle de mort , le tout selon l'exigence des cas «.

La suite à l'ordinaire prochain.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 14 Mai.

ON attend toujours avec autant d'inquiétude que d'impatience des nouvelles ultérieures du Général Clinton. Le renfort qu'il a demandé de New Yorck fait présumer qu'il a trouvé la place mieux fortifiée qu'il ne s'y attendoit ; bien des personnes parient ici que si elles n'étoit pas prise à la fin d'Avril , l'armée aura été obligée de se retirer , car les chaleurs & les vapeurs pestiférées commencent dans cette contrée vers le 15 Avril au plus tard.

» Il s'est fait d'autres gageures que Charles-Town n'étoit pas encore pris le 29 Mars ; & le P. S. de la lettre du Général les a fait hausser de 25 pour 100. On dit que nos Ministres auroient tout aussi bien fait de ne pas laisser subsister ces deux lignes de P. S. qui n'ont eu d'autre objet que d'annoncer que les Rebelles venoient de recevoir un renfort de 2000 hommes. Cet aveu , observent nos mécontents , étoit très-inutile ; il n'a pas fait retrouver au Général un seul cheval des 340 qu'il a perdus dans sa traversée , sur le nombre total de 400 ; & il ne fait pas avancer d'un seul jour l'arrivée des secours qu'il a demandés à New-Yorck. Les Ministres , cependant , affectent la plus grande sécurité ; ils se sont empressés de faire publier , dans quelques papiers , des nouvelles qu'ils n'avoient pas. La plus importante assurément , si elle étoit fondée , c'est que le Général Clinton avoit déjà

gagné un grand avantage en s'assurant de la presqu'Isle & des hauteurs que l'ennemi n'a pas eu l'adresse de mettre en état de défense ; s'il fallait les en croire, Charles-Town seroit déjà pris ; d'autres avis, qui ne sont pas mieux fondés, ont annoncé la défaite de nos troupes. Mais ni notre perte, ni notre triomphe n'ont pris aucun crédit. Les premières nouvelles nous apprendront ce qu'il faut croire ; en attendant la perplexité continue. Elle est augmentée, par ce que l'on sait du parti qu'ont pris les Américains de faire une, & même plusieurs Isles de Charles-Town, par le moyen de plusieurs canaux. Nos Ministres prétendent que ce sera un désavantage pour la garnison, qui s'est fermé par-là toutes les voies de la retraite. Mais on trouve en général qu'on a tout à craindre d'un ennemi qui brûle ses vaisseaux sur lesquels il est venu faire une invasion, ou qui s'enferme dans une place, en brisant tous les pouts par lesquels il pourroit en sortir «.

Du côté des Isles notre situation n'est pas plus avantageuse, les nouvelles qui sont arrivées dernièrement & que le Ministère s'est bien gardé de publier, nous ont ôté toutes les belles espérances que nous fondions sur l'arrivée de l'Amiral Rodney ; ceux qui s'y livroient oublioient le nombre des vaisseaux avec lesquels il est parti, & ceux que conduisoit le Comte de Guichen, dont l'apparition a déconcerté tous nos projets offensifs de ces côtés, & nous a réduits à la défensive.

« Ceux qui se persuadent, observent quelques Politiques très-instruits, que M. de la Mothe-Piquet aura trouvé, dans la station de la Jamaïque, deux ou trois vaisseaux de ligne, ignorent qu'il devoit s'en être détaché deux de l'escadre des Isles du Vent, savoir le *Sultan*, l'*Hector* & le *Phénix*, de 40 canons, pour renforcer la station de la Jamaïque,

& y convoyer environ 45 bâtimens de la flotte partie d'Europe avec Rodney. Mais si cette station est un peu plus forte, la méfintelligence qui y règne entre le Commandant des troupes & l'Amiral Peter Parker, nous laisse toujours de grands sujets d'inquiétude qui s'augmentent encore par la nouvelle d'une semblable désunion aux Isles du Vent, entre l'Amiral Hyde, l'Amiral Rowley & le Général Vaughan. On comptoit que l'Amiral Rodney les réconcilieroit ; mais il est resté à la Barbade, tourmenté par la goutte, & peut être encore plus par l'inquiétude & le chagrin. On attribue à ce défaut d'harmonie, celui du succès de l'expédition pour laquelle les troupes s'étoient embarquées, lors de l'arrivée de M. de Guichen. Les quatre vaisseaux de Rodney, arrivés le 17 Mars, & l'*Intrépide*, lorsqu'ils auront rejoint les autres à Sainte-Lucie, porteront à 21 le nombre des vaisseaux de ligne Anglois, qui devoit être de 23, si l'*Hector* & le *Sultan* n'avoient point été détachés pour la Jamaïque. C'est ce qui fait voir qu'il n'y a point eu de vaisseaux dépecés comme on l'avoit dit, quoiqu'il y en ait plusieurs de dépeçables. Le *Triomphe*, de 74, parti de Corke le 21 Mars, en portera le nombre à 22 ; ensuite on attendra Walsingham ».

On a appris que l'Escadre de M. de Ternay étoit partie de Brest le 2 de ce mois. L'Amiral Rodney attendoit à la fin de Mars, aux Isles, l'Escadre de Walsingham, qui devoit renforcer la sienne ; il seroit bien étonné d'apprendre qu'elle n'a pas quitté encore l'Europe. Le 9 un furieux coup de vent a tellement tourmenté cette Escadre & celle de Graves, dans la rade de Torbay & dans le goulet de Plimouth, qu'il faut à présent faire de nouvelles réparations à leurs vaisseaux, & qu'on ne sait plus quand ils se-

ront en état de partir. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'avant leur départ on peut apprendre des Isles des nouvelles qui imposeront la nécessité d'y en envoyer un plus grand nombre.

On dit ici, mais on en doute généralement, que la flotte d'observation se rendra à la rade de Spithead le 17 de ce mois; on la porte à 35 vaisseaux de ligne, dont 3 du premier rang, 7 du second, 16 de 74 & 9 de 64, avec 11 frégates, 4 sloops, 5 cutters, 4 brûlots & 26 bombardes: elle formera 4 divisions.

Pendant qu'on ne se lasse pas d'annoncer que les Américains & les François soient las de la guerre & disposés à rompre leur alliance, que l'Espagne n'est pas pressée d'y accéder, que l'on se flatte de s'accommoder avec les Colonies, les nouvelles du nouveau Monde démentent ces bruits; & on lit dans le *général Advertiser* l'article suivant qui peut faire voir le peu de fondement qu'ils ont à l'égard de l'Europe.

» On a fait l'accueil le plus flatteur à M. Adams & à ses compagnons de voyage lors de leur passage sur les terres d'Espagne. En voici une relation sur l'autenticité de laquelle on peut compter. On y verra la preuve de l'attachement cordial & sincère de la Cour & de la Nation Espagnoles pour les Etats-Unis.

MM. Adams, Dana & Taxter, mirent à la voile de Boston sur la frégate Française la *Sensible*. Ce bâtiment, peu de tems après son départ, fit une voie d'eau qui mit dans la nécessité de servir deux pompes jour & nuit sans aucune in-

terruption , & les passagers y travaillèrent chacun à leur tour , malgré la force de l'équipage composé de 350 hommes.

M. de Chavagne , commandant la *Sensible* , qui avoit passé trois mois à Boston , où il a été parfaitement bien accueilli , dirigea sa route vers la première terre. Ayant reconnu le cap Finistere , il entra au Ferrol , où les Américains furent reçus avec toutes les marques de la plus sincère amitié par le Comte de Sade , commandant l'escadre Française , alors mouillée dans ce Port. Les Officiers François & Espagnols , le Consul & le Vice-Consul de France , & notamment D. Joseph St-Vincent , alors Commandant en chef de la Marine d'Espagne au Ferrol , leur témoignèrent la plus grande cordialité. Ils passèrent quelques jours dans cette place , où ils virent les chantiers , les Arsenaux & les fortifications , dont la force & la magnificence excitèrent leur admiration. S'étant rendus de cette Ville à la Corogne , ils y furent traités avec tous les égards imaginables par M. Laganere , Agent d'Amérique ; M. de Tournelle , Consul de France ; tous les Officiers en général , & sur-tout par ceux des Régimens Irlandois ; l'Administrateur des Finances , l'Avocat-Général , le Régent ou Président de la Grande Audience , le Gouverneur de la ville de la Corogne , & particulièrement par D. Pedro-Martin Cermonio , Vice-Roi du Royaume de Galice ; ce Grand Officier (qui en vertu de sa place réunit toute l'autorité royale , civile , politique & militaire) accompagné de son Lieutenant ou Gouverneur de la ville de Corogne & de plusieurs autres Officiers , alla en personne rendre visite à M. Adams dans sa maison le lendemain du jour de son arrivée , & le prier de demander tout ce dont il pourroit avoir besoin. Il lui offrit même des voitures avec des guides au fait des routes & de la manière de voyager , & qui encore sauroient parler Anglois.

Il le pria d'accepter une garde de soldats pendant toute la route sur les terres d'Espagne : M. Adams s'excusa d'accepter ces offres obligantes, l'Agent Américain ayant amplement pourvu à tous les besoins de cette espèce. M. Adams & ses Collègues répondirent qu'ils étoient bien sûrs qu'ils n'avoient à craindre en Espagne aucun ennemi ni aucun danger. Le Vice-Roi répliqua que dans tous les cas il seroit aux ordres de M. Adams; qu'à la vérité ces offres étoient venues de lui; mais qu'elles ne s'accordoient pas moins avec les devoirs de sa place, qu'avec les sentimens particuliers, & qu'il avoit reçu du Roi des ordres positifs de traiter tous les Américains qui arriveroient dans son Gouvernement comme les meilleurs amis de l'Espagne. M. Adams & ses Collègues ont dîné une fois chez le Vice-Roi. Dans ces différentes visites, D. Pedro leur fit avec tous les ménagemens de la politesse, une infinité de questions sur l'Amérique, sur l'union & la disposition des peuples, sur leurs sentimens envers l'Angleterre, la France & l'Espagne, la nature de leurs revenus & la forme de leurs confédérations & de leurs nouveaux Gouvernemens. Il en parla lui-même en homme instruit & qui avoit beaucoup réfléchi sur cet objet, & il parut très-flatté de l'occasion qui se présentoit de traiter à fond cette matière avec des particuliers qui la possédoient aussi parfaitement, & qui se firent un plaisir de lui donner tous les éclaircissemens qu'il pouvoit désirer. Il montra entre autres la plus grande envie de connoître la famille, l'âge, le caractère & toutes les circonstances relatives à M. Jay (Ministre Plénipotentiaire des Etats Unis à la Cour de Madrid). M. Adams est intimément lié avec ce Ministre depuis l'année 1774, en conséquence personne n'étoit plus en état que lui de satisfaire la curiosité du Vice-Roi. Il entra à ce sujet dans les plus grands détails en donnant, comme il le devoit, les plus

grands éloges aux vertus personnelles de M. Jay , à l'étendue de ses talens & à toutes les qualités qu'il avoit déployées dans les premières places de l'Etat & du Congrès. Les Américains eurent la satisfaction d'entendre dire par-tout qu'aucun Ambassadeur des plus anciennes & des plus respectables Puissances de l'Europe , sans en excepter la France , n'a pu être traité avec plus de considération , d'égard & d'affabilité , & que l'objet d'un accueil aussi distingué , étoit de faire éclater aux yeux de l'Amérique & de tout l'univers la bienveillance & l'affection de l'Espagne pour les Etats-Unis. Ils ont pris leur route par Bitanzos , Lugo Astorgo , Léon & Burgos. On leur a prodigué par-tout les mêmes attentions & les mêmes égards ; ils ont sur-tout infiniment à se louer des différentes branches de la maison Guardogni à Bilbao. M. Adams a reçu des Banquiers & d'autres personnes d'Alicante , d'Astorgo , de Bilbao , de Madrid , de Bordeaux & de Bayonne , des lettres par lesquelles on lui offroit toutes les sommes d'argent dont il pourroit avoir besoin. La tournure de ces offres ajoutoit encore à leur prix. On lui mandoit que dans la persuasion qu'il avoit été jeté à l'improviste sur la côte d'Espagne , d'où il avoit pris la route de terre pour se rendre à Paris avec une nombreuse suite , il pouvoit se faire qu'il n'eût pas de fonds avec lui. Mais dans ce cas même , non-seulement l'Agent d'Amérique étoit en état de fournir à ses compatriotes tous les secours nécessaires , mais qu'il trouveroit encore fort mauvais qu'ils eussent cette obligation à d'autres qu'à lui. Les Américains n'en ont pas été moins sensibles à l'extrême honnêteté de ces offres qu'ils regardent comme une nouvelle preuve de l'attention des Espagnols pour l'honneur des Etats-Unis , & de l'amitié de cette Nation dont ils conservent la plus vive & la plus juste reconnaissance.

On soupçonne que notre Gouvernement, qui sans doute n'a pas allez d'affaires sur les bras, est menacé d'un soulèvement dans l'Inde, par une respectueuse pétition envoyée des pays de Bengale, de Bahar & d'Orissa, contre le Tribunal suprême de Judicature, dont les Provinces veulent faire restreindre le pouvoir exorbitant. On n'a point entendu parler des expéditions qu'on assuroit que devoient faire les Amiraux Hugues & Vernon; on a appris seulement qu'ils croisoient dans la mer des Indes avec 8 vaisseaux de ligne & 6 frégates; mais on fait aussi en revanche qu'une Escadre Françoisse s'est stationnée à la hauteur du Cap de Bonne-Espérance, où elle incommode beaucoup notre navigation. Deux de nos navires, qui revenoient des Indes, richement chargés, ont failli à tomber entre ses mains, & ils ne lui ont échappé qu'en se réfugiant pendant la nuit sous le Fort Hollandois, dans la baie de la Table, devant laquelle l'Escadre Françoisse se présenta le lendemain.

» Dans une des dernières Séances de la Chambre des Pairs, il s'éleva une altercation entre les Lords Shelburne & Stormont, au sujet de prétendues intelligences avec l'ennemi; le premier, après avoir défié le Ministre de produire des preuves de sa correspondance avec les ennemis, au préjudice de l'Etat, ajouta que, dans un Comté éloigné, quelqu'un avoit dit au Duc de Cholmondely, *d'après l'autorité du Gouvernement*, que le Duc de Richemont avoit entretenu une correspondance dangereuse avec l'ennemi. » J'ai appris, poursuivit-il, » que le Lord Stormont avoit appuyé les faux

» bruits qui avoient couru à Paris , que j'avois parlé
 » avec mépris de la nation Françoisé , & que je
 » m'étois même permis des personalities contr'elle
 » dans le Parlement Britannique «. Je n'ai pas eu le
 » moindre ressentiment contre ce Lord. Je n'en au-
 » rai pas davantage aétuellement , s'il est en état de
 » produire des preuves que j'aie eu *des relations &*
 » *correspondances* avec les François. Mais je ne
 » lui demanderai que ce que je ferois moi - même
 » pour lui ou pour tout autre Pair. Dans le cas où
 » quelque Pair (& en parlant de la sorte il regar-
 » doit en face le Lord Mansfield , qui paroissoit ne
 » pas prendre plaisir à se voir ainsi fixé). Dans le
 » cas , dis-je , où quelque Pair me demanderoit si ,
 » lorsque j'étois Secrétaire d'Etat , j'ai eu des preu-
 » ves qu'il eût entretenu avec des Ministres étran-
 » gers des relations & une correspondance préjudi-
 » ciables aux intérêts du Royaume , je proteste à la
 » Chambre que je suis prêt à répondre à toutes
 » les questions qui me seront faites à ce sujet «. Le
 Lord Mansfield ne témoigna aucune curiosité , &
 le Comte de Stormont anéanti par le silence de
 son oncle , ne montra pas une contenance moins
 humiliée «.

La séance de la Chambre des Communes
 du 28 Avril a offert des débats intéressans.
 M. Burke avoit proposé de supprimer les
 Offices de Maître de la grande Garde-Robe ,
 Maître de la Garde Robe, l'Office des Joyaux ,
 &c.

» Le Général Conway lut à cette occasion des
 extraits de différens Edits du Roi de France , où
 respirent le patriotisme le plus pur & une affection
 paternelle pour son peuple. Louis XVI a succédé à
 son ayeul , dont le règne a été un enchaînement
 de dissipations que le petit - fils paroît déterminé à
 éviter. Ce Monarque a continué la guerre , il a
 pourvu à toutes les dépenses publiques , & cepen-

dant il n'a imposé aucune nouvelle taxe sur ses peuples, tandis que nous avons été obligés d'en établir de nouvelles & d'immenses, pour payer l'intérêt de 40 millions d'emprunt. Le Lord North regardant cet éloge comme une censure indirecte de la conduite du Roi, & un outrage qu'on avoit dessein de faire à S. M., prit la parole avec chaleur. Si la Chambre, dit-il, a résolu de présenter une adresse au Roi sur l'objet de la motion, ce qui est plus décent que de porter des décisions parlementaires sur ce qui concerne uniquement la Couronne, j'ose assurer, d'après la connoissance personnelle que j'ai du patriotisme du Roi, son affection pour ses peuples, qu'il n'y a point de sacrifice qui lui coûte. Il doit donner, & il donnera toujours la plus sérieuse attention à une adresse de cette Chambre; lorsque les vœux de ses sujets lui parviendront par cette voie, on peut être sûr qu'il les écoutera avec les dispositions les plus favorables; & toutes les fois qu'il s'agira de faire des sacrifices à l'intérêt de son peuple, le Monarque que j'ai l'honneur de servir, ne le cédera à aucun autre Souverain de l'Univers.

Le Général Conway appella le Lord North à l'ordre, il dit qu'il n'avoit point fait de comparaisons entre les Rois de France & d'Angleterre, mais entre les Ministres des deux Royaumes. Les Ministres François, » poursuivit-il, n'ont en vue que » la gloire de leur Souverain & l'intérêt de ses » sujets, & l'un & l'autre paroissent être très-indiffé- » rens aux Ministres Britanniques «. Le Lord North répliqua qu'il n'avoit point prétendu dire que le Général Conway eût établi un parallèle entre les deux Rois, qu'il n'avoit parlé que par effusion de cœur, & pour rendre aux vertus de son Souverain l'hommage qu'il savoit lui être dû. M. Dunning observa que s'il n'avoit que cet objet, ses expressions étoient déplacées, parce que personne dans la Chambre n'avoit une autre opinion des vertus du

Souverain. Le Lord North maintint toujours sa proposition. Passant ensuite à l'examen des finances de la France & de l'Angleterre, il fit à ce sujet les observations suivantes : les finances de la France, dit il, sont à la vérité dirigées par un Ministre très-habile & très-honnête ; mais la constitution des deux Royaumes ne diffère pas moins sur l'objet des finances que sur la législation. En Angleterre, un Ministre est obligé d'affecter une taxe spécifique à chaque emprunt public ; en France, on n'est pas dans cet usage. La puissance de la Couronne qui, dans les Gouvernemens populaires, est partagée entre un certain nombre de personnes, fournit aux Administrateurs d'une Monarchie absolue, des expédiens dont il est impossible d'user dans une Monarchie limitée. Peut-être même, entre le peu de bonnes choses qui se trouvent dans les gouvernemens absolus, la prérogative de la Couronne à cet égard est-elle ce qu'il y a de mieux. Mais puisque l'on parle tant de la réforme faite dans la Maison du Roi de France, il est bon de rappeler que la liste civile de ce Monarque est trois fois plus forte que celle du Roi d'Angleterre. Cependant les appointemens des Ambassadeurs auprès des Puissances étrangères, n'en font point partie. Les dépenses secrètes sont aussi prises sur un autre fond, ainsi que tous les frais des Cours de Justice. De cette manière le Roi de France peut très-bien supprimer un grand nombre de places inutiles, & conserver, pour l'entretien seulement de sa maison, le double de la somme que le Roi d'Angleterre dépense pour sa Cour, les Ambassadeurs, les Tribunaux, &c. Après quelques débats, on alla aux voix, & la motion fut rejetée à la pluralité de 210 voix contre 162. Le Comité passa ensuite à l'examen du Bureau des Bâtimens, qui fut pareillement commué à la pluralité de 203 voix contre 188.

Un de nos papiers contient le sarcasme suivant.

» Nous sommes toujours très-méchans dans le sar-
 casme , mais les étrangers nous trouvent rarement
 fins & adroits. Il nous en échappe pourtant quelque-
 fois de plaisans. En voici un de cette espèce ; il est
 fondé sur l'opinion que les ennemis de Mylord
 Germaine sont parvenus à établir en Angleterre ,
 de la bravoure à la bataille de Minden , quoiqu'il
 soit assez avéré que ce fut par morgue qu'il s'abstint
 de donner avec la cavalerie Angloise qu'il com-
 mandoit , & parce qu'il étoit révolté que les sou-
 doyans fussent aux ordres des soudoyés. C'est ainsi
 que M. Fox parla dans la Chambre des Communes
 où l'on se débartoit sur l'établissement du Comité
 pour l'inspection des comptes publics. Il voulut faire
 entendre que tout ordre civil étoit interverti au point
 de nous ramener aux plus étranges métamorphoses.

» Un François , dit-il , en conversation avec un An-
 » glois de sa connoissance lui demandoit ce qu'on avoit
 » fait de M. Fullarton depuis que Mylord Stormont,
 » auprès de qui il étoit Secrétaire d'Ambassade à Paris,
 » occupoit une place d'un des principaux Secrétares
 » d'Etat. Ce jeune homme , dit le François , avoit une
 » tournure heurteuse pour les affaires ; sans doute vos
 » Ministres l'ont chargé de quelque négociation im-
 » portante en pays étranger. Point du tout , répondit
 » l'Anglois , il est actuellement Colonel d'un Régi-
 » ment , & on lui a confié le soin d'une expédition
 » militaire. Et le Chevalier Guy Carleton , continua
 » le François , qui a dirigé & commandé en personne
 » pendant plusieurs années les expéditions les plus im-
 » portantes & les plus hasardeuses dans le Canada
 » vous l'avez apparemment envoyé quelque part dans
 » l'Inde pour frapper un grand coup sur les établisse-
 » mens des Espagnols. Oh ! non , reprit l'Anglois , on
 » lui a donné une place de Commis chargé de reviser
 » & de régler le compte des dépenses publiques. Vous
 » me surprenez bien , ajouta le François , est-ce
 » qu'on auroit eu à lui reprocher quelque trait de lâ-

acheté ou de désobéissance aux ordres de son Général ? Eh ! non, M., repliqua l'Anglois, avec vacité ; il n'est pas question de pareille chose : si cela étoit le Roi en auroit fait un Ministre ».

Apperçu politique à la date actuelle.

» Il s'est élevé un nuage dans la partie de l'Ouest. Nos nouvelles des Isles du vent, ne sont rien moins que satisfaisantes. On assure que le démon de la discorde qui a si long-tems déchiré le cœur de la G. B. a étendu sa rage jusqu'à ces régions éloignées où l'esprit de faction divise tous nos Officiers. Il est vrai que nous avons la satisfaction de savoir que notre brave Amiral Rodney est arrivé dans ces parages. Mais il n'y est arrivé qu'avec 4 vaisseaux, c'est-à-dire un bien petit renfort pour une petite escadre éparpillée, délabrée, & dont la plûpart des vaisseaux sont en mauvais état, mal approvisionnés, & inférieurs à l'ennemi par le nombre & par la force. L'Amiral lui-même est retenu dans son lit par la maladie, & peut-être par le découragement & le chagrin d'avoir trouvé nos affaires dans une situation aussi désespérée. Nos forces navales, qui sont encore à Torbay, auroient dû être avant lui aux Isles de l'Amérique, ou du moins l'y accompagner. Pourquoi n'a-t-on pas fait partir avec lui de Gibraltar une escadre plus considérable ? Aurant auroit-il valu ne lui point donner le commandement en chef. En effet, que sert-il d'avoir une commission, si on est privé des moyens de l'exécuter ?

Pour fermer la bouche à tous les frondeurs, le Lord North vient de faire la campagne Parlementaire la plus terrible dont on ait jamais entendu parler. Transformé tout-à-coup en Commis de l'accise, il est allé dans toutes les brasseries jauger les tonnes, les grains, enfin tout, jusqu'à la petite biere d'Ecosse, c'est-à-dire à-peu-près de l'eau claire, & pour environ un farthing (liard) par gallon sur cette misérable boisson, il s'est pris de querelle avec ses bons amis les Ecossois, au point

que ceux-ci, poussés à bout, l'ont menacé d'une rébellion, dont le siège ne seroit pas dans l'Amérique Septentrionale, ni même en Irlande, mais dans le cœur même de la Grande-Bretagne. Mais ce Ministre est tellement accoutumé aux tumultes, aux séditions, aux soulèvemens & aux rébellions, qu'il est devenu insensible à tout. Peut-être aussi pense-t-il qu'une rébellion en éteindra une autre, & qu'ainsi le Gouvernement n'aura autre chose à faire qu'à se tenir à l'écart pour juger des coups; & cela, d'après ce principe, qu'un Ministre, qui n'a pas pu éteindre une rébellion en Amérique seulement, est cependant en état de conduire une grande guerre, & de battre la France, l'Espagne & l'Amérique encore par-dessus le marché avec toutes les autres Puissances qui auront l'audace de se mêler de la querelle.

Mais la grande, l'importante victoire remportée par le Ministre dans le champ de bataille parlementaire, & qui immortalisera son nom dans les fastes de la Grande-Bretagne, est celle de l'acte septennal passé par une pluralité de deux contre un. Le peu de peine qu'un pareil succès a coûté, les auxiliaires, par le moyen desquels il se l'est procuré, & surtout la nature du triomphe le plus complet qui ait jamais été remporté sous les yeux & sur le ventre de cette foule de pétitionnaires, d'associés, de comités, de francs-tenanciers, de conseils communs & d'habitans de l'Angleterre, qu'il a foulés aux pieds avec mépris: voilà ce qui doit paroître réellement merveilleux & surnaturel à nos yeux, supposé que nous ayons encore des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, ou quelque ombre de raison pour connoître & distinguer le juste & l'injuste, la lumière & les ténèbres, ou enfin le moindre sentiment de calamités dont ce colosse ministériel a accablé la Grande-Bretagne. Cette grande question qui renfermoit toutes les autres, étant ainsi décidée en faveur du Ministre, & cela du consentement très-formel de nos divins orateurs & incomparables

parables patriotes , nous n'avons plus à présent aucun sujet de débat , & il ne nous reste autre chose à faire qu'à nous soumettre humblement & sans résistance aux ordres suprêmes de notre Dictateur.

L'Afrique paroît entièrement abandonnée par l'Administration. Il ne nous en reste rien que le nom d'une Compagnie de Commerce en Afrique , avec une dépense annuelle , sans bénéfice pour la Nation. Nous n'avons reçu de l'Inde aucune nouvelle authentique que celle d'une installation de Chevalier du Bain en la personne du Chevalier Munro ; avec une pompeuse relation de cette cérémonie , qui en remplissant la gazette de la Cour , nous en a fait encore plus remarquer le vuide. Il faut que l'express qui a rapporté cette magnifique dépêche , n'eût rien de plus dans sa malle , ou que le Gouvernement n'ait pas jugé à propos de publier le reste.

Nos préparatifs intérieurs pour la Manche & pour le Golfe de Gascogne , vont très-lentement & très-faiblement , & tout nous annonce que cet été se passera comme les autres en fanfaronades.

On diroit que les Ministres d'Angleterre & de France se sont donné le mot pour amuser chacun leur Nation par une grande parade navale & un simulacre de combat de retraite sans porter de part & d'autre aucun coup décisif. Ce système fait de la guerre un jeu au dernier écu , dont l'évènement décidera lequel des deux systèmes est fait pour tenir le plus long-tems , celui de l'économie & de la frugalité Françaises , ou celui de l'extravagance & de la prodigalité Angloises.

Malgré l'ardeur qui continue d'animer une partie de la Nation Irlandoise , on prétend que le Gouvernement Britannique est parvenu à détacher du parti patriotique une

27 Mai 1780.

h

portion assez considérable pour rendre illusoire le projet de ce parti de profiter de la conjoncture présente à l'effet de procurer à l'Irlande l'indépendance politique, comme l'indépendance commerciale. On connoît le sort de la motion de M. Grattan, & celui de la motion faite le 26 par M. Yelverton pour la révocation de l'acte de Poyning qui, après de grands efforts de part & d'autre, a été rejetée par une pluralité de 130 voix contre 105. M. Conolly, M. le Duc de Leinster & les autres adhérens nombreux de ce Seigneur, votèrent en faveur du Ministère. M. Hussy Burgh, premier Avocat du Roi, est resté fidele au parti populaire. M. Yelverton se propose, dit-on, de faire au premier jour une nouvelle motion pour altérer l'acte de Poyning par quelques modifications.

F R A N C E

De VERSAILLES, le 23 Mai.

LL. MM. & la Famille Royale sont à la Muette depuis le 16 de ce mois & doivent en revenir demain.

Le 12 de ce mois S. M. a nommé aux charges de sous-Lieutenans, vacantes dans le Corps de la Gendarmerie, le Marquis de la Bourdonnaye, ci-devant Capitaine réformé à la suite du Régiment Royal, cavalerie; le Comte du Cognaç, ci-devant

Capitaine réformé à la suite du Régiment Dauphin, dragons, & le Marquis de Ste-Aldegonde, ci-devant Capitaine réformé à la suite du Régiment de Mestre de Camp Général, dragons.

Le 14, jour de la Pentecôte, S. M. se rendit à sa Chapelle avec les Chevaliers-Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Esprit, avec la pompe & les cérémonies ordinaires; S. M. y reçut Prélat-Commandeur de l'Ordre le Cardinal de la Rochefoucault. Elle entendit la Grand'Messe, célébrée par l'Evêque de Senlis, Prélat-Commandeur de l'Ordre, chantée par sa Musique, & pendant laquelle la Comtesse de Charlus fit la quête, & elle se rendit ensuite dans son appartement.

LL. MM. & la Famille Royale, signèrent ce jour-là le contrat de mariage du Comte de Castellane, Officier au Régiment du Roi, avec Demoiselle de Béthune. Le même jour le Vicomte de Vibray, Ministre Plénipotentiaire du Roi près le Duc de Wurtemberg, & son Ministre près le Cercle de Souabe, qui étoit de retour ici par congé, eut l'honneur d'être présenté à S. M. & d'en prendre congé pour retourner à sa destination.

MM. de Cassini, de Montigny & Perronet, présentèrent à S. M. & à la Famille Royale, 5 nouvelles Feuilles de la Carte de la France, qui comprennent les Villes de Limoges, de St-Flour, de Mende, d'Aix & de Marseille.

(172)

Le 16 M. de la Fosse présenta à LL. MM. & à la Famille Royale la 13^e livraison du Voyage Pittoresque de l'Italie.

De PARIS, le 23 Mai.

LES nouvelles des Isles, dont nous avons déjà donné le précis, méritent d'être connues dans tous leurs détails : nous allons les donner ici. La première Lettre est du Cap François, St-Domingue, le 31 Mars.

» L'Escadre du Roi, aux ordres de M. de la Mothe-Piquet, composée des vaisseaux l'*Annibal* & le *Diadème*, de 74 canons ; le *Réséchi*, de 64, & l'*Amphion*, de 50, commandés, ces trois derniers, par le Commandeur de Dampierre, & MM. Cillart de Stville & de Saint-Cézaire, avoit appareillé le 13 Mars de la rade du Fort-Royal de la Martinique, escortant un convoi considérable de navires du commerce, qui devoient se rendre à Saint-Domingue. M. de la Mothe-Piquet, présumant qu'il pourroit y en avoir à Porto-Rico d'Espagnols destinés pour les Isles de sous le vent, détacha la frégate l'*Amphitrite*, commandée par le Chevalier de Langan-Boisfevrier, pour offrir la protection de l'Escadre aux navires qui pourroient se trouver dans les ports de cette Isle, & 4 bâtimens richement chargés, s'y rangèrent sous l'escorte de l'*Amphitrite*. Le 19, à 11 heures du soir, étant à environ sept lieues de distance de la Grange (Isle Saint-Domingue), M. de la Mothe-Piquet eut connoissance, dans la partie du N. O., de trois vaisseaux qui faisoient des signaux. Il fit à son escadre celui de se préparer au combat, & au convoi celui de forcer de voiles, & de gagner la terre : ce qui fut exécuté. Ces premiers signaux furent suivis immédiatement de celui de donner chasse aux bâtimens découverts. Le 20 au point

du jour, on distingua clairement trois vaisseaux de lignes & deux corvettes ; mais le calme ne permit pas de les joindre. Ce ne fut qu'à 5 heures du soir, que le vaisseau l'*Annibal*, monté par M. de la Mothe-Piquet, qui avoit eu la supériorité de marche sur les autres vaisseaux de l'escadre du Roi, parvint à se trouver à la portée du canon des trois vaisseaux chassés, qui furent reconnus pour ennemis ; & il engagea le combat, en faisant feu contre les trois jusqu'à 11 heures du soir, que le *Diadème* & le *Réfléchi* ayant pu s'approcher, tirèrent quelques volées sur les vaisseaux Anglois : l'*Amphion* étoit encore trop éloigné. A une heure après-midi, les ennemis avoient assez gagné de l'avant pour s'être mis hors de la portée du canon ; mais le 21, à 4 heures du matin, l'*Annibal*, le *Diadème* & le *Réfléchi*, se trouvèrent assez près des vaisseaux Anglois pour recommencer le combat qui eût été décisif, si le calme qui survint, & les courans qui manioient les vaisseaux, ne se fussent opposés à toute évolution ; ils engagèrent même l'*Annibal* dans la position la plus défavantageuse pour un vaisseau, en présentant sa poupe au travers d'un des vaisseaux ennemis, dont le feu l'incommoda beaucoup. M. de la Mothe-Piquet fut atteint dans la poitrine d'une balle de mitraille, qui heureusement avoit perdu une grande partie de sa force. Sa blessure, à laquelle il fit mettre sur le pont un premier appareil, n'empêcha point qu'il ne continuât de donner ses ordres. Un peu de vent qui s'éleva alors, permit à l'*Annibal* de se rapprocher des trois autres vaisseaux du Roi qui faisoient tous leurs efforts pour venir le couvrir contre les trois vaisseaux ennemis, qui, par leurs positions de circonstances, enveloppoient l'*Annibal*. Les quatre vaisseaux de M. de la Mothe-Piquet recommencèrent bientôt à faire feu sur les Anglois, qui de

nouveau prirent chasse. Un calme plat qui survint ne permit pas de les poursuivre. Le 22, au point du jour, l'escadre du Roi n'en étoit qu'à une portée & demie de canoa, lorsque M. de la Mothe-Piquet, qui avoit espérance de les joindre dans moins d'une heure, & de recommencer le combat, apperçut quatre bâtimens faisant route à toutes voilés sur les deux escadres. Il continua la chasse pendant quelque tems ; mais à 6 heures, il reconnut que trois de ces bâtimens étoient des vaisseaux de guerre ; il fit à son escadre le signal de tenir le vent, & dirigea sa route pour faire entrer ses vaisseaux dans le port du Cap François, où ils mouillèrent dans la journée.

D'autres lettres ajoutent que M. de la Mothe-Piquet devoit remettre à la voile au commencement d'Avril. Les lettres de la Martinique sont du 2 Avril & contiennent les détails suivans.

L'Escadre du Roi, aux ordres du Comte de Guichen, Lieutenant - Général des armées navales, mouilla dans la rade de ce port le 22 Mars, avec le convoi considérable qu'elle avoit amené de France sous son escorte. Les vaisseaux commandés par le Comte de Grasse, en avoient appareillé quelques jours auparavant, & avoient été au-devant de l'escadre, à laquelle ils s'étoient joints sur la Dominique. Le 21, le Comte de Guichen avoit eu connoissance de 4 vaisseaux qu'il fit chasser depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 du soir ; mais se trouvant par le travers de l'île de la Desirade, sous le vent, & la chasse le conduisant dans le canal d'Antigue, cette route eût mis la flotte considérablement sous le vent de la Martinique, d'où elle eût eu beaucoup de peine à remonter : cette considération le déterminâ à abandonner la chasse pour rejoindre la flotte & passer au vent de la

Dominique. Il ne prit que le tems nécessaire pour débarquer les malades au Fort-royal , en appareilla le 23 à quatre heures du matin , avec les vaisseaux réunis , au nombre de 23 , le *Dauphin royal* étant en réparation , & il fit voile pour Sainte - Lucie , où il fut informé qu'à son approche les vaisseaux ennemis s'étoient réfugiés au nombre de 17. Le Marquis de Bouillé , Maréchal-de-camp , Gouverneur-Général de la Martinique , s'étoit embarqué sur l'escadre pour commander les troupes de débarquement , s'il y avoit lieu à une expédition. On éprouva une résistance invincible de la part des courans ; & les bordées que l'escadre fit pour s'élever , ne furent pas favorables au corps de bataille ; les seuls vaisseaux de tête , le *Robuste* & le *Citoyen* , avoient pu gagner le vent du gros Ilet. On découvrit alors les 17 vaisseaux ennemis mouillés & embossés. Le Marquis de Bouillé fut instruit en même-tems par le rapport du Comte de Bouillé son neveu , que les ennemis avoient reçu un renfort considérable qui portoit le nombre des troupes de Sainte-Lucie à plus de 5000 hommes , qui s'étoient fortifiés au morne *Fortuné* , de manière à ne pouvoir y être attaqués avec avantage. On renonça pour le moment à l'expédition , & l'escadre revint faire de l'eau & du bois au Fort-Royal , d'où elle a dû remettre en mer le 4 ou le 6 d'Avril.

L'arrivée de l'escadre au ordres du Comte de Guichen , dans la mer des Antilles , a déconcerté tous les projets des ennemis qui se dispoisoient à faire l'attaque de quelques-unes des Isles Françaises ou conquises ; ils avoient , dans cette vue , retiré de quelques-unes des leurs une partie des garnisons pour en former un corps d'armée ; mais à l'approche de l'escadre de S. M. , toutes ces troupes ont été renvoyées à leurs stations respectives , où l'ennemi paroît réduit actuellement à se tenir sur la défensive,

Toutes les lettres de Londres annoncent la suspension du départ du Commodore Walsingham & de l'Amiral Graves , que les vents ont contrarié , & dont quelques vaisseaux ont été assez maltraités pour avoir besoin de réparations , qui retiendront la flotte encore quelque tems en Europe , & laisseront à M. de Guichen celui de suivre ses opérations avant que les Anglois puissent recevoir les renforts qu'ils attendent , & dont ils ont besoin. Cette circonstance favorise aussi l'expédition de M. de Ternay qui gagne tous les jours de l'avance , & qui peut se réunir dans sa route à l'Escadre Espagnole partie de Cadix.

On apprend de Brest que les armemens de ce Port se continuent avec beaucoup d'activité. L'*Hector* & le *Vaillant* , armés à l'Orient , étoient prêts dès le 8 de ce mois , & sont sans doute partis pour Brest , où ils doivent se joindre à l'armée d'observation. L'Escadre de Toulon , selon plusieurs lettres , devoit être prête à mettre à la voile le 15 , & on présuinoit toujours que sa destination étoit pour Cadix & delà à Brest.

L'Ordonnance du Roi , concernant le traitement des troupes destinées à une expédition particulière , paroît avoir pour objet l'armée de M. de Rochambeau ; nous en ferons connoître les principaux articles.

» Les appointemens & supplémens de solde des corps employés à cette expédition , sont fixés par cette Ordonnance ; il leur a été payé comptant , avant l'embarquement , un mois d'avance de la

masse, & trois mois d'appointemens & de solde, pour les mettre en état de se pourvoir de toutes les choses qui leur seront nécessaires. S. M. veut qu'il soit fourni aux bas-officiers & soldats effectifs, une ration composée de 24 onces de pain, ou de 20 onces de farine, ou de 18 de biscuit, de 8 onces de bœuf frais ou salé, ou de 4 onces de lard, à défaut de bœuf, & d'une once de riz; il sera fourni en outre une livre de sel par mois par homme; & dans le cas où ces comestibles manqueroient, il y sera suppléé par des denrées du pays. La retenue à exercer sur les troupes, est fixée à raison de 2 sols par ration de pain, farine ou biscuit; 1 sol 6 den. par ration de viande fraîche ou salée; le sel distribué des magasins du Roi, sera payé 1 sol 6 den. le riz sera donné par gratification. L'intention de S. M. est qu'il ne soit embarqué que des hommes sains, en état de supporter des voyages de long cours, & qu'il soit détaché pour rester en France trois Officiers par régiment, & le nombre de bas-officiers nécessaires, tant pour veiller à la conduite des hommes qui resteront, que pour s'occuper de l'achat & de la confection des corps respectifs. L'Officier Général commandant en chef, est autorisé à faire fournir aux bas-officiers & soldats, par gratification, de l'eau-de-vie & du vinaigre, quand il le croira nécessaire; & s'il arrivoit que le corps de troupes pour lequel S. M. a jugé à propos de rendre la présente Ordonnance, fût employé en tout ou en partie à tenir garnison dans les colonies de l'Amérique Septentrionale, son intention est qu'il y soit traité conformément à son règlement du 28 Août 1777, concernant les troupes employées dans les colonies de l'Amérique.

La promotion que le Roi a faite dans sa Marine, le 4 du mois d'Avril dernier, vient d'être rendue publique; elle consiste en 34 Capitaines de Vaisseaux, 28 Lieutenans & 6

Enseignes. Nous ne donnerons que les noms des nouveaux Capitaines.

Département de Brest. MM. Petit, Kermorvan de Gouillon, Chevalier de Nirere, Cibon, de Baulran, Fougeroux de Sceval, de la Ville-Brun, de Tarade, Chevalier Burin de la Galissonnière, Vicomte de la Couldre-la-Bretoniere, de Charniere, de Bayre, Chevalier de Vaugiraud de Rosnay, de la Perçuse - du - Galaup, Chevalier de Trolong-Durumain; ces quatre derniers ne prendront rang qu'à la premiere promotion.

Département de Toulon MM. de Norbel, Champ-Martin, Bessy de Contenson, de Mazilles, de Seignucurel, Marquis de Tressemanes, Brunon, Adhemar, Chavalier de Village, Chevalier de Tressemanes-Chateuil, Chaussegros, de Barbasan, Chevalier de Vintimille.

Département de Rochefort. MM. Dupin de Belugard, Marcaty - Marteignes, du Bois, Guignard, Macnemera, Comte de Vavin court, de Fourunet.

La réponse faite par la Cour de France à la déclaration que l'Impératrice de Russie lui avoit fait remettre, ainsi qu'à celles de Madrid & de Londres, est du 25 du mois dernier & conçue ainsi :

» La guerre dans laquelle le Roi se trouve engagé, n'ayant d'autre objet que l'attachement de S. M. au principe de la liberté des mers, Elle n'a pu voir qu'avec une vraie satisfaction l'Impératrice de Russie adopter ce même principe & se montrer résolue à le soutenir. Ce que S. M. I. reclame des Puissances belligérentes n'est autre chose que les règles prescrites à la Marine Française, dont l'exécution est maintenue avec une exactitude exacte & applaudie de toute l'Europe «.

» La liberté des bâtiment, restreinte dans un petit nombre de cas seulement, est une conséquence directe

du droit naturel, la sauve-garde des nations, le soulagement même de celles que le fléau de la guerre afflige. Aussi le Roi a-t-il désiré de procurer non-seulement aux sujets de l'Impératrice de Russie, mais à ceux de tous les Etats qui ont embrassé la neutralité, la liberté de naviger aux mêmes conditions, qui sont énoncées dans la Déclaration, à laquelle S. M. répond aujourd'hui. Elle croyoit avoir fait un grand pas vers le bien général, & avoir préparé une époque glorieuse pour son règne; en fixant par son exemple les droits, que toute Puissance belligérante peut & doit reconnoître être acquis aux navires neutres: son espérance n'a pas été déçue, puisque l'Impératrice, en se vouant à la neutralité la plus exacte se déclare pour le système que le Roi soutient au prix du sang de ses peuples, & qu'Elle reclame les mêmes droits, dont S. M. voudroit faire la base du Code Maritime.

» S'il étoit besoin de nouveaux ordres, pour que les vaisseaux de S. M. I. n'eussent aucun lieu de craindre d'être inquiétés dans leur navigation par les sujets du Roi, S. M. s'empresseroit de les donner: mais l'Impératrice s'en reposera sans doute sur les dispositions de S. M. consignées dans les Réglemens qu'Elle a publiés: elles ne tiennent point aux circonstances: elles sont fondées sur le droit des gens; & elles conviennent à un Prince assez heureux pour trouver toujours dans la prospérité générale la mesure de celle de son Royaume. Le Roi souhaite, que S. M. I. ajoute aux moyens, qu'Elle prend pour fixer la nature des marchandises, dont le commerce est réputé de contrebande en tems de guerre, des règles précises sur la forme des papiers de mer, dont les vaisseaux Russes seront munis. Avec cette précaution, S. M. est assurée qu'il ne naîtra aucun incident qui puisse lui faire regretter d'avoir rendu, pour ce qui la concerne, la condition des navigateurs Russes aussi avantageuse qu'il soit possible en tems de guerre.

D'heureuses circonstances ont déjà mis plus d'une fois les deux Cours à portée d'éprouver combien il importoit qu'elles s'expliquassent avec franchise sur leurs intérêts respectifs «.

» S. M. se félicite d'avoir à exprimer à S. M. I. la façon de penser sur un point intéressant pour la Russie & pour toutes les Puiss. commerçantes de l'Europe : elle applaudit d'autant plus sincèrement aux principes & aux vues qui dirigent l'Impératrice, que S. M. partage le sentiment qui a porté cette Princesse à des mesures d'où doivent résulter également l'avantages de ses sujets & celui de toutes les Nations «.

L'enregistrement des Edits du Roi , concernant la perception de la Taille & la prorogation du second Vingtième , s'est fait dans toutes les Cours souveraines avec des témoignages de reconnoissance pour les dispositions bienfaisantes & paternelles que montre notre jeune Monarque dans toutes les loix d'administration qu'il a publiées. Celui du Parlement de Nancy est conçu ainsi.

» Lu , publié & enregistré , oui , ce requérant le Procureur - Général du Roi , pour être suivi & exécuté selon sa forme & teneur ; & sera le Seigneur Roi très-humblement supplié de vouloir bien regarder la promptitude de cet enregistrement , ainsi que le généreux dévouement de ses sujets , comme un hommage public de la confiance qu'inspire l'administration actuelle des finances de l'Etat , dont les vastes ressources & les grandes vues économiques aussi courageusement entreprises que justement dirigées , soutiennent les effets de la Nation en même-tems qu'elles allarment les ennemis ; & e'est dans l'espoir de ce meilleur ordre de choses annoncé par les Edits récents de S. M. , que la Cour de Parlement s'arrête dans ce moment-ci à en solliciter l'entier accomplissement , en se réservant

de faite, dans un autre tems, de très-humbles supplications pour obtenir la cessation la plus prochaine du second Vingtième, & la fixation d'un terme au premier, ainsi que les autres soulagemens qu'il est nécessaire d'accorder aux besoins des peuples de son ressort, dès que les circonstances pourront permettre à S. M. de se livrer à cet égard aux mouvemens de son cœur, sur la bonté duquel ses fidèles sujets se reposent entièrement ».

La lettre suivante contient l'expression de tous les bons Citoyens sur ces loix intéressantes, dictées par la bienfaisance ; elle offre en même-tems un projet que la reconnoissance ne manquera pas d'adopter.

» Je ne fais si tout le monde a été en état de sentir tout le prix de la Déclaration du Roi du 13 Février 1780, & de la distinguer particulièrement de toutes celles qui marquent ses soins paternels ; il faut savoir pour cela que la taille, beaucoup plus ancienne, mais rendue perpétuelle en 1445, a bien été établie légalement sur le consentement des Etats, mais que la quotité n'en ayant jamais été bien fixée, elle a été successivement portée de 1,800,000 à plus de 60,000,000 liv., au moyen de beaucoup d'impositions extraordinaires qui y ont été jointes, & qui n'étoient faites qu'en vertu de simples Arrêts du Conseil. La Chambre des Comptes principalement a toujours réclamé contre cette illégalité, mais une possession & un usage de plusieurs siècles, paroissent assurer le droit du Roi.

Il en étoit de même de la capitation établie légalement en 1695 & 1701 ; mais la quotité n'en ayant jamais été fixée, cette imposition arbitraire par sa nature, l'est devenue doublement par la fixation générale, comme elle l'étoit par l'imposition particulière. Un Ministre est venu, qui a eu

le courage, en attendant encore un mieux qu'il nous promet, de proposer au Roi de borner, ou pour parler plus exactement, de soumettre son autorité à l'examen des Cours; & nous avons un Roi qui a assez de grandeur d'ame & de générosité pour s'y soumettre, pour renoncer à des droits despotiques acquis depuis plusieurs siècles, & se restreindre à cette autorité paternelle qui écoute les remontrances de ses enfans. Non, Monsieur, on ne peut lire cette Déclaration, quand on saura ces faits, sans être attendri & pénétré de sentimens de reconnoissance, de respect & d'amour pour notre Roi, & d'estime & de vénération pour ses Ministres. Mais comment leur témoigner tous ces sentimens; ce n'est pas au Roi à faire frapper une médaille pour conserver le souvenir d'un acte d'héroïsme & de bienfaisance; sa modestie s'y oppose: c'est donc à ses sujets & à ses enfans à le faire. En conséquence je propose une souscription pour une Médaille & une Estampe qui représentent cet événement. J'invite des personnes plus capables que moi à imaginer l'une & l'autre; la souscription sera depuis 12 jusqu'à 150 liv. Pour 12 liv. on aura l'Estampe; pour 75 liv. une Médaille & une Estampe; & pour 150 liv. deux Estampes & deux Médailles.

Ceux qui, au jugement de l'Académie des Inscriptions, auront donné le plus beau dessin de l'une & de l'autre, auront chacun autant que le Souscripteur de 150 liv. Au reste, trouvez bon, Monsieur; que je ne me nomme pas; mais la preuve de la vérité de ce que j'avance est un dépôt de 150 liv. chez M. Dufrenoy, Notaire, rue Vivienne, à qui j'ai remis en même tems copie de la présente, & qui délivrera les reconnoissances.

» Le 8 de ce mois le Collège de Chirurgie a fait la distribution des Prix fondés par M. Houliet, & qui sont adjugés tous les ans aux Elèves de

(183)

l'Ecole-Pratique, qui ont satisfait le mieux à l'examen public qu'il est d'usage de faire auparavant. Les quatre Médailles d'or de la valeur de 100 livres chacune, ont été adjugées à MM Douyau, d'Heres, Diocèse de Tarbes; Miraut d'Angers, Gesbert d'Avranches, & Bouillein de Vienne en Dauphiné.

Les quatre Médailles d'argent, comme *accessit*, ont été adjugées à M. Ducastring d'Heres, Diocèse de Tarbes, auquel le Collège auroit accordé une Médaille d'or, s'il en avoit eu une cinquième à distribuer; à M. Grégoire de la Landasse, Diocèse de Sarlat; à M. Balazar de Narci, Diocèse de Châlons, & à M. Garcier d'Angers.

On vient de former pour l'Ecole royale Vétérinaire de cette ville, au château d'Alfort, près Charreton, un établissement d'une Ecole gratuite de principes relatifs à la fidèle représentation des animaux, tant en peinture qu'en sculpture. Cette Ecole ouvrira le premier Dimanche de Septembre prochain, un Cours en faveur des Artistes qui étudient les arts de la Peinture & de la Sculpture. Les instructions en seront gratuites, & les jours de leçons seront les dimanches, fêtes, & jeudis de toute l'année. On commencera par la démonstration du cheval, & l'ordre des leçons sur cet animal sera celui qui est suivi dans l'ouvrage connu de feu M. Gouffon, & de M. Vincent son adjoint. On démontrera de plus sur la nature, l'ostéologie, la myologie, les proportions & toutes les autres parties de l'art. Ceux qui désireront assister à ces leçons, se feront inscrire pendant le mois d'Août, soit à l'hôtel de l'Ecole royale Vétérinaire, chez M. Chabert, Inspecteur Général, & en son absence, chez M. Vincent, Professeur; ou à Paris, dans le Bureau de M. Clerigny, chez M. Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat, rue des Capucines.

On plaide depuis un mois à la Tournelle sur la demande de M. Cazeaux d'y évoquer tout ce qui concerne l'accusation faite contre lui de s'être chargé de perdre le jeune Comte de Solar, sourd & muet, pour en débarrasser sa mère. Il y avoit lieu de croire que l'information faite en Languedoc, conformément à l'Arrêt du Parlement du 20 Avril 1779, détruiroit ou confirmeroit sans réplique les soupçons que l'Abbé de Lépée s'est cru obligé de dénoncer à la Justice d'après ce que lui a fait entendre par son idiome, l'enfant trouvé sur le grand chemin en Picardie le 11 Août 1773. Cette instruction dispendieuse semble plus embrouiller le procès qu'auparavant. Car le petit Joseph n'a pas reconnu les personnes ni les lieux que le petit Comte de Solar avoit le plus fréquentés; beaucoup de personnes l'ont elles-mêmes méconnu; d'autres qui l'avoient le moins vu, ont assuré le reconnoître quoique se trouvant en contradiction sur la ressemblance des traits ainsi que ceux de Mademoiselle de Solar envoyée avec lui; 33 déposans conviennent que M. Cazeaux n'est parti de Toulouse que le 4 ou les premiers jours de Septembre 1773 avec un Abbé son cousin, un Domestique, & le jeune Solar qu'il conduisoit aux eaux de Banières, d'où il résulte l'impossibilité physique que le jeune Solar soit l'enfant trouvé sur le chemin de Peronne à Cavilly un mois auparavant, & conduit à Bicêtre le 2 Septembre. Il est de plus constaté par les déposans que le même Comte de Solar a été vu aux eaux, & au retour à Charlas, Diocèse de Cominges, où il est mort de la petite vérole & a été enterré dans la sépulture des Cazeaux le 29 Janvier 1774. L'un des Défenseurs de M. Cazeaux, M. Elie de Beaumont, observant qu'il eût été possible que le départ du jeune Solar pour les eaux & son retour à Charlas n'eussent été connus de personne, demande ce que deviendroit alors le

seur Cazeaux, s'il n'avoit pas ce point d'appui que lui donnent 33 témoins sur un fait décisif, s'il n'eût pas eu cette preuve d'impossibilité physique, &c.

Il se plaide, au Châtelet, une cause qui doit attirer l'attention des pères & mères de famille.

Un jeune homme de qualité, âgé de vingt-sept ans, voulant épouser une créole, & n'ayant pu obtenir de sa mère son consentement à ce mariage, lui a fait faire des sommations respectueuses au nom de son père, parce qu'il n'est pas dans l'âge requis par la loi pour les faire en son nom.

La mère, en persistant dans les motifs d'opposition, soutient que son mari est non-recevable à demander, en son nom, ce que son fils n'ose pas demander au sien, dans la crainte d'être exhéredé.

» Un père, dit M. de la Croix qui plaide pour
 » la mère, a-t-il le droit de mettre son fils juridi-
 » quement en opposition avec la volonté de sa mère ?
 » Lorsque ce fils craint, en frondant directement
 » la volonté de celle qui lui a donné le jour, d'en-
 » courir la peine de l'exhéredation, & paroît ne
 » pas vouloir faire le sacrifice de ses espérances légi-
 » times, le père peut-il, par sa seule autorité,
 » exposer son fils aux dangers de l'exhéredation ?

Le même Défenseur, après avoir justifié les raisons qui déterminent la mère à refuser le consentement qu'on lui demande, découvre au fils le risque qu'il court, en bravant la défense de celle qui s'oppose à son mariage, avant le tems où les loix permettent à un fils de famille de suivre le penchant de son cœur, & de contracter, sans élever contre lui le moyen d'exhéredation, un engagement licite, quoique désapprouvé soit par son père, soit par sa mère. Il démontre à ce fils, & par le texte des Ordonnances qu'il rapporte, & par plusieurs Arrêts qu'il cite, » que lors qu'il s'agit de cet acte

« important , l'autorité de la mère est égale à celle
 « du père , parce que le fils est , aux yeux de la loi ,
 « la propriété de l'un , comme celle de l'autre.

« Le Marquis D. . . répète - t - on , a le consen-
 « tement de son père. Eh bien , il recueillira l'hé-
 « ritage de son père , dont il n'a point méprisé
 « l'autorité ; mais celui de sa mère . . . ô jeune
 « homme , qui vous laissez emporter par un fol
 « amour , ne vous flattez pas d'une vaine espérance !
 « écoutez la loi qui crie : *Soumission pour la volonté*
 « *de votre mère , ou exhérédation*. Ne dites point
 « que placé entre deux autorités , vous ne faites que
 « céder à la plus impérieuse ; c'est vous , au contraire ,
 « qui entraînez l'une , & qui bravez l'autre ». M.
 Target , qui est l'Avocat du père , a fait valoir
 l'autorité du chef de famille dans toute sa force.
 Nous regrettons que son plaidoyer ne soit point
 imprimé , pour pouvoir en citer quelques morceaux
 qui feroient plaisir à nos Lecteurs.

Nous nous ferons toujours un devoir
 d'annoncer tout ce qui a rapport au zèle &
 au patriotisme ; tous les ordres des citoyens
 en ont donné des preuves ; le projet con-
 tenu dans la lettre que nous joignons ici fait
 honneur à ceux qui l'ont conçu , & mérite
 une publicité qui est la récompense des bons
 citoyens , & un encouragement pour les
 exciter.

Je me suis chargé avec plaisir , Monsieur , de
 vous faire part du projet d'une petite Société de
 six Carés du Vexin François , dont j'ai l'honneur
 d'être membre , & que vous voudrez bien insérer
 dans le prochain mercure. Animés d'un zèle pa-
 triotique , n'ayant rien de plus à cœur que d'être
 utiles au Roi & à l'Etat , & desirant contribuer
 pour quelque chose à venger & soutenir l'honneur
 du Pavillon François , nous proposons à tous MM.

les Curés de tout le Diocèse de Rouen, y compris le grand-Vicariat de Pontoise, de faire construire & armer en guerre une frégate de 30 à 36 canons à frais & dépens communs. Le Diocèse est composé de près de 1400 Curés ; ce seroit peu pour chacun, & chacun y contribueroit au prorata de son revenu, par exemple de 24 livres par mille livres du produit de son bénéfice, ou plus s'il étoit nécessaire. Ce seroit une grande satisfaction pour nous, Monsieur, si nous pouvions exécuter ce projet par l'envie que nous avons d'abattre l'orgueil & l'insolence d'une nation qui ne doit ou qu'à la surprise, ou qu'à la supériorité momentanée de quelques forces navales le peu de réussite qu'elle paroît avoir eu sur les François qui la surpasseront toujours en valeur & en bonne foi.

Nous espérons qu'aucun de MM. les Curés du Diocèse de Rouen ne refuseront de nous seconder dans un projet aussi patriotique.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, Monsieur, Votre très-humble, &c.

DE GOUVILLE DE BRETHEVILLE, Curé de N. D. de Veteuil, par & à Mantes-sur-Seine.

P. S. MM. les Curés sont priés de m'adresser leurs lettres d'avis en réponse à celle-ci, qui devient circulaire pour tous, en affranchissant le port, & à l'adresse ci-dessus, à Veteuil.

Le tems n'est point borné, mais je les prie instamment de me faire l'honneur de m'écrire le plutôt possible.

Claude-Joseph Dorat, né en Bourgogne, ci-devant Mousquetaire de la garde du Roi, connu dans la Littérature où il a acquis la réputation d'un Poète léger, facile & ingénieux, est mort ici le 29 du mois dernier.

Charles David, ouvrier en laine, est mort le premier de ce mois dans la paroisse de

Saint-Hilaire de Chartres âgé de 104 ans ; cet homme n'avoit jamais été saigné pendant sa vie.

Marie-Anne Beaupoil de Saint-Aulaire , âgée d'environ 26 ans , fille de Martin Beaupoil , Marquis de Saint-Aulaire , est morte en cette Ville le 6 de ce mois.

François-Maurice Pichault , Docteur en Théologie de la Faculté de Paris , Conseiller , Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi , Général & grand Ministre de l'Ordre des Chanoines réguliers de la Sainte Trinité , pour la rédemption des Captifs , est mort en cette Ville le 9 de ce mois , dans la 65^e année de son âge.

Les numéros fortis au tirage de la Lotterie Royale de France , du 17 de ce mois , sont : 49 , 29 , 53 , 9 , 47.

De BRUXELLES , le 16 Mai.

ON a été étonné en Hollande de voir dans la lettre ministérielle du Lord Stormond au Comte de Welderer , l'affectation avec laquelle il a prétendu apprécier les sentimens de la Nation , & les présenter en opposition avec la détermination du Gouvernement ; il auroit été plus exact s'il avoit observé que la Nation a long-tems sollicité le Gouvernement de prendre la résolution qu'il a prise ; enfin , & que s'il y a eu des murmures , ils n'ont été causés que par la lenteur à se décider conformément au vœu général. Cette résolution a été entièrement conforme au

vœu de la Province de Hollande & de Westfrise, dont l'avis a été envoyé à Londres pour servir de réponse, & porte en substance :

» Que L. H. P. ne peuvent nullement se contenter de la réponse du Lord Stormont, donnée le 16 Mars, aux justes représentations de L. H. P. sur la violence faite à leur convoi; d'autant que cette réponse ne sert qu'à rejeter sur elles par des argumens forcés, le blâme de ce qui s'est passé, & à représenter, contre toute vérité, leur Officier comme ayant été l'agresseur : que L. H. P. tant pour se justifier aux yeux de toute l'Europe, que pour convaincre, s'il est possible, la Grande-Bretagne, ont jugé devoir représenter ultérieurement, que les munitions navales n'étant point marchandises de contrebande suivant la lettre expresse des traités, leur visitation & leur détention, faites par ordre, sur-tout sous le pavillon de L. H. P., est une attaque directe de ce pavillon ainsi que de leur indépendance & de leur souveraineté : que quant à l'allégation du traité de 1674, fait par Mylord Stormont, concernant la visite des marchandises suspectes, le contraire de ce qu'il avance appert de la manière la plus évidente par la simple lecture du traité : que la nature d'un convoi rendant toute visite non nécessaire, les articles V & VI de ce traité se bornent manifestement à des navires particuliers, desquels cependant l'on ne peut dans ce cas exiger encore que l'exhibition de leurs lettres de mer, & à l'égard des bâtimens destinés pour des ports ennemis celle de leurs passe-ports : qu'ainsi la conduite du Commodore Fielding, approuvée par S. M., importe une violation ouverte de ce traité : que par conséquent ni les ordres de L. H. P. ni le fait de l'Officier chargé de leur exécution, n'ayant porté aucune atteinte aux traités, ni aucunes hostilités n'ayant été commises de leur part, mais le Commodore Fielding ayant em-

ployé pour l'exécution de ses ordres, la force des armes contre le convoi de la République, il n'existe pas le moindre motif de plainte du côté de S. M. ; mais que du côté de L. H. P. l'on a eu la plus juste raison de se plaindre, & qu'on doit encore insister, (comme L. H. P. insistent de la manière la plus sérieuse,) sur une satisfaction & une réparation convenable, ainsi que sur la relaxation, sans forme ultérieure de procès, des navires marchands & de leurs cargaisons, naviguant sous le convoi de la République, détenus par voie de fait & par force contre la teneur des traités, & condamnés par le Juge de la Cour d'Amirauté, avec la même injustice qu'ils ont été attaqués par le Commodore Fielding, pris & conduits en Angleterre : que conformément à ces principes, le Comte de Welderen sera chargé de donner une réplique au Lord Stormont, & de l'appuyer le plus efficacement toutes les fois qu'il le jugera ultérieurement utile, &c. «.

ON attendoit avec impatience des nouvelles de la manière dont le Ministère Anglois prendroit la résolution des Hollandois. Une lettre de Londres contient à ce sujet les détails suivans.

» Le Comte de Welderen remit le 4 de ce mois un Mémoire fort étendu au Lord Stormont, avec lequel il eut une conférence. Le Ministre lut ce Mémoire, dans lequel il est démontré que le but de la conduite qu'ont tenue les Anglois avant & après la rencontre du Commodore Fielding & du Comte de Byland, est de ruiner le commerce des habitans de la République, & que tous les traités deviennent inutiles, lorsqu'une des parties contractantes se croit en droit de les interpréter selon qu'il convient à ses intérêts & à ses vues. Le Lord Stormont après cette lecture, dit qu'il le mettroit sous les yeux du Roi, & lui demanderoit ses ordres à ce sujet ; qu'en attendant

il pouvoit assurer l'Ambassadeur que S. M. approuvoit non seulement la conduite du Commodore Anglois, mais encore la manière dont il avoit exécuté sa commission. Il ajouta que l'on étoit convaincu à Londres que M. Fielding avoit agi conformément aux traités, & que c'étoit le Comte de Byland lui-même qui les avoit enfreint.

Cette déclaration donna lieu à une contestation très-vive entre le Ministre & l'Ambassadeur; celui-ci prouva que l'agression étoit du côté des Anglois, & que jamais LL. HH. PP. n'avoient consenti à ce qu'aucun navire se trouvant sous l'escorte d'un de leurs vaisseaux de guerre, fût visité; que par conséquent le Commodore Fielding, qui ne devoit pas avoir ignoré les traités, y avoit porté une atteinte manifeste en mettant en mer sa chaloupe armée.

Comme le Mémoire étoit terminé, par la demande expresse de la République, exigeant que les bâtimens & les cargaisons qui sont sous le convoi de l'Etat, & qu'on a arrêtés & saisis avec violence, soient relâchés sans autre forme de procédure, le Lord Stormont ne crut pas devoir retarder sa réponse sur ce point; elle est, qu'il n'est pas au pouvoir du Roi de faire quelques changemens dans la sentence hors des formalités ordinaires, mais que la voie d'appel est ouverte aux intéressés. Le résultat de cette conférence fut que les deux Ministres se séparèrent très-mécontents l'un de l'autre «.

Quoiqu'en dise le Lord Stormont, l'opinion générale de la Nation n'est pas absolument conforme à celle du Ministère; elle convient qu'on en a agi d'une manière assez leste avec la Hollande, & on n'est pas sans inquiétude sur les suites de cette conduite.

» On a eu tort, dit un papier Anglois, de ne

pas ménager une puissance dont la neutralité nous auroit été aussi avantageuse qu'à nos ennemis, & qui, si elle se déclare, ne peut plus se déclarer que contre nous. On n'a pas assez pelé ses ressources; ce qu'elle a fait donnera une idée de ce qu'elle peut faire encore. Son revenu ordinaire approche de deux millions sterlings. Dans la guerre avec l'Angleterre en 1665, elle leva le double de cette somme; & dans la guerre générale, qui commença en 1702, & qui finit en 1715, son revenu annuel fut porté à cinq millions sterlings. En cas de guerre ou d'autres besoins urgens, les Hollandois font face à leurs dépenses extraordinaires, en levant la huitième partie des biens du peuple, en imposant une capitation, ou en employant d'autres moyens extraordinaires. En 1666, ils avoient plus de 60,000 hommes de troupes de terre, & de cent vaisseaux de guerre en mer. Du tems de Cromwel, en 1652, & sous Charles II, ils n'en eurent pas moins de 150; ce fut alors qu'on vit combattre les plus grandes flottes qui eussent jamais paru sur l'Océan. Outre la force des Hollandois au dedans, leur Compagnie des Indes est en état d'équiper dans ses établissemens, une flotte de 60 vaisseaux de guerre, & de faire sur terre une levée de 40,000 hommes. Le commerce qu'ils font en effet est si considérable, qu'on a vu 22 vaisseaux arriver de cette partie du monde en une année.

Les lettres de Cadix portent qu'il y est arrivé un paquebot venant de la Havane, d'où il est sorti le 28 Février. Il raconte que le 12 du même mois l'Amiral Bonnet avoit appareillé de ce port avec 5 vaisseaux de ligne & des bâtimens de transport portant 4000 hommes. Accueilli par un ouragan, il fut obligé de regagner le port d'où il ne put ressortir que le 25. On présume que cette expédition ne peut regarder que Pensacola.

T A B L E.

J OURNAL POLITIQUE	Cadix ,	58	
Pétersbourg ,	49	Londres ,	62
Stockholm ,	50	Versailles ,	85
Varsovie ,	51	Paris ,	87
Vienne ,	52	Bruxelles ,	94
Hambourg ,	53		

Vaisseaux pris sur les Anglois.

LE *Wafa-Orden*, de Pool, pour Livourne; pris & envoyé à Algéziras. — Cinq Bâtimens, pris & envoyés dans différens Ports de France. — Le *Owners-Adventure*, de Londres, pour Cork; pris par le *Prince-Noir*, & envoyé à l'Orient. — La *Maria*, de Tingmouth; pris & rançonné pour 250 guinées. — Deux Bâtimens, pris par un Corsaire François. — Le *Liberté*, de Londres; pris par un Corsaire de Dunkerque, & rançonné pour 850 guinées.

Vaisseaux pris par les Anglois.

Deux Bâtimens pris par l'*Hector*, Corsaire, & envoyés à Mahon. — La *Dunkerquoise*, Corsaire François; pris par l'*Emerald*, Vaisseau de Guerre, & envoyé à Portsmouth. — Le *Het-Hoff-Vanderlyn*, de Morlaix, pour Rouen; pris par le *Portland*, Vaisseau de Guerre, & envoyé à Portsmouth. — Le *George*, de S. Eustache, pour Boston; pris par la *Galatea*, Vaisseau de Guerre, & envoyé à New-Yorck. — Le *Amsterdam*, pris par le *Neptune*, Corsaire, & envoyé à Portsmouth. — Trois Bâtimens, pris par la *Galatea*, & envoyés à New-Yorck.

AVERTISSEMENT au sujet de la Médecine
Domestique.

ON répand dans les Provinces, & même dans la Capitale, le Prospectus d'une nouvelle Edition de la *Médecine Domestique* en 6 ou 7 Volumes in-12, proposée par Souscription, à Genève, chez Téron l'aîné. Cet Ouvrage n'a encore que deux Editions, toutes deux imprimées à Paris par G. Desprez, rue S. Jacques. La première étoit en 3 Volumes in-12; & la seconde, qui vient de paroître, est in-8°. aussi en cinq Volumes. M. Duplanil, Traducteur de la *Médecine Domestique*, qui n'avoue que les Editions sorties des presses du Sieur Desprez, déclare qu'il n'a aucune part à celle qu'on prépare à Genève; & il croit cette déclaration d'autant plus importante, que si les contrefaçons en général sont justement rejetées par le Public éclairé & jaloux de s'instruire, parce qu'étant faites surivement, à la hâte, & loin des yeux de l'Auteur, elles fourmillent de fautes, & souvent d'erreurs; celle d'un Livre de Médecine doit inspirer encore bien plus de défiance, puisque la faute d'impression la plus légère en apparence, sur-tout dans la prescription des remèdes, peut avoir des conséquences très-fâcheuses, & quelquefois mortelles; & ces considérations acquièrent un nouveau degré de force, quand on réfléchit que la *Médecine Domestique* paroît destinée à être entre les mains de tout le monde, & souvent de personnes qui étant dépourvues de toutes connoissances en Médecine, sont incapables de rectifier une erreur d'impression.



